Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17856 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE —

DIMANCHE 23 - LUNDI 24 JUIN 2002

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE FARDEAU DE LA DETTE

Endettement net à long terme de France Télécom

En milliards d'euros

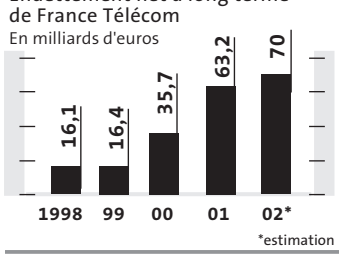

FRANCE TÉLÉCOM
Le calvaire des actionnaires p. 21

IMMIGRATION
L'Europe au ralenti p. 2

AFFAIRES
DST et DGSE ont-elles enquêté sur les relations de Chirac ? p. 7

SUPPLÉMENT
Le Monde ARGENT
Rentabiliser votre résidence secondaire

PROCHE-ORIENT
Israël réoccupe les villes palestiniennes p. 5
et notre éditorial p. 19

AUTOMOBILE
Daewoo 4×4 p. 23

LITTÉRATURE
Vente de manuscrits p. 2

International 2
France 6
Société 9
Horizons 11
Carnet 20
Abonnements 20
Entreprises 21
Aujourd'hui 22
Météorologie 24
Jeux 24
Culture 25
Radio-Télévision 29

Enquête sur le nouveau système Chirac

Raffarin, Juppé, un parti, le cru 2002 des députés, des intellectuels et du sang neuf à l'Elysée : les atouts du président

APRÈS un premier septennat gâché, le « nouveau Chirac » est-il capable de réussir son second mandat ? Plusieurs facteurs plaident en faveur du changement : le choix d'un non-gaulliste, Jean-Pierre Raffarin, homme peu connu et réputé proche du terrain, comme premier ministre ; l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une nouvelle génération d'élus, souvent formés à la gestion locale ; la création de l'UMP, qui mettra fin, pour la première fois, en cas de succès, à la division de la droite ; un projet politique qui va chercher ses références chez les intellectuels, à commencer par Luc Ferry, philosophe de renom et nouveau ministre de l'éducation.

Le président de la République lui-même, affirment ses amis, a changé : il est devenu un homme grave, tendu par la nécessité de répondre aux attentes des Français. Simples effets d'image ? Seule l'action de la nouvelle équipe permettra de dire si les métamorphoses de la chiraquie vont au-delà des apparences.

▶ Les mille visages du chef de l'Etat

▶ Métamorphoses de la Chiraquie

▶ Des promesses et un programme pour cinq ans

▶ Smic : pas de « coup de pouce » au 1er juillet

▶ Les syndicats protestent

▶ Chérèque (CFDT) : « un faux pas »

Lire pages 6 à 8 et 11 à 18

DOSSIER SPÉCIAL

HUIT PAGES sur la planète Chirac : *Le Monde* consacre son dossier du samedi aux nouveaux visages de la Chiraquie. Deux entretiens, avec l'historien Jean-François Sirinelli et avec Annie Collovald, spécialiste du gaullisme.

Les crimes sous le masque de « Scream »

LES RAISONS qui ont poussé Julien, 17 ans, à tuer une de ses amies de 43 coups de couteau, le 3 juin près de Nantes, demeurent mystérieuses. L'adolescent, apparemment sans histoires, avait dans son sac le masque et la cape inspirés du film *Scream*, du réalisateur américain Wes Craven. Il a déclaré à son avocate qu'il voulait, comme dans le film, *« tuer un maximum de gens et mourir après »*. Les enquêteurs estiment toutefois que l'intérêt du jeune homme pour le film ne suffit pas à expliquer le meurtre. La trilogie, qui a connu un succès considérable auprès des jeunes,

D. R.

avait également été citée dans deux autres faits divers en 2000. Dans les deux affaires, des adolescents de 15 ans, revêtus de la panoplie du tueur de la série, avaient poignardé leurs parents. Les enquêtes montrent toutefois que les films apparaissent comme un élément parmi d'autres dans le paysage mental troublé d'adolescents souffrant de schizophrénie.

Les œuvres de Wes Craven, parodies des films d'horreur, jouent habilement sur la confusion entre réalité et fiction.

Lire page 9

SUPPLÉMENT MONDIAL

La Corée en demi-finale

ROBERTO CANDIA/AP

LA CORÉE DU SUD s'est qualifiée, samedi 22 juin, pour les demi-finales de la Coupe du monde en battant l'Espagne, après prolongations (0-0), au terme de l'épreuve des tirs au but (5-3). Elle affrontera l'Allemagne, mardi à Séoul. *Notre supplément*

Les policiers chinois consultent des psys plutôt que Marx ou Confucius

PÉKIN
de notre correspondant

Les policiers chinois ne sont pas que des embastilleurs d'opposants ou des extorqueurs musclés d'aveux de délinquants. Ils souffrent. Ils sont fragiles, soumis au stress et peuvent craquer. A lire les articles de presse consacrés ces derniers temps à la vulnérabilité physique et psychologique des gardiens de l'ordre, on se dit que les commissariats de l'empire du Milieu sont en proie à un sérieux vague à l'âme.

C'est que les temps sont cruels. Les policiers chinois risquent de plus en plus leur vie : 400 d'entre eux sont tués et 4 000 blessés chaque année lors d'enquêtes criminelles. L'affaire est connue, médiatisée, surtout quand on canonise *« martyr révolutionnaire »* un policier tombé au front, tel l'officier Yuan Shiguang, poignardé au cœur même du Palais d'été à Pékin.

Mais il y a aussi tout le reste, ces affections du quotidien qui ne vaudront jamais l'auréole de martyr. Le bruit et la pollution des grandes villes, par exemple. Sait-on qu'ils déciment les rangs de la police cantonaise ? 60 % des agents de la circulation de Canton doivent consulter un oto-rhino-laryngologiste. Dans des quartiers de Shijiazhuang, le chef-lieu de la province du Hebei, les deux tiers des policiers souffrent de *« déchirure musculaire, d'hypertension et de maux d'estomac »*.

De l'avis de tous les experts de la chose policière, les agents sont *« surmenés »*. *« Une telle pression pousse certains à la violence, ce qui nuit ensuite à la réputation de la police »*, écrit *Le Quotidien de la jeunesse* de Pékin. Un exemple : à Yuzhou (province du Henan), déprimé, l'agent Liu Dezhou s'est lancé dans une sanglante équipée qui s'est soldée par trois morts et deux blessés.

Les classiques de Marx ou de Confucius sont impuissants à guérir ce mal-là. Alors, on se tourne vers les psychologues, convoqués au chevet de l'âme policière. Les psys consultent sur des lignes téléphoniques réservées à la police. A Pékin, ce numéro vert anti-stress est 82-08-81-00. *« Quand je rentre d'une mission où j'ai utilisé mon arme,* dit l'officier Dou à l'agence Chine nouvelle, *j'éprouve le besoin de parler à un psychologue pour soulager la pression. »*

Le plus sage serait peut-être de se soulager avant de partir en mission. Car ce mal-là doit se traiter le plus tôt possible. Il n'est que de voir le tumulte qui a enfiévré Hangzhou (province du Zhejiang) lors d'un match de basket entre les étudiants de l'Académie de police et ceux de l'Institut des beaux-arts. Survoltés par une querelle d'arbitrage, les aspirants policiers ont empoigné leur matraque et ont roué de coups les artistes en herbe. Les travaux pratiques n'ont cessé qu'avec l'irruption des aînés de la police anti-émeute, équipés de grenades lacrymogènes : les cadets s'étaient livrés à une interprétation assez libre de la théorie en dévastant la cafétéria de l'université.

Frédéric Bobin

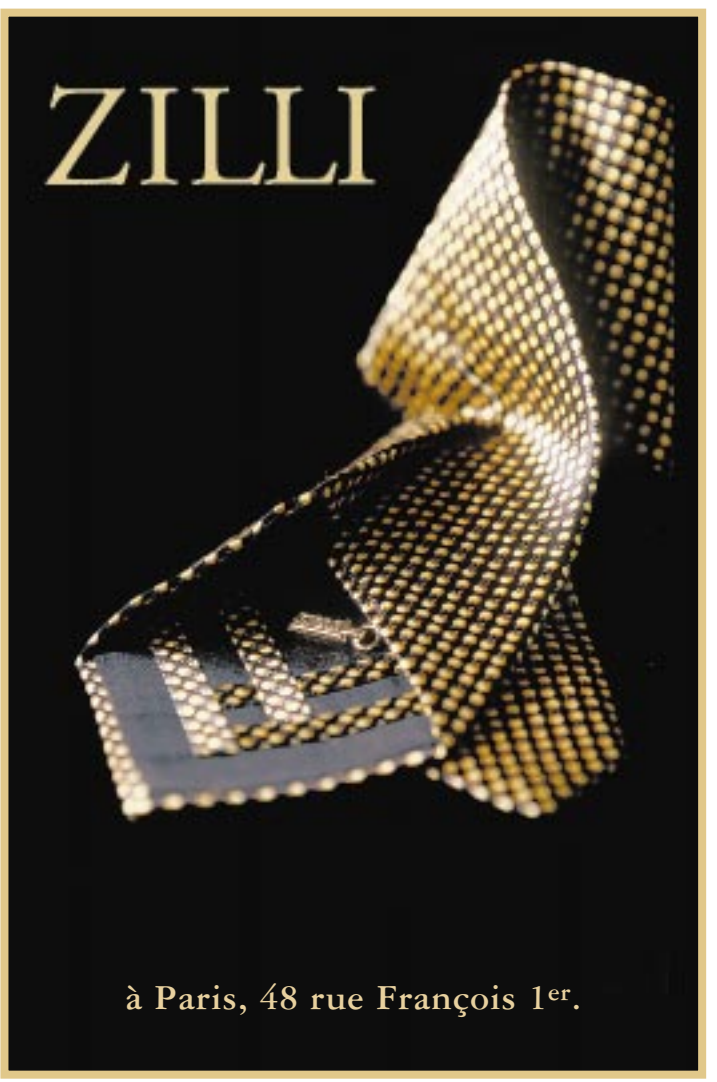

SUPPLÉMENT

Al-Qaida vu par « The NY Times »

MOINS centralisée, dotée de nouveaux dirigeants et de nouveaux alliés, l'organisation d'Oussama Ben Laden représenterait toujours un danger pour les Etats-Unis.

ANALYSE

Le mystère français

LES FRANÇAIS aiment les coups d'Etat, c'est leur nature saccadée et lyrique. Ils semblent endormis et passifs, ils se réveillent brusquement, ils se mobilisent, s'agitent, manifestent, puis se rendorment bientôt, et ainsi de suite. Pauses, explosions, ennui prolongé, rassemblements éphémères. On vient d'en avoir encore la démonstration.

Au XIXe siècle, il y avait des combats et des morts, les barricades étaient héroïques, Victor Hugo a tout dit là-dessus. On se fusillait allégrement, la vieille guerre civile et sociale, héritée de la Révolution, façonnait l'Histoire. Les dates étaient sanglantes, populaires, impériales, on voulait se haïr et on y arrivait très bien. Le socialisme français était un exemple pour le monde entier, la lutte des classes prenait sa forme théorique et pratique dans l'Hexagone. Au XXe siècle, encore quelques morts, mais de moins en moins. Deux guerres mondiales, une grande saignée militaire, la victoire, la défaite, l'Occupation et sa honte, la chape de plomb communiste, encore un coup d'Etat, et puis mai 1968 (un mort), l'accalmie, l'alternance, les cohabitations, les vieux démons extrémistes, et nous voici au début du troisième millénaire avec un plébiscite inattendu. France rose, France bleue, France bleu-blanc-rose, affaire à suivre, plutôt dans le genre violet.

Un nouveau coup d'Etat ? Mais bien sûr, et c'est là que le Spectacle a donné toute sa mesure. On a vu une gauche, trop sûre de sa victoire rationnelle, ne pas tenir compte de la passion française pour la monarchie refoulée, sécurité et protection d'abord. Le Protecteur, voilà une figure éminemment française. A défaut de roi ou de reine, on a eu l'Empereur (deux fois), les pères de la Nation, le Tigre, le Maréchal, le Général, Tonton-la Grenouille, et maintenant le Grand-Frère, qui a peut-être fait des bêtises, mais qu'importe, la Mère était là, reine tranquille, intouchable première Dame de France, probité et stabilité. Face au chien méchant Le Pen, la victoire de la République s'est incarnée dans ce couple parfait, sérieux, débonnaire, chaste, ouvert.

Philippe Sollers pour Le Monde

Lire la suite page 19

M 00146 - 623 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 14 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

UNION EUROPÉENNE

Les chefs d'Etat et de gouvernement européens, réunis à **SÉVILLE** pour le dernier conseil de la présidence espagnole, ont repoussé l'idée d'imposer des sanctions économiques aux pays qui ne prennent pas de mesures pour freiner l'immigration clandestine vers l'Union. **JACQUES CHIRAC** a fait prévaloir l'idée, partagée par la Suède, qu'il est préférable d'*« inciter, convaincre et coopérer plutôt que sanctionner »*, comme le préconisaient Britanniques et Espagnols. Les Quinze ont fixé aux ministres de l'intérieur et de la justice un **CALENDRIER** pour, d'ici à 2003, ébaucher une « politique commune » en la matière, mais n'ont pas trouvé d'accord sur la création d'une police des frontières. L'ouverture du sommet a été marquée par trois **ATTENTATS** perpétrés en Espagne par des séparatistes basques de l'ETA, un défi à l'Europe.

Les Quinze ne sanctionneront pas les pays d'émigration illégale

Au sommet de Séville, la France et la Suède ont fait l'unité de l'Union contre l'idée d'imposer des représailles économiques à l'encontre des Etats à la source des flux migratoires clandestins. Mais les Européens peinent à s'organiser face à un phénomène qui nourrit la montée des populismes

SÉVILLE
de nos envoyés spéciaux

L'Europe ne deviendra pas une « forteresse » face à l'immigration illégale qui inquiète les opinions publiques et nourrit la montée des partis populistes en Europe. Réunis à Séville, les Quinze ont rejeté les propositions de ceux qui, comme Tony Blair et José Maria Aznar, voulaient sanctionner économiquement les pays extérieurs à l'Union qui ne prennent pas les moyens de contrôler ces flux migratoires. Deux sortes de pays étaient visés : ceux d'où sont originaires les immigrants, et ceux dont le territoire sert de lieu de transit.

La veille de l'ouverture du sommet de Séville, le gouvernement de Tony Blair, qui a enfourché le cheval de bataille de l'immigration clandestine après le score de Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle française, avait placé la barre très haut : il recommandait une approche sans concessions à l'égard des *« pays tiers »* comme la Turquie ou ceux de l'ancienne Yougoslavie, accusés de servir de *« porte d'entrée »* aux immigrants.

« Nous devons leur faire comprendre qu'ils doivent reprendre » ces immigrants illégaux, indiquait Downing Street. La position des Britanniques doit beaucoup au fait que la Grande-Bretagne est la destination privilégiée de nombre d'immigrants (légaux et illégaux), comme en témoigne le centre de Sangatte, alors que celle de l'Espagne s'explique notamment par la proximité du Maroc, autre pays d'émigration. Cet « axe » Blair-Aznar en faveur de sanctions économiques était soutenu de façon plus modérée par l'Italie et l'Allemagne. Il s'est heurté à un noyau de pays résolument hostiles à une politique répressive, emmenés par la France et la Suède, qui jugeaient politiquement et moralement impossible aux Quinze d'infliger des représailles à des pays pauvres incapables de maîtriser leur flux d'immigrants économiques.

PATRICK KOVARIK/AFP

Jacques Chirac et le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, au conseil européen de Séville, vendredi 21 juin. Pour la première fois depuis cinq ans, la France était représentée par le seul chef de l'Etat, accompagné de ses ministres (Francis Mer, ministre des finances, salué par le premier ministre belge, Guy Verhofstadt).

En dépit de son souhait de régler le problème particulier de l'Espagne en matière d'immigration clandestine, M. Aznar tenait avant tout à une issue positive du sommet de Séville. Tony Blair avait été la cible de critiques au sein même de son gouvernement : Clare Short, ministre du développement international, a qualifié de *« moralement répugnante »* l'idée de conditionner l'aide au développement au retour chez eux des immigrés illégaux. A Séville, Jacques Chirac a enfoncé le clou : *« Nous devons inciter, convaincre et coopérer, plutôt que sanctionner ; nous n'accepterons pas une conditionnalité de l'aide. »*

« ÉVALUATION SYSTÉMATIQUE »

Tirant les conséquences d'un rapport de forces défavorable, la présidence espagnole présentait, dès vendredi matin, un projet de conclusions témoignant d'une approche beaucoup plus modérée. Les Anglais préparaient leur repli. *« Nous n'avons jamais utilisé le mot sanction. Nous serons ravis du communiqué final »*, affirmait le ministre des affaires européennes de Tony Blair, Peter Hain.

Dans leur communiqué, les Quinze ont prévu de faire figurer une clause sur la gestion des flux migratoires dans les futurs accords de coopération avec les pays extérieurs à l'Union. Ils veulent s'assurer de « la coopération » des pays concernés pour aboutir à une gestion et un contrôle conjoints des frontières et obtenir leur appui pour la réadmission des immigrants illégaux. L'Union procédera à une *« évaluation systématique »* des relations avec les pays tiers qui ne coopéreraient pas dans la lutte contre l'immigration illégale. S'ils constataient un manque de coopération non justifié, les Quinze pourraient prendre des *« mesures »*, mais à l'unanimité, et *« sans remettre en cause les objectifs de la coopération au développement »*.

Sur un autre dossier clé, celui de la gestion des frontières, les Quinze n'ont pas décidé de créer, comme le souhaitait en février le commissaire européen Antonio Vitorino, un *« corps intégré »* destiné à former une police européenne des frontières. Les Etats préfèrent pour l'heure se limiter à la création d'un réseau d'officiers de liaison et à des opérations communes dans les ports et les aéroports.

Le dossier de la lutte contre l'immigration clandestine, en dépit d'une forte médiatisation par MM. Aznar et Blair, n'a donc guère avancé à Séville. Plus généralement, la politique commune d'asile et d'immigration lancée en 1999 au sommet de Tampere n'est pas devenue réalité. En pratique, les Etats adoptent des mesures en ordre dispersé. Les dossiers européens sur la gestion commune de l'asile et de l'immigration se sont largement enlisés, qu'il s'agisse de la définition du statut de réfugié, de la politique d'asile, du regroupement familial ou de l'admission des travailleurs étrangers dont certains secteurs économiques ont besoin.

Au total, la Commission a déposé 11 textes pour ébaucher la *« politique commune »* d'asile et d'immigration censée entrer en vigueur en 2004, mais que de nombreuses dispositions prises par des Etats contredisent. Deux projets seulement ont été approuvés. Les chefs d'Etat ont voulu relancer le mécanisme à Séville, en fixant de nouveau un calendrier à leurs ministres de la justice et de l'intérieur, pour qu'ils fassent d'ici 2003 ce que les chefs d'Etat et de gouvernement demandent depuis trois ans.

Arnaud Leparmentier et Laurent Zecchini, avec Jean-Pierre Stroobants à Bruxelles

Jacques Chirac est désormais seul aux commandes françaises

SÉVILLE
de notre envoyée spéciale

La France est devenue un pays moins « exotique » aux yeux des Européens. Depuis cinq ans, la cohabitation et parfois l'aigreur des rapports entre Jacques Chirac et Lionel Jospin fournissaient à eux seuls presque toutes les anecdotes des sommets de l'Union. Vendredi et samedi, à Séville, Jacques Chirac a pu goûter le plaisir d'une situation normalisée.

Pour ce premier sommet depuis sa réélection, le président français est arrivé escorté de son nouveau ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin. Celui-là même qui fut pendant sept ans son secrétaire général à l'Elysée en même temps que son plus politique conseiller. A leurs côtés, petite silhouette encore peu connue, la nouvelle ministre déléguée aux affaires européennes, Noëlle Lenoir.

Quelques heures plus tard, même sourire de connivence entre le chef de l'Etat et, cette fois, son ministre de l'économie, Francis Mer, arrivé de Madrid. Présentation générale des nouveaux membres du gouvernement à leurs homologues européens. Fluidité des mises au point entre les Français.

Il y a encore trois mois, à Barcelone, c'était un *« bonjour »* glacial entre un président et un premier ministre français lancés dans un combat sans merci, rivalités feutrées, doublements des briefings et des réunions. Les Français blâmaient la cohabitation pour les compromis mal ficelés.

Aujourd'hui, la délégation française a gagné en légèreté (17 membres contre 23 à Barcelone), et Jacques Chirac, seul maître à la table des négociations, est seul aussi à tenir la conférence de presse finale. Il peut plaider pour une vision *« humaniste »* en matière d'immigration sans qu'aucun observateur ne puisse cette fois lui contester la paternité d'une politique désormais élaborée à l'Elysée. *« Et nous ne cacherons pas qu'il préfère cette situation-là »*, assurent ses conseillers. Les dirigeants européens ne s'y sont pas trompés, qui l'ont félicité tour à tour.

Une chose distingue pourtant encore les Français de leurs partenaires : la capacité à venir parler à la presse. Contrairement aux ministres et conseillers anglais, allemands, italiens ou espagnols, les Français restent ultra-discrets. Mme Lenoir est bien venue se présenter, vendredi, devant la presse. Mais elle s'est contentée d'un bref salut, évitant de répondre à la polémique déclenchée par certains membres du PS sur sa nomination.

Raphaëlle Bacqué

Les autres dossiers du dernier Conseil de la présidence espagnole

▶ **Le référendum en Irlande.** Les Quinze ont souhaité aider le gouvernement irlandais à obtenir l'approbation de ses concitoyens à l'occasion d'un second référendum sur le traité de Nice, prévu à l'automne. A leurs conclusions est annexée une *« déclaration nationale de l'Irlande »*, dans laquelle il est précisé que la participation de l'Irlande à la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union *« n'affecte pas sa politique traditionnelle de neutralité militaire »*. Conformément à celle-ci, Dublin n'est liée *« par aucun engagement en matière de défense mutuelle et ne participe à aucun projet visant à mettre en place une armée européenne »*. Le respect de la neutralité est l'une des raisons qui ont poussé les Irlandais à voter « non » lors du premier référendum de juin 2001. Un deuxième échec retarderait très vraisemblablement le calendrier de l'élargissement.

▶ **Elargissement.** Le Conseil européen souligne que l'Union est déterminée à conclure les négociations d'adhésion avec dix pays candidats d'ici la fin de 2002, afin que le traité d'adhésion *« puisse être signé au printemps 2003 »*, ce qui permettra à ces pays de participer aux élections au Parlement européen en tant que membres à part entière. Les dix pays, cités pour la première fois, sont les suivants : Chypre, Malte, Hongrie, Pologne, Slovaquie, Lituanie, Lettonie, Estonie, République tchèque et Slovénie.

▶ **Turquie.** Le Conseil européen incite Ankara à poursuivre ses réformes politiques et économiques, et précise que *« de nouvelles décisions pourraient être prises à Copenhague* [le Conseil européen de décembre 2002] *quant à l'étape suivante de la candidature de la Turquie »*.

▶ **Aides agricoles.** Les Quinze s'engagent à présenter aux pays candidats leurs propositions financières *« dans les premiers jours de novembre »*. Normalement, le dossier aurait dû être clos lors d'un sommet à Bruxelles fin octobre mais, en raison des élections allemandes du 22 septembre, il sera difficile aux Quinze de se mettre d'accord sur le financement de l'élargissement avant cette date.

▶ **Défense européenne et blocage grec.** Pendant plusieurs années, la défense européenne aura besoin des capacités militaires de l'Alliance atlantique. Cela suppose que soit conclu entre les deux organisations un accord sur les *« arrangements permanents »*. Celui-ci est indispensable pour que, comme prévu, les Quinze prennent le relais de l'opération « Amber Fox » (« Renard roux ») menée par l'OTAN en Macédoine, dont le mandat arrive à expiration le 26 octobre. A Séville, les Grecs ont finalement donné leur accord à un compromis, provoquant de nouvelles réserves de la part du gouvernement d'Ankara.

▶ **Equilibre budgétaire.** Le Conseil européen a adopté les grandes orientations de politique économique, dans lesquelles il est prévu que les pays européens aient des finances publiques à l'équilibre en 2004. Toutefois, contrairement à ce qui s'était passé à Barcelone, les chefs d'Etat et de gouvernement ne réitèrent pas explicitement cet engagement daté dans les conclusions du sommet. Au conseil des ministres des finances de Madrid, qui a eu lieu avant le sommet, la France a déclaré qu'elle atteindrait cet objectif seulement si la croissance était d'au moins 3 % à partir de 2003.

L'ETA défie José Maria Aznar et « la superbe des Etats oppresseurs »

SÉVILLE
de notre envoyée spéciale

Le Conseil européen de Séville s'est ouvert vendredi 21 juin, mais c'est l'ETA qui en a marqué le rythme : le matin à 7 heures l'organisation séparatiste basque armée a fait exploser une voiture piégée à Fuengirola, une station balnéaire de la Costa del Sol, blessant six personnes, dont un jeune Britannique grièvement et détruisant la moitié d'un hôtel. A 13 heures à Marbella, le Saint-Tropez espagnol, une voiture piégée n'a occasionné que des dégâts matériels. Enfin, vers 22 heures, une autre explosion, dans un parking souterrain du grand magasin El Corte Inglès de Saragosse s'est soldée par trois blessés légers, dont un jeune Français.

A l'évidence, cette triple démonstration de force, dont les images de fumées noires, de touristes paniqués et de vitrines éventrées ont fait irruption sur les écrans de télévision en plein Conseil européen, est un défi au gouvernement Aznar, mais aussi à l'Europe. La lutte contre le terrorisme a eu beau être la principale priorité des six mois de présidence espagnole de l'UE qui s'achève, l'organisation séparatiste basque armée s'est offert le luxe de démontrer de façon éclatante qu'en dépit du renforcement des mesures communes antiterroristes, des extraditions ou de l'impressionnant déploiement policier dans tout le pays en raison du sommet, elle pouvait encore frapper quand elle le voulait.

PROFIL BAS

« Malgré tous nos efforts, l'ETA continue à avoir une capacité opérationnelle, amoindrie, mais réelle », reconnaissait d'ailleurs, embarrassé, le ministre de l'intérieur Mariano Rajoy, dans l'après-midi de vendredi. Les représentants espagnols au Conseil ont préféré adopter un profil bas, ne commentant qu'au strict minimum les attentats.

L'ETA, elle, selon ses habitudes, avait prévenu. Le 20 juin, à la veille de l'ouverture du Conseil de Séville, elle avait publié un communiqué destiné aux institutions européennes dans lequel elle annonçait qu'elle continuerait ses attentats *« face au manque d'ouverture et à la superbe des Etats oppresseurs »*. Le texte insistait aussi sur le *« rôle et la responsabilité »* que pouvaient avoir ces institutions dans la solution du conflit basque.

L'autre défi lancé par l'ETA est à usage interne : le 21 juin, premier jour de l'été, en semant la terreur dans deux des principales stations balnéaires de la Costa del Sol, elle a lancé sans déroger sa traditionnelle « campagne d'été » contre les intérêts touristiques espagnols, première industrie du pays. Et là aussi, la nouvelle est mauvaise pour le gouvernement qui avait annoncé, le mois dernier, avoir désarticulé un groupe d'Etarras qui se préparaient *« à semer le chaos avant le sommet de Séville »*. Le groupe était organisé en *bikote* (« couples »), destinés à s'installer dans des stations comme Benidorm ou des plages de la région de Malaga, de façon à pouvoir « rayonner », en fonction des nécessités de la « campagne d'été » planifiée par l'ETA.

Il semblerait qu'en dépit de ces arrestations, l'ETA ait pratiquement conservé ses plans d'origine. A cela près, d'après les enquêteurs, qu'il n'est pas certain qu'elle ait pu reconstituer un « commando Andalousie ». Il pourrait s'agir de l'œuvre de groupes « itinérants ».

Marie-Claude Decamps

Il est temps de se mettre au vert

Paris Dublin
> A partir de 68 €* par trajet

Nice Dublin
> A partir de 45 €* par trajet

Voyagez avec Aer Lingus entre Paris et Dublin ou Cork, et entre Nice et Dublin.
Offres valables jusqu'au 17/07/02 sur la base d'un aller-retour.
Pour plus de renseignements sur ces offres, connectez-vous sur www.aerlingus.com ou contactez Aer Lingus au 01 55 38 38 55.

* Taxes d'aéroport non incluses

Aer Lingus
La compagnie nationale irlandaise.

Ireland
Des instants pour toujours.

Plus de deux mois après le coup d'Etat, la situation reste tendue au Venezuela

Une manifestation demandant le départ d'Hugo Chavez est prévue le 11 juillet

CARACAS
de notre envoyée spéciale

« La démocratie vénézuélienne est en danger », a affirmé vendredi 21 juin le directeur pour les Amériques de l'organisation Human Rights Watch (HRW), José Miguel Vivanco, en mission à Caracas. Deux mois et deux semaines après le coup d'Etat qui chassa du pouvoir le populiste Hugo Chavez pendant 48 heures, la situation reste extrêmement tendue dans ce pays de 24 millions d'habitants, quatrième producteur de pétrole du monde. Et les rumeurs de coup d'Etat se suivent et se ressemblent.

Entre chavistes et antichavistes, la haine s'est installée et ressemble à une authentique haine de classe. Les pauvres accusent les riches de conspirer contre un chef d'Etat démocratiquement élu, à son tour vilipendé pour *« avoir du sang sur les mains »*, une référence aux événements du 11 avril qui ont provoqué la mort de 18 personnes. Chaque camp soupçonne l'autre de s'armer, et tous se préparent au pire sans vraiment y croire encore. *« Les Vénézuéliens sont plus bavards que violents »*, rappellent les optimistes.

Dans les jours qui ont suivi le coup d'Etat, un Chavez devenu conciliant avait pourtant multiplié les gestes d'ouverture. Il avait mis un terme à ses interminables interventions télévisées et rangé son uniforme militaire au placard. Le gouvernement et, notamment, l'équipe économique ont été remaniés. Les ministères du plan, des finances, de la production et du commerce ont été confiés à des hommes moins interventionnistes. A la tête de PDVSA, la société pétrolière d'Etat où avait éclaté le conflit précédant le coup d'Etat, Hugo Chavez a nommé le compétent et réputé Ali Rodriguez, qui a abandonné son poste de secrétaire général de l'OPEP. Au sein de l'Assemblée nationale, une commission de la vérité s'est proposée de faire la lumière sur ce qui s'est véritablement passé le 11 avril. Enfin, des commissions de dialogue ont été désignées aux niveaux national et régional pour essayer de sortir le pays de la crise politique.

Mais les opposants invités à participer aux commissions de dialogue ont été triés sur le volet : ni l'organisation patronale Fedecamara ni le puissant syndicat de la CTV, à la pointe de la contestation contre le chef de l'Etat et accusés d'avoir participé au putsch, n'y ont été conviés. Aussi, l'opposition dénie toute représentativité à ces assemblées, et les commissions végètent. Proposée par le gouvernement, une éventuelle médiation de Jimmy Carter est accueillie avec scepticisme. *« Que peut-on attendre de Carter après son voyage à Cuba ? »*, s'interroge Roberto Giutsi, journaliste au quotidien *El Universal*.

Jeudi, c'étaient des militaires à la retraite – quelque 5 000 – qui manifestaient dans les rues de Caracas pour exiger cette démission. *« Dictateur, voleur, communiste »* : la pancarte résume tous les griefs adressés au chef de l'Etat. Mais à Fort Tiuna, la gigantesque base militaire de la ville, l'ambiance est calme. Pour les analystes, l'armée est trop divisée pour fomenter un coup d'Etat. *« Pour faire un coup d'Etat, il faut des troupes, et les troupes sont chavistes »*, explique un capitaine de la Garde nationale.

> « Le gouvernement consacre son temps à se défendre d'une opposition qui ne joue pas son rôle d'opposition »

Faute de pouvoir compter sur les militaires, l'opposition explore les autres voies : la pression de la rue (sur fond de grève éventuelle, une nouvelle manifestation est convoquée le 11 juillet) ou l'adoption d'un amendement constitutionnel pour raccourcir le mandat présidentiel de quatre à six ans et permettre l'organisation d'un référendum révocatoire à mi-parcours du mandat d'un élu.

En bras de chemise, haranguant la foule réunie dans un des quartiers miséreux de Caracas, Hugo Chavez a repris son ton habituel : *« J'appelle le peuple à se mobiliser pour défendre au prix de sa vie, le futur du Venezuela, c'est-à-dire de la révolution bolivarienne. »* Si les propos du chef de l'Etat ne sont pas faits pour calmer les esprits, l'attitude des grands médias, résolument antichavistes, non plus. Comme le rappelle José Miguel Vivanco, *« le droit n'oblige pas les médias à être objectifs ; ils ont le droit d'assumer un rôle d'opposants »*. Et ils ne s'en privent pas dans ce pays où, toujours selon lui, *« la liberté d'expression est complète »*.

Ce n'est pas l'autoritarisme qui menace le Venezuela, mais bien une certaine anarchie, porteuse de dérives violentes. *« Le gouvernement ne gouverne pas, mais consacre tout son temps et toute son énergie à se défendre d'une opposition qui ne joue pas son rôle d'opposition, mais qui veut la peau du chef de l'Etat. C'est tout et ce n'est pas démocratique, car tout véritable débat politique a disparu »*, explique Miguel Angel Hernandez, professeur de sociologie à l'Université centrale.

Alors que la situation économique du Venezuela ne cesse de se dégrader, que le chômage et l'inflation augmentent, la popularité de Hugo Chavez semble intacte dans les couches les plus défavorisées de la population. *« Les secteurs populaires se sentent pour la première fois représentés à la tête de l'Etat. Ils soutiennent et ils soutiendront le chef de l'Etat, indépendamment de la politique qu'il mène. Le prochain gouvernement devrait en tenir compte »*, explique le Père Aldo, de la Conférence épiscopale. C'est dire si le Venezuela difficilement gouvernable avec Hugo Chavez le sera plus encore sans Chavez.

Marie Delcas

Pour la première fois depuis 1917, la Russie va autoriser la vente de la terre

La loi, qui vise à attirer des investissements dans la campagne, interdit aux étrangers de se porter acquéreurs

MOSCOU
de notre correspondante

Une nouvelle étape a été franchie, vendredi 21 juin, vers la vente des terres agricoles en Russie, pour la première fois depuis la révolution de 1917 et la brutale collectivisation menée sous Staline (1928-1932). La Douma, la Chambre basse du Parlement, a adopté par 245 voix un projet de loi reconnaissant le statut privé de la terre, un texte qui concerne 406 millions d'hectares, soit 24 % du territoire russe. A une majorité écrasante (366 voix), les élus russes ont par ailleurs voté un amendement interdisant aux étrangers de se porter acquéreurs de terres agricoles, ne leur accordant qu'un droit de location sur une période de 49 ans.

Ce dernier point faisait l'objet d'un débat public sur le risque de voir des *« spéculateurs étrangers »* s'emparer de pans entiers de la *« mère patrie »*, jusqu'à ce que Vladimir Poutine tranche en annonçant sa préférence : *« Il n'y a pas de nécessité économique »* pour autoriser la vente aux étrangers, a-t-il estimé.

CANDIDATURE À L'OMC

En déshérence depuis l'époque soviétique, le secteur agroalimentaire russe souffre d'un manque de capitaux, malgré la nette amélioration constatée depuis 1998, l'année de l'effondrement du rouble, qui mena à une relance de la production nationale. Depuis deux ans, les magasins russes ont fait le plein d'aliments produits localement : conserves, viandes, jus de fruits, avec des emballages améliorés.

La vente des terres en Russie vise à attirer des investissements dans les campagnes, où vivent aujourd'hui 40 millions de personnes. Elle pourra aussi améliorer le dossier de candidature de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Mais la question est très sensible, dans un pays où 70 ans de collectivisation ont laissé une profonde empreinte. La structure des sovkhozes et des kolkhozes a, pour l'essentiel, été préservée. Ces fermes ont été transformées, au milieu des années 1990, en sociétés par actions dirigées par des directeurs aux méthodes féodales.

Le mythe de la *« terre nourricière appartenant au peuple »*, en tant qu'entité indivisible, continue d'alimenter le discours des partis communistes et agrariens, ces derniers étant toutefois cantonnés à un rôle de figuration sur la scène politique, amplement dominée depuis deux ans par les forces pro-Kremlin. La loi sur la vente des terres *« mènera à une dépossession des paysans et à la concentration des terres entre les mains des oligarques ! »* s'est élevé le chef des agrariens à la Douma. Selon lui, *« pour acheter l'ensemble des terres arables en Russie, il suffit de 40 milliards de dollars ; 1 hectare coûte 300 roubles* [9 euros] *»*. Le gouvernement fournit, quant à lui, des chiffres très différents, évaluant la valeur totale des terres agricoles entre 80 000 et 100 000 milliards de dollars.

« La nouvelle loi permettra en réalité de légaliser des prises de contrôle sur la terre qui ont déjà eu lieu », estime un expert occidental. La terre russe, formellement propriété de l'Etat, a en fait déjà été répartie, ces dernières années, par un lent processus d'appropriation des droits d'usage. Les principaux bénéficiaires sont : les directeurs de sovkhoze et de kolkhoze, qui ont saisi des paquets d'actions ; les gouverneurs de région, qui ont usé de leur poids administratif pour se muer, de facto, en grands propriétaires terriens, comme c'est le cas dans la région de Krasnodar ; et une vingtaine de « holdings agricoles », rattachées aux grands groupes oligarchiques industriels, qui ont mis en place des structures intégrées allant parfois de la production à la vente en magasin.

« L'agriculture connaît une réelle reprise depuis 1998, et le milieu du business russe pense qu'il y a là de l'argent à faire, dit cet expert occidental. *Comme ce fut le cas dans les années 1990 pour les grandes privatisations dans l'industrie, certains veulent mettre la main sur des rentes. Ils prendront le contrôle de vastes domaines où travailleront des métayers et des milliers de paysans. Ça pourrait ressembler à terme à la Russie du dix-neuvième siècle. »*

En orchestrant la vente des terres en Russie, thème considéré comme tabou pendant dix ans, Vladimir Poutine cherche à accélérer ses réformes économiques et à cultiver sa bonne cohabitation avec les oligarques. Dans les années 1990, Boris Eltsine avait procédé à une distribution formelle de la terre aux paysans. Chaque employé de ferme collective (12,8 millions de personnes) recevait une parcelle qui était ensuite échangée contre des actions dans les sovkhozes et kolkhozes. Les paysans disposés à se lancer dans l'aventure de la petite exploitation familiale n'ont été qu'une petite minorité : environ 160 000 personnes.

La loi autorisant la vente des terres agricoles, qui doit encore être approuvée par le Conseil de la fédération (le Sénat), pourrait être adoptée début juillet.

Reste ensuite à mettre en place un cadastre, procéder à une évaluation des prix de la terre, variables selon les régions. Un casse-tête garanti, dans ce pays aux onze fuseaux horaires et où la taille moyenne d'une ferme est de 10 000 hectares (contre 100 hectares en France).

Natalie Nougayrède

Le retour du « grenier à blé » ?

Au début du XXe siècle, avant la première guerre mondiale, la Russie tsariste était le « grenier à blé » de l'Europe. Pour la première fois, cette année, Moscou opère un retour sur les marchés mondiaux de céréales, sa production dépassant d'environ 10 millions de tonnes les besoins intérieurs du pays, grâce à de bonnes conditions climatiques et à une récolte abondante. Selon les experts, les exportations de blés russes pourraient atteindre 4 millions de tonnes. Elles trouvent des débouchés en Afrique du Nord (Algérie, Maroc) et en Europe. L'Ukraine est, elle aussi, récemment redevenue un acteur sur le marché mondial du blé. Dans les années 1970, l'Union soviétique, dont l'agriculture était défaillante, était contrainte d'importer du blé américain pour nourrir sa population. Plus récemment, après le « krach » du rouble en 1998, l'Union européenne avait envoyé de l'aide alimentaire à la Russie. — *(Corresp.)*

La bataille de Boris Semionovitch, fermier indépendant

KRASNODAR
de notre envoyée spéciale

En russe, le mot sonne étranger : *fermer* (« fermier »). Voici donc Boris Semionovitch, rencontré à l'arrière de sa maison, où il épluche des patates, penché en salopette au-dessus d'un saut en plastique. Le hameau, blotti au milieu de champs infinis, sur ces anciennes terres cosaques, à quelques kilomètres de Krasnodar, dans le sud de la Russie, n'a pas été gratifié d'un nom poétique. Il s'appelle : « Deuxième-section-du-sovkhoze-Agronom ».

■ REPORTAGE

> « Je veux pouvoir un jour transmettre ma terre à l'un de mes fils »

Mais Boris Semionovitch n'a que faire du sovkhoze, car il est *fermer*, c'est-à-dire petit exploitant indépendant, avec 2 hectares de terre, quelques poules, des canards et un petit verger de pommiers. Issus de ce vaste sovkhoze employant des centaines de personnes, ils sont neuf hommes, comme lui, à avoir pris leur autonomie. C'était au début des années 1990. *« Les gens ont eu peur de se retrouver seuls, d'avoir à travailler vraiment. Ils ne voulaient pas quitter la sécurité du kolkhoze. Alors que moi, je voulais être mon propre patron ! J'en avais assez de prendre des ordres du directeur, pour un salaire de 120 roubles ! J'ai donc exigé qu'on me donne 2 hectares pour de vrai, et pas seulement sur le papier. Je suis sorti du sovkhoze. »*

C'est alors que les ennuis ont commencé. *« Ils m'ont donné des terrains éloignés, mal placés. Il a fallu s'équiper, parce que le sovkhoze ne me laissait plus approcher du parc de tracteurs. On a fini par se cotiser, nous les neuf fermiers, pour acheter un tracteur. Une femme de la région, comptable à la retraite, nous aide pour les impôts, les factures, les charges sociales, qui nous assomment ! Au bout du compte, je ne produis que de quoi nourrir ma famille – j'ai quatre fils – et je travaille beaucoup. Mais je ne regrette rien. Mon grand-père, mort en 1972, était lui aussi un fermier. Il avait une belle maison en brique. C'était un fier cosaque. Les communistes l'ont déporté au-delà de l'Oural, en 1930. Il est rentré en 1946, avec une barbe jusque-là. »*

La route menant de Krasnodar au sovkhoze Agronom traverse une vaste étendue couverte de maisons cossues, aux briques rouge vif, alignées comme des trophées. Ce sont les « cottages » des nouveaux patrons de l'agriculture dans la région, dit Boris Semionovitch. *« Le gouverneur, Tkachev, se dit communiste mais il contrôle d'immenses terres. On dit que 8 000 paysans travaillent pour lui. Il a une entreprise de commerce de céréales. Ses amis et lui ont fait construire ces résidences, à la sortie de la ville. »*

Le fermier s'est résigné, comme les autres habitants de la région, à cette évolution de type féodal, mais il attend aussi des bénéfices concrets de l'adoption de la loi sur la vente des terres. *« Je veux pouvoir un jour transmettre ma terre à l'un de mes fils. Mais si aucun de mes fils ne décide de rester vivre ici, je veux pouvoir vendre ma terre. Dignement. »*

N. No.

L'insolite gouverneur du Minnesota jette l'éponge

WASHINGTON
de notre correspondant

Plutôt que de finir les deux épaules collées au ring, l'ancien catcheur Jesse Ventura jette l'éponge. Sur son média préféré, la radio, mardi 18 juin, il a annoncé aux citoyens du Minnesota qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat de gouverneur en novembre. Il a expliqué sa décision par la dernière vague d'attaques qu'il a dû subir, lui reprochant d'avoir laissé son fils se servir de la résidence du gouverneur pour y organiser des fêtes.

Quelques jours avant, M. Ventura avait dit qu'il songeait à aller gagner de l'argent dans le privé. *« Douze ans de service public, c'est bien »*, observait-il, en additionnant ses années dans la marine, son mandat de maire dans la banlieue de Minneapolis et son temps comme gouverneur. Mardi, il s'est placé, aussi, dans une perspective historique. *« Je suis plutôt du genre Guevara,* a-t-il expliqué. *Je dirige la révolution, mais il vient un moment où je la confie à quelqu'un d'autre. »*

« IL EST TEMPS QU'IL S'EN AILLE »

Doté d'un ego aussi rutilant que son crâne chauve, Jesse Ventura avait surpris beaucoup de monde et inquiété les gens sérieux quand il avait été élu, en novembre 1998, gouverneur du Minnesota, un Etat pas spécialement réputé pour son goût de la fantaisie. Avec 37 % des voix, il avait devancé le républicain et le démocrate, grâce à un programme à la fois populiste, du type « sortez les sortants ! », et centriste.

Partisan de la libéralisation de l'avortement, favorable à l'égalité des droits pour les couples homosexuels et hétérosexuels, M. Ventura plaidait aussi pour la baisse des impôts et pour la concurrence entre l'école publique et l'école privée. Il a plutôt tenu ses promesses, jusqu'à ce que la conjoncture rende plus difficiles, en 2001, les réductions de taxes et les remboursements d'impôts dont il s'était fait une spécialité. Le Sénat et la législature de l'Etat, dominés l'un par les démocrates, l'autre par les républicains, ont pris leur revanche.

James George Janos, 50 ans, né à Minneapolis dans une famille originaire d'Europe centrale, engagé au Vietnam dans les groupes de combat de la marine, catcheur professionnel pendant onze ans sous le nom de Jesse Ventura, puis animateur de radio et acteur secondaire – *« Je n'ai pas le temps de saigner »*, lance-t-il à Schwarzenegger dans *Predator* –, l'avait emporté, en 1998, à la faveur de l'usure des deux grands partis, dominés par leurs extrêmes. Dans cet Etat de 5 millions d'habitants, marqué par une forte immigration scandinave et allemande, les démocrates locaux ont créé le système américain le plus proche des social-démocraties d'Europe du Nord ; les républicains, n'osant pas trop y toucher, se concentrent sur les questions de mœurs.

« Il a prouvé qu'il n'est pas nécessaire d'être chirurgien du cerveau pour être gouverneur », commentait un client, mardi, dans une boutique de barbier de Saint Paul, la ville jumelle de Minneapolis, mais il ajoutait : *« Il est temps qu'il s'en aille. Il est trop controversé. »*

Jesse Ventura, dont la popularité était montée jusqu'à 70 % dans les sondages, est aujourd'hui à 43 %. Ses propositions pour équilibrer le budget de l'Etat ont été froidement ignorées par les parlementaires, qui se sont entendus sans lui, après avoir rejeté ses demandes de réduction des dépenses et d'augmentation des taxes sur l'essence et le tabac. Son style, qui avait largement contribué à son succès, a commencé à le desservir. Ses limites sont devenues gênantes. Il a jusqu'au 16 juillet pour changer d'avis.

Patrick Jarreau

ESG
Diplôme Bac+5 visé par l'Etat
Paris Graduate School of Management
CONCOURS SUR TITRES
Admission sur titre
• En 1ère année : après Bac+2
• En 2ème année : après Bac+3/4
Prochaines sessions
• 10/11/12 Juillet 2002
• 9/10 Septembre 2002
4 épreuves
• TAGE-MAGE ou TAGE 2 organisé par la FNEGE
• QCM d'anglais
• Entretien individuel
• Entretien en anglais
Indice de notoriété assistée des Grandes Ecoles Parisiennes visées par l'Etat auprès des entreprises : ESG 4ème (Entreprendre 2002)
L' ESG au TOP 10 des salaires d'embauche (L'Expansion 2001)
Ecole Supérieure de Gestion
25 rue Saint-Ambroise - 75011 Paris
Tél : 01 53 36 44 00 • Fax : 01 43 55 73 74
www.esg.fr • e-mail : esg@esg.fr

Au sommet de l'OUA, le siège de Madagascar restera vacant

LES CHEFS D'ÉTAT et de gouvernement de l'organe central de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) chargé des conflits n'ont pas réussi à réconcilier le président sortant de Madagascar, Didier Ratsiraka, et son rival, le président élu Marc Ravalomanana. Réunis en sommet à Addis-Abeba (Ethiopie), les responsables de l'OUA ont recommandé, dans la nuit de vendredi à samedi 22 juin, que le siège de la Grande Ile demeure *« vacant »* lors du sommet panafricain qui se tiendra en juillet à Durban (Afrique du Sud).

« L'organe central considère que les élections tenues à Madagascar le 16 décembre 2001 n'ont pas abouti à un gouvernement légalement et constitutionnellement établi », selon le communiqué final de l'OUA. Le texte souligne la nécessité d'une solution politique et négociée à la crise via *« la tenue, avec l'assistance de l'ONU, l'OUA, l'UE et la communauté internationale dans son ensemble, d'élections libres et transparentes pour permettre au peuple malgache de choisir son dirigeant »*. Le président mozambicain, Joaquim Chissano, a précisé : *« Le siège de Madagascar à l'OUA restera vacant jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée »*, en assurant que *« Madagascar n'a pas été éjectée de l'OUA »*.

« DÉCISION INÉQUITABLE »

Didier Ratsiraka a fait savoir qu'il acceptait les propositions de l'OUA, tandis que Marc Ravalomanana, absent à Addis-Abeba, a exprimé son opposition par le biais de sa délégation au sommet. *« Cette décision est inéquitable*, a commenté son vice-premier ministre, Narisoa Rajaonarivony. *L'OUA n'a pas pris en compte la situation à Madagascar. Nous sommes contre de nouvelles élections et un référendum. »*

L'OUA a aussi demandé à MM. Ratsiraka et Ravalomanana de démanteler toutes les milices, de mettre fin aux barrages sur les routes et d'empêcher tout acte de violence dans la Grande Ile. Réitérant son soutien à l'accord de Dakar du 18 avril 2002, l'organe central de l'OUA a enfin appelé *« les deux parties à travailler sur les modalités spécifiques pour les arrangements de transition basés sur l'esprit de l'accord de Dakar et les consultations ultérieures »*.

A Madagascar, un sabotage de pylône électrique a privé de courant une grande partie de la capitale Antananarivo, vendredi 21 juin. Radio-Madagascar, fidèle à M. Ravalomanana, a fait état de heurts, dans le nord, entre des forces du président élu et des troupes favorables à son rival. En outre, un communiqué de l'entourage de M. Ravalomanana a indiqué qu'un hélicoptère transportant 36 mercenaires aurait décollé de la ville sud-africaine d'East London afin de *« déstabiliser Madagascar et d'assassiner Marc Ravalomanana pendant le grand défilé de la Fête de l'Indépendance, le 26 juin »*. Victor Ramahatra, ancien premier ministre de M. Ratsiraka, accusé d'avoir contribué à cette opération, a rejeté ces allégations.

Sur intervention de Paris, douze mercenaires soupçonnés d'avoir été recrutés par M. Ratsiraka et qui voulaient gagner Madagascar en avion privé avaient été renvoyés en France, mercredi, après une escale en Tanzanie. Avant de s'envoler jeudi soir pour Addis-Abeba, M. Ratsiraka effectuait un séjour privé à Paris depuis le 14 juin. – *(AFP, Reuters.)*

Dans le nord de l'Afghanistan, un début de renouveau

Sous l'impulsion internationale, la réinstallation dans la région de Mazar-e-Charif des populations ayant été déplacées par les combats et la sécheresse se déroule plus vite que prévu mais bute sur des retards de financement

MAZAR-E-CHARIF
de notre envoyée spéciale

Trois années de sécheresse durant, la route menant de Mazar-e-Charif, la métropole du nord de l'Afghanistan, à Sheberghan, une centaine de kilomètres à l'ouest, traversait une steppe désertique. Aujourd'hui, celle-ci est semée de taches de verdure, d'où émergent les petits dômes ocre de villages en pisé, et la moisson bat son plein dans de superbes champs de blé.

Pour les Ouzbeks et Tadjiks qui y manient toujours la serpe, le retour de la pluie fut le grand tournant de ces dernières années, au moins autant que la fuite des talibans, au même moment. Les frustres « étudiants » venus du Sud n'ont pourtant laissé ici que de mauvais souvenirs, et nul ne semble regretter l'« ordre » qu'ils avaient imposé. A l'exception peut-être des Pachtounes, qui subirent maintes exactions pour prix de leur appartenance à la même ethnie que les anciens maîtres. Beaucoup d'entre eux ont fui, et la plupart des 47 000 Afghans qui ont trouvé refuge au Pakistan début 2002 sont des Pachtounes venus du Nord. Mais ceux qui sont restés là où ils furent installés, il y a plus d'un siècle parfois, par les dirigeants de Kaboul disent avoir eux aussi souffert des talibans.

« Pendant quatre ans, nous avons connu la peur, mais la liberté ne nous a pas amené la justice... », sanglote une vieille Pachtoune venue visiter son fils, un des quarante « nouveaux » détenus de la désormais fameuse prison de Sheberghan. Mais l'éventuelle injustice de la détention pour vol de ce jeune Pachtoune semblait être la seule note de tristesse d'un lieu qui fut récemment encore comparé, un peu abusivement, à Auschwitz – du moins pour qui a vu les souffrances extrêmes endurées ici en décembre 2001 par les quelque 3 500 talibans afghans et étrangers, rescapés des divers massacres « antiterroristes » ayant accompagné la libération de Mazar puis de Kunduz. L'entassement, la faim, le froid, qui continuaient alors à faire des morts parmi les prisonniers, ne résultaient pas d'une volonté génocidaire.

Les conditions moyenâgeuses de détention à Sheberghan étaient à l'image du pays tel qu'il était il y a six mois, où l'on mourait aussi un peu partout de faim, de froid et de l'absence de soins. Aujourd'hui, le Comité international de la Croix-Rouge a fait installer des canalisations d'eau, des lits dans ce qui sert d'infirmerie et de nouveaux chaudrons dans les cuisines. Il a nourri lui-même, deux mois durant, les prisonniers, qui ont perdu leur aspect squelettique. Plus de la moitié ont été libérés et d'autres, les Afghans surtout, pourraient l'être après la Loya Jirga, assure l'opulent officier qui garde les lieux, membre des milices ouzbèkes du général Rachid Dostom, un des trois grands chefs de guerre de la région, natif de Sheberghan.

« DÉPLACÉS INTERNES »

La même impression de renouveau, qui n'est sans doute pas seulement due à l'été, se dégage de la ville de Mazar, où l'installation de dizaines de bureaux de l'ONU, de consulats et d'organisations non gouvernementales a injecté de l'argent, même si les résultats de leurs projets d'aide se font encore attendre. Les étrangers peuvent désormais se rendre au bazar pour changer leurs devises sans que leur 4 × 4 soit immédiatement assailli par une nuée de mendiants, femmes et enfants.

Les pathétiques camps de toile spontanés qui parsemaient la ville se vident peu à peu, de même que ceux gérés par les humanitaires, qui ont commencé à organiser les retours des « déplacés internes » vers les villages abandonnés pour cause de guerre ou de sécheresse. Les polémiques sur le caractère prématuré ou non de ces retours font rage, tournant autour de l'eau et de la sécurité, suffisantes ou non dans les vallées en question.

Pour autant, la population de Mazar elle-même ne cesse d'augmenter avec les retours quotidiens de réfugiés du Pakistan et d'Iran, gratifiés de 100 dollars par famille. Plus d'un million d'Afghans sont déjà revenus, dont près de 100 000 dans le Nord, alors que le HCR n'en avait prévu que 600 000 sur cette période et que son budget initial n'a été couvert qu'à 70 %. D'autres dons promis après la réunion de Bonn n'ont pas été versés. Car les pays donateurs, le moment d'enthousiasme passé, ont trouvé une bonne raison de se modérer dans tous les rapports sur *« le retour du règne des chefs de guerre »* et les méthodes expéditives qu'ils ont imposées pour qu'eux-mêmes et leurs hommes soient « élus » à la Loya Jirga.

Le résultat est que, si les hommes en armes ont pratiquement disparu des rues de Mazar, les 600 policiers « nationaux » censés les remplacer (surtout des Tadjiks, avec des Ouzbeks jouant les figurants) n'ont reçu, en six mois, qu'un seul salaire mensuel : quelque 40 dollars. C'est aussi, au mieux, le cas des autres fonctionnaires et des professeurs, qui enseignent, le plus souvent sans livres, à des élèves, filles et garçons, qui se sont rués en masse vers leurs anciennes écoles en ruines. A l'exception des deux écoles qui, ayant abrité des combattants pakistanais, furent bombardées, puis isolées et aussitôt reconstruites par les forces spéciales américaines.

Françoise Chipaux **Sophie Shihab**

Les policiers de Kaboul en grève contre leur nouveau ministre

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Il y a encore quelques mois, il coulait des jours heureux avec ses cinq enfants dans la vallée de San Fernando, près de Los Angeles. En seize ans d'exil aux Etats-Unis, le nouveau ministre de l'intérieur afghan, Taj Mohammed Wardak, n'avait cependant jamais complètement abandonné son pays. Il avait effectué plusieurs missions pour tenter de sceller la paix entre le régime taliban et l'Alliance du Nord d'Ahmad Chah Massoud.

A son retour au pays natal, début février, Taj Mohammed Wardak a accepté la difficile tâche de gouverneur de la province de Paktia, déchirée par des querelles sanglantes entre commandants. A 81 ans, naturalisé américain, il ne craint pas les défis et affirme : *« Si, dans sept mois, la police n'est pas devenue une force professionnelle, je partirai. C'est ma promesse. »*

Peu impressionnés par de tels engagements, les policiers de Kaboul ont accueilli leur nouveau chef par deux jours de grève pour protester contre l'éviction de son prédécesseur, Younes Kanouni. Tadjik de la vallée du Panchir, et l'un des trois héritiers d'Ahmad Chah Massoud représentés au gouvernement, M. Kanouni continue de refuser le poste de ministre de l'éducation que lui offre le président Hamid Karzaï. Il est le seul des responsables tadjiks à avoir payé le prix des tentatives de rééquilibrage du nouveau gouvernement.

Pachtoune, Taj Mohammed Wardak n'est toutefois pas un ennemi des Panchiris. N'a-t-il pas épousé en secondes noces une jeune fille de cette vallée, fief de feu le commandant Massoud ? Pour couper court à toute rumeur, il affirme : *« Kanouni était très bien. Il faisait du bon travail. Les gens disent que 50 % des policiers sont mécontents de son départ. Je les comprends. Je suis avec eux. »*

PLAINTES CONTRE LES MOUDJAHIDINS

Pour le nouveau détenteur d'un portefeuille des plus sensibles, la tâche est immense, et il compte sur l'aide étrangère. *« L'Allemagne nous a promis de réhabiliter l'académie de police et après cela, on va lancer un appel à travers l'Afghanistan pour 3 000 nouveaux policiers. » « Nous voulons une police nationale dans chaque district du pays »*, continue-t-il en précisant qu'il n'est pas question que les policiers ne servent que dans leur région d'origine. Le ministre se déclare prêt à réintégrer dans la police, avec un entraînement minimum, les moudjahidins, qui, dit-il, *« ont une bonne expérience »*. Une appréciation généreuse, tant sont nombreuses les plaintes contre les moudjahidins qui érigent des barrages où bon leur semble afin d'obtenir de l'argent ou d'autres avantages sous la menace.

La police afghane manque de tout. Dans l'ensemble du pays, les plaintes sont les mêmes : pas de salaire régulier, pas d'uniformes, pas de voitures, pas de moyens de communication. Seuls les 600 premiers policiers formés par l'Allemagne pour Kaboul ressemblent à une force organisée avec uniforme, voitures blanc et vert flambant neuves, et casques antiémeutes.

Outre le problème posé par son ministère de l'intérieur, le président Hamid Karzaï va désormais devoir compléter son cabinet avec environ six ministres supplémentaires. Samedi 22 juin, au moins théoriquement, la nouvelle administration transitoire de l'Afghanistan devrait prendre officiellement ses fonctions.

Françoise Chipaux

Le Rwanda essaie d'inventer une nouvelle justice du génocide

Des tribunaux de proximité vont être chargés de juger quelque 100 000 prisonniers

NAIROBI
de notre correspondant

Huit ans après le génocide de la minorité tutsie et des massacres de hutus modérés qui avaient fait entre 500 000 et 800 000 morts en 1994, une justice hors normes, aux ambitions immenses et à l'issue passablement incertaine, commence à être rendue au Rwanda.

Mercredi 19 juin, les gacaca, des assemblées villageoises qui réglaient les différends locaux avant la colonisation, ont été ressuscitées pour commencer à juger, sur le lieu des faits, les quelque 100 000 personnes emprisonnées au Rwanda sous l'accusation d'avoir participé aux cent jours de tueries. Sur chaque colline à travers le pays, 11 000 juridictions gacaca, avec à leur tête des « personnes intègres » récemment élues, devraient bientôt rendre « sur l'herbe » (*gacaca*, qui se prononce « gatchatcha », désignant l'esplanade où siégeaient les assemblées traditionnelles) une justice hors des prétoires.

Seuls les exécutants du génocide, ces criminels de voisinage qui croupissent dans les prisons rwandaises, seront jugés par les gacaca. Les cas les plus graves, ceux des planificateurs et organisateurs du génocide, relèvent toujours soit des tribunaux conventionnels du pays, soit du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) des Nations unies, basé à Arusha, en Tanzanie.

Pour les victimes, mais aussi pour les bourreaux, juger ainsi les bras du génocide est une urgence absolue. Non qu'aucun procès n'ait eu lieu au Rwanda depuis 1994. Dans l'intervalle, 5 000 jugements auraient été, selon les statistiques de la Cour suprême, prononcés par les tribunaux du pays, dont 660 condamnations à mort et 1 795 peines de prisons à perpétuité. Mais ce bilan, qui n'est pas dérisoire, est écrasé par le fait qu'à ce rythme – calcul absurde – il faudrait plus d'un siècle pour juger tous les prévenus.

OUVRIR LE DIALOGUE

Comment, dans ces conditions, le Rwanda, toujours engoncé dans ses peurs et sa crispation ethnique, aurait-il une chance de se réconcilier avec lui-même ? Les gacaca, alors, auraient le mérite de solder les comptes locaux du génocide, en vidant les prisons, en libérant les innocents qui y attendent en vain leur procès depuis des années et en condamnant les véritables coupables, ce que les rescapés désespèrent de voir arriver.

Conçues sur le principe du jury populaire, les gacaca invitent, sur chaque colline, tous les habitants à apporter leur part de vérité pour reconstituer les faits. Qui a tué ? Qui a volé ? Quels dommages ont été subis ? Les avantages a priori du système se devinent : ouvrir le dialogue pour qu'au pays du non-dit et des silences les langues se délient. Pour cette raison, le système encourage, par des mécanismes de réduction de peine, les prévenus à entamer une procédure d'aveux préalable aux jugements.

Dans cet esprit, les gacaca pourraient jouer un rôle similaire à celui de la Commission vérité et réconciliation en Afrique du Sud, qui était parvenue, en déclenchant l'évocation franche des crimes de l'apartheid, à panser une partie des plaies du pays. Les juridictions rwandaises auront-elle ce pouvoir ? Traditionnellement conçues pour régler des affaires de vols de chèvres, sauront-elles être à la hauteur de la tâche, alors que les obstacles techniques sont nombreux ? On ignore, par exemple, comment pourront être organisés les transfèrements de détenus dans tout le pays pour les amener devant la juridiction en train de suivre leur cas, sur leur colline, ni si leur dossier judiciaire pourra les suivre. De plus, des peines de prison allant jusque à 25 années de réclusion, selon la gravité des actes, pourront être prononcées par les « personnes intègres » et assorties de périodes de travaux d'intérêt général.

Nul, dans le pays, n'ignore donc que l'instauration de ces juridictions représente aussi un saut dans l'inconnu et que le système est loin, encore, de pouvoir garantir la fin de l'iniquité. D'où les craintes, éprouvées par chaque communauté, de se trouver condamnée à une justice bâclée.

Pour les rescapés, grande est la hantise de voir des coupables hutus être blanchis impunément par les leurs, dans des collines où tous les Tutsis auraient été exterminés. Les Hutus, eux, redoutent de voir se multiplier les erreurs judiciaires dans les juridictions contrôlées par des rescapés assoiffés de vengeance, voire que les travaux d'intérêt général, loin des regards extérieurs, fassent d'eux des « esclaves à vie » de certaines collines.

Avant que la machine ne puisse s'emballer, l'expérience des gacaca n'est testée dans un premier temps que dans dix-huit juridictions pilotes, choisies en raison de leur nombre important d'accusés ayant choisi de se livrer à des aveux préalables. Dans cette phase initiale, les prévenus ne seront toutefois pas présents, et il faudra attendre jusqu'en septembre pour que les procès commencent véritablement.

Mais alors, la question de la justice sera encore loin d'être réglée. Qu'adviendra-t-il des accusés que le système libérera ? Les coupables rendus à la vie risqueront-ils des représailles ? Ceux qui auront, devant une gacaca, accusé un meurtrier en liberté pourront-ils vivre en paix sur leur colline ? Les familles des victimes, pour lesquelles aucune procédure de compensation générale n'a encore été mise sur pied, auront-elles le sentiment d'avoir obtenu réparation ? La réponse dépendra, en bonne partie, de la capacité des juridictions « sur l'herbe » à être justes.

Jean-Philippe Rémy

Un juge de « gacaca » accusé de viol

Au cours de la première session d'une *gacaca* dans la région de Kibuye (ouest du Rwanda), là où les massacres ont été les plus violents pendant le génocide, les premiers effets de la « libération » de la parole se sont déjà fait sentir. Surprise, c'est un juge de la juridiction qui a été mis en cause par une femme assise sur l'herbe, dans l'assistance, qui l'a accusé d'avoir *« violé une jeune fille de 17 ans venue se réfugier chez lui »* pour échapper au génocide et de l'avoir gardée de force sous son toit *« pendant toute la guerre »*.

Ce premier témoignage en a entraîné d'autres. Un homme a ainsi désigné un autre membre de l'assistance en affirmant l'avoir vu contribuer au massacre de plusieurs personnes réfugiées dans une église voisine. Des témoins seront appelés au cours des prochaines sessions – hebdomadaires – de la *gacaca*, pour poursuivre l'instruction de ces cas.

OISE
L'anglais à Oxford
Adultes-Etudiants-Jeunes
Stages de 1 à 10 semaines
Logement famille-collège-hôtel
OISE 144 rue Cianbaldi
69006 Lyon
☎ 04 78 24 60 74
www.oise.com

LEONARD DE VINCI
3ème cycle
MARKETING/COMMERCE
Vous invitent à
une séance d'information sur les enseignements et les métiers préparés et à une conférence d'E. Briones,
ancien élève co-auteur du
«BUZZ MARKETING» E.O.
le 27 juin de 19h à 20h30
suivies d'un cocktail
Etudiants bac+4/5 réservez vos places
au 01 41 16 73 12
laurence.guichard@devinci.fr
DER VM Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

COMMERCE
GESTION
Intégrez une GRANDE ÉCOLE
Bac + 2 (DEUG, BTS, DUT...)
Bac + 3 (Lettres, Droit, Eco...)
3 sessions mai/juin/juillet
Concours d'admission externe
Contactez Marion Maury
8, rue de Lota - 75116 Paris
01 56 26 26 10/26
www.isg.fr
ISG
INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION
NEW-YORK - PARIS - TOKYO
ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT • ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Terrorisme : Damas a fourni des informations aux Etats-Unis

NEW YORK (Nations unies). Le ministre syrien des affaires étrangères, Farouk Al-Chareh, a confirmé, vendredi 21 juin, que la Syrie avait fourni aux Etats-Unis des informations sur le terrorisme qui ont contribué à aider à sauver des vies américaines. *« Nous sommes contre le terrorisme »,* a ajouté M. Chareh lors d'une conférence de presse. Williams Burns, adjoint au secrétaire d'Etat américain pour le Proche-Orient, avait indiqué, mardi devant une commission du Congrès, que Damas avait fourni des informations sur le réseau d'Oussama Ben Laden. *« Il est exact que la coopération manifestée, dans son propre intérêt, par la Syrie à propos d'Al-Qaida, a sauvé des vies américaines »*, avait-il dit. M. Chareh a cependant refusé de confirmer ou de démentir les informations d'une chaîne de télévision allemande selon laquelle un ressortissant allemand, Mohammed Zammar, lié aux attentats du 11 septembre 2001, est actuellement détenu en Syrie.

Par ailleurs, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld a déclaré, vendredi, que l'Irak et l'Iran ont servi de voies de passage à des membres d'Al-Qaida qui rentraient dans leurs pays respectifs venant d'Afghanistan. Enfin le FBI enquête sur des affirmations d'un Américain d'origine libanaise, Michael Hamdan, qui affirme avoir intercepté par hasard une conversation téléphonique en arabe, évoquant un attentat en préparation contre Las Vegas à l'occasion de la fête nationale américaine le 4 juillet. *« Nous prenons cette affaire au sérieux »,* a déclaré un porte-parole du FBI, Jule Miller. – *(AFP.)*

Corée du Sud : un autre fils du président arrêté

AHN YOUNG-JOON / AP

SÉOUL. Un autre fils du président sud coréen, Kim Dae-jung *(au centre sur la photo)*, a été arrêté, vendredi 21 juin. Inculpé de corruption, Kim Hong-up (52 ans) a rejoint derrière les barreaux son frère cadet, Kim Hong-gul (38 ans), incarcéré en mai sous des chefs d'accusation semblables et dont le procès commencera le 28 juin. Ces arrestations ternissent davantage l'image d'un président dont le mandat s'achève en février et qui avait promis lors de son élection en 1998 de lutter contre la corruption endémique de la vie politique. Dans une allocution télévisée, le chef de l'Etat a renouvelé ses excuses à la nation comme il l'avait fait lors de l'inculpation de Kim Hong-gul. *« Je vis dans la honte et le regret d'avoir blessé le pays »*, a-t-il déclaré. Son second fils arrêté est accusé de trafic d'influence et de blanchiment d'argent par l'intermédiaire de la Fondation pour la paix dans l'Asie et le Pacifique, créée par son père. – (*Corresp.*)

Baisse des tensions entre Inde et Pakistan, selon la Maison Blanche

WASHINGTON. De retour d'une mission de bons offices dans le sous-continent indien, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a estimé, vendredi 21 juin, que la tension entre l'Inde et le Pakistan sur le Cachemire était en voie d'apaisement progressif. *« Les deux pays ont pris certaines mesures qui, sans être définitives et sans qu'elles aient pu être encore expérimentées pleinement, ont incontestablement un impact positif »*, a-t-il déclaré, en estimant notamment qu'Islamabad a *« réduit de manière importante les infiltrations* [de séparatistes armés] *en territoire indien »*. Le ministre indien de la défense, George Fernandes, a confirmé que les incursions de terroristes venus du Pakistan avaient diminué très sensiblement. *« Nous envisagerons la désescalade une fois que nous aurons la certitude que les infiltrations ont cessé de façon permanente »*, a-t-il toutefois déclaré. – *(AFP.)*

Tourmente sur les marchés brésiliens

SAO PAULO. La « une » de la presse annonçait, vendredi 21 juin, que le Brésil était devenu *« vice-champion »* dans la hausse constante du risque-pays depuis la semaine dernière, en deuxième place derrière l'Argentine et devant le Nigeria. La volatilité des marchés brésiliens déclenchée, selon les analystes, par les craintes d'une arrivée au pouvoir du candidat de la gauche (Parti des travailleurs, PT), Luis Inacio Lula da Silva, à l'élection présidentielle, est aggravée par ces mauvaises notes accordées au Brésil par les agences. Ni l'obtention auprès du Fonds monétaire international (FMI) de 10 milliards de dollars (11 milliards d'euros) utilisables pour contrôler le marché, ni les interventions de la Banque centrale sur le marché des changes ne sont cependant parvenus à dissiper le climat de nervosité. Le réal a battu, vendredi, son plus bas historique à 2,84 le dollar (- 2,4 % par rapport à la veille). Depuis le début de l'année la dépréciation du réal est de 18,6 %. – *(AFP.)*

COURS GALIEN

MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année
PARAMÉDICAL
CARRIERES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours
DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours
BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national
PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. au concours du CRPE

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.

COURS GALIEN - *Site internet : www.cours-galien.fr*
Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Clt Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32
Strasbourg : Ouverture mi juin 2002 - Tél. 04 78 00 06 20

Israël décide de réoccuper des villes autonomes palestiniennes « aussi longtemps que nécessaire »

Dix Palestiniens au moins ont été tués lors de heurts en Cisjordanie et à Gaza, et quatre cents ont été arrêtés dans le village de Birqin, près de Jénine

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un compromis a été trouvé entre le premier ministre israélien, Ariel Sharon, et le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, au cours de la réunion du cabinet de sécurité, vendredi 21 juin, à propos de la riposte de l'armée israélienne aux attentats de ces derniers jours. Les troupes israéliennes devraient réoccuper *« aussi longtemps que nécessaire »* les principales agglomérations palestiniennes. Il n'est donc plus question de *« prise »* de territoire après chaque attentat, un choix auquel M. Ben Eliezer était opposé. Le cabinet de sécurité a par ailleurs approuvé un plan d'action arrêté, jeudi soir, par M. Sharon, M. Ben Eliezer et le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, dont les détails n'ont cependant pas été communiqués aux participants de la réunion.

Sur le terrain, l'armée israélienne occupait, vendredi, totalement ou partiellement la plupart des villes palestiniennes autrefois autonomes de Cisjordanie : Jénine, Kalkiliya, Tulkarem, Naplouse dans le nord, Ramallah et Bethléem au centre. En revanche, les blindés israéliens n'avaient pas encore pris position dans la zone de Ramallah, où est situé le quartier général du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Il en allait de même à Jéricho et dans la partie palestinienne de Hébron. Le négociateur palestinien Saëb Erekat a dénoncé la décision du cabinet de sécurité israélien, et demandé aux Etats-Unis et à la communauté internationale de s'opposer à *« ces desseins militaires agressifs »* et d'exiger le retrait de ces troupes.

Les heurts qui ont accompagné ces nouveaux déploiements ainsi qu'un accrochage au nord de la bande de Gaza ont coûté la vie à au moins dix Palestiniens, dont cinq enfants, dans la journée de vendredi. A Jénine, l'armée israélienne a admis avoir ouvert le feu *« par erreur »* sur un groupe de civils palestiniens, près du marché de la ville, placée à cet instant sous couvre-feu. Selon un porte-parole militaire, un blindé aurait tiré deux obus d'*« avertissement »*. L'un des projectiles aurait touché le groupe, tuant quatre personnes dont trois enfants et blessant grièvement six autres Palestiniens, selon des sources médicales palestiniennes.

FUNÉRAILLES À ITAMAR

Le gouverneur de Jénine, Haidar Irsheid, a expliqué que ces civils étaient sortis faire des courses, pensant que le couvre-feu avait été levé. *« Nous attendons d'Israël qu'il examine ce genre d'événement tragique »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, soulignant toutefois que l'Etat hébreu avait *« le droit d'assurer sa défense »* face aux attentats.

Par ailleurs, l'armée israélienne a poursuivi sa politique de rafles systématiques : quatre cents Palestiniens âgés de 15 à 50 ans ont ainsi été arrêtés dans le village de Birqin, non loin de Jénine. Près de Naplouse, dans la colonie israélienne d'Itamar, les funérailles des cinq victimes de l'attaque perpétrée jeudi soir, dont trois enfants et leur mère, se sont déroulées dans un climat tendu.

Selon la radio israélienne, les membres de cette colonie, considérée parmi les plus radicales de la Cisjordanie avec celle, voisine, de Yishar, se sont violemment opposés à propos de la construction d'une clôture de sécurité autour de l'implantation, comme c'est la règle dans les territoires palestiniens. Pour des raisons idéologiques, cette clôture est farouchement refusée par certains.

A l'issue des funérailles, un groupe de colons a enfin mené une véritable opération punitive dans un village palestinien voisin. Selon des sources palestiniennes, un jeune homme de 22 ans a été tué et plusieurs échoppes ont été incendiées.

Gilles Paris

M. Bush : « Le droit de se défendre »

Le président américain, George W. Bush, a justifié, vendredi 21 juin, le droit d'Israël à riposter aux attaques *« atroces »* perpétrées cette semaine contre Israël. *« Je condamne fermement cette série d'attaques et je reconnais pleinement le droit d'Israël à l'autodéfense* (...) *Toutes les parties voulant s'engager sur la voie de la paix doivent faire tout ce qu'elles peuvent pour rejeter ce terrorisme. Il est atroce et il doit être arrêté »*, a déclaré M. Bush.

Trente et un Israéliens ont été tués et plus d'une centaine blessés au cours des trois derniers jours dans des attentats commis par des Palestiniens. *« Le monde doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher que quelques-uns rendent la vie misérable au plus grand nombre »*, a ajouté M. Bush. Interrogé sur les déclarations de son épouse pour qui la construction d'une clôture de sécurité entre Israël et la Cisjordanie risque de ne pas aller dans le sens de la paix, Bush a répondu : *« Israël a acquis le droit de se défendre. »* – *(AFP, Reuters.)*

Appels à la reconnaissance d'un « droit à l'objection » en Israël

LE COMITÉ SICO (Solidaires des Israéliens contre l'occupation), ainsi que la Ligue française des droits de l'homme (LDH) et la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH) ont apporté *« leur soutien à David Zonsheine, signataire du manifeste "Le Courage de refuser" »*, dont le procès se déroule depuis le 17 juin devant la Haute Cour de Jérusalem. *« Ce procès doit permettre la reconnaissance d'un droit à l'objection en Israël »*, soulignent les trois associations, ajoutant : *« Ceux qui refusent de participer à des opérations dans les territoires palestiniens et qui luttent contre l'occupation exercent un droit légitime au refus. »*

« Il y a quarante ans déjà, une cour israélienne a reconnu le droit des soldats à refuser d'obéir à des ordres dont l'illégalité est flagrante. Les actions dans les territoires palestiniens sont définies comme des actions illégales par les conventions internationales (quatrième convention de Genève) et par la loi israélienne », rappellent les signataires, pour qui *« David Zonsheine n'a pas trahi son pays, mais, au contraire, il a servi le droit et respecté les valeurs démocratiques d'Israël »*.

« LA TERREUR SILENCIEUSE »

David Zonsheine a été condamné le 12 juin par le commandement militaire israélien à trente-cinq jours de prison ferme, pour refus de servir dans les territoires palestiniens occupés, bien qu'il se soit déclaré disposé à servir à la place en territoire israélien. Il a demandé à être jugé par la Haute Cour de Jérusalem. Quelque 500 officiers et soldats de réserve ont signé à ce jour la pétitition *« Le courage de refuser »*. SICO, la LDH et la FIDH affirment que des milliers de personnes, en France, en Italie et dans d'autres pays européens ont signé des pétitions leur apportant leur appui.

Selon l'association israélienne Yesh Gvul, l'une des organisations israéliennes hostiles à l'occupation des territoires occupés, deux objecteurs, Guy Rozin et R.B.N. (*« qui ne souhaite pas être autrement identifié »*), ont été condamnés, les 16 juin et 17 juin, respectivement à vingt-huit jours et quatorze jours de prison. Neuf refuzniks purgent actuellement des peines de prison, *« un nombre important bien que nettement inférieur au chiffre record de 69 emprionnés en avril »*, indique Yesh Gvul.

Par ailleurs, dans une longue *« lettre ouverte aux juifs américains »*, après la levée de boucliers suscitée aux Etats-Unis par une *« annonce »* en faveur des objecteurs de conscience israéliens, publiée par une organisation pour la paix, Tikkun, l'un de ces refuzniks, Assaf Oron, dénonce, entre autres, *« une guerre de terrorisme »* menée par l'armée israélienne *« en réponse à la guérilla et à la terreur palestinienne »*. *« Nous utilisons les forces de défense d'Israël dans deux types de terrorisme,* écrit-il : *le plus visible, ce sont les actes de violence, de meurtre et de destruction* (...). *Le pire c'est la terreur silencieuse, celle qui a continué depuis 1967* [NDLR : date de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza] *et tout au long du processus d'Oslo. C'est le terrorisme de l'occupation, de l'humiliation individuelle et collective, de la privation des droits et du vol légalisé, de l'alternance, exploitation et famine. C'est la masse invisible de l'iceberg, le terrorisme qui devient à long terme la pépinière du contre-terrorisme. »*

M. Na.

(Publicité)

Prorogation de la date d'enregistrement de certaines demandes des victimes de persécutions antisémites en France, susceptibles d'avoir détenu des comptes en banque en France au cours de la Seconde Guerre Mondiale et à leurs héritiers.

Les Gouvernements français et américain viennent de décider de modifier leur Accord du 18 Janvier 2001 en prorogeant la date d'enregistrement de certaines demandes des victimes de persécutions antisémites en France, susceptibles d'avoir détenu des comptes en banque en France au cours de la Seconde Guerre Mondiale et à leurs héritiers.

Jusqu'à présent la date limite d'enregistrement de ces demandes pour indemniser les requérants susceptibles d'avoir détenu un compte bancaire, mais dont les noms (ou les noms des personnes de leurs familles) n'apparaissent sur aucune liste historique et qui, par ailleurs n'ont pas d'autre preuve à l'appui de leur demande, était fixée au 18 juillet 2002. Par un avenant à l'Accord, il a été décidé de reporter cette date au :

18 janvier 2003

L'obtention d'informations ou de formulaires de demandes peut se faire en écrivant à la :

Commission d'Indemnisation des Victimes de Spoliations (CIVS)
1, rue de la Manutention
75016 PARIS

ou sur son site internet :

www.civs.gouv.fr

ou en s'adressant au numéro de téléphone vert suivant :

00 800 2000 4000

FRANCE

SOCIAL

Sans attendre la réunion de **LA NÉGOCIATION COLLECTIVE** sur l'emploi et les salaires, qui s'ouvre lundi 24 juin, le premier ministre a laissé entendre, vendredi, que sa préférence allait à une *« harmonisation »* des cinq niveaux de smic plutôt qu'à une augmentation au-delà de la **REVALORISATION LÉGALE** de 2,4 % du salaire minimum. Cette déclaration, faite dans la foulée d'une rencontre avec M. Seillière, président du Medef, a provoqué immédiatement de vives réactions chez les syndicats et à gauche. Dans un entretien au *Monde*, **FRANÇOIS CHÉRÈQUE**, secrétaire général de la CFDT, voit dans les propos de M. Raffarin *« un premier faux pas »*. Jean-Marc Ayrault (PS) ironise : *« Le premier ministre aime tellement la France d'en bas qu'il souhaite sans doute qu'elle reste tout en bas. »* Marie-George Buffet (PCF) dénonce *« les prémices d'une politique extrêmement* **DURE ET LIBÉRALE ».**

Jean-Pierre Raffarin exclut tout « coup de pouce » au smic

En déclarant, vendredi 21 juin, qu'il se situait « dans une perspective d'augmentation légale », le premier ministre a provoqué la colère des syndicats et des partis de gauche, qui dénoncent une nouvelle entorse au dialogue social

L'INFORMATION ne devait être divulguée que lundi 24 juin mais elle a été éventée par Jean-Pierre Raffarin lui-même, trois jours à l'avance. Vendredi, dans la cour de l'hôtel Matignon, le premier ministre a laissé entendre devant quelques journalistes qu'il n'y aurait pas de *« coup de pouce »* au smic le 1er juillet, date rituelle de revalorisation, en se donnant pour *« priorité »* d'harmoniser le salaire minimum, devenu multiple avec les 35 heures. *« Je crois que nous serons dans une perspective d'une augmentation légale et nous verrons ensuite avec l'ensemble des partenaires sociaux, sur l'ensemble des dossiers, comment, par le dialogue social, on va résoudre tous les problèmes qui sont posés »*, a-t-il déclaré. Traduction immédiate des syndicats : la réunion de la négociation collective de lundi, qui sert de cadre à une discussion commune avec le gouvernement sur le smic, n'est qu'une pantomime.

Aussitôt rapportées par les agences AFP et Reuters, les déclarations de M. Raffarin, qui s'était fait le héraut de la concertation sociale, ont déclenché des réactions d'autant plus vives qu'elles ont eu lieu après une rencontre avec Ernest-Antoine Seillière, président du Medef. *« Nous avons eu un entretien de partenariat entre ceux qui produisent et ceux qui gouvernent, comme cela existe dans tous les pays d'Europe et du monde »*, avait commenté ce dernier. Marc Blondel a immédiatement décerné un *« carton jaune »* au chef du gouvernement. *« Lorsque M. Raffarin a indiqué qu'il entendait revigorer le dialogue social, on pouvait espérer au moins qu'il tiendrait compte des positions des uns et des autres »*, s'est emporté le secrétaire général de Force ouvrière. *« Cette fois, il a décidé par anticipation, ça veut dire qu'il ne prend pas lui-même au sérieux la réunion qu'il a convoqué »*, a-t-il ajouté. *« Il n'aura vraiment pas fallu longtemps pour que les promesses s'écrasent sur les actes »*, a réagi, de son côté, Maryse Dumas, numéro deux de la CGT.

A gauche, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a ironisé sur l'homme qui *« aime tant la "France d'en bas" qu'il souhaite sans doute qu'elle reste tout en bas »*. Pour Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF, *« ce sont les prémices d'une politique extrêmement dure et libérale »*. *« Le premier ministre qui se voulait à l'écoute de la France d'en bas confirme ainsi son intérêt à défendre ceux d'en haut »*, a-t-elle fustigé en marge du conseil national de son parti.

LA REVALORISATION DU SMIC DEPUIS 1991

Les trois composantes des hausses, en pourcentage

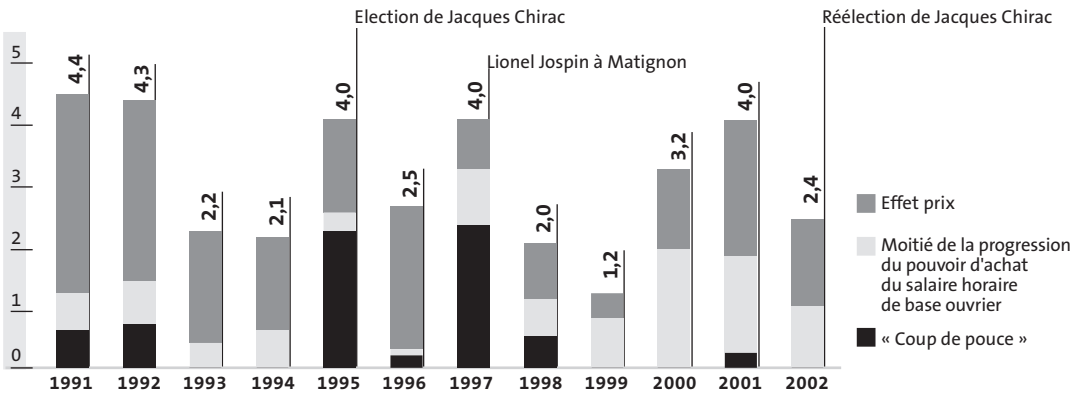

MALADRESSES

Matignon a alors tenté de rectifier le tir. Dans un communiqué publié quelques heures plus tard, M. Raffarin a indiqué que la décision d'un coup de pouce *« n'interviendra qu'après la réunion de la commission nationale de la négociation collective et lorsque celle-ci aura rendu son avis »*. Formellement, la décision fera ensuite l'objet d'un décret pris en conseil des ministres le 26 juin. *« D'une façon générale,* indique le communiqué, le gouvernement *« souhaite une reprise des négociations sociales sur les minima de branche, qui sont la meilleure façon de revaloriser les bas salaires et d'améliorer sensiblement le pouvoir d'achat de tous ceux qui travaillent »*. C'est précisément ce qu'avait avancé son prédécesseur, Lionel Jospin, pour ne pas donner de coup de pouce les deux dernières années aux 2,6 millions de salariés payés au smic...

Dans la soirée, lors d'une visite à la fête de la musique au Puy-en-Velay (pays de Haute-Loire), M. Raffarin a néanmoins confirmé ses intentions : *« Le smic augmentera de 2,4 % au 1er juillet, pour le reste on verra après. »* Pas de coup de pouce, donc : les 2,4 % mentionnés par le premier ministre correspondent à la revalorisation légale du salaire minimum, calculée à partir de l'inflation hors tabac en glissement annuel et de la moitié du gain de pouvoir d'achat du salaire de base horaire ouvrier.

M. Chirac et M. Raffarin s'étaient bien gardés d'aborder le sujet pendant la campagne des législatives. Seul, Francis Mer, ministre de l'économie et des finances, s'était déclaré *« pas personnellement convaincu que ceci soit dans l'intérêt des entreprises et par conséquent des travailleurs »*, ce qui lui avait valu les remontrances de Matignon.

Vendredi, en vendant prématurément la mèche, M. Raffarin a porté un rude coup à une méthode mise jusqu'ici soigneusement en avant et censée faire la différence avec son prédécesseur. L'épisode s'ajoute à d'autres maladresses commises par des membres du gouvernement comme celle de Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux transports qui s'est déclaré, le 5 juin, avant même d'avoir reçu les syndicats, prêt à *« légiférer »* sur le service minimum en cas de grève dans les transports publics.

Sur le fond, l'absence de coup de pouce politique sur le smic ne manquera pas d'être comparée avec les revalorisations tarifaires accordées aux généralistes et, depuis vendredi, aux pédiatres. Qui plus est, en choisissant de baisser de 5 % l'impôt sur le revenu payé par la moitié des Français les plus riches, et en excluant dans le même temps d'augmenter la prime pour l'emploi, le gouvernement concentre ses efforts sur les catégories les plus aisées.

Jacques Chirac, pourtant, lorsqu'il était candidat à l'élection présidentielle en 1995, mais aussi au cours de son septennat, a souvent affirmé la nécessité d'augmenter le pouvoir d'achat des Français. *« La feuille de salaire n'est pas l'ennemi de l'emploi »*, avait-il alors martelé. Après les élections législatives de 1997 et la victoire de la gauche, le président a de nouveau brandi cette thématique : son discours du 14 juillet 2000, au cours duquel il avait regretté que *« le pouvoir d'achat n'augmente pas »* alors que la croissance était au rendez-vous, avait trouvé un écho chez les Français qui avaient réservé à M. Jospin une rentrée sociale agitée.

Virginie Malingre et Isabelle Mandraud

Le Conseil économique et social dévoilera le 10 juillet ses propositions en vue d'harmoniser les cinq niveaux de salaire minimum

UN, DEUX, TROIS, quatre et bientôt cinq niveaux de smic seront en vigueur. Pour ne pas augmenter brutalement de 11,43 % le salaire minimum avec le passage aux 35 heures, le gouvernement Jospin a mis en place un système complexe qui a abouti à le rendre multiple. Son *« harmonisation »*, réclamée par tous les syndicats, sert aujourd'hui d'argument à Jean-Pierre Raffarin pour ne pas accorder de coup de pouce. *« Il faut déjà y voir clair »* sur ce sujet qui est la *« conséquence des décisions du précédent gouvernement »*, a déclaré le premier ministre.

Afin de garantir aux salariés de ne pas voir leur revenu mensuel diminuer avec la réduction de quatre heures du temps de travail, la loi Aubry a instauré une *« garantie mensuelle »* calculée sur la base de 39 heures hebdomadaires. Seulement voilà : le smic étant revalorisé chaque 1er juillet, le niveau de cette garantie augmente d'une année sur l'autre. Autrement dit, plus un salarié passe aux 35 heures tardivement, plus il bénéficie d'une garantie élevée, tandis que les « précurseurs » se trouvent pénalisés. Entre un salarié dont l'entreprise a réduit le temps de travail avant le 1er juillet 1999 et celui concerné par la loi dans les douze derniers mois, la différence est de 46 euros. Le premier gagnait 1 081 euros, le second perçoit 1 127 euros.

LES « SMICARDS » EN AUGMENTATION

Le Conseil d'Etat ayant formulé des réserves sur ce point au motif qu'un même travail doit se faire à salaire horaire égal, le gouvernement Jospin s'était engagé à « réunifier » le smic en 2005 avec un examen, à mi-chemin, de la situation. L'heure est venue. Lundi 24 juin, lors de la réunion de la commission de la négociation collective, le problème sera soulevé, sans pour autant être réglé. François Fillon, le ministre des affaires sociales, a en effet saisi le Conseil économique et social (CES) pour lui demander ses suggestions en la matière. Or le CES ne rendra publiques ses conclusions que le 10 juillet, soit deux semaines après la réunion de lundi.

Les travaux ont commencé. Une commission spéciale, réunissant les sections travail et conjoncture du CES, s'est mise en place. Présidée par Christian Larose, secrétaire général de la fédération CGT du textile, elle comprend une soixantaine de membres, dont Denis Kessler, numéro deux du Medef, le sociologue Dominique Taddei ou bien encore Jean Delmas, l'ancien patron de l'Union professionnelle artisanale (UPA).

Après une vingtaine d'auditions déjà menées auprès des partenaires sociaux et d'experts, un premier texte devrait être débattu par la commission le 27 juin. Il sera ensuite examiné en réunion plénière les 9 et 10 juillet et soumis à amendements avant d'être communiqué au gouvernement. La commission cherche les moyens de *« lisser »* les smic en une ou plusieurs étapes pour supprimer, à terme, la garantie mensuelle.

Pour les syndicats, toute solution doit bénéficier aux salariés payés au smic, dont le nombre n'a, par ailleurs, pas cessé d'augmenter. Ils représentent désormais 14 % des salariés, contre 8 % en 1991. Qui plus est, 70 % des minima de branche restent inférieurs au salaire minimum. *« Nous sommes devenus un pays à bas salaires »*, dénonce Maryse Dumas, numéro deux de la CGT.

Nombre de syndicats réclament également un *« rattrapage »* du pouvoir d'achat *« perdu »* depuis 1998-1999. *« Dans le même temps, les entreprises ont, elles, bénéficié immédiatement des allégements de charges »*, souligne Mme Dumas qui y voit une *« injustice supplémentaire »*. Il n'y a plus que 11 % de charges patronales sur un smic, contre 37,72 % en 1996.

V. Ma. et I. M.

Les négociations sociales en 2001 ont été dominées par le thème de la hausse des rémunérations

MALGRÉ un contexte économique moins favorable, l'année 2001 reste un bon « cru » de la négociation sociale. Le bilan, qui sera discuté, lundi 24 mai, entre le gouvernement et les partenaires sociaux, fait apparaître une actualité plutôt *« riche »*, selon le rapport du ministère des affaires sociales. Si le résultat de la négociation interprofessionnelle, lieu *« d'intenses discussions »*, est modeste avec 39 textes seulement signés, la négociation de branche, elle, continue de progresser (897 textes signés).

Dix nouvelles conventions collectives ont ainsi vu le jour, dont quatre concernent des secteurs jamais couverts jusqu'ici, comme les taxis parisiens salariés ou bien les associations agréées de surveillance de l'air. Dans tous les domaines, le relèvement des salaires arrive désormais en tête des thèmes de discussion tandis que la part accordée à la réduction du temps de travail a tendance à diminuer.

« HISTORIQUEMENT BAS »

La négociation au sein des entreprises, qui avait enregistré sa plus forte progression en 1999 du fait du passage aux 35 heures, se stabilise avec 35 000 accords signés concernant 4,5 millions de salariés, selon des estimations provisoires. Ici, les lois Aubry restent le principal sujet des accords, mais, là encore, la question des salaires progresse plus vite.

Traditionnellement, note le rapport, les très petites entreprises déposent peu d'accords dans les directions départementales. Cependant, pour pouvoir bénéficier des aides liées à la réduction du temps de travail, elles ont *« été amenées à négocier de façon plus formelle »* en désignant des salariés mandatés pour pallier l'absence de syndicats. Lorsque ces derniers sont présents, c'est, comme à l'accoutumée, la CFDT qui arrive en tête des signataires (57,1 % des accords), suivi de la CGT, de FO, de la CGC et de la CFTC.

Le mouvement des salaires est plus fréquent dans les grandes entreprises. Ayant commencé plus tôt à appliquer les 35 heures, elles renouent davantage avec les augmentations *« à l'issue d'une période de blocage des rémunérations »*. Si les augmentations générales restent la pratique la plus courante, avec une hausse moyenne de 1,85 %, le rapport note un accroissement des augmentations « mixtes » mêlant mesures générales et individuelles.

Enfin, les conflits collectifs du travail dans le secteur privé, au nombre de 977, ont eu tendance à chuter – retrouvant même le niveau *« historiquement bas »* de 1996 –, du fait de la conjoncture et de la mise en place des 35 heures. Certains conflits, très médiatisés, ont cependant pu donner l'impression qu'ils étaient en augmentation, estime le rapport. Les salaires figurent en tête des revendications (36,9 %), mais l'emploi (21 %) a sensiblement progressé du fait des restructurations.

I. M.

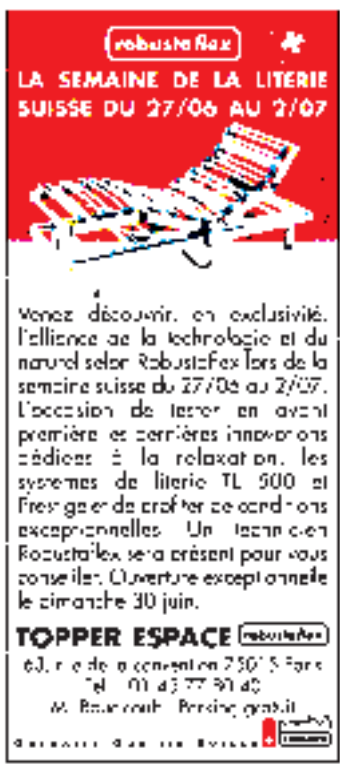

François Chérèque, secrétaire général de la CFDT

« Il s'agit sans conteste d'un premier faux pas »

Comment avez-vous accueilli l'annonce de M. Raffarin ?

Pour nous, il s'agit sans conteste d'un premier faux pas ! Pendant la campagne présidentielle, Jacques Chirac a défendu un véritable discours de la méthode en matière sociale. Une fois nommé par le président de la République, puis confirmé dans ses fonctions après les élections législatives, Jean-Pierre Raffarin a repris à son compte les engagements du candidat Chirac. Et le voilà qui, confronté à la nécessité de prendre une première décision sociale importante, fait connaître ses intentions à quelques journalistes, à l'issue d'une rencontre avec le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, et deux jours avant la réunion de la commission nationale supérieure de la négociation collective, qui devait être consultée. On pouvait imaginer mieux. Le premier ministre doit se ressaisir et s'engager clairement en faveur de la relance du dialogue social et de la réforme. Une partie de la majorité est tentée de privilégier la loi au détriment du contrat. Ce serait une erreur.

Sur le fond, que proposez-vous en matière d'harmonisation et d'augmentation du smic ?

Compte tenu des inégalités entre smicards, il ne peut pas y avoir d'harmonisation par le haut sans coup de pouce pour les salariés les plus mal lotis ! C'est pourquoi la CFDT revendique des augmentations allant jusqu'à 6 % pour les smicards au bas de l'échelle. Il faut en finir avec les écarts entre les smicards version 35 heures et les smicards format 39 heures, qui atteignent 110 euros par mois et représentent, sur un an, l'équivalent d'un treizième mois. Il faut réduire ces inégalités au plus vite. Comme première étape, nous proposons un seul niveau de smic dès le 1er juillet prochain pour les salariés aux 35 heures. Lors de nos rencontres à Matignon et au ministère du travail, nous avons demandé à nos interlocuteurs gouvernementaux des précisions sur le calendrier qui serait le leur en matière de retour à un seul smic. Le compte n'y est pas : nous n'avons, aujourd'hui, ni coup de pouce ni précision sur le tempo qui sera celui du gouvernement. Les salariés payés au smic, qui, pour la plupart, ne paient pas d'impôt, seront doublement pénalisés : ils ne bénéficieront pas de la baisse d'impôt de 5 % annoncée par les pouvoirs publics et n'auront pas non plus de coup de pouce salarial. Le problème du smic reste donc entier.

BEP/OUEST FRANCE

« Une partie de la majorité veut privilégier la loi au détriment du contrat : c'est une erreur »
FRANÇOIS CHÉRÈQUE

Quelles sont vos priorités salariales ?

Dans notre pays, les smicards sont très nombreux. Ils constituent 13 % de la population salariée. C'est beaucoup trop. Nous sommes convaincus qu'il faut ouvrir des négociations pour leur permettre de ne pas rester au smic toute leur vie et de voir leur rémunération et leur carrière progresser. Il ne devrait plus y avoir, dans les branches, de minima conventionnels en dessous du smic. Or, actuellement, c'est loin d'être le cas. La revalorisation du smic ayant des effets en chaîne sur l'ensemble des bas salaires, il faut ouvrir des négociations salariales dans les branches professionnelles. Le Medef le sait fort bien.

Propos recueillis par Claire Guélaud

L'Elysée accuse les services secrets d'avoir enquêté sur M. Chirac sous le gouvernement de M. Jospin

Convaincu que la DGSE et la DST ont recherché, au Liban et au Japon, des éléments destinés à le compromettre, le président de la République souhaite en remplacer rapidement les directeurs

L'ANNONCE n'est pas encore officielle mais la décision est acquise. Les chefs des services d'espionnage et de contre-espionnage français, dont la nomination incombe au président de la République, doivent être remplacés au cours des semaines à venir. La cause de ces changements n'apparaît pourtant pas ressortir à la seule tradition d'une majorité succédant à une autre. Le directeur général de la sécurité extérieure (DGSE), Jean-Claude Cousseran, et son homologue de la Direction de la surveillance du territoire (DST), Jean-Jacques Pascal, sont accusés par l'Elysée d'avoir commandité – ou au moins toléré – des investigations visant la personne de Jacques Chirac et d'éventuelles *« relations financières »* du chef de l'Etat dans deux pays étrangers : le Liban et le Japon.

Le soupçon est déjà ancien, mais il est, jusqu'à présent, resté confidentiel. Il a toutefois été clairement formulé à deux reprises par M. Chirac face à M. Jospin, à l'automne 1991, au cours des tête-à-tête hebdomadaires du président et du premier ministre, sans que la cohabitation n'en soit publiquement bouleversée. *« C'est scandaleux : vous utilisez les services de l'Etat pour monter des dossiers contre moi »*, avait accusé M. Chirac, rapportent – en termes concordants – deux sources respectivement proches du chef de l'Etat et de son ancien premier ministre. M. Jospin avait cependant contesté toute manœuvre relative aux « affaires ».

Au mois de novembre, M. Chirac avait précisé son accusation : la DST, assurait-il, avait exhumé de *« vieilles rumeurs »* relatives au versement d'une rançon, par le gouvernement qu'il dirigeait entre 1986 et 1988, pour obtenir la libération des otages français au Liban. Le président disait avoir été *« informé »* de ce que le service de contre-espionnage avait dénoncé à la justice le *« détournement »* d'une partie de cette rançon – dont les autorités françaises ont toujours nié l'existence – à des fins politiques. Convoqué le jour même par M. Jospin, le ministre de l'intérieur d'alors, Daniel Vaillant – qui exerçait la tutelle sur la DST –, avait ordonné des vérifications, sur la base desquelles le gouvernement avait assuré l'Elysée de sa bonne foi.

M. Chirac avait au moins raison sur un point : une note de la DST sur le sujet avait bien été transmise au parquet de Paris, via la police judiciaire, le 19 janvier 2001. Elle ne visait toutefois en rien le président. Rien ne filtra de l'accès de tension entre les deux têtes de l'exécutif, mais l'épisode connut finalement un rebondissement public : au mois de janvier 2002, le quotidien régional *L'Est républicain* divulgua l'existence de la note, et celle d'une information judiciaire ouverte au mois de juin précédent – qui visait en réalité le député européen (RPF) Jean-Charles Marchiani, proche de Charles Pasqua mais qui eut longtemps, aussi, ses entrées dans le premier cercle chiraquien (*Le Monde* du 8 janvier). L'entourage du président de la République semble en avoir conservé le sentiment d'un « coup » politique destiné à lui nuire, à quelques mois de l'élection présidentielle. A en croire certains de ses membres, il semble également avoir suspecté l'existence d'autres investigations confidentielles, notamment auprès de banques libanaises, destinées à identifier d'hypothétiques versements politiques effectués par le premier ministre et homme d'affaires libanais Rafic Hariri – avec qui M. Chirac entretient des liens d'amitié notoires.

La suspicion de l'Elysée à l'égard de la DGSE porte, elle, sur des vérifications qu'aurait entreprises le service secret du ministère de la défense sur un financier japonais à la réputation incertaine, Shoichi Osada, qui se prévalait volontiers de relations personnelles avec le président français *(lire ci-dessous)*. Effectuées par le « Groupe des affaires protégées » – unité dépendant du « Service de renseignement de sécurité » (SRS), au sein de la direction du renseignement de la DGSE –, ces recherches semblent avoir conduit à la rédaction d'un rapport, en 1999, alertant les autorités sur le caractère sulfureux du personnage.

Nul ne dit, aujourd'hui, si les hommes de la DGSE – et a fortiori le gouvernement – en savaient ou en soupçonnaient davantage que

Le directeur de la DGSE se voit reprocher d'avoir « au moins manqué de clairvoyance »

n'en disait, à cette époque, la presse nippone. Amoureux notoire du Japon, où il effectue de longue date des séjours réguliers, M. Chirac avait, semble-t-il, rencontré au moins une fois le banquier Osada : en 1994, il avait passé une nuit dans son luxueux hôtel, sur l'île d'Awashima. Un autre rapport fut rédigé, en 2000, à propos de la faillite de la banque de M. Osada. L'Elysée semble considérer que des investigations financières furent entreprises à cette occasion, à la recherche d'éléments susceptibles de compromettre le président.

Fermement démenties par la DGSE, les suspicions présidentielles se nourrissent notamment de la personnalité du chef du « Groupe des affaires protégées », le magistrat Gilbert Flam. Ancien juge d'instruction financier détaché à la DSGE depuis 1991, celui-ci avait appartenu, en 1988, au cabinet de Georges Sarre, secrétaire d'Etat (PS) chargé des transports dans le gouvernement Rocard. Portés à la connaissance du ministre de la défense, Alain Richard, ces doutes avaient en tout cas suscité une enquête interne à la DGSE, qui avait conclu à l'absence de faute du service secret. Mais tout porte à croire que l'Elysée et Matignon, mutuellement convaincus de la mauvaise foi de la partie adverse, étaient tombés d'accord pour laisser l'affaire en suspens jusqu'à l'élection présidentielle.

Le même attentisme a prévalu lorsque, au mois de février dernier, le directeur de la DGSE, M. Cousseran, et son directeur du renseignement, Jean-Pierre Pochon, se sont opposés à l'intérieur du service. M. Pochon contestait notamment la réorganisation de la DGSE, au terme de laquelle nombre d'informations sensibles lui échappaient, le responsable du SRS rendant compte directement à M. Cousseran, en éludant la voie hiérarchique. Or c'est de ce service que dépend l'unité suspectée par l'Elysée d'avoir enquêté sur le chef de l'Etat. Diplomate de formation réputé proche des socialistes, M. Cousseran se voit donc reprocher par l'entourage de M. Chirac d'avoir *« au moins manqué de clairvoyance »*. Rien ne permet de dire que les recherches reprochées à ses services ont dépassé le stade des vérifications, ni qu'elles visèrent directement le chef de l'Etat. Mais l'ire présidentielle devrait suffire à provoquer son départ.

Hervé Gattegno

Le sulfureux banquier qui se disait l'ami du président français

Poursuivi pour faillite, le financier japonais Shoichi Osada avait ses entrées à l'ambassade de France

TOKYO
de notre correspondant

Shoichi Osada était un personnage haut en couleur dont les frasques ont fait les délices de la presse à scandale japonaise, avant qu'il ne soit arrêté, en mai 2000, avec cinq de ses collaborateurs, et poursuivi par la justice pour la faillite frauduleuse de la banque Tokyo Sowa, dont il était le fondateur. Par un jeu de prêts à des sociétés financières qui les utilisaient pour acquérir des actions de la Tokyo Sowa, ils la renflouaient fictivement afin qu'elle respecte le taux de solvabilité. Ces falsifications se sont chiffrées à 18,9 milliards de yens (180 millions d'euros), la banque laissant une « ardoise » de 102 milliards de yens (environ 1 milliard d'euros).

M. Osada, qui a 80 ans, avait commencé sa carrière dans une banque mutualiste, Heiwa Kangyo, fondée par sa famille. Il fusionna celle-ci avec d'autres pour en faire une banque ordinaire. Régnant en despote sur son personnel, il utilisait l'établissement comme un jouet personnel : il se faisait prêter à discrétion des fonds destinés à des entreprises familiales, réglait ses frasques et ses tableaux de maître – il possédait une centaine de toiles impressionnistes – sur notes de frais. Il recevait en outre royalement, transportant ses hôtes en hélicoptère, offrant des séjours dans le luxueux hôtel qu'il possédait sur l'île d'Awashima, ou des croisières sur son yacht. Il passait les week-ends dans la suite qui lui était réservée au sixième étage de l'hôtel, où des cuisiniers préparaient pour lui des mets français et où il invitait des hauts fonctionnaires

D.R.

du ministère des finances et des hommes politiques.

Considéré pendant près de deux décennies comme un *« grand ami de la France »* par notre ambassade à Tokyo, M. Osada accueillait aussi avec largesse les diplomates qui s'y sont succédé. Consul honoraire de France à Kofu, promu chevalier de la Légion d'honneur en 1994, il se vantait volontiers de relations *« vieilles d'un demi-siècle »* avec Jacques Chirac, dont il parlait comme d'un proche.

Au mois d'octobre 1999, l'hebdomadaire à sensation japonais *Shukan Gendai* lui consacra un article dont le titre s'étalait en première page : *« La "banque scandaleuse" qui offrit la compagnie d'une starlette au président français. »* L'hebdomadaire faisait référence à la présence d'une jeune actrice pour accueillir, en 1994, M. Chirac – alors maire de Paris – dans l'hôtel d'Awashima et soulignait les relations amicales entre le futur président français et le sulfureux banquier.

Philippe Pons

Les débats au PCF présagent un affrontement entre M. Hue et les refondateurs

La conférence nationale s'annonce tendue

VA-T-ON vers un affrontement politique inédit, au PCF, entre partisans de Robert Hue, le président du parti, et refondateurs, deux familles qui, malgré leurs divergences, étaient alliées, depuis le congrès de Martigues, en mars 2000, autour de la nécessité de poursuivre la *« mutation »* ? A cinq jours d'un rendez-vous majeur pour le parti – une conférence nationale très attendue par ses militants et qui doit opérer une vaste remise à plat après les mauvais scores réalisés par cette formation aux scrutins présidentiel et législatif –, plusieurs indices le laissent très clairement augurer.

Vendredi 21 juin, le conseil national, sorte de parlement du parti, a planché toute la journée, sous la « bulle » du Colonel-Fabien, pour préparer entre autres cette conférence, convoquée les 26 et 27 juin à Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Et si, lors de cette réunion aux allures de « round d'observation », aucun chef de file des différentes sensibilités communistes n'est monté au créneau, à l'exception de Nicolas Marchand, pour les ex-marchaisiens, les lieutenants, eux, ont commencé à planter les banderilles. M. Hue, dont les proches ont publié, mercredi 19 juin dans *L'Humanité*, le fameux texte sans auteur officiel (*Le Monde* du 12 mai) justifiant la stratégie de leur ténor, est resté silencieux.

DOUBLE MOTION

En revanche, Marie-Pierre Vieu, qui figure parmi les signataires de ce texte, a critiqué très vivement la convocation d'états généraux du communisme, ouverts aux membres du PCF ou non, appelés de leurs vœux par les refondateurs. Mme Vieu a estimé qu'une telle initiative risquait de dessaisir les adhérents du PCF de leur *« souveraineté »* sur l'avenir du parti. Michel Maso, le directeur de cabinet de M. Hue, a expliqué aux journalistes *« qu'il fallait se compter entre les partisans du repli identitaire, les refondateurs favorables à un pôle de radicalité et la majorité du parti qui souhaite poursuivre dans la voie de la mutation »*.

De leur côté, les refondateurs Patrick Braouezec, Alain Bertho, Serge Guichard, Roger Martelli auxquels se sont joints, entre autres, Pierre Zarka, Michel Deschamps, Malika Zediri, avaient rédigé deux motions. La première réclame que *« les communistes soient immédiatement consultés »* sur ces fameux états généraux et précise qu'un congrès du PCF arrêterait le choix des membres du parti, à leur issue. La seconde motion plaide pour que le PCF *« s'engage dans un vaste effort de rapprochement entre tous les individus et les forces soucieuses de faire prévaloir une alternative franche aux normes libérales ou social-libérales »*, et estime qu'une *« telle convergence permettrait de sortir la gauche de l'hégémonie socialiste »*.'

Ils n'ont pas obtenu que ces deux textes soient intégrés au document du conseil national fixant les contours de la réflexion à mener les 26 et 27 juin. Du coup, rejoints sur ce point par M. Marchand, ils n'ont pas voté ce document.

Lors de ce conseil national, la situation financière du PCF a également été évoquée et particulièrement les conséquences – en termes de financement public – du faible nombre de voix récoltées aux législatives ainsi que la perte d'une douzaine de sièges de députés. Le tout s'ajoutant au non-remboursement des frais de campagne de M. Hue à la présidentielle. Le trésorier Roland Jacquet a évalué à 4,2 millions d'euros le manque à gagner pour le PCF pour 2002 et 2003, tandis que la souscription lancée au lendemain du 21 avril a, selon lui, rapporté 2,3 millions d'euros. *« Cela impose de mettre en adéquation les dépenses et les recettes. Tout ménage, toute entreprise le ferait »*, a indiqué M. Jacquet, avant d'annoncer qu'était engagé *« un plan de sauvegarde de l'emploi au PCF »* prévoyant 44 suppressions de postes parmi les 104 salariés du parti. *« Nous le ferons de manière humaine, de manière communiste, en accompagnant chacun »*, a-t-il indiqué.

Aux soucis financiers s'ajoute désormais un souci procédurier. Les porte-parole d'un collectif pour la *« convocation d'un congrès extraordinaire »* ont saisi en référé le tribunal de grande instance de Paris pour obtenir *« la communication du nombre précis d'adhérents du PCF »*, assignant à comparaître M. Hue et Marie-George Buffet. L'audience a été fixée au mercredi 26 juin, à 10 heures.

Caroline Monnot

Maxime Gremetz candidat contre Alain Bocquet

Le député de la Somme Maxime Gremetz a annoncé, jeudi 20 juin, qu'il se portait candidat à la présidence du groupe communiste à l'Assemblée nationale contre Alain Bocquet, qui exerçait la fonction pendant la dernière législature. M. Gremetz a indiqué à l'AFP qu'il n'avait *« pas du tout apprécié »* que M. Bocquet, élu dans la 20e circonscription du Nord, annonce sa candidature à la presse sans en avoir informé les députés du groupe. *« Je suis donc candidat. Cela donnera lieu à un débat sur l'orientation que nous voulons donner à notre groupe. Je place cette candidature sur une ligne combative et de propositions fortes »*, a-t-il précisé. Les 21 députés communistes devraient trancher lundi matin. Le groupe communiste avait été secoué, en mai 2001, par la destitution de M. Gremetz de sa fonction de porte-parole du groupe communiste sur le projet de loi de modernisation sociale, au profit de M. Bocquet.

LE GRAND JURY
RTL Le Monde LCI
Jacques Barrot
Président du Groupe UMP de l'Assemblée Nationale
DIMANCHE 23 JUIN / 18:30
Patrick Cohen - RTL / Gérard Courtois - Le Monde / Pierre-Luc Séguillon - LCI
RTL VIVRE ENSEMBLE

L'échec de Martine Aubry dans le Nord aiguise les appétits de la droite lilloise

L'UMP espère désormais ravir le conseil régional à la gauche

LILLE
de notre correspondant régional

Pierre Mauroy a dit un jour au Sénat qu'il serait satisfait quand cette assemblée serait susceptible de basculer un jour à gauche. *« Je vais,* plaisante le sénateur UMP-RPR nordiste Jean-René Lecerf, *m'employer à lui donner satisfaction dans sa ville en tentant de mettre fin à soixante ans de domination socialiste sur Lille en 2007. »* Le recul du PS et, surtout, l'échec de Martine Aubry le 16 juin donnent des ailes aux dirigeants locaux de la droite qui y voient la fin possible d'une longue traversée du désert.

Alors que le PS entame sa *« reconstruction »* dans une certaine confusion, ils se plaisent à afficher leur unité nouvelle. *« Le mouvement a été lancé lors des sénatoriales,* se félicite Marc-Philippe Daubresse, député UMP-UDF de la 4e circonscription de Lille et maire de Lambersart, dans la banlieue lilloise. *Nous avons décidé de mettre les étiquettes dans nos poches et beaucoup de maires non-inscrits nous ont alors rejoints. C'est une longue marche qui commence. »* Si les structures locales de l'UMP ne seront mises en place qu'en septembre ou octobre, *« nous avons déjà la volonté de travailler beaucoup plus ensemble. Nous formons un collectif dans lequel le dialogue est facile. On est de la même génération ; on se connaît bien »*, souligne le quinquagénaire Christian Decocq (UMP-RPR), concurrent de Martine Aubry aux dernières municipales et vainqueur, le 16 juin, du socialiste Alain Cacheux dans la 3e circonscription de Lille.

Première étape : les cantonales et les régionales de 2004. La gauche détient 45 des 79 sièges de l'assemblée départementale, dont 30 qui figurent parmi les 40 renouvelables dans deux ans. Elle devrait éprouver quelques difficultés à conserver un certain nombre d'entre eux en raison de l'âge des conseillers sortants ou à cause de la nouvelle donne politique consécutive aux dernières municipales. Selon M. Decocq, le conseil général pourrait basculer assez aisément, pour peu que *« l'ambiance nationale »* reste favorable à la droite. M. Lecerf ne cache pas son souhait de prendre la présidence de l'assemblée départementale, ce qui lui permettrait d'asseoir son influence parmi les cadres locaux de l'UMP.

SYLVAIN LEFEVRE/SIPA

Christian Decocq (UMP-RPR), qui l'a emporté le 16 juin dans la 3e circonscription de Lille, était l'adversaire de Martine Aubry aux précédentes municipales. Il se considère comme le prétendant légitime, à droite, à la mairie de Lille.

La région devrait, en revanche, résister beaucoup mieux à leurs assauts. *« Si l'on exclut l'extrême droite* [12 élus FN et 4 MNR], *nous y sommes très largement minoritaires »*, reconnaît M. Lecerf. Surtout, la vague bleue n'a pas touché le Pas-de-Calais, où les socialistes et apparentés gardent 12 circonscriptions sur 14. Si le *« zapping important constaté sur la métropole lilloise »* permet à la droite d'y détenir désormais 8 des 11 circonscriptions et de faire jeu égal (12 sièges à 12) avec la gauche sur l'ensemble du département du Nord, *« la région reste, globalement, assez solidement ancrée à gauche »*, constate le sénateur.

Restent la ville et la communauté urbaine. Pour cette dernière, les jeux semblent déjà faits. En théorie, la droite y dispose d'un léger avantage. Mais, moyennant un accord programmatique et la nomination de M. Daubresse au poste de premier vice-président, un consensus s'y est établi pour en laisser la présidence à M. Mauroy. Orfèvre en matière de consensus, l'ancien maire de Lille *« a démontré depuis longtemps que l'intérêt commun était son principal souci. Quand un maire lui demande quelque chose, il se fout de savoir s'il est de droite ou de gauche »*, souligne M. Lecerf. Il bénéficie donc du soutien des élus des petites communes, pourtant très majoritairement de droite. *« Mais ce respect ne tient qu'à sa personne ; pas à son parti. S'il partait aujourd'hui, la Communauté urbaine basculerait immédiatement »*, estime M. Daubresse.

> « Si Pierre Mauroy partait aujourd'hui, la communauté urbaine basculerait immédiatement »
>
> **M. DAUBRESSE (UMP-UDF)**

Mais la modification du mode d'élection des conseillers communautaires, prévue pour 2004, rend hasardeuse toute prévision en la matière. *« Il nous faudrait Lille, Roubaix ou Tourcoing. Pour Roubaix, ce serait difficile. Mais Lille ou Tourcoing sont désormais prenables »*, juge le maire de Lambersart. Il ne cache pas qu'il échangerait volontiers sa mairie contre le Beffroi de Lille.

L'ennui, c'est que M. Decocq se considère, lui aussi, comme prétendant légitime au siège de Mme Aubry. Ainsi que quelques autres. *« Daubresse et Decocq figurent parmi ceux qui sont susceptibles de faire bouger les choses sur Lille en 2007. »* Mais, tempère M. Lecerf, l'équipe compte aussi Alex Turk (concurrent malheureux de M. Mauroy aux municipales de 1995), Henri Segard (président du groupe des élus de petites communes à la communauté urbaine), *« et moi-même, si j'obtiens la présidence du conseil général »*. Les couteaux sont tirés...

Jean-Paul Dufour

La Mairie de Paris porte plainte dans l'affaire du Crédit municipal

Proche de M. Tiberi, son ancien directeur serait responsable de « détournement de fonds publics »

LA MAIRIE de Paris a décidé d'autoriser le directeur du Crédit municipal, Luc Matray, à déposer une plainte contre X avec constitution de partie civile pour *« délit de favoritisme et détournement de fonds publics »*. Cette action fait suite à un rapport de la chambre régionale des comptes diligenté en février 2000 – soit près d'un an avant l'élection de Bertrand Delanoë (PS) – et publié en avril 2002. La gestion du Mont-de-Piété pour les exercices des années 1995 à 2000 et son ancien directeur général, Guy Legris, en fonction de juin 1999 à octobre 2000, y sont sévèrement mis en cause.

Jusqu'à son remplacement à la direction générale de l'établissement, M. Legris a régulièrement alimenté la chronique de l'Hôtel de Ville. Cet ancien commissaire des renseignements généraux, devenu inspecteur général de la Ville de Paris, a été, jusqu'en 1995, le bras droit de M. Tiberi à la fédération RPR de Paris, où il était responsable de la section de l'Hôtel de Ville. Sa nomination au Crédit municipal, décidée par M. Tiberi, alors président de l'établissement, n'a jamais été validée par la Banque de France, qui – sanction rarissime – l'a démis de ses fonctions en octobre 2000.

Peine perdue. Pour conserver M. Legris à son poste, l'un des mieux rémunérés de la Ville (152 000 euros par an), l'ancien maire de Paris avait immédiatement introduit un recours devant le Conseil d'Etat. Depuis le 25 mai 2000, l'ancien commissaire est, par ailleurs, mis en examen dans l'affaire des faux électeurs du 3e arrondissement, comme l'ancien premier adjoint de M. Tiberi, Jacques Dominati, et ses deux fils, Laurent et Philippe. Ce dernier était, jusqu'à sa démission en février 2000, membre du conseil d'orientation et de surveillance du Crédit municipal.

L'alternance de mars 2001 aura eu raison de M. Legris. Avec, toutefois, un avant-dernier épisode au feuilleton : une première plainte contre X, déposée par la Ville, en décembre 2001, après la disparition de divers meubles et objets, constatée après le départ de M. Legris. Depuis, l'essentiel de ces biens a été restitué.

« SÉRIEUSES RÉSERVES »

La nouvelle plainte de la Mairie de Paris semble obéir à des motifs plus graves. Les magistrats de la chambre régionale des comptes émettent de *« sérieuses réserves »* sur les budgets et les comptes adoptés par l'ancien conseil de surveillance du Crédit municipal qui, soulignent-ils, ne se réunissait que deux fois par an en moyenne. M. Legris disposait, par ailleurs, d'une carte de crédit pour régler ses frais de représentation, *« en dehors de toute formalité et sans justification particulière »*, précise le rapport.

Les magistrats pointent aussi l'attribution irrégulière, sans mise en concurrence ni publicité, de marchés portant sur plusieurs millions d'euros. En matière immobilière, le Crédit municipal, qui dispose, à l'instar de la Ville de Paris, d'un *« domaine privé »*, avait une conception très généreuse de la gestion. Des logements, situés rue des Blancs-Manteaux, dans le Marais, étaient loués à des prix défiant toute concurrence : 800 euros pour 189 mètres carrés, 320 euros pour 121 mètres carrés.

Dans sa réponse à la Chambre, M. Legris souligne que M. Tiberi avait *« souhaité »* que le Crédit municipal se dote d'un domaine privé destiné, dit-il, aux agents travaillant dans l'établissement ou *« au personnel de la Mairie de Paris »*.

Christine Garin

Pourquoi le Pas-de-Calais a mieux résisté à la vague bleue

LILLE
de notre correspondant régional

« Il m'a téléphoné après avoir pris sa décision et après avoir annoncé sa démission du bureau national à l'AFP. S'il veut que nos deux fédérations continuent à travailler de concert, ce n'est pas ainsi qu'il doit s'y prendre. » Serge Janquin, le patron des socialistes du Pas-de-Calais trouve son homologue nordiste Marc Dolez un peu cavalier. Il n'est, de surcroît, pas d'accord avec sa démarche. *« Je comprends ses raisons, mais je ne suis pas pour la dramatisation médiatique*, dit-il. *François Hollande n'a pas la tâche facile. Il a peut-être commis quelques erreurs tactiques, mais il faut lui laisser prendre toutes les initiatives nécessaires pour assurer la cohésion du parti. »*

Ce mouvement de mauvaise humeur ne devrait, cependant, pas avoir de conséquence sur les relations des deux fédérations jadis rivales mais qui ont, avec le soutien actif de Martine Aubry, engagé ces dernières années un rapprochement concrétisé par la mise en place d'un « comité régional de liaison ». Elles n'en ont pas moins entamé chacune de leur côté la réflexion lancée dans l'ensemble du parti après le choc des élections. C'est que la situation est très différente dans chaque département. *« Le Nord possède des communautés urbaines plus constituées que le Pas-de-Calais où l'urbanisation plus diffuse permet une meilleure implantation des maires et des conseillers généraux »*, explique Serge Janquin.

ÉVOLUTIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Cette particularité, qui a permis au Pas-de-Calais de mieux résister à la vague bleue (le PS n'y a perdu qu'un seul siège, contre 4 dans le Nord), traduit des évolutions socio-économiques différentes qu'il convient, peut-être, d'analyser différemment, estime Serge Janquin. C'est ainsi, avance-t-il, que *« les 35 heures sont sans doute beaucoup mieux passées à Paris, chez les cadres et dans les classes moyennes, que chez les petits salariés du Pas-de-Calais »* qui arrondissaient leur fin de mois avec les heures supplémentaires.

Marc Dolez, pour sa part, rappelle qu'en dépit de l'échec emblématique de Mme Aubry, *« le Nord s'en sort correctement, par rapport au niveau national, tant en sièges qu'en nombre de voix »*. Cela n'empêche pas les socialistes d'avoir à répondre aux *« questions très lourdes »* que sont, selon lui, le niveau d'abstention supérieur à la moyenne nationale dans la région et les scores élevés du Front national aux présidentielles. Mais, ajoute-t-il, *« les cantonales et régionales constituent un autre problème. Les électeurs ont montré qu'ils pouvaient avoir des comportements très différents d'une élection à l'autre, et ils sont très influencés par le climat national. Qui peut dire ce que sera ce dernier dans dix-huit mois ? »* D'ici là, renchérit Serge Janquin, *« on verra comment la droite aura résolu l'équation impossible de ses promesses électorales »*.

J.-P. D.

M. Copé mis en examen pour complicité de diffamation

LE PORTE-PAROLE du gouvernement et secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, Jean-François Copé (RPR), a été mis en examen, mercredi 19 juin, à Meaux pour *« complicité de diffamation »* à l'égard de policiers. En décembre 2000, M. Copé, maire sortant de Meaux (Seine-et-Marne), avait fait imprimer un tract dans le cadre de la campagne des élections municipales, reproduisant un article du *Figaro* dans lequel deux policiers du commissariat de la ville étaient mis en cause. S'estimant diffamés, les deux fonctionnaires avaient porté plainte contre le quotidien et contre M. Copé, accusé d'avoir contribué à diffuser l'article. Cette affaire s'inscrivait dans le cadre d'une polémique sur des incendies de voiture survenus dans un quartier sensible de Meaux, en 1999. Des jeunes interpellés avaient mis en cause l'office HLM municipal – dirigé par M. Copé – pour lequel ils travaillaient avant d'affirmer que les policiers les avaient contraints à faire ces déclarations. M. Copé avait dénoncé une *« opération politique »* dirigée contre lui (*Le Monde* du 30 septembre 2000).

DÉPÊCHES

■ **PARTI SOCIALISTE : Jean-Luc Mélenchon, ancien ministre socialiste délégué à l'enseignement professionnel,** estime, dans un entretien paru dans *Le Parisien-Aujourd'hui* du samedi 22 juin, que François Hollande a *« commis une faute »* en proposant à Laurent Fabius le rôle de porte-parole du PS. *« Ce n'est pas une question de personnalité, mais de méthode »*, a-t-il déclaré. *« Les petits arrangements de couloirs sont ridicules, mesquins et inadaptés à la situation que nous vivons »*, a ajouté M. Mélenchon, qui est, avec Julien Dray, l'un des animateurs du courant de la Gauche socialiste.

■ **PREMIER MINISTRE : Jean-Pierre Raffarin a rendu, vendredi soir, un hommage implicite,** en visite au Puy-en-Velay (Haute-Loire), vendredi 21 juin, au créateur de la Fête de la musique, Jack Lang, en se disant *« très heureux de fêter cet anniversaire »*. *« La musique est un élément de la cohésion sociale »*, a-t-il ajouté, en citant Mozart : *« Je ne fais seulement que de mettre ensemble des notes qui s'aiment. »* M. Raffarin s'est également arrêté à la mairie, où il a signé le livre d'or, avant que la maire, Arlette Arnaud-Landau (PS), lui remette la médaille de la ville.

■ **INSPECTION DES FINANCES : Dominique Marcel, administrateur civil,** ancien directeur adjoint du cabinet de Lionel Jospin à Matignon, a été nommé inspecteur général des finances au tour extérieur par le conseil des ministres du 19 juin.

Candidat à la présidence de l'Assemblée, M. Balladur réclame des « garanties de transparence »

LA BATAILLE pour la présidence de l'Assemblée nationale entre Edouard Balladur et Jean-Louis Debré a pris la forme, en fin de semaine, d'une polémique sur l'utilisation éventuelle de procurations lors des primaires internes au groupe UMP, prévues mardi 25 juin. Dans une lettre datée du jeudi 20 juin, l'ancien premier ministre a saisi de cette question le nouveau président du groupe UMP, Jacques Barrot. Celui-ci lui a répondu le même jour, en le renvoyant aux statuts encore provisoires du groupe, notamment à l'article 8, qui stipule qu'au sein du groupe *« tout député peut déléguer son vote par un pouvoir spécial donné à l'un de ses collègues »*, dans la limite d'un seul pouvoir par député.

Dans un souci de conciliation, M. Barrot a toutefois proposé aux candidats à la présidence de *« désigner deux députés de leur choix qui auront en charge de valider les procurations »*. Dans une nouvelle lettre, en date du vendredi 21 avril, M. Balladur considère que la procédure proposée *« n'offre pas les garanties de transparence indispensables »*. *« Dès lors,* ajoute-t-il, *la seule solution est le choix direct par l'Assemblée nationale, dont la procédure en la matière interdit le recours aux procurations. »* De son côté, M. Debré a estimé, vendredi, sur France Inter, que le recours aux procurations ne pose *« aucun problème »* et il a souligné que *« les règles ne doivent pas varier en fonction des humeurs des uns et des autres »*.

QUERELLES ANCIENNES

Comme l'affirme M. Juppé, cette querelle *« fait un peu désordre »* (*Le Monde* du 22 juin), d'autant que, traditionnellement, le jour de la rentrée parlementaire, peu de députés sont absents et que le nombre de procurations en est réduit d'autant. S'il s'interdit de prendre publiquement position, le président provisoire de l'UMP fait toutefois connaître indirectement sa préférence pour M. Debré, en expliquant son silence par le fait qu'il ne souhaite pas *« ressusciter des querelles anciennes »*, une allusion à celles qui ont opposé les chiraquiens et les balladuriens au lendemain de l'élection présidentielle de 1995.

M. Balladur a connu une autre déconvenue de la part, cette fois, du groupe UDF. Alors qu'il souhaitait que celui-ci soit associé aux primaires de l'UMP, le nouveau président du groupe centriste, Hervé Morin, a indiqué au *Monde* qu'il n'était *« pas demandeur »*. Le député de l'Eure a aussi précisé qu'il n'y aurait probablement ni candidat UDF au *« perchoir »* ni consigne de vote.

Yves Bordenave et Jean-Louis Saux

Université Toulouse 1 Sciences Sociales
iae
TROISIÈMES CYCLES EN GESTION
DESS Audit des Systèmes d'Information Comptables et Financiers
DESS Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises
DESS Finance
DESS Gestion de l'Entreprise Sociale
DESS Gestion de l'Innovation
DESS Management Financier et Logistique Informatique
DESS Management International
DESS Management Public Territorial
DESS Marketing
DESS Marketing Bancaire et des Services Financiers
DESS Sciences du Management
DEA de Sciences de Gestion
Sélection sur dossier et tests
Institut d'Administration des Entreprises
Place Anatole France - 31042 Toulouse cedex
Tél : 05 62 30 34 34 - Fax : 05 61 23 84 33
www.univ-tlse1.fr/iae
UT1

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA
SCIENCES PO
• Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
• Un corps professoral de notoriété internationale.
• Un diplôme accrédité AMBA.
Réunion d'information le jeudi 27 juin 2002 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http : // mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Julien, 17 ans, a tué Alice, l'une de ses amies, le 3 juin, à Saint-Sébastien-sur-Loire, près de Nantes, de 43 coups de couteau. Il avait dans son sac **LE MASQUE ET LA CAPE** inspirés du film *Scream*, du réalisateur américain Wes Craven. L'adolescent, **APPAREMMENT SANS HISTOIRES**, est passé à l'acte pendant que ses parents étaient en vacances. Le jeune homme a expliqué à son avocate qu'il voulait, comme dans le film, *« tuer un maximum de gens et* **MOURIR APRÈS** *»*. La trilogie de *Scream*, qui a connu un succès considérable auprès des jeunes, ne suffit probablement pas à expliquer le meurtre. Deux adolescents, inspirés par le film, avaient poignardé leurs parents en 2000. Les **EXPERTS PSYCHIATRIQUES** ont cependant estimé qu'ils souffraient de troubles manifestes de la personnalité, même si leur responsabilité pénale est entière.

Les mystères de l'adolescent meurtrier inspiré par Scream

Le jeune homme qui a tué le 3 juin une de ses amies de 43 coups de couteau avait, semble-t-il, une personnalité lisse et une vie sans histoires. Il avait dans son sac un masque et une cape tirés du film, et a avoué à son avocate qu'il voulait tuer « le maximum de gens » avant de mourir

SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE (Loire-Atlantique)
de notre envoyé spécial

Un adolescent comme les autres, bien dans sa peau et sans histoire, aimé par une famille unie et entouré de nombreux amis. Le portrait dressé par ceux qui connaissent Julien est toujours le même : lisse et sans faille apparente. Mais alors pourquoi ? Pourquoi ce garçon de 17 ans a-t-il tué sa copine Alice, le 3 juin en fin d'après-midi, à Saint-Sébastien-sur-Loire, près de Nantes, avec froideur et détermination, après avoir vu le film d'horreur *Scream* et mis la panoplie du tueur masqué dans son sac à dos ? Pourquoi lui a-t-il asséné quarante-trois coups de couteau, la laissant sans doute pour morte sur un bout de pelouse au coin d'un parking, avant qu'elle ne décède peu après à l'hôpital en ayant désigné son assassin (*Le Monde* du 6 juin) ? Pourquoi et comment une vie a priori normale et équilibrée bascule-t-elle dans un abîme psychotique par un geste meurtrier aussi horrible que gratuit, selon un scénario emprunté au cinéma ?

Douloureuses et dérangeantes, ces questions tourmentent les familles, les proches, mais aussi les enquêteurs. Tous attendent les résultats des premières expertises psychiatriques pour essayer de cerner les éventuelles raisons d'ordre psychologique ou affectif qui pourraient expliquer l'assassinat perpétré par l'adolescent. *« On espère quelque chose à comprendre. Pour l'instant, c'est complètement incompréhensible, c'est comme s'il y avait deux Julien*, explique Mireille, la mère du lycéen, assise à la table du salon familial, pendant que Maud, 15 ans, écoute de la musique et que le petit frère, 12 ans, joue avec un copain devant la porte d'entrée. *Pour beaucoup de gens, on représentait la famille unie et presque idéale. »* Julien avait une nouvelle petite copine depuis deux ou trois mois. Alice, elle, était une amie qui avait fréquenté son collège et avait été dans le même camp de vacances au Portugal, l'été dernier. Sur une photo, Julien, beau gosse, tout sourire en maillot de bain, respire la santé et la joie de vivre : *« Est-ce qu'il a l'air de quelqu'un de renfermé ? C'est un jeune très doux, joyeux, plein de vie. »*

LES PARENTS EN VOYAGE

Les parents n'étaient pas là le jour du drame. Mireille et Yannick, secrétaire et cadre commercial, s'étaient offert un voyage d'une dizaine de jours aux Etats-Unis. Ils sont revenus le lendemain matin du meurtre. *« C'est la première fois qu'on partait sans les enfants »*, précise Mireille. A court d'explications, le couple évoque le caractère *« relativement introverti »* de leur fils, un *« côté secret, comme tous les adolescents »*. Autre vague élément de compréhension : Julien devait redoubler sa classe de seconde. *« Il se cherchait un peu à l'école, il était un peu paumé là-dessus »*, reconnaît sa mère. Rien de grave pour autant. *« Il n'y avait aucun signe précurseur*, explique Yannick. *Avant notre départ, on avait refait ensemble la tapisserie de sa chambre. Tout baignait, il avait des projets de vacances, il allait passer sa ceinture marron de judo, il était hyperpositif. »*

D'où la difficulté encore plus grande de comprendre et d'accepter. *« C'est quand ce genre de choses arrive avec un gamin qui a l'air normal que c'est inquiétant et dérangeant*, souligne Me Elisabeth Daussy-Rioufol, l'avocate de Julien. *Ça peut arriver à n'importe qui. »*

L'influence de *Scream* dans le geste meurtrier de l'adolescent, ses

parents n'y croient pas trop. Selon eux, le lycéen était un amateur de films d'horreur, mais sans manifester de passion morbide. *« Il regardait des séries comme* Buffy contre les vampires *et des films d'horreur, mais comme tous les ados de son âge »*, explique son père. Plusieurs musiques de films d'horreur figurent dans la collection de bandes-sons de l'adolescent, soigneusement rangée dans sa chambre. La pièce a été un temps décorée avec un poster du film *Mortelle Saint-Valentin*, se souvient sa sœur. *Scream* figurait parmi les films favoris de son frère. Pour Halloween, Julien avait acheté la panoplie du tueur de la série – masque grimaçant et cape noire – et il possédait la trilogie du réalisateur américain Wes Craven. *« Je l'ai vu avec lui et j'en ai discuté pour savoir quel recul il avait. Là-dessus, il n'y avait aucune ambiguïté*, affirme le père du lycéen. *Les scènes les plus horribles, il les prenait au second degré et il en riait. »*

Me Daussy-Rioufol, elle, voit un lien entre *Scream* et le meurtre. *« Ça fait un an qu'il gambergeait l'idée de faire comme dans* Scream, *de tuer un maximum de gens et de mourir après »*, affirme l'avocate, qui a discuté avec l'adolescent à plusieurs reprises depuis sa mise en examen pour assassinat et son placement en détention provisoire au service médico-psychologique de la maison d'arrêt de Nantes. *« Quand je lui demande pourquoi il a fait ça, il répond toujours : "Pour voir comment ça faisait". – Quoi ? – "De donner un coup de couteau." »* D'après elle, le lycéen se serait appuyé sur le film, pour mieux tenir son rôle dans le scénario qu'il avait écrit. *« Ça facilite le passage à l'acte,* estime l'avocate, soulignant l'importance de l'absence des parents. *C'est la barrière de l'interdit qui n'était pas là. »*

Les enquêteurs, de leur côté, se montrent plus prudents sur le « facteur *Scream* ». Lors de sa garde à vue de quarante heures, l'adolescent a évoqué son goût *« pour les films avec des serial killers »* et il a dit que *Scream* était son *« film préféré »*. Mais c'est seulement quand les gendarmes lui ont posé la question de la panoplie trouvée dans le sac à dos qu'il l'a fait. Et sans jamais établir un lien de cause à effet. *« Il ne dit pas qu'il a fait ça parce qu'il a vu la cassette*, explique une source proche de l'enquête. *Il y a l'idée qu'il voulait voir ce que ça faisait de tuer, même s'il ne le dit pas clairement. »* Pour Me Daussy-Rioufol, le film ne représente sans doute que le révélateur d'un problème plus profond : *« On s'accroche à* Scream, *mais c'est certainement l'arbre qui cache la forêt d'une détresse que personne n'avait sondée. »* La mère de Julien en est également convaincue. *« Il y a un mal-être qu'on n'a pas su déceler. »*

« IL NE PEUT PAS EN PARLER »

Dans les lettres envoyées à ses parents depuis la prison, le lycéen dit s'en vouloir *« terriblement »*, mais il n'explique pas son geste : *« Je ne sais pas pourquoi ni comment j'ai fait une telle chose, mais je ferai tout pour me faire pardonner et me rattraper. »* L'adolescent n'évoque jamais la victime et les faits eux-mêmes, comme s'il les avait effacés de sa mémoire. *« Il ne peut pas en parler. Tout de suite, il se ferme, il a le regard dans le vide »*, explique sa mère, qui lui a rendu visite plusieurs fois à la maison d'arrêt. *« Après le premier coup de couteau, il ne se souvient plus de rien jusqu'à ce qu'il rentre chez lui »*, souligne Me Daussy-Rioufol. Lors de sa garde à vue, pourtant, Julien a raconté la scène du meurtre aux gendarmes, avec une certaine précision. *« Il se souvient avoir mis une dizaine de coups de couteau seulement, mais il explique qu'il s'est mis à califourchon sur la victime pour continuer à la poignarder quand elle était à terre »*, raconte une source proche de l'enquête.

L'adolescent ne semble pas réaliser la portée de son geste. *« Quand on le voit en prison, c'est le même qu'avant. Il est souriant. Il nous demande s'il pourra voir les photos de notre voyage »*, raconte son père. Cette attitude renforce le malaise créé par le calme du lycéen et son absence d'émotions pendant sa garde à vue. *« A aucun moment il n'y a eu un mot plus haut que l'autre. Il a été poli et coopératif, il n'a jamais contesté »*, souligne un enquêteur. Quand les gendarmes lui ont annoncé la mort d'Alice, Julien s'est pris la tête dans les mains, sans pleurer, puis a expliqué : *« Il ne faut pas se fier aux apparences, chez moi, les sentiments, c'est tout à l'intérieur. »*

De retour chez lui après l'agression, l'adolescent s'était enfermé dans la salle de bains pour se changer puis il avait mangé quelque chose avant de jouer à la console vidéo avec son petit frère, comme si de rien n'était. Quand les gendarmes sont arrivés, l'adolescent les attendait. Il est sorti vers eux, devant la maison, en répondant à leurs premières questions avec sa surprenante froideur : *« Tu sais pourquoi on est là ? – Oui. – C'est toi qui as fait ça ? – Oui. »*

Frédéric Chambon

La série joue sur la confusion entre réalité et fiction

PERSONNE ne sait ce qu'aurait été un monde sans *Scream.* Mais la série de trois films que Wes Craven a réalisée sous ce titre a rencontré un immense succès, en particulier chez les adolescents, et il ne s'est trouvé que quelques uns, parmi les centaines de milliers qui l'ont vue, à s'en réclamer pour commettre un crime. La popularité de *Scream* a succédé à la vogue des *Griffes de la nuit,* une série du même réalisateur, dont le personnage central était un fantôme aux griffes d'acier, Freddy Krueger, qui hantait les cauchemars des teenagers d'une petite ville américaine. A l'inverse, la popularité de *Scream* s'appuie sur l'absence de personnage central.

Scream a donné un nouveau sens à l'expression « tueur en série ». Dans les trois films que Wes Craven a réalisés sous ce titre, le terme de série ne désigne plus une séquence de meurtres commis par un criminel unique, mais une succession de meurtriers qui se dissimulent sous le même masque.

A la sortie de *Scream,* Jean-François Rauger remarquait dans *Le Monde* du 17 juillet 1997 : *« Le tueur de* Scream *se cache derrière un masque qui reproduit le visage angoissant du personnage du tableau d'Edward Munch,* Le Cri. *Ce modèle de l'expressionnisme pictural connaît donc ici les aléas de la reproduction généralisée. Très vite, en effet, ce masque se met à circuler, porté par des plaisantins, par de faux, puis de vrais meurtriers, apparaissant en profondeur de champ ou se reflétant dans divers miroirs de manière gratuite ».*

NEUBAUER
www.neubauer.peugeot.fr
PEUGEOT

Le film culte retiré d'une soirée à thème

La Nuit des films d'horreur de Gif-sur-Yvette (Essonne) aura bien lieu, le 28 juin, mais sans *Scream*. *« En dépit des récents événements survenus à Nantes »* et *« après consultation du conseil municipal des jeunes »*, l'association organisatrice a décidé de maintenir l'événement. Mais les responsables ont toutefois pris soin de faire retirer de la soirée tout extrait du film *Scream*. Le meurtre de la jeune Alice, le 3 juin, avait relancé le débat sur la violence au cinéma et à la télévision. Peu après, Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, avait confié une mission sur ce sujet à la philosophe Blandine Kriegel.

Le vide de cette enveloppe que chaque personnage, aussi secondaire soit-il, peut emplir un instant est la traduction, dans le langage du cinéma d'épouvante du *« tout le monde sera une star pendant un quart d'heure »* d'Andy Warhol.

Avec *Scream,* Wes Craven est allé à rebours du théorème d'Alfred Hitchcock selon lequel *« meilleur est le méchant, meilleur est le film »*. L'être au capuchon noir et au masque blanc n'inspire aucun respect, au contraire des vrais monstres de cinéma. Le dévoilement de son identité, sans cesse mis en scène, toujours remis en cause par le scénario, cesse d'être un vrai enjeu.

Car Wes Craven fait aussi œuvre d'humoriste et tourne en dérision le genre qui a fait sa fortune. Les personnages de *Scream,* tous adolescents, jusqu'au policier pataud qu'incarne David Arquette, revendiquent à l'écran leur connaissance des lois qui régissent le film d'horreur et – jusque dans les moments de terreur – se comportent comme dans un jeu de rôle.

Scream brouille ainsi les frontières entre la réalité et la fiction, non pas en empruntant au documentaire, mais en plaçant ses personnages dans la situation de joueurs menacés de sanctions, qui, au lieu de se traduire par la perte de points (de vie, de force, de mobilité), comme dans un jeu de rôle, prennent la forme de mutilations ou de meurtres.

UNE CONFUSION ORGANISÉE

Dernier élément qui ajoute à cette confusion méticuleusement organisée : l'irruption de la télévision. D'abord dans l'histoire, avec la présence récurrente d'une journaliste ambitieuse, prête à toutes les bassesses et à toutes les audaces, si bien que son reportage (fabriqué à la manière des télévisions locales américaines, donc très mis en scène, au moyen de procédés aussi manipulateurs que ceux du cinéma d'horreur) finit par se confondre avec le film.

D'autre part, cette journaliste est incarnée par Courtney Cox, interprète du rôle de Monica dans la série *Friends,* qui apporte, par sa seule présence, le sentiment de familiarité et de confort inhérent à la fréquentation d'un personnage de feuilleton télévisé.

Avec *Scream,* Wes Craven, après avoir terrorisé sérieusement, poétiquement, la jeunesse américaine, a voulu démembrer le cinéma d'horreur, en utilisant un esprit de satire acéré. *« Mais il veut tout à la fois. Faire fructifier son matériau à sensation tout en le minant par son humour moqueur »,* écrivait Janet Maslin dans le *New York Times,* à la sortie du film aux Etats-Unis, en décembre 1996, pour ajouter *« Cela peut paraître cynique, et ça l'est délibérément ».*

Thomas Sotinel

Le film apparaît dans le paysage mental troublé de deux autres jeunes auteurs de crimes

Agés de quinze ans, ils avaient tous deux poignardé leurs parents

LE 25 SEPTEMBRE 2000, Vincent, 15 ans, tue ses parents, dans leur sommeil, d'une trentaine de coups de couteaux, dans la maison familiale, à Lebetain (Territoire de Belfort). Le lycéen dit avoir reçu des messages tirés du film d'horreur *Scream* et entendu des voix lui disant de supprimer son père et sa mère. Quelques mois plus tôt, le 20 avril, le lendemain de la sortie du troisième volet de la trilogie de Wes Craven qu'il était allé voir au cinéma, un autre adolescent du même âge, Nicolas, avait tenté de tuer son père et sa belle-mère, à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), en les poignardant, revêtu de la panoplie du tueur.

Dans les deux cas, le parricide a été réalisé ou a failli l'être par des adolescents enracinés dans un profond mal-être, agissant avec détermination et sans réel sentiment de culpabilité. Selon les psychiatres, le film *Scream* a servi de point d'ancrage à une dérive de type schizophrénique, sans que les intéressés ne soient vraiment atteints d'une maladie mentale excluant leur responsabilité pénale.

Au moment de son interpellation, Vincent, qui vient de tuer ses parents, bouchers dans la région de Belfort, est ensanglanté, en état de choc. Mais il parle alors aux gendarmes de *Scream*, qu'il a vu récemment. Lors de sa garde à vue, il affirme avoir reçu *« quatre messages qui correspondaient à des passages du film »*. L'adolescent avance des versions différentes du meurtre, dans un discours confus et délirant. Il évoque des rêves dans lesquels un *« démon »* lui aurait ordonné de tuer ses parents dans *« un jeu de rôle »*. Devant les psychiatres qui l'examinent par la suite, il ne parle plus de *Scream* mais évoque une voix : *« La voix disait : "Tue tes parents, tu seras libéré." C'était comme une bouche dans la tête qui me parlait... Ça me bourdonnait dans la tête, j'étais pas bien. »*

Extrait de prison pour être hospitalisé en service psychiatrique, début 2001, en raison de son état dépressif, l'adolescent évoque alors, à propos des faits, un dédoublement de personnalité. *« C'est comme si c'était quelqu'un d'autre qui agissait »,* explique-t-il au médecin, qui parle de schizophrénie. La psychologue qui le rencontre en prison, en septembre 2001, décrit, elle, un adolescent dégageant une *« impression de malaise global, physique et psychique », « souvent en décalage avec la réalité de sa situation »* et qui *« n'exprime aucune émotion »*.

SIGNAUX D'ALERTE

Bien avant le passage à l'acte, des maux de tête et de ventre, des problèmes de sommeil et de relations avec ses parents, un déménagement mal vécu auraient pu constituer des signaux d'alerte. *« Il y avait des prémices, mais de là à tuer ses deux parents alors qu'on est enfant unique et gâté, c'est incompréhensible*, souligne Me Alain Dreyfus-Schmidt, l'avocat de l'adolescent. *C'est un gamin qui fait froid dans le dos. Il ne réalise pas qu'il a tué ses parents. Quand vous lui en parlez, il vous dit : "Je serais un véritable monstre si j'avais fait ça." »*

Après un an de détention provisoire, Vincent se trouve en liberté surveillée dans un établissement psychiatrique de Belfort, dans l'attente de son procès. Nicolas, lui, a été condamné, le 28 mai 2001, à huit ans d'emprisonnement par le tribunal pour enfants de Nanterre, peine réduite à six ans en appel. Garçon solitaire, mal dans sa peau, souffrant du divorce de ses parents et de déménagements à répétition, l'adolescent avait vu plusieurs psychologues. Il s'était progressivement réfugié dans l'univers des films d'horreur, au point de transformer sa chambre en sanctuaire, où il collectionnait les films, les posters et les figurines.

Nicolas a toujours nié un quelconque lien entre *Scream* et la tentative d'assassinat contre son père et sa belle-mère. Pourtant son geste a été préparé de longue date, selon un scénario directement inspiré du film. Le jour dit, il plonge l'appartement dans l'obscurité en fermant tous les volets, revêt la panoplie du tueur (masque grimaçant et cape noire) et se dissimule dans le noir. Quand son père et sa belle-mère pénètrent dans l'appartement, il leur saute dessus en poussant des cris, armé du couteau qu'il avait acheté un an auparavant.

Le père, grièvement blessé, se défend et réussit à arracher le masque que porte son fils. Privé de son déguisement, le garçon panique et saute alors par la fenêtre, à douze mètres du sol, réussissant quand même à prendre la fuite avant d'être interpellé le lendemain. *Scream* a donné à Nicolas *« une peau pour le crime »*, estiment les experts psychiatres, observant qu'il s'arrête une fois le masque arraché. *« Ce n'est pas Nicolas qui a frappé mais Nicolas déguisé en Scream. »* Selon eux, endosser le costume du tueur a permis à l'adolescent d'exprimer *« sa rage »* et *« sa soif de vengeance »* nourries par ses diverses frustrations. Dans leurs conclusions, les psychiatres évoquent un *« ensemble de troubles de la personnalité »* ayant altéré son discernement au moment des faits sans pour autant constituer *« des anomalies mentales et aliénantes ».*

Fr. Ch.

Au procès du viol collectif d'Agen, quatre condamnations de dix à cinq ans de prison et deux acquittements

Ces jeunes ont accompagné « cette tournante de comportements abjects, avilissants », a estimé l'avocat général avant que la défense appelle à ne pas « raisonner qu'en termes de morale »

COUR D'ASSISES DES MINEURS DE LOT-ET-GARONNE
5e journée d'audience

AGEN (Lot-et-Garonne)
de notre correspondante

Assommés, Nicolas Pineri et Michaël Garcia vacillent, s'agrippent au rebord du box dans un sanglot. La cour d'assises des mineurs de Lot-et-Garonne, qui examine depuis lundi 17 juin le dossier d'un viol collectif commis à Agen dans la nuit du 19 au 20 mai 2001, a rendu son verdict vendredi 21 juin. Après quatre heures de délibéré, elle condamne Abdelkader Serradj à 10 ans de réclusion criminelle, Nicolas Pineri et Michaël Garcia à 8 ans de prison, Badre El Youbi à 5 ans de prison, dont trois avec sursis et mise à l'épreuve et acquitte Mohammed Allouache et Sébastien Guerfi. Sandra est reconnue victime d'une tournante où elle avait été « *prêtée* » aux copains de son ami et avait subi onze relations sexuelles imposées dans une cave, un parking et une chambre.

En ce dernier jour d'audience, l'avocat général Gérard Aldigé pèse chaque mot de son réquisitoire. « *Ces jeunes bien sages dans le box ne se sont pas interdit ce qu'ils désiraient* », rappelle-t-il en citant Christian Gaussares, expert psychiatre. « *Ils ont commis ces faits de viol grossiers et obscènes, accompagnant cette tournante de comportements abjects, indécents, humiliants, avilissants, réduits qu'ils étaient à des appétits sexuels bruts* ». La salle comble et surchauffée est suspendue aux paroles du magistrat.

« *Ils se sont servis d'elle qui pensait que quand on engage son corps on engage son cœur. Ils se sont autopersuadés qu'elle était consentante. Ils avaient pré-supposé de son accord parce qu'ils avaient programmé d'avoir des relations sexuelles ce soir-là. Leurs regrets sont superficiels. Ils étaient conscients de la vulnérabilité de Sandra et de son refus* », affirme-t-il en lisant des morceaux choisis des aveux passés par les accusés en garde à vue. Rythmant son propos, il requiert dix ans contre Frank Serradj, Nicolas Pineri et Michaël Garcia, qu'il estime être les organisateurs, et cinq ans de prison, dont trois avec sursis et mise à l'épreuve contre les trois « *profiteurs* ».

Un paquet de mouchoirs en papier circule entre les six accusés. Michaël Garcia écrase une larme, son voisin s'abrite derrière les paumes de ses mains. Mohammed Allouache éponge quelques sueurs froides. Me Philippe Briat, qui défend MM. Serradj et El Youbi, dénonce « *le consentement interrupteur de Sandra* », exhortant les jurés à ne pas provoquer « *d'accident judiciaire* » et demandant l'acquittement. « *La victime n'est pas n'importe quelle victime* », souligne-t-il en recensant à nouveau le nombre de rapports librement consentis qu'a au préalable connus Sandra avec trois des accusés. « *Une mante religieuse dont la sexualité faisait peur. Quelle lecture de la situation pouvaient faire Frank, avec elle depuis six mois, et Badre, pour qui tout est bon à prendre et à apprendre, à partir du moment où on lui présente la fille comme facile ?* »

ENTRE MORALE ET DROIT PÉNAL

« *Ce dossier se place aux confins de la morale et du droit pénal* », enchaîne Me Catherine Joffroy. « *La pire erreur serait de ne raisonner qu'en termes de morale. Nicolas Pineri et Michaël Garcia sont encore des adolescents. Ils étaient à une période charnière où ils découvraient ce vaste sujet qu'est la sexualité. Soit on diabolise cette jeunesse, soit on cherche ce qui a pu se passer dans la nuit du 19 au 20 mai 2001* ». « *Dans une relation sexuelle, le consentement n'est pas un mariage où on dit oui devant quelqu'un, c'est un élément imperceptible, impalpable. On avance à tâtons. Cette nuit-là, Sandra, qui sait si bien se braquer à la barre et manifester son opposition, n'a rien fait, n'a pas dit non. A aucun moment elle n'a fui et pris le chemin de la délivrance. Pour eux, elle était comme les autres fois, consentante* », termine-t-elle en demandant à son tour l'acquittement.

« *Le comportement de la victime compte dans la constitution d'un crime* », plaide Me Edouard Martial dans l'intérêt de Sébastien Guerfi et Mohammed Allouache. « *Dans le parking, quand Sandra manifeste son refus et dit non, Mohammed n'insiste pas. Lui si timide et fragile n'a rien à faire dans le box. Quant à Sébastien, quand il rentre après la discothèque, il ne fait que coucher une énième fois avec elle. Comme il l'a déjà fait avant. Au-delà de la morale peut surgir l'innocence* », finit-il. Au prononcé du verdict, quelques esprits s'échauffent. Le dispositif policier mis en place n'est pas de trop pour contenir les élans des proches des condamnés et protéger le départ de la partie civile.

Florence Moreau

Le procès de six Albanais soupçonnés d'être les responsables d'un réseau de prostitution illustre les difficultés de la justice face à ce type d'affaires

C'EST UNE AFFAIRE de proxénétisme exemplaire qu'a eu à traiter pendant quatre jours d'audience, depuis mercredi 12 juin, la 10e chambre correctionnelle de Paris. Exemplaire par sa complexité, mais aussi banale par sa configuration. Dans le box des accusés, six prévenus tziganes, soupçonnés d'être les responsables d'un réseau albanais de prostitution implanté autour de la porte de Vincennes à Paris, et qui nient en bloc tous les faits qui leur sont reprochés. Et à la barre, aucune prostituée pour témoigner d'un trafic de jeunes femmes depuis les pays de l'Est.

Poursuivis pour proxénétisme aggravé, association de malfaiteurs, aides à l'entrée et au séjour irrégulier de clandestins et faux, les prévenus, dotés de multiples alias et surnoms, ont, quatre jours durant, joué de la confusion ambiante. Tous ont affirmé ne pas se connaître, ou vaguement, allant même jusqu'à rejeter l'identité qui leur est attribuée. Selon l'accusation, quatre de ces hommes sont pourtant issus de la même fratrie : celle des Pequini, un redoutable gang qui sévissait à Elbasan, en Albanie.

Recherchés par les autorités albanaises, deux des frères Pequini ont été condamnés dans leur pays à la peine de mort pour « *enlèvement et assassinat* », une peine commuée depuis en réclusion criminelle à perpétuité. Des procédures d'extradition sont d'ailleurs en cours devant la chambre de l'instruction.

Agron Bajrami, chef présumé du réseau, identifié dans le dossier comme étant Eduart Pequini, est également connu sous les noms de Mandela et d'Arti. Durant tout le procès, du haut de son 1,90 m, ce colosse aux mains lourdes n'a eu de cesse de contester une telle identité. « *On vous comprend !* », ironise la présidente Michèle Bernard-Requin. Les écoutes téléphoniques, menées pendant plus d'un an par les enquêteurs des services de la répression du proxénétisme, placent en effet le dénommé Arti à la tête, sinon au cœur du réseau. Ecoutes, mais aussi filatures et surveillances de domicile, ont permis d'établir des liens entre les différents prévenus et avec plusieurs prostituées de Vincennes.

Au cours d'une première vague d'interpellations, le 21 novembre 2000, Gramos et Ardja Buzhani, deux coprévenus libres dont les affaires ont été disjointes de ce procès, sont entendus par la police. Au même moment, des conversations téléphoniques entre prostituées attestent qu'Arti est au courant de la procédure. Les femmes parlent. Elles racontent qu'Arti doit aller chercher Arnold, l'enfant de Gramos, un des hommes arrêtés. Il doit également aller chez l'avocat. Coïncidence, Agron Bajrami va dans la foulée s'occuper du petit Arnold et passer chez un avocat... L'intéressé plaide le hasard des circonstances.

Autre accusation à charge : le témoignage d'un autre coprévenu libre dans cette affaire, Azem Ferezi. Poursuivi pour complicité de proxénétisme aggravé, Ferezi a formellement reconnu, lors de son interrogatoire de première comparution, qu'Agron Bajrami était le chef du réseau de prostitution. « *Il organise tout et place les filles en France. Lui et ses frères ont tué quelqu'un en Albanie il y a deux ans. Ils sont aussi passeurs. Ce sont des gens dangereux !* » L'homme qui a parlé n'est toutefois pas là pour répéter de telles accusations. Pas plus que Maria Mattei, une prostituée roumaine mineure qui a elle aussi confondu Agron.

UN DOSSIER « VIDE »

Des absences que ne manque pas de relever la défense, qui fait état d'un dossier « *vide* » et plaide pour la relaxe pure et simple de ses clients. Me Pierre Haïk se dit inquiet pour le sien, Agron Bajrami. Il dénonce « *un deal à l'américaine* » passé entre les enquêteurs et Ferezi, « *seulement* » poursuivi pour complicité. Le dernier jour d'audience, vendredi 21 juin, pendant près d'une heure, après que six autres avocats se sont succédé pour leurs plaidoiries, Me Haïk a clos le bal en insistant sur l'absence de preuves dans ce dossier. Il relève qu'aucune analyse vocale n'a été pratiquée sur les enregistrements. Que son client a été interpellé sans aucun téléphone portable sur lui. Et surtout, il martèle que dans cette affaire manque « *le nerf de la prostitution* », à savoir l'argent. « *Quels palaces fréquente M. Bajrami ? Où sont les comptes en banque ? Les flux financiers ont-ils été établis ? Et les montres en or, où sont-elles ?* », demande-t-il en tapant du poing sur son pupitre à chaque question lancée au tribunal. Derrière le box, Agron Bajrami, simplement vêtu d'un jogging gris, suit de la tête chaque geste de son avocat. Il esquisse pour la première fois un sourire complice. Le procureur de la République, Gilbert Cervoni a requis 10 ans d'emprisonnement, la peine maximale à son encontre. Des peines de 7 ans à 4 ans d'emprisonnement ont été requises à l'encontre des autres prévenus. En guise de conclusion, s'adressant à la cour, les six hommes ont continué à clamer leur innocence. Jugement jeudi 4 juillet.

Céline Develay-Mazurelle

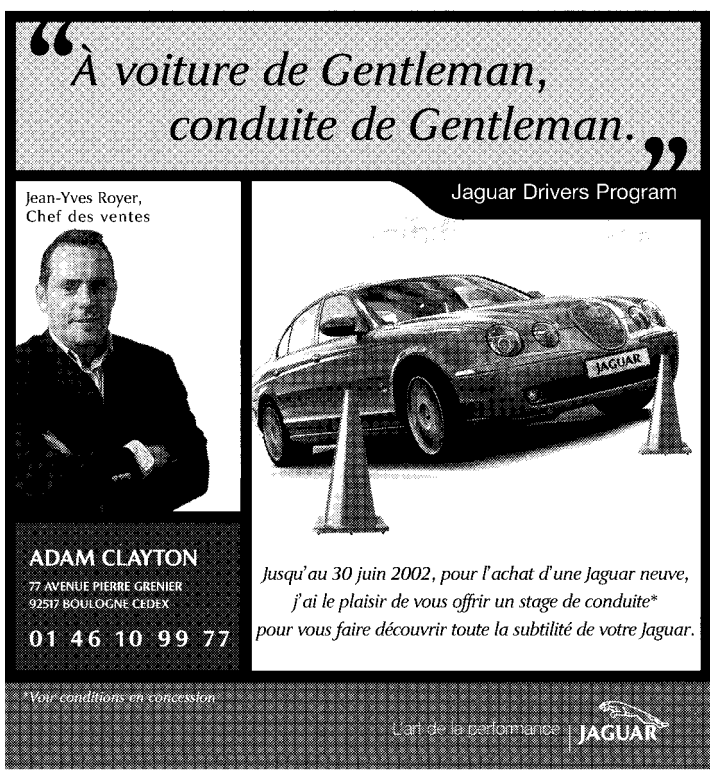

A Lyon, un nouvel accident implique un conducteur de voiture de sport

LYON (Rhône)
de notre correspondante

Un nouvel accident de la circulation impliquant un conducteur de Porsche s'est produit jeudi 20 juin, à Lyon. Le chauffard a percuté un piéton en plein centre-ville. La victime, dont l'état de santé est jugé critique, est un ancien ministre de la culture de la Corée du Sud, âgé de 70 ans, qui effectuait un séjour touristique avec sa femme à Lyon. Il a été hospitalisé à l'hôpital Edouard Herriot de Lyon. L'accident s'est produit vers 22 h 30, le long de la place Bellecour dans le 2e arrondissement, un endroit très fréquenté par les Lyonnais et les touristes.

Le chauffeur, accompagné d'un ami, roulait, selon des témoins, à vive allure dans un couloir de bus, lorsque devant lui une petite Citroën qui s'apprêtait à tourner sur sa droite s'est arrêtée pour laisser passer des piétons. La Porsche aurait alors percuté la Citroën, avant de faire une embardée et de faucher le passant, qui a été projeté contre la vitrine d'un commerce. Le conducteur, dont la voiture s'est encastrée dans des plots, n'a pas pris la fuite. Interpellé par les policiers, il présentait un taux d'alcoolémie de 0,31 gramme.

« *A ce niveau, il s'agit d'une conduite dans un état alcoolique relevant d'un acte contraventionnel mais non délictuel* », a précisé un policier. Âgé d'une cinquantaine d'années, le propriétaire de la Porsche est chef d'une petite entreprise à Villeurbanne, commune voisine de Lyon. Il a été immédiatement placé en garde à vue au commissariat du 2e arrondissement et devait être mis en examen samedi.

Le magistrat du service du traitement direct du tribunal de grande instance de Lyon attendait pour se prononcer de connaître la durée de l'incapacité de travail de la victime, déterminée par l'équipe médicale. Au-delà de trois mois d'incapacité, le chauffard risque en effet une mise en examen pour homicide involontaire.

C'est le troisième accident de ce type enregistré en France en moins d'un mois. En début de semaine, lundi 17 juin à Cannes, deux conducteurs avaient tué un jeune étudiant allemand de 18 ans, alors qu'ils s'étaient lancés, bord d'une Ferrari et d'une Lamborghini, dans une course-poursuite sur le bord de mer. Le 25 mai, un chauffard de 26 ans avait causé la mort d'une jeune mère de famille et de ses deux enfants, fauchés dans un Abribus sur la RN 305 à Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne.

Sophie Landrin

Revalorisation des consultations pédiatriques

LA CONFÉDÉRATION des syndicats médicaux français (CSMF), le Syndicat des médecins libéraux, le Syndicat national des pédiatres français (SNPF) et les trois Caisses nationales d'assurance maladie sont tombés d'accord, vendredi 21 juin, sur une revalorisation tarifaire des consultations pédiatriques pour la petite enfance à 28 euros, soit un surcoût global de 20 millions d'euros. « *L'accord porte sur une revalorisation de la consultation pédiatrique de 22,87 à 28 euros pour les enfants de 0 à 24 mois, les autres consultations restant pour le moment au même tarif* », a expliqué Michel Chassang, président de la CSMF. L'objectif serait de faire entrer le nouveau tarif en vigueur dès le 15 juillet.

Le SNPF avait organisé, lundi 17 juin, une « journée sans pédiatres ». Le passage de 22,87 à 28 euros se fera par une majoration de l'acte qui sera prise en charge à 100 % par l'assurance maladie. Le gain devrait se situer entre 610 et 760 euros par pédiatre et par mois.

Un indépendantiste breton est remis en liberté

LE MILITANT indépendantiste breton Arnaud Vannier, écroué depuis deux ans et demi dans le cadre de l'enquête sur le vol de huit tonnes d'explosifs à Plévin (Côtes d'Armor), a été relâché dimanche 16 juin. M. Vannier a été remis en liberté sous contrôle judiciaire par le juge des libertés et de la détention qui a estimé que la prolongation de sa détention provisoire ne se justifiait pas. Le parquet, qui s'était prononcé pour le maintien de son incarcération, n'a pas fait appel.

Le militant indépendantiste avait été mis en examen et écroué en décembre 1999, un peu plus de deux mois après le vol des explosifs commis le 28 septembre 1999 à Plévin par un commando composé de Basques de l'ETA et de Bretons. Au total une douzaine de personnes avait été interpellée, et environ deux tonnes d'explosifs retrouvées. Deux détonateurs, vingt-cinq bâtons de dynamite de 100 grammes chacun ainsi que des tracts de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB) avaient été saisis dans le véhicule d'Arnaud Vannier, lors de son interpellation.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le juge des référés du tribunal de Paris a décidé, vendredi 21 juin, de ne pas prendre de mesure d'interdiction provisoire à l'encontre du livre de la journaliste italienne Oriana Fallaci,** *La rage et l'orgueil*, en vente depuis le 23 mai, et dont trois associations, le MRAP, la Ligue des droits de l'homme et la LICRA, demandaient le retrait (*Le Monde* du 20 juin). Cette décision a été prise dans l'attente d'un débat judiciaire sur le fond, qui doit intervenir désormais dans quelques semaines.

■ **La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris se prononcera le 6 septembre sur l'appel de plusieurs nationalistes corses renvoyés devant les assises** pour leur participation présumée à l'assassinat du préfet Erignac, le 6 février 1998 à Ajaccio (Corse-du-Sud). Début mai, les juges d'instruction antiterroriste avaient ordonné le renvoi devant une cour d'assises spéciale de huit personnes pour « *assassinat en relation avec une entreprise terroriste* » ou complicité de ce chef. Quatre d'entre elles avaient fait appel de cette décision.

■ **MÉDECINE : l'Europe est officiellement déclarée exempte de toute poliomyélite, a annoncé, vendredi 21 juin à Genève, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).** « *Le seul risque qui reste est celui de la libération accidentelle d'un laboratoire du vaccin de la polio* », a souligné Bruce Aylward, coordonnateur au sein de l'OMS des programmes d'éradication de la polio. Aucun cas de cette maladie n'a été constaté ces trois dernières années.

■ **Le projet de décret créant un diplôme d'études spécialisées (DES) de gynécologie médicale a été adopté** à l'unanimité, lundi 17 juin, par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Ce troisième cycle fait de cette spécialité une discipline d'internat à part entière, distincte de la gynécologie obstétrique. Le comité de défense de la gynécologie médicale demandait depuis quatre ans le rétablissement de cette spécialité et avait lancé une pétition qui avait réuni deux millions de signatures.

■ **SANTÉ : les premiers résultats de l'enquête épidémiologique lancée en octobre 2001 pour étudier les conséquences sanitaires de l'explosion d'AZF** montrent « *un impact majeur sur la santé mentale* » des Toulousains, selon un rapport d'étape communiqué vendredi 21 juin. Selon ces premières conclusions, « *on peut estimer à 5 000 personnes environ le nombre de personnes qui ont eu recours à un médecin dans les premiers jours pour des manifestations assimilées à un stress post-traumatique aigu* ».

■ **TRANSPORTS : la grève des tramways entamée mardi 18 juin dans l'agglomération de Nancy** (Meurthe-et-Moselle) pourrait se poursuivre durant la semaine du 24 juin. A l'appel du syndicat FO, l'ensemble des quatre-vingt-cinq chauffeurs affectés au service du tramway proteste contre leurs conditions de travail et réclame l'amélioration de la sécurité, exigeant notamment l'installation de caméras à bord des véhicules. *(Corresp.)*

Alain Serieyx se désiste de son action contre « Le Monde »

L'ANCIEN PRÉSIDENT de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alain Serieyx, s'est désisté de sa plainte pour « *diffamation publique* », lundi 16 mai, à la veille de l'audience qui devait l'opposer au *Monde*, à son directeur, Jean-Marie Colombani, et à l'un de ses journalistes, Hervé Gattegno, devant la cour d'appel de Paris. Par un jugement rendu le 4 mai 2001, ce magistrat, mis en cause dans une série d'articles parus un an plus tôt, avait été débouté de son action en première instance.

La juridiction avait relevé des « *agissements pour le moins imprudents* » de M. Serieyx auprès de collectivités locales et d'associations, considérant qu'ils avaient « *laissé naître des soupçons de nature à ternir sa réputation, dont le journaliste avait connaissance et dont il pouvait faire état* ». Le jugement, désormais définitif, indiquait que le journaliste pouvait « *révéler à ses lecteurs, d'une part les agissements* (...) *d'un haut magistrat financier et d'autre part l'usage fait par les collectivités territoriales des fonds publics* ».

Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle

Valorisez vos compétences avec ESC Lille

Nous vous proposons le **Diplôme ESC Lille** (Bac + 5 visé par l'Etat), en **formation continue** (2 ans, horaires adaptés à l'activité professionnelle), sur les 2 campus de **Lille et Paris**.

Contact : Annick DUBRAY
e.mail : desc@esc-lille.fr www.esc-lille.fr
Avenue Willy Brandt - 59777 EURALILLE
Tél : 03 20 21 59 93 - Fax : 03 20 21 59 91
179, rue de Charonne - 75011 PARIS
Tél : 01 44 64 03 64 - Fax : 01 44 64 03 65

ESC Lille
Ecole Supérieure de Commerce de Lille. Membre de la Conférence des Grandes Ecoles

Le Monde

LE GRAND DOSSIER

CHRISTIAN VIOUJARD/GAMMA

16 mai, palais de l'Elysée, Paris. Jacques Chirac arrive, sous l'œil de sa femme, Bernadette, dans le salon où va se dérouler la cérémonie d'investiture de son second mandat à la tête du pays.

LE NOUVEAU CHIRAC

Réélu à la présidence de la République, Jacques Chirac a-t-il changé ? La question est posée avec l'arrivée d'une nouvelle génération d'élus représentée par Jean-Pierre Raffarin

QUELLE est donc cette nouvelle majorité de droite qui, dans la foulée de la victoire de Jacques Chirac, vient d'infliger à la gauche une lourde défaite ? De quelle culture politique est-elle porteuse ? Quelles sont ses valeurs, ses références, ses représentations ? Comment la situer dans l'histoire des droites en France ? A travers les hommes qui l'incarnent, du président de la République aux trois cent quatre-vingt-dix-neuf élus des 9 et 16 juin, en passant par l'inattendu Jean-Pierre Raffarin, le premier ministre quasi inconnu placé le 6 mai à la tête du gouvernement, faut-il attendre du « chiraquisme » millésimé 2002 des orientations, des pratiques, des méthodes nouvelles ? Ou ne sera-t-il que la restauration à l'identique du « néo-gaullisme » dont Jacques Chirac s'est fait le porte-parole depuis la fondation du RPR, il y a vingt-cinq ans ?

Première question : Jacques Chirac a-t-il changé ? Après un premier septennat gâché, est-ce un nouveau Chirac, instruit par l'expérience, mais aussi débarrassé de tous ses rivaux, à droite comme à gauche, qui reprend aujourd'hui les rênes du pouvoir ? C'est assurément ce que veulent faire croire ses conseillers en communication. Ils entendent répondre à l'éternel procès qui lui est fait de n'être pas à la hauteur de la fonction présidentielle et s'efforcent de donner de l'épaisseur à son personnage. Ce procès a été ouvert en 1976 quand, après la création du RPR, l'héritier de Georges Pompidou a été accusé de trahir le gaullisme. Le fait nouveau, en 2002, c'est la disparition de toute référence gaulliste dans le discours de Jacques Chirac, comme si s'achevait la mue qui l'a conduit à incarner, au fil des années, une sorte de conservatisme éclairé de plus en plus éloigné de la geste gaullienne.

Cette rupture se marque d'une manière éclatante par la nomination d'un premier ministre non gaulliste. C'est la première fois sous la Ve République – si l'on excepte le cas de Raymond Barre, qui avait tout de même quelques titres à se réclamer du gaullisme – que le chef du gouvernement est choisi hors du cercle des héritiers, proches ou lointains, du général de Gaulle.

L'historien Jean-François Sirinelli compare, non sans raison, Jean-Pierre Raffarin à Antoine Pinay *(lire page 18)*. Comme l'ancien président du conseil de la IVe République, qui sut, en 1952, rétablir la confiance en période de crise économique, le nouveau premier ministre se présente comme un homme proche des Français, à la différence des « technocrates » mis au pouvoir depuis 1958 par le parti gaulliste. Edgar Faure disait d'Antoine Pinay qu'il avait *« une tête d'électeur »*. Le même mot pourrait s'appliquer à son lointain successeur. Même si son image d'homme de terrain est d'abord une arme de propagande, il est vrai que Jean-Pierre Raffarin a fait ses preuves, comme président de région, dans la gestion locale.

Il n'est pas le seul. Beaucoup de ceux qui viennent d'entrer à l'Assemblée nationale se sont d'abord formés à la gestion municipale. Les élections de 2001, qui ont provoqué une première « vague bleue » en portant à la tête de nombreuses communes une nouvelle génération d'élus, leur ont servi de tremplin. Ils y ont appris la *« proximité »* et la *« modestie »* chères à Jean-Pierre Raffarin. Ils y ont compris les dangers de l'arrogance et les vertus de l'humilité. Ils sont allés à la rencontre des *« gens d'en bas »* et se sont mis à leur écoute. Ils s'intéressent à la vie quotidienne des Français, comme Jean-Pierre Raffarin. Comme lui, ils ont moins de goût pour les idées que pour l'action. Comme lui, ils sont plus souvent issus du secteur privé que de la fonction publique, ce qui leur donne, disent-ils, une approche différente de la réalité.

Ce mouvement né de la victoire de Jacques Chirac va désormais s'incarner dans un seul parti, ou presque, l'UMP, Union pour la majorité présidentielle. Même si l'UDF a réussi à conserver une implantation parlementaire, son poids est faible auprès de la vaste formation issue, pour l'essentiel, de l'union du RPR et de Démocratie libérale, le parti d'Alain Madelin et de Jean-Pierre Raffarin. Si cette union ne se brise pas dans les années à venir, la naissance de cette nouvelle force politique est probablement, pour la droite, un événement majeur. Pour la première fois, les deux grandes familles de la droite, dont l'historien René Rémond a analysé l'apparition au XIXe siècle et constaté la persistance jusque dans la deuxième moitié du XXe, sous les formes du gaullisme, devenu le néogaullisme avec Jacques Chirac, et du libéralisme, associé, ou non, à la démocratie chrétienne, ont décidé de mettre leurs destinées en commun, après des décennies de division, voire d'affrontement.

Les deux cultures politiques qu'elles représentaient ne vont pas s'effacer de sitôt, car elles sont profondément ancrées dans les mentalités. Mais elles vont sans doute continuer de se rapprocher, à mesure que changeront les enjeux auxquels elles sont censées répondre. Le tournant pro-européen de Jacques Chirac a déjà fait disparaître une des lignes de fracture. De leur côté, les libéraux ont abandonné beaucoup de leurs dogmes, qu'Alain Madelin est aujourd'hui l'un des seuls à défendre.

D'autres différences s'affaibliront à leur tour. Tel est en tout cas le pari du nouveau Chirac : assurer à droite la suprématie d'un grand parti conservateur, comme dans les grandes démocraties occidentales, et mettre ainsi fin à une très ancienne exception française.

Thomas Ferenczi

SOMMAIRE

LES VISAGES DU PRÉSIDENT

Un Jacques Chirac plus grave, plus solennel, préoccupé par le moral des Français. Ainsi ses amis décrivent-ils le président réélu qui a fait venir du sang neuf à l'Elysée **p. 12-13**

RAFFARIN PIÈCE MAÎTRESSE

L'arrivée à Matignon de l'ancien président de la région Poitou-Charentes symbolise l'émergence d'hommes neufs issus du terrain, sur lesquels s'appuie le président. **p. 14-15**

5 ANS POUR CONVAINCRE

Pendant la campagne, Jacques Chirac s'est engagé à lancer des réformes en profondeur. Un rappel de ses principales promesses et de ses options européennes. **p. 16-17**

DEUX ENTRETIENS

Rencontres avec l'historien Jean-François Sirinelli et avec Annie Collovald, spécialiste du chiraquisme **p. 18**

Plus de pouvoir,

En public, le président de la République ne sourit plus, s'affichant tendu par la nécessité de lancer des réformes et de répondre aux attentes des Français. Mais si la voix a baissé d'un ton, s'il plaide pour plus de simplicité, s'il veut que la politique change, son appétit d'action le conduit à intervenir tous azimuts. Jean-Pierre Raffarin le sait, qui affirme que Chirac n'a pas changé

JEAN-LUC LUYSSEN/MPA

26 avril, Dreux (Eure-et-Loir). Le candidat Chirac en meeting entre les deux tours de l'élection présidentielle.

Les mille visages du président

A chaque échéance, ses amis assurent que Jacques Chirac a changé. Cette fois, il serait plus tendu...

C'EST toujours une petite surprise que de le voir cérémonieux. D'entendre cette voix plus grave qu'il a adoptée en public, depuis le premier tour de l'élection présidentielle qui l'a confronté à Jean-Marie Le Pen. De le trouver soudain si solennel, au conseil des ministres, lui qui tutoyait volontiers, quelques semaines auparavant, la plupart des hommes et des femmes qui s'assoient maintenant autour de la grande table ronde. C'est toujours un peu déroutant de le savoir pendu au téléphone pour régler deux ou trois petites choses qu'un conseiller général jugerait subalternes et de le retrouver deux heures plus tard, la démarche raide et le visage fermé, passant au travers d'une haie de gardes républicains. Le même et je ne sais quoi d'un autre. Le Jacques Chirac de légende et le président réélu.

On le croit d'humeur rigolarde et le voilà qui gèle toute dissipation d'un seul regard glacial. On le sent changé, et soudain une plaisanterie un peu gaillarde, lâchée avec la lippe sensuelle qu'il n'a jamais tout à fait perdue, le ramène au bercail des idées reçues.

En public, pourtant, le chef de l'Etat est devenu un homme grave. S'affichant tout entier tendu par la nécessité de lancer des réformes et de répondre aux attentes des Français. Inquiet du moral de son peuple et de la désaffection des urnes. Désolé du score du Front national et vaguement soucieux de la manière dont pourraient s'exprimer, plus tard, ces électeurs de gauche qui se sont obligés à voter pour lui, le 5 mai. Officiellement, donc, Jacques Chirac est sorti de sa réélection changé. Chez cet homme dont le corps a toujours été le meilleur rempart, cette maturité nouvelle s'exprime par mille petits gestes. La voix a baissé d'un ton. La silhouette est parfois franchement figée. Les conseillers de l'Elysée soulignent à l'envi la gravité qu'il affiche dans les réunions. Bernadette Chirac, lorsqu'on lui fait remarquer cette petite transformation physique de son mari, n'a qu'un haussement de sourcil : *« Croyez-vous vraiment que le premier tour de la présidentielle a été une bonne nouvelle ? »* Il a été l'écroulement d'un monde connu, plutôt. La disparition d'un combat attendu contre la gauche. Et une petite humiliation, aussi : pour sa quatrième candidature à l'Elysée, Jacques Chirac n'a pas dépassé au premier tour ces 20 % qui ont toujours marqué son seuil maximal d'adhésion.

Tout de même, il ne faudrait pas s'y tromper. Chirac n'a pas voulu sabrer le champagne au soir du premier tour : *« Je ne suis pas heureux »*, a-t-il lâché à son équipe de campagne qui se réjouissait. Il s'est montré irritable pendant tout l'entre-deux tours. Mais il jouit tout de même largement de son pouvoir retrouvé depuis sa réélection. Quelques semaines auparavant, il se voyait perdant, condamné à terminer sa vie politique dans un face-à-face avec les juges.

La bataille des législatives a d'ailleurs vite rendu des réflexes au Chirac de toujours. Il voulait que sa victoire soit éclatante, afin de légitimer définitivement son incroyable score de la présidentielle. Il n'a donc rien négligé. Tout ce que la droite compte de combattants, Bernadette Chirac comprise, a été mobilisé pour tenter de faire battre François Hollande en Corrèze. Le champion olympique, David Douillet, grand ami de la Chiraquie, a été dépêché en Saône-et-Loire pour soutenir l'adversaire du député socialiste Arnaud Montebourg, honni pour avoir traité le président de *« quasi-délinquant »*. Les chasseurs ont été choyés. Et au soir de la victoire de l'UMP, c'est bien le président qui s'est félicité d'un *« on les a eus ! »*, visant autant la gauche explosée que l'UDF de François Bayrou, quasiment désossée.

Pourquoi faut-il pourtant que la légende d'un Chirac transformé revienne régulièrement ? Car la chose n'est pas nouvelle. Voilà près de vingt-cinq ans qu'à chaque nouvelle échéance, chaque nouveau combat, ses amis assurent que leur chef a changé. Edouard Balladur, au temps de leur rivalité, avait alors eu cette phrase qui en disait long sur son peu d'illusions : *« Jacques est comme le beaujolais. On nous en vend un nouveau chaque année. »* En 1986, ses conseillers louèrent donc l'épanouissement de l'homme d'action. En 1988, l'apaisement de l'homme d'Etat. En 1995, lorsque celui qui avait plaidé tour à tour pour un *« travaillisme à la française »*, puis un libéralisme à la Ronald Reagan, adopta soudain le thème porteur de la fracture sociale, Claude Chirac assura auprès de toute la presse qu'il avait retrouvé ses vraies racines. *« Il s'est rejoint »*, disait-elle curieusement, comme si son père n'avait longtemps été qu'une figure éclatée.

> « Jacques est comme le beaujolais. On nous en vend un nouveau chaque année »
>
> **EDOUARD BALLADUR**

Après son élection à l'Elysée, il fallut au contraire montrer que le pouvoir ne lui enlèverait rien de sa simplicité. Chirac lui-même avait très peur de cela. *« Il faut surtout se garder du syndrome du chapeau à plumes »*, rigolait-il alors avec ses vieux amis Pierre Mazeaud et Jean-Louis Debré. Les cortèges présidentiels s'arrêtèrent au feu rouge. Le président lâcha tous les vestiges de monarque qu'avait cultivés son prédécesseur François Mitterrand.

Pour finir, après sept années d'un premier mandat mouvementé, les chiraquiens ne savaient plus très bien à quel saint se vouer. C'est Jean-Pierre Raffarin, déjà, qui a le mieux résumé les choses, il y a quelques mois : *« En vérité, Chirac n'a pas changé. Le problème, c'est que c'est un réconfort pour certains, quand pour d'autres, c'est un regret. »*

En somme, le Chirac plus grave est une construction à l'intention des Français. Car le président a toujours été convaincu d'une chose : un chef de l'Etat doit incarner l'air du temps autant que l'esprit d'un peuple. Il a été impressionné par la mobilisation contre le Front national. Il a compris l'émotion, notamment des plus jeunes, même s'il s'est félicité de voir la gauche obligée d'appeler à voter pour lui. Ce n'est pas qu'il néglige les signes de la crise politique. Mais il garde cet adage napoléonien : *« On gagne et puis après on voit. »* Il a gagné. Reste à cacher la plus petite marque d'une victoire trop arrogante. Dès le 5 mai, il a affirmé : *« Que la politique change ! »*

Depuis, il s'efforce de distiller quelques symboles de ce changement. Il adore la modestie affichée de son premier ministre. Il appelle chacun à plus de simplicité. Il plaide au conseil des ministres, le 19 juin, pour *« le respect de l'opposition, notamment au Parlement »*. Il insiste pour faire venir deux ou trois représentants de la société civile au gouvernement. Mais cela ne l'empêche pas de conserver une pratique politique parfaitement traditionnelle. Le remaniement ministériel a été tout entier décidé à l'Elysée. A la Chirac. Avec listes de fidèles à remercier. Qu'importe que les uns et les autres héritent parfois d'attributions sur lesquelles ils n'avaient, une heure auparavant, pas la moindre idée. Qu'importe que le premier adjoint RPR de Marseille, Renaud Muselier, hérite d'un secrétariat d'Etat aux affaires étrangères alors qu'il s'est spécialisé depuis des années dans les dossiers concernant la jeunesse et les sports. Qu'importe que l'agriculteur, Christian Jacob, se retrouve à la famille. *« A part mes quatre enfants, je n'y connais rien »*, se lamentait le ministre nouvellement désigné. *« Il se débrouillera, c'est ça ou rien ! »*, a tranché le président.

Car Chirac a décidé de mener son nouveau pouvoir comme bon lui semble. Il a tout pour lui, désormais : l'Elysée, Matignon, l'Assemblée nationale, le Sénat, le Conseil constitutionnel, les trois quarts des régions et des départements, et jusqu'au Conseil supérieur de l'audiovisuel. Il peut donc se permettre d'agir comme il le souhaite. *« Maintenant, il n'y a plus de raison de se laisser emmerder ! »*, a-t-il dit joyeusement à quelques-uns de ses fidèles réunis, au lendemain des législatives.

Toute son habileté, désormais, consiste à se préserver. Alors qu'il était certain que la droite l'emporterait largement aux législatives, il a à peine mené campagne. Un déplacement à Châteauroux, une interview télévisée. Un point c'est tout. Les visites de soutien ont été essentiellement accomplies par Jean-Pierre Raffarin, les barons de la droite et Bernadette. Au lendemain des législatives, même discrétion présidentielle. C'est encore Jean-Pierre Raffarin qui a tiré la leçon du scrutin. Lui qui a donné le ton – modeste – du nouveau gouvernement. Jacques Chirac, lui, a paru s'effacer.

Cette relative absence masque mal l'activité nouvelle du président. Non seulement la composition du gouvernement, mais aussi la mise en place de tous les instruments qui devront accompagner son pouvoir. La prise de possession officielle de l'UMP par Alain Juppé. La candidature de Jean-Louis Debré à l'Assemblée nationale, contre Edouard Balladur. Le chef de l'Etat n'ignore aucune des nominations qui se préparent, dans les ambassades, parmi les dirigeants de la police ou dans la magistrature.

Ce n'est pas que Jean-Pierre Raffarin n'ait aucune latitude. Mais le premier ministre a bien compris que Chirac, après cinq ans de cohabitation, a un appétit d'action qui ne sera pas assouvi avant de nombreux mois. Le président lui-même a rappelé quelques principes simples à ceux qui, parmi les ministres, n'avaient pas encore compris. *« Le chef des armées, c'est moi »*, a-t-il tout de suite prévenu. Le ministre de l'économie, qui se lançait dans une trop longue explication à propos des négociations européennes à venir, a entendu le chef de l'Etat lâcher : *« Je m'occuperai des discussions sur le pacte de stabilité. »* Il discute de la réforme de la politique agricole commune avec Hervé Gaymard. De la politique de la ville avec Jean-Louis Borloo. Des premières mesures contre l'insécurité avec Nicolas Sarkozy. Mais il renvoie les quémandeurs et les geignards sur Matignon. Il refuse désormais de perdre son temps. C'est bien la seule chose qui ait vraiment changé, au fond, chez cet homme qui va bientôt atteindre les 70 ans. Comme s'il avait saisi qu'après un parcours politique plus romanesque que réussi, ce dernier mandat était son ultime chance de se racheter.

Raphaëlle Bacqué

et une apparence de gravité

Un projet politique, voire philosophique

Une référence sans exclusive aux intellectuels de tout bord

ET si les slogans ostensiblement terre à terre qui ont accompagné la réélection de Jacques Chirac et l'installation du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin (*« génération terrain »*, *« la France d'en bas »*) dissimulaient un véritable projet de société politique voire même un projet philosophique, indice d'une mutation profonde des relations entre la droite et les intellectuels ? Qu'un premier ministre de Jacques Chirac ait choisi avec Luc Ferry comme ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, un intellectuel, médiatique certes, mais aussi un philosophe de haut vol dont la célébrité s'est cristallisée au cours des années 1980, voilà qui représente le symbole d'une telle évolution. Ni la génération des « nouveaux philosophes » de la fin des années 1970 ni les intellectuels libéraux – la « galaxie Furet » – qui avaient su tordre le cou à l'interprétation jacobino-marxiste de la Révolution française lors du bicentenaire de 1989 n'étaient parvenus à intéresser à ce point un parti politique parvenu au pouvoir.

Cet intérêt pour la pensée d'un tenant de l'« humanisme » philosophique marque aussi un changement dans les sources d'inspiration. Fini les clins d'œil à la « nouvelle droite » des années 1980 ou à l'ultralibéralisme inspiré de Hayek et de Thatcher. Fini aussi le statu quo gaullien laissant à la droite la gestion, à la gauche l'idéologie ou la culture... Effet d'une médiatisation croissante : de nombreux intellectuels ont été par ailleurs amenés à renoncer aux postures critiques incarnées, en leur temps, par les Jean-Paul Sartre ou Michel Foucault (et que le sociologue Pierre Bourdieu a tenté de perpétuer). Le développement d'idéologies rivales mais dépassant toutes deux les clivages traditionnels entre droite et gauche, le libéralisme politique et le républicanisme, a enfin créé, dans les années 1990, un contexte favorable au recentrage de la philosophie politique de la nouvelle majorité présidentielle.

En 1995, le candidat Jacques Chirac avait déjà relancé sa campagne autour du thème de la « fracture sociale », en rencontrant un groupe d'intellectuels, réunis dans l'association Phares et balises. Certains étaient franchement à gauche, comme le démographe Emmanuel Todd. Pourtant, les liens créés alors s'étaient rapidement distendus. Les réseaux se sont reformés, un peu plus tard, autour des experts et des spécialistes de sciences sociales et humaines, de préférence aux intellectuels généralistes que le président rencontrait par ailleurs de déjeuner en déjeuner. Valérie Pécresse, aujourd'hui députée (UMP) des Yvelines, s'occupait depuis 1998 des « études et prospectives ». Refusant, dit-elle, *« la réflexion hémiplégique »*, elle n'a pas hésité, alors, à consulter des spécialistes de tout bord. Pour cette énarque, c'était aussi une manière d'échapper à l'*« administrativement correct »*, surtout en période de cohabitation où les cordons avec ladite administration étaient plus ou moins coupés.

L'accueil des spécialistes sollicités a été bon. *« Les universitaires étaient ravis de sentir qu'ils participaient à la fertilisation de la vie politique. Cela leur apparaissait comme une démarche antitechnocratique. »* Elle dit vivre cette période *« comme un retour aux sources et la fin d'un complexe de la droite vis-à-vis des intellectuels »*, trouvant dommage que *« certains se disent de gauche alors qu'ils ont des idées de droite »*.

De fait, brodant sur le thème *« les idées n'appartiennent à personne »*, les jeunes limiers chargés d'établir les contacts entre le monde intellectuel et la présidence ne renâclent plus à se réclamer de personnalités estampillées dans l'autre camp. C'est ainsi que Pierre-François Mourier, ancien directeur des études au RPR venu de la revue *Esprit*, qui va rejoindre l'Elysée à titre de conseiller sans titre, peut se réclamer ouvertement de la pensée d'un sociologue, lui-même engagé derrière Jean-Pierre Chevènement : Pierre-André Taguieff. De même, les positions d'Alain Finkielkraut sur l'école font-elles référence, bien que ce dernier ce soit – sur RTL, le 22 mars – prononcé lui aussi, quoique du bout des lèvres et avec moult réserves, pour l'ex-candidat du Pôle républicain. La pulvérisation électorale du chevénementisme, qui avait attiré à lui un certain nombre d'intellectuels, laisse orphelins bon nombre d'esprits proches de l'idéologie « républicaniste ». Là encore, les idées demeurent. Tout en se défendant de chercher à les *« récupérer »*, on se dit à l'Elysée qu'il serait désormais possible de *« discuter »* avec quelques-uns.

La philosophie de la droite au pouvoir a une face négative : une stratégie de rupture systématique avec l'« esprit de mai 1968 ». Pour ce qui est du revers positif de la médaille, il est question d'*« humanisme social »*. Les références les plus fréquemment citées renvoient à Tocqueville, l'auteur de *La Démocratie en Amérique*. Façon de battre en brèche l'image de la droite *« esclavagiste et antidreyfusarde »* brocardée par Lionel Jospin à l'Assemblée nationale, le 14 janvier 1998 (expression pour laquelle l'ancien premier ministre avait exprimé des *« regrets »* mais qui avait piqué au vif bon nombre de responsables de l'ex-opposition parlementaire). L'ouverture à la société civile, la nomination de personnalités ayant fréquenté la gauche comme Noëlle Lenoir, ancien membre du Conseil constitutionnel, récemment nommée ministre déléguée aux affaires européennes, sont censées donner l'impression que l'on marche vers une *« synthèse »*, toujours un peu plus loin de la *« droite dure et triomphante »*.

Le temps de l'Elysée, plus lent que celui de Matignon, permet peut-être ce travail en profondeur et plus en surplomb. D'autant qu'on y a été aussi « secoué » par le « coup de tonnerre » du 21 avril, et qu'on juge qu'il dépend de la réussite de la droite d'éviter que, puisque un Jean-Marie Le Pen a pu franchir l'obstacle d'un premier tour, l'extrême droite ne se retrouve pas au second la prochaine fois.

Nicolas Weill

Quel horizon pour Claude Chirac ?

CELA fait sept ans que Claude Chirac jure qu'elle s'en ira. C'est comme une bouffée de lassitude. Lorsqu'elle s'angoisse soudain de ne pas voir son fils grandir. Lorsqu'elle lit des journaux ou des livres qui soulignent ce rôle très particulier qu'elle joue auprès de son père. Lorsqu'elle macère trop longtemps dans l'atmosphère confinée de l'Elysée, elle qui n'a jamais été plus fascinée que par le clinquant de la télévision et du show-business. Dans ces moments-là, donc, elle dit qu'elle s'en ira. Puis, quand on l'interroge plus avant – où, quand, pour quoi faire ? –, elle lâche cette version improbable de l'avenir : *« On me propose de tenir une boutique de vêtements en province »*, qui clôt en fait la discussion.

Maintenant qu'elle a mené son père à l'élection, puis à la réélection, Claude Chirac pourrait renoncer à jouer ce rôle exceptionnel de conseillère en communication pour un président dont elle possède bien des traits. Mille fois, sa propre mère, Bernadette, en a clairement exprimé le souhait. Tout haut. Devant sa fille, devant les conseillers de l'Elysée, devant des journalistes, même : *« Il n'est pas bon qu'elle fasse cela trop longtemps »*, juge-t-elle parfois, sans que l'on sache si elle juge cette influence plus néfaste pour son mari ou pour sa cadette. Claude Chirac, elle, a toujours dit : *« Dans le travail, on n'est pas une famille. »* Et garde le secret sur ses choix, ou plutôt sur ses dilemmes.

Depuis quelques mois déjà, elle a plus étroitement associé à son travail son adjointe, Agathe Samson, une jeune femme blonde, intelligente, engagée dès son plus jeune âge auprès du RPR, où Nicolas Sarkozy, puis Alain Juppé, l'ont repérée. Cette dernière pourrait sans aucun doute la remplacer pour tout ce qui relève de la mise en image présidentielle. De la même façon, les méthodes de travail en cours à l'Elysée depuis un septennat sont désormais partagées. Claude Chirac, suivant les leçons de Jacques Pilhan, a créé autour de l'Elysée un petit réseau de sociologues et de spécialistes du marketing dont elle utilise les analyses autant qu'elle se nourrit des enquêtes qualitatives commandées auprès des plus grands instituts d'étude de l'opinion. Elle y a désormais introduit son adjointe.

Toutes deux règlent la communication présidentielle au millimètre. Excluant peu à peu la presse de tous les lieux importants de l'Elysée. Fermant la cour aux photographes, même pour la traditionnelle montée des marches avant le conseil des ministres. Gardant jalousement secrètes jusqu'à des informations anodines.

Mais Claude Chirac pourrait d'autant mieux passer le relais que les enjeux politiques sont moins lourds. Jacques Chirac aura 70 ans en novembre et n'envisage pas de solliciter sa réélection en 2007. Son seul vrai défi est de se maintenir et, éventuellement, réussir dans son second mandat ce qu'il a raté lors du premier. Peut-il se passer de sa fille pour cela ? La plupart des conseillers assurent que *« oui, bien sûr. Il trouvera mille autres spécialistes en communication demain s'il le veut »*. Mais qui pourra jamais remplacer l'ineffable lien qui soude le président et sa conseillère ? Cette compréhension intuitive qu'elle a de lui, cette confiance inébranlable qu'il a en elle. Jean-Pierre Raffarin, qui fut lui-même un spécialiste de marketing et de communication avant d'opter pour la seule politique, a souvent résumé la qualité professionnelle de Claude Chirac à cette évidence : *« Elle connaît bien son produit. »* Et Chirac aime qu'on le devine.

CHRISTINE GRUNNET/MPA

29 mars, Saint-Quentin (Aisne). Claude Chirac lors de la campagne pour l'élection présidentielle.

Claude Chirac caresse pourtant un vieux rêve : partir aux Etats-Unis. Elle a longtemps été enchantée de l'univers *glamour* des quartiers les plus hollywoodiens de Los Angeles. Son premier mentor en communication, le publicitaire Jean-Michel Goudard, passe le plus clair de son temps entre Côte est et ouest, de New York à la Californie, conseillant stars et grands patrons. Lorsqu'elle envisage sérieusement de partir, c'est vers le Nouveau Monde que la jeune femme regarde. Là où il serait possible de refaire une vie professionnelle sans trop de difficultés, croit-elle.

A l'Elysée, pourtant, très rares sont ceux qui l'ont entendue concrètement évoquer son départ. Même Bernadette Chirac ne peut jurer de rien et lève les yeux au ciel lorsqu'on évoque le sujet. Aucun proche, ni les vieux briscards ni les jeunes poulains, n'a osé en parler au président. *« Je suis certain qu'il ne s'opposerait pas à son départ si Claude voulait changer de vie »*, croit pour sa part l'écrivain Denis Tillinac, ami du président. *« Mais il ne répondra à personne sur ce sujet. »* Claude Chirac, de son côté, a à peine pris quelques jours de repos après la bataille législative. Et s'est déjà attelée à la préparation de l'intervention présidentielle, le 14 juillet.

Rle B.

Du sang neuf à l'Elysée

Les nouveaux conseillers qui succèdent à l'équipe Villepin sont plus « techno »

AU fond, ce fut une équipe étonnante. Un mélange assez curieux de vieux fidèles et de jeunes énarques, de costumes gris à langue de bois et de fortes personnalités. Pendant sept années, cette petite équipe-là connut les hauts et les bas du chiraquisme, les certitudes que donnent le pouvoir et les attaques cinglantes qu'il a, plus qu'aucun autre, suscitées. *« Vous serez les conseillers du président,* avait prévenu, dès 1995, Dominique de Villepin, *et un conseiller, eh bien, ça va et ça vient... »* Et effectivement, il y a eu du mouvement.

Pour décrire ce que fut l'atmosphère de l'Elysée, lors du premier septennat, pour comprendre aussi le sens politique que revêt le bouleversement de l'équipe en ce début de second mandat, il faut s'arrêter quelques instants sur le petit groupe qui conseilla autant qu'il protégea, pendant sept ans, Jacques Chirac. Leur secrétaire général d'alors, Dominique de Villepin, comparait ce premier mandat à une sorte d'entrée dans le *« communisme de guerre »*. Une mission intransigeante. Tout entière au service du duo formé par le président et son premier ministre, Alain Juppé, puis au service du seul Jacques Chirac, après la dissolution dans laquelle Villepin fut autant partie prenante que le chef de l'Etat. Villepin façonna le groupe à sa main. Marginalisant ces anciens conseillers de la Mairie de Paris que Jacques Chirac avait imposés.

Mais on n'entame pas un nouveau mandat avec les mêmes hommes. Et Jacques Chirac a compris le premier qu'il faudrait renouveler son équipe. Comme François Mitterrand avant lui, il a d'abord lancé quelques-uns de ses conseillers dans le grand bain de la politique. Trois d'entre eux ont rejoint, ces dernières semaines, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. Villepin, bien sûr, qui aspirait au ministère de l'intérieur et se retrouve patron du Quai d'Orsay. Son conseiller à la jeunesse et aux sports, ancien champion d'escrime, Jean-François Lamour, a pris le ministère du même nom. Brigitte Girardin, qui suivait les DOM-TOM, est devenue ministre de l'outre-mer. L'autre grand départ attendu est celui de Jérôme Monod, 71 ans. L'ancien secrétaire général du RPR, ex-patron de la Lyonnaise des eaux, avait rejoint l'Elysée en juin 2000 avec une mission : fédérer la droite en un grand parti. *« Je partirai ensuite »*, a-t-il promis plusieurs fois. Mais Bernadette Chirac elle-même le lui a fait remarquer : *« Vous n'êtes pas le genre d'homme à arrêter de travailler. »*

AFP

AFP

T. GOUGENOT

Marie-Claire Carrère-Gée, Jean-François Lamour et Pierre-François Mourier.

Le directeur de cabinet Bertrand Landrieu, grand connaisseur des secrets du chiraquisme, sera bientôt préfet d'Ile-de-France. Le conseiller de Bernadette Chirac, Bernard Niquet, sera parti à l'automne. Le conseiller économique, Jean-François Cirelli, a rejoint, sur les conseils du président, Matignon comme directeur adjoint de cabinet. Valérie Pécresse, chargée de la prospective, a été élue députée. Catherine Colonna, qui fut pendant sept ans la porte-parole du président, attend de rejoindre une ambassade. L'ensemble de la cellule diplomatique aura changé dans trois mois, exception faite des « Africains » qui entourent Michel Dupuch, grand héritier des réseaux gaullistes sur le continent. Enfin, Jean-Claude Antonetti, le conseiller juridique qui fut tant sollicité au cœur de la tourmente judiciaire qui a secoué l'Elysée, a demandé à changer d'air. Qui reste alors ?

A première vue, la nouvelle équipe élyséenne est nettement plus technocratique que la précédente. Le nouveau secrétaire général, Philippe Bas, est une sorte d'anti-Villepin. *« Il n'y a pas plus dissemblable »*, reconnaissent les conseillers du président. Villepin avait des certitudes, Philippe Bas est un modéré, centriste et décentralisateur. Il a nommé deux adjoints à son image, Frédéric Salat-Baroux et Frédéric Lemoine, tous deux hauts fonctionnaires et discrets. L'armée des conseillers techniques fait toujours la part belle aux énarques. Le président, cependant, a réclamé du sang neuf. Pierre-François Mourier, ancien directeur des études du RPR, va mettre sa plume et son goût pour les idées au service du chef de l'Etat. Marie-Claire Carrère-Gée, maître de conférences à Sciences-Po, remarquée au RPR, reprend les dossiers sociaux ; Pierre Merviel, haut fonctionnaire, les dossiers économiques ; Patrick Stefanini, juppéiste, énarque et candidat battu aux législatives, pourrait, pour sa part, reprendre la direction du cabinet. Des anciens de la Mairie de Paris, il ne restera que Maurice Ulrich, Roger Romani et Alain Devaquet. Comme un dernier vestige du Chirac passé.

Rle B.

Si le millésime Chirac 2002 est différent des précédents, c'est en bonne partie grâce au nouveau premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et à l'arrivée aux affaires d'élus de proximité issus du baby-boom

Les métamorphoses

Un atout nommé Raffarin

L'ancien président de la région Poitou-Charentes est l'étiquette du millésime Chirac 2002

QUASIMENT inconnu du grand public il y a encore sept semaines, Jean-Pierre Raffarin apparaît aujourd'hui comme l'une des cartes maîtresses du dispositif chiraquien. Cet improbable « joker », dont les rivaux auront moqué l'ambition – inavouée – jusqu'à sa nomination à Matignon, est sans conteste l'un des principaux artisans de la victoire de la droite aux élections législatives. Outre son talent d'orateur, qu'il a mis au service de nombreux candidats pendant la campagne, le chef du gouvernement a offert à la droite l'image qui convenait, compte tenu des déceptions passées et des attentes – fortes – du pays.

Homme neuf aux yeux de l'opinion, à défaut de l'être en politique, l'ancien président de la région Poitou-Charentes a tiré partie de son manque de notoriété – *« problème »* dont il assurait d'ailleurs, avec raison, qu'il serait *« réglé le jour de la nomination »* – pour imposer son style. Modestie et proximité, vocabulaire simple agrémenté de quelques formules destinées à marquer les esprits : Jean-Pierre Raffarin, dont les Français ont découvert la « rondeur » et la détermination au « 20 heures » de TF1, le 7 mai, est l'étiquette du millésime Chirac 2002.

Prudemment abrité derrière la stature de Jacques Chirac, celui qui se félicite en toute occasion des relations de confiance l'unissant à un président *« en charge de l'essentiel »* en est, sinon l'exact contraire, du moins le complément indispensable. Tandis que le chef de l'Etat a longtemps peiné à se départir de son image d'homme cassant et autoritaire, l'ancien sénateur de la Vienne, personnage affable et tout en rondeur, est réputé pour son sens du dialogue. Jusqu'à son accession à l'Elysée, en 1995, Jacques Chirac fut longtemps poursuivi par son propre parcours, qui donna de lui l'image d'un homme pressé et instable ; lui-même a pris soin d'installer à Matignon un sénateur qui explique volontiers que *« les marches se montent une par une »*, et que *« les têtes qui gonflent sont celles qui éclatent »*. Complémentarité jusque dans l'étiquette : ancien président du parti gaulliste, M. Chirac savait pertinemment les ravages que pourrait causer une campagne placée sous le signe du retour de « l'Etat RPR » ; l'appartenance de M. Raffarin à Démocratie libérale a contribué à la désamorcer, tout en permettant à d'anciens chefs de file du RPR – au premier rang desquels Alain Juppé – d'occuper d'autres postes de responsabilité.

> Mme Chirac affirme avoir été la première à dire à son mari, après un déplacement en Poitou-Charentes : « Je vous ai trouvé votre futur premier ministre »

Il ne s'agit pas, toutefois, d'une artificielle répartition de rôles, ni d'une addition des contraires. Si leur tempérament n'est pas le même, le style et la méthode du nouveau premier ministre correspondent en effet parfaitement à la « proximité » avec le « terrain » qu'avait imposée Jacques Chirac à ses ministres – dont M. Raffarin, alors en charge des PME – dès 1995. A l'heure du rejet du parisianisme, l'ancrage provincial du président de la région Poitou-Charentes lui aura permis, au diapason de cette rhétorique chiraquienne, de défendre avec quelque sincérité la désormais fameuse *« France d'en bas »* contre les élites.

Le « nouveau Chirac » n'a pas hésité, pour dénicher l'alter ego susceptible de lui redonner un second souffle lors de son dernier mandat, à voyager au-delà de frontières naguère réputées infranchissables. M. Raffarin a en effet grandi dans cet autre monde que fut le giscardisme. Après avoir rejoint le premier cercle chiraquien, le sénateur de la Vienne a naturellement opéré un tri dans sa mémoire. Ainsi insistait-il sur la *« liaison très chaleureuse »* qu'avait nouée son père, Jean, ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture dans le gouvernement de Pierre Mendès France, avec M. Chirac. Pour autant, M. Raffarin n'a pas non plus oublié les tensions et les passes d'armes des années 1974-1976, lorsque VGE était à l'Elysée, et son futur mentor à Matignon. Alors secrétaire général du Mouvement des jeunes giscardiens, il lui est ainsi arrivé d'aller à l'aube place Beauvau – en compagnie de son ami et complice, Dominique Bussereau – prendre ses consignes auprès de Michel Poniatowski, avant de se rendre à une convocation à Matignon, où M. Chirac les sermonnait violemment. Sa fascination pour VGE aura conduit M. Raffarin à *« haïr »* – momentanément – Jacques Chirac. Edouard Balladur sera – bien malgré lui – l'instrument de leur rapprochement.

A l'automne 1994, Jean-Pierre Raffarin observe en effet la réconciliation de circonstance qui s'opère entre l'ancien et le futur président sur le dos du locataire de Matignon, qui menace de « s'emparer » de l'UDF au profit de son ambition présidentielle. Entre Noël et le Jour de l'an, il est au côté de René Monory pour accueillir le maire de Paris – alors au plus bas dans les sondages – au Futuroscope, et lui souhaiter une *« bonne année »*... L'année 1995 fut « bonne » pour Jacques Chirac. Début mai, Jean-Pierre Raffarin apprend par Giscard qu'il est nommé ministre des PME dans le gouvernement d'Alain Juppé.

Ayant ainsi profité de cette récompense obtenue par personne interposée, il lui reste à faire ses preuves, et à gagner la confiance du président. Jean-Pierre Raffarin s'y emploie de façon méthodique. Au ministère des PME – qu'il délocalise périodiquement en province –, il se forge cette image de *« proximité »* à partir de laquelle il ébauchera une méthode, la *« nouvelle gouvernance »*, où doivent primer le dialogue et la recherche du consensus. Il défend les boulangers, s'en prend à la grande distribution, soigne la CGPME. Le chef de l'Etat, qui, par les préfets et les chefs d'entreprise, a de bons retours des prestations de son ministre auprès de ses propres « clientèles » traditionnelles, est de plus en plus intéressé.

C'est toutefois dans la tourmente de l'après-dissolution, qui amène le chef de l'Etat à compter ceux qui lui sont restés fidèles, que Jean-Pierre Raffarin va jeter les bases d'une solide relation de confiance avec Jacques Chirac. Au lendemain de la défaite aux législatives, il pressent que le président sera le seul à pouvoir faire renaître une droite en lambeaux. Après le traumatisme des élections régionales de mars 1998, il ne perd pas confiance. A l'automne 1999, qui est encore une période de basses eaux du chiraquisme, il participe au lancement du club Dialogue et Initiative, en compagnie des anciens ministres chiraquiens Jacques Barrot, Michel Barnier et Dominique Perben. Un libéral, un centriste, deux gaullistes : l'attelage qui entreprend de sillonner la province dans l'indifférence générale est maigre ; nul n'imagine alors qu'il préfigure un hégémonique parti du président.

Tout en fréquentant l'Elysée alors que l'on ne s'y bouscule plus – ou pas encore –, Jean-Pierre Raffarin entreprend de séduire les pièces essentielles de la Chiraquie, dont il a suffisamment observé les règles en usage pour savoir s'y plier. Déclinant, au printemps 2001, une proposition du chef de l'Etat, il lui répond en ces termes : *« Je vous tutoierai le jour où Alain Juppé le fera »* ; fort de la relation privilégiée qu'il entretient avec l'ancien premier ministre, il confie aux journalistes : *« Le futur premier ministre sera "juppéo-compatible" ou ne sera pas. »* Il le sera. De Bernadette, il dit volontiers qu'elle est *« une star »* ; plus tard, l'épouse du président affirmera avoir été la première à dire à son mari, au retour d'un déplacement en Poitou-Charentes : *« Je vous ai trouvé votre futur premier ministre. »* C'est avec Claude, sans doute, que l'exercice est le plus périlleux. Mais il saura aussi l'amadouer, échangeant avec elle sa propre expérience de la communication politique, sans jamais lui donner l'impression d'empiéter sur son champ de compétence.

C'est pourtant d'abord dans ce domaine qu'il s'est rendu utile au chef de l'Etat. Tout en lui livrant analyses et conseils, il lui a offert certaines des formules dont il a le secret. Testées lors des virées en province du club Dialogue et Initiative, la *« France d'en bas »* ou la *« République des proximités »* ont ainsi trouvé place dans la bouche du président-candidat. Ancien directeur du marketing de Jacques Vabre, puis, de 1981 à 1988, directeur général de Bernard Krief communication, Jean-Pierre Raffarin est expert en la matière. *« Communiquer, c'est parfois agir, et la simplicité est souvent un long travail »*, explique-t-il dans son dernier ouvrage (*Pour une nouvelle gouvernance*, éditions l'Archipel), publié en janvier. Après avoir mis son talent en la matière au service de Jacques Chirac, il entend bien utiliser cet atout à Matignon. Lorsqu'on l'interrogeait, récemment, sur les raisons de cette « raffarinomania » qui semblait gagner la France de droite à la veille du second tour des élections législatives, l'intéressé, remisant quelque peu la *« modestie »* dont il se prévaut en toutes circonstances, le concédait volontiers : *« Je chante faux mais je parle juste. »*

Jean-Pierre Raffarin a grandi dans l'ombre de MM. Monory, Giscard d'Estaing et Chirac ; se plaçant successivement dans la roue de ces personnalités, il a pris soin de creuser son propre sillon sans pour autant leur porter ombrage. Après sa nomination à Matignon, il n'a eu de cesse d'assurer que, n'ayant *« pas de trajectoire personnelle »*, sa seule ambition était de *« servir »*. Après avoir contribué à la réélection de Jacques Chirac, et permis la très large victoire de l'UMP, l'éternel second couteau sait bien que les projecteurs sont désormais braqués sur lui. Il ne fuit pas la lumière, mais attend son heure. Celle de l'après-Chirac qui, en fait, a déjà commencé.

Jean-Baptiste de Montvalon

BAUDET/GRÉGOIRE/GRUNET/LUYSSEN/MPA

10 mai, perron de l'Elysée, Paris. Le nouveau gouvernement se prépare à poser pour les photographes après le premier conseil des ministres.

Une relation particulière avec Alain Juppé

Les deux hommes ont construit un lien très privilégié

CE n'est qu'un bout de phrase qui, dans l'esprit de son auteur, n'était sans doute pas destiné à passer à la postérité. En septembre 1993, lors des universités d'été des jeunes RPR, réunies à Strasbourg, et alors que la compétition est déjà ouverte entre Jacques Chirac et Edouard Balladur pour l'élection présidentielle de 1995, Philippe Séguin presse le premier d'*« ouvrir la route »* qui doit le conduire à l'Elysée. Le président du RPR préfère répondre au discours beaucoup plus prudent de son secrétaire général, Alain Juppé, en célébrant en lui *« le meilleur d'entre nous »*. Comme il le dira plus tard, M. Séguin a, alors, la sensation, de devoir avaler une potion *« d'huile de ricin »*.

M. Chirac avait pourtant pris le soin d'atténuer son appréciation en disant, précisément, de M. Juppé qu'il était *« probablement le meilleur d'entre nous »*. Mais l'adverbe *« probablement »* a disparu de la mémoire des commentateurs et il ne reste, pour l'histoire, que ce qualificatif définitif, forcément blessant pour tous les autres : *« Le meilleur. »*

M. Juppé et M. Chirac se sont connus au printemps 1976. Le premier, énarque et normalien, a été recommandé par son ancien patron de l'inspection générale des finances, Jacques Friedmann, à Jérôme Monod, qui est alors directeur du cabinet de M. Chirac, premier ministre. Il sait écrire et devient donc d'abord *« le plumitif »* du chef du gouvernement. Lorsque ce dernier quitte peu après l'Hôtel Matignon, M. Juppé est nommé délégué national du RPR chargé des études, puis appelé à l'Hôtel de Ville de Paris comme directeur des finances et des affaires économiques. Après un échec aux élections législatives de 1978 dans son département d'origine, les Landes, il entre au Conseil de Paris en 1983 et devient deuxième adjoint au maire, chargé du budget. Plus rien ne séparera les deux hommes.

PATRICK KOVARIK/AFP

3 avril, Bordeaux (Gironde). Le député et maire de Bordeaux, Alain Juppé, accueille Jacques Chirac lors d'un meeting dans sa ville.

« Il entretient en effet une sorte de relation filiale vis-à-vis de moi », reconnaît M. Juppé lorsqu'il consent, ce qui est rare, à parler de ses relations avec le président. *« Nous avons pourtant moins de quinze ans d'écart, ce qui ne fait pas tout à fait une génération »*, ajoute-t-il. Elu député de Paris en 1986, M. Juppé est aussitôt nommé ministre délégué chargé du budget auprès d'Edouard Balladur dans le premier gouvernement de cohabitation. Après l'échec de M. Chirac à l'élection présidentielle de 1988, M. Juppé devient secrétaire général du RPR. Il ne participe ni à la fronde des rénovateurs emmenée, en 1989, par Michel Noir, Alain Carignon, Michel Barnier et quelques autres, « quadras » comme lui, ni à la contestation conduite, l'année suivante, par Charles Pasqua et Philippe Séguin. En 1992 enfin, il fait partie, avec M. Balladur, de ceux qui, minoritaires dans le mouvement, convainquent M. Chirac de se prononcer pour le « oui » au référendum sur le traité de Maastricht.

« Je ne lui ai jamais manqué, assure M. Juppé, en parlant de M. Chirac. *Mais lui non plus ne m'a jamais manqué. Même après la dissolution de 1997. Il ne se défausse jamais de ses responsabilités. »* Alors que le président tutoie la plupart de ses anciens compagnons, MM. Chirac et Juppé se vouvoient. Ils ne sont pas intimes. Mais le premier admire chez l'autre une mécanique intellectuelle qui fonctionne à grande vitesse, et M. Juppé affirme nourrir *« une vraie admiration »* pour M. Chirac, *« son énergie, son courage, sa culture »*. *« C'est une caricature totale que de le présenter comme un adjudant de cavalerie. Il est tout aussi injuste de dire que Chirac n'a pas de convictions »*, affirme M. Juppé, en évoquant l'engagement européen de M. Chirac ou encore son refus de toute compromission avec le Front national.

Avec juste ce qu'il faut d'impertinence, le maire de Bordeaux sait aussi s'opposer à l'ancien maire de Paris. Sur la question du cumul des mandats, par exemple, M. Juppé se moque de l'extrême rigueur du président de la République à l'égard des élus d'aujourd'hui, *« lui qui a été le recordman des cumulards »*. Mais à 56 ans, le président de l'UMP, quasiment placé désormais *« en réserve de la République »*, demeure surtout comme « bluffé » par la rondeur de son aîné, son art du compromis, sa faculté à s'adapter. *« C'est peut-être ce qui en fait un véritable homme d'Etat »*, dit-il, songeur.

Jean-Louis Saux

de la chiraquie

LA COULEUR POLITIQUE DES RÉGIONS, DES DÉPARTEMENTS ET DES PRINCIPALES GRANDES VILLES

Appartenance politique

61 départements à droite :
Ain, Allier, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ardennes, Aube, Aveyron, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Maritime, Cher, Corrèze, Corse-du-Sud, Côte-d'Or, Doubs, Drôme, Eure-et-Loir, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Loire-Atlantique, Loiret, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Morbihan, Moselle, Oise, Orne, Pyrénées-Atlantiques, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Yvelines, Deux-Sèvres, Somme, Var, Vendée, Vienne, Vosges, Yonne, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise.

35 départements à gauche :
Aisne, Alpes-de-Haute-Provence, Ariège, Aude, Bouches-du-Rhône, Haute-Corse, Côtes-d'Armor, Creuse, Dordogne, Eure, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Isère, Landes, Lot, Nièvre, Nord, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Haute-Saône, Paris, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, Haute-Vienne, Territoire de Belfort, Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne.

Source : Le Monde

Génération 2002

Les nouveaux élus sont plus jeunes et plus proches du terrain

DERRIÈRE l'immuabilité de son chef de file, Jacques Chirac, la droite cuvée 2002 a manifestement mis à profit les cinq années passées dans l'opposition pour renouveler ses cadres, ses candidats et donc ses élus. On l'avait déjà constaté en mars 2001, lors des élections municipales qui avaient consacré l'émergence d'une nouvelle génération de maires.

Quinze mois plus tard, le scrutin législatif a confirmé le phénomène. En effet, vingt-cinq des nouveaux élus de l'UMP ou de l'UDF ont conquis, l'an dernier, la mairie d'une ville moyenne ou importante. On a beaucoup cité les cas de Nicolas Perruchot (UDF) à Blois, de Brigitte Le Brethon (UMP-RPR) à Caen, de Jean-Christophe Lagarde (UDF) à Drancy, de Rodolphe Thomas (UDF) à Hérouville-Saint-Clair, de Brigitte Barèges (UMP-RPR) à Montauban. De même Georges Mothron (UMP-RPR), tombeur de Robert Hue, l'avait emporté à Argenteuil en 2001, préparant ainsi la reconquête de son siège de député, gagné en 1993 et perdu en 1997. Un parcours comparable est celui d'Edouard Leveau (UMP-RPR), qui a conquis Dieppe en 2001 pour mieux retrouver son siège de député le 16 juin.

C'est oublier de nombreux autres cas tout aussi significatifs. Ainsi de l'élection de Manuel Aeschlimann (UMP-RPR) à Asnières, de Bertho Audifax (UMP) à Saint-Benoît (Réunion), de Jean-Michel Bertrand (UMP-RPR) à Bourg-en-Bresse, de Jean-Louis Christ (UMP) à Ribeauvillé, de Dino Cinieri (UMP-RPR) à Firminy, de Jean-Pierre Door (UMP-RPR) à Montargis, de Jean-Pierre Georges (UMP-DL) à Chartres, de Serge Grouard (UMP-RPR) à Orléans, de Maryse Joissains (UMP-divers droite) à Aix-en-Provence, de Marguerite Lamour (UMP-UDF) à Ploudalmezeau, de Céleste Lett (UMP-div. d.) à Sarreguemines, de Jacques Remiller (UMP-UDF) à Vienne, de Michel Roumégoux (UDF) à Cahors, de Martial Saddier (UMP-DL) à Bonneville ou de Gérard Weber (UMP-RPR) à Annonay.

On peut inclure dans cette « génération terrain » Yvan Lachaud (UDF), premier adjoint au maire de Nîmes depuis 2001, Marie-Anne Montchamp (UMP-RPR), première adjointe au maire de Nogent-sur-Marne, voire Geneviève Lévy (UMP-DL), deuxième adjoint d'Hubert Falco à Toulon. Dans tous les cas, cet enracinement local préalable à un mandat parlementaire rappelle la vague socialiste des municipales de 1977 qui avait permis à la gauche de l'emporter en 1981.

Cette nouvelle génération de députés, sur laquelle va pouvoir s'appuyer le chef de l'Etat, présente d'autres caractéristiques. Parmi les 399 députés de droite élus le 16 juin, deux sur cinq (156) ont obtenu là leur premier mandat parlementaire. Ces nouveaux venus sont principalement des enfants du baby-boom de l'après-guerre : 21 sont nés avant 1945, 24 après 1962, le gros de la troupe (111) ayant entre 40 et 57 ans. Cette génération est également plus féminisée, même si l'on sait que la loi sur la parité n'a guère été respectée par les plus grandes formations politiques. Ainsi, sur ces 156 nouveaux élus de droite, l'on compte 30 femmes, soit pratiquement une sur cinq, contre 11,5 % seulement pour l'ensemble de l'effectif de l'Assemblée.

Enfin, les « bleus » du scrutin 2002 sont, beaucoup plus nettement que leurs aînés, issus du monde de l'entreprise. Près de la moitié d'entre eux (69) sont en effet chefs d'entreprise (20), cadres d'entreprises privées (44) ou agents d'assurances (5). Plus traditionnel est le poids des 30 nouveaux parlementaires issus des professions de santé (médecins, vétérinaires, dentistes, pharmaciens), des 25 qui ont fait l'essentiel de leur parcours dans la politique ou de la douzaine qui sont avocats de profession. En revanche, on ne compte plus, parmi les nouveaux, que 21 fonctionnaires d'origine, dont une seule énarque, Valérie Pécresse (UMP-RPR, Yvelines).

Enfin, il ne faut pas minimiser, dans cette nouvelle droite parlementaire, le poids des 41 députés qui avaient été élus pour la première fois lors de la précédente vague bleue de 1993 et qui avaient été balayés quatre ans plus tard, autrement dit cette « génération sacrifiée » par la dissolution de 1997 (l'on inclut parmi eux Jean Grenet, suppléant d'Alain Lamassoure, qui a siégé entre 1993 et 1997, et Jean-François Copé, suppléant de Guy Drut, qui a siégé entre 1995 et 1997). Nul doute que, pour ceux-ci, souvent très actifs lors de leur premier mandat (l'on pense à Xavier de Roux ou Marc Le Fur, Daniel Garrigue ou Hervé Mariton, Jean-Paul Anciaux ou Jean-Michel Fourgous, Bernard Carrayon ou Jean-Yves Chamard, notamment), 2002 a un sérieux goût de revanche.

Gérard Courtois

Du RPR à l'UMP

A l'issue du premier tour de la présidentielle, le mouvement s'est accéléré en faveur d'un parti du président

EN 1976, trois mois seulement avaient séparé le départ de Jacques Chirac de l'Hôtel Matignon de la fondation du Rassemblement pour la République. Dans un discours prononcé à Egletons, en Corrèze, le 3 octobre de cette année-là, M. Chirac en avait ainsi dessiné les contours : *« Le grand rassemblement auquel je vous convie devra allier la défense des valeurs essentielles du gaullisme aux aspirations d'un véritable travaillisme français. »*

Il s'agissait, alors, de préparer les conditions du retour d'un gaulliste à l'Elysée. Une première étape, décisive, allait être franchie peu après avec la victoire de M. Chirac, lors des élections municipales de 1977 à Paris, sur le candidat « officiel », Michel d'Ornano, soutenu par le président Valéry Giscard d'Estaing. Jusqu'à l'élection, en 1995, de M. Chirac à la présidence de la République, le RPR, d'un côté, l'Hôtel de Ville, de l'autre, allaient servir à la fois de base de lancement et de base de repli.

Un quart de siècle plus tard, la gestation d'un nouveau parti du président a été beaucoup plus lente. Le 24 novembre 2000, *Le Figaro* publie un premier appel à l'union, lancé par 364 parlementaires de l'opposition. Ancien patron de la Lyonnaise des eaux, Jérôme Monod a été nommé, quelques mois plus tôt, conseiller du président de la République. Il avait été, en 1976, le premier secrétaire général de l'histoire du RPR. De son bureau de l'Elysée, il surveille notamment avec attention un petit groupe de jeunes députés de droite, lassés des querelles de leurs aînés et qui, depuis la dissolution manquée de l'Assemblée nationale, en 1997, prônent la constitution d'un groupe unique de l'opposition. Parmi eux, Renaud Dutreil, député UDF de l'Aisne : c'est lui qui sera choisi pour présider, au moins formellement, l'association Alternance 2002, rebaptisée, en avril 2001, l'Union en mouvement (UEM). Il a à ses côtés Hervé Gaymard (RPR) dans le rôle de secrétaire général et Dominique Bussereau (DL) dans celui de trésorier.

Derrière ce triumvirat, un homme apparaît de plus en plus fréquemment : Alain Juppé. Invité pendant deux jours, à la Noël 2000, au fort de Brégançon, l'ancien premier ministre a eu une longue conversation avec le président de la République sur les perspectives de recomposition de la droite. Le premier, il en saisit tout l'intérêt : pour Jacques Chirac dès 2002, pour lui-même le cas échéant ultérieurement. Conscient que son image demeure dégradée dans l'opinion, y compris à droite, M. Juppé s'efforce, cependant, de ne pas apparaître en première ligne. Peine perdue ! Le 4 avril 2001, alors que l'union à la base a permis à la droite de conquérir plusieurs villes, de façon inattendue, aux élections municipales, une première convention de l'UEM est organisée à Paris, au palais de la Mutualité. Le maire de Bordeaux est de loin la personnalité la plus applaudie.

Du côté des partis, la résistance s'organise. Candidats à l'élection présidentielle, le président de l'UDF, François Bayrou, et celui de Démocratie libérale, Alain Madelin, ont bien compris que le regroupement des chiraquiens de tous les horizons vise à les marginaliser. Mais au sein même du RPR, Philippe Séguin et, dans une moindre mesure, Nicolas Sarkozy, expriment leurs réticences. Ils redoutent que cette offensive se retourne contre M. Chirac au second tour de la présidentielle. Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, Jean-Louis Debré et Josselin de Rohan, les présidents des groupes gaullistes de l'Assemblée nationale et du Sénat, tentent de préserver leurs prés carrés ou, à tout le moins, de gagner du temps.

A l'occasion du 25e anniversaire du RPR, en décembre 2001, Mme Alliot-Marie affirme : *« L'union ne se décrète pas. »* Elle dénonce *« des stratégies personnelles qui, pour certaines d'entre elles, dépassent l'échéance de 2002 »*. M. de Rohan demande, de son côté, d'*« arrêter de parler de la mort du RPR »*. M. Juppé, qui souhaite créer le nouveau parti avant même l'élection présidentielle, est contraint de patienter, à la demande expresse de M. Chirac. Avec ses principaux alliés, Philippe Douste-Blazy (UDF) et François Fillon (RPR), il prépare cependant la plate-forme programmatique de l'UEM, laquelle est ratifiée, en février 2002, à Toulouse, lors d'une nouvelle convention nationale.

Le résultat du premier tour de la présidentielle change soudainement la donne. Dès le 24 avril, le bureau politique du RPR se prononce pour la *« création d'une grande formation unie, pluraliste, démocratique et décentralisée de soutien au président de la République »*, ce qui suppose l'autodissolution du mouvement, prévue à l'automne. Tous les verrous, notamment financiers, sont posés pour assurer la pérennité du nouveau parti. Le 18 juin, date symbolique s'il en est pour les gaullistes, Alain Juppé est désigné, *« à l'unanimité et par acclamation »*, président provisoire de l'UMP, l'Union pour la majorité présidentielle.

J.-L. S.

ÉLYSÉE, MATIGNON, PALAIS-BOURBON ET PALAIS DU LUXEMBOURG : LA DROITE OMNIPRÉSENTE

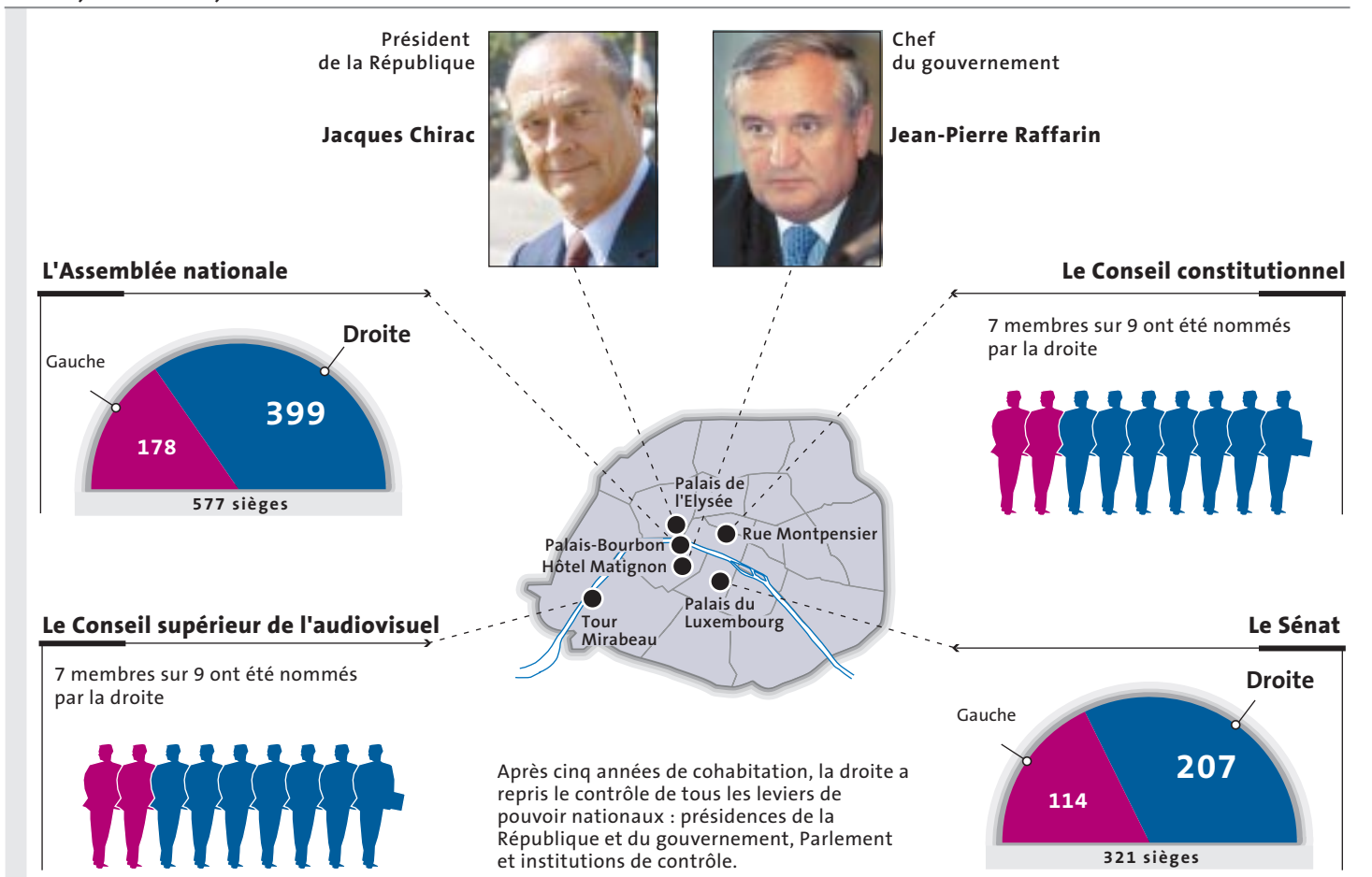

Des promesses et un

Sur les impôts, sur la sécurité, sur la réforme de l'Etat, le chef de l'Etat a fait des promesses au cours de sa campagne. Les Français attendent maintenant des actes, y compris sur le terrain de la construction européenne

PATRICK KOVARIK/AFP

18 juin, Mont-Valérien, Suresne (Hauts-de-Seine). Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin et Michelle Alliot-Marie saluent la foule après la cérémonie commémorative du 18 juin 1940.

Les engagements de la campagne

Parmi les promesses à tenir pour Jacques Chirac : révision de la Constitution, réductions d'impôts, recul de l'insécurité

► Une importante révision de la Constitution

Au fil des années, l'indifférence, la résignation et le fatalisme ont progressé en même temps que la contestation radicale et l'extrémisme. Les raisons en sont connues. Les déceptions face aux réalités de l'action, à ses limites, à ses échecs aussi. Les renoncements de l'Etat et, plus encore, le sentiment croissant d'une forme d'impuissance publique. Je n'accepte pas cette impuissance.

La question aujourd'hui n'est plus celle des pouvoirs publics constitutionnels. La Vᵉ République a donné à notre pays les institutions fortes qui lui avaient si longtemps et si cruellement fait défaut. Nous pouvons être fiers de nos institutions. Elles ont fait leurs preuves. Elles fonctionnent dans toutes les circonstances.

La clef du renouveau de notre démocratie, c'est de revoir toute l'architecture des responsabilités publiques pour que les Français participent davantage aux décisions et que celles-ci soient prises au bon niveau. Nécessaire aux temps fondateurs de la Nation, la centralisation est devenue un handicap pour la France.

La nouvelle distribution des pouvoirs et responsabilités entre les collectivités de la République exigera une importante révision de la Constitution. La Constitution doit renforcer le rôle des citoyens en prévoyant l'institution du référendum local. A la différence de la commune et du département, la région n'a pas encore fait son entrée dans la Constitution ; il est temps de consacrer son existence et de consolider sa mission au service du développement économique. Enfin, le mode de scrutin régional devra évoluer pour sortir de la confusion actuelle.

Tout aussi essentielle est la garantie de l'autonomie financière des collectivités locales. Il faut l'inscrire dans notre Constitution. A condition de lever toute ambiguïté sur son contenu, il est temps également d'ouvrir à nos collectivités un droit à l'expérimentation. Il s'agit de pouvoir faire l'expérience de réformes en grandeur nature, dans des collectivités volontaires, avant de les généraliser à l'ensemble du territoire. Nous devons enfin conforter le rôle du Sénat dans la représentation des collectivités territoriales.

On a souvent dénoncé l'enchevêtrement des collectivités locales, leur empilement et leur nombre excessif. Un besoin de clarification se fait de plus en plus nettement sentir. Je propose que soient définis deux nouveaux pôles d'actions, formés sur une base volontaire : l'alliance des communes et de leur groupement d'une part, l'alliance des régions et des départements d'autre part. Les compétences devront toujours être exercées à l'échelon de la plus forte proximité possible. Le principe de subsidiarité doit s'appliquer. *(Discours de Rouen, 10 avril)*

► L'impôt sur le revenu sera réduit d'un tiers en cinq ans

Je m'engage à libérer les énergies des Français, pour que notre pays retrouve sa compétitivité :

– En donnant l'impulsion à une politique de plein emploi :

● par la baisse des charges : puisqu'elles ont créé 460 000 emplois, il faut, dès les premières années du prochain quinquennat, procéder à une nouvelle baisse des charges équivalant à celle opérée entre 1993 et 1995, avec l'objectif de créer au moins autant d'emplois. C'est la mesure la plus efficace pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés à revenu modeste, beaucoup plus exposés que les autres au chômage ;

● par la création d'une véritable assurance-emploi : un compte personnel de formation sera ouvert pour chaque Français et lui permettra de se former tout au long de sa vie active ;

● par la possibilité offerte aux salariés de plus de 60 ans qui le souhaitent de continuer à travailler en augmentant leurs droits à la retraite.

– En libérant l'entreprise des carcans dans lesquels l'Etat l'a enfermée :

● en assouplissant par la négociation les 35 heures ;

● en abaissant l'impôt sur les sociétés, pour le ramener dans la moyenne européenne en cinq ans ;

● en facilitant la transmission des entreprises, notamment des entreprises familiales ;

● en passant un nouveau contrat entre la nation et ses agriculteurs pour développer une agriculture écologiquement responsable et économiquement forte ;

● en mettant en place une politique de soutien actif à la création d'entreprise avec pour objectif la création d'un million d'entreprises nouvelles en cinq ans ;

● en allégeant les contraintes administratives : « Grenelle des simplifications », création d'un médiateur des entreprises dans chaque département, droit à la sécurité juridique, non-rétroactivité de la loi fiscale ;

● en permettant à nos entreprises publiques de nouer des alliances par l'ouverture progressive de leur capital : ainsi pourront-elles se développer face à l'arrivée de la concurrence européenne, tout en demeurant dans le secteur public ;

● en mettant en œuvre un plan national de mobilisation pour la recherche et l'innovation, pour que la France soit pionnière dans des domaines qui comportent, pour chacun d'entre nous, de formidables promesses d'une vie meilleure : sciences du vivant, sciences de l'environnement, technologies de l'information...

– En diminuant les impôts de tous les Français :

● l'impôt sur le revenu sera réduit d'un tiers en cinq ans, au bénéfice de plus de 15 millions de foyers. Dès 2002, une première diminution de 5 % sera accordée à tous les contribuables ;

● la taxe d'habitation sera, en concertation avec les collectivités locales, remise à plat : elle est devenue très inéquitable et pèse fortement sur les Français modestes ;

● l'Etat dressera un inventaire des « petits » impôts sur les personnes, qui comportent des coûts de gestion disproportionnés et constituent une nuisance pour la vie des Français. Ils seront selon les cas allégés ou supprimés ;

● la France agira pour l'harmonisation des fiscalités européennes afin d'accélérer la réduction de nos prélèvements obligatoires, notamment la TVA pour la restauration et pour le secteur des industries culturelles. L'ensemble de ces mesures fiscales est indispensable pour maintenir la compétitivité de la France. Tous les grands pays européens l'ont déjà fait. *(« Le projet de Jacques Chirac », campagne présidentielle 2002)*

► Aucune infraction ne doit être laissée sans réponse

Je m'engage à faire reculer l'insécurité, parce qu'elle est la première des inégalités et qu'elle mine notre pays : aucune infraction, si légère soit-elle, ne doit plus être laissée sans réponse, une réponse adaptée, proportionnée à la faute, juste, mais certaine, immédiate et dissuasive. C'est l'« impunité zéro ». Je l'imposerai :

– En mobilisant tous les moyens de l'Etat pour lutter contre la violence :

● création d'un Conseil de sécurité intérieure placé sous ma présidence *(...)* ;

● regroupement, sous l'autorité d'un ministre de la sécurité intérieure, des policiers et des gendarmes *(...)* ;

● création dans les régions de groupements opérationnels de soutien composés de spécialistes de la justice, de la police, de la gendarmerie, de la douane, des impôts et des autres corps d'inspection : leur tâche sera de démanteler les réseaux qui mettent en coupe réglée certaines cités ou certains quartiers.

– En donnant à la justice les moyens de prononcer rapidement des sanctions effectives :

● création d'une justice de proximité, sur le modèle des anciens tribunaux de paix, pour prononcer les premières peines dans l'échelle des sanctions : à tout délit correspondra enfin une sanction certaine, juste et immédiate ;

● création de centres préventifs fermés pour y placer les délinquants multirécidivistes en attente de leur jugement, au lieu de les laisser libres de revenir sur les lieux de leurs méfaits et de terroriser leurs victimes ;

● création de centres éducatifs fermés pour y placer les mineurs délinquants condamnés pour actes de violence graves, caïds et chefs de bande, le plus souvent laissés en liberté aujourd'hui ;

● une loi de programmation pour la justice permettra de renforcer ses moyens pour mieux lutter contre l'insécurité, pour rendre plus rapide et plus efficace l'action des tribunaux, pour créer les établissements fermés destinés à éloigner les délinquants multirécidivistes et à préparer leur réinsertion ;

● l'accès de tous à la justice sera assuré par la simplification des procédures, par l'amélioration de l'aide juridictionnelle et par la création d'un service permanent d'aide aux victimes ;

● une politique pénale unique sera mise en œuvre sur tout le territoire national pour assurer l'égalité des Français devant la loi, ce qui suppose de maintenir les procureurs sous l'autorité du garde des sceaux, mais en mettant en place les garanties nécessaires pour interdire toute intervention de sa part dans les affaires politiques.

– En impliquant davantage les autres acteurs de la lutte contre l'insécurité :

● les parents, aidés par des structures de soutien mais aussi responsabilisés et, s'ils se rendent complices de la délinquance de leur enfant, sanctionnés financièrement par le juge ;

● l'école, en luttant contre l'échec scolaire, en rétablissant la discipline scolaire, en faisant des plans de sécurité dans chaque établissement, en renforçant l'encadrement des collèges les plus exposés, en créant des établissements d'enseignement spécialisés pour les auteurs d'actes de violence exclus de plusieurs établissements successifs ;

● les communes : les maires ont un rôle essentiel à jouer car ils connaissent mieux que quiconque les réalités de la violence : à eux de présider un conseil local de sécurité. *(« Le projet de Jacques Chirac », campagne présidentielle 2002)*

programme pour cinq ans

En politique étrangère, enfin seul

M. Chirac peut mettre en œuvre sa vision de l'action de la France

UNE nouvelle vie semble avoir commencé pour Jacques Chirac en politique étrangère aussi. Non que la cohabitation dans ce domaine eût été pour lui un calvaire, ni pour la France un désastre sur la scène internationale. La concertation via le ministère des affaires étrangères a très bien fonctionné, et la France, comme il se doit, a *« parlé d'une seule voix »* ces cinq dernières années. Il n'y eut pas, à propos de l'action extérieure, de divergence si importante qu'elle pût valoir aux yeux des deux chefs de l'exécutif d'être étalée sur la place publique ni de déclencher une crise institutionnelle. Lionel Jospin veillait de surcroît à ne pas affaiblir la fonction présidentielle et il avait fait de la discrétion son credo en politique étrangère, à quelques rares écarts près en fin de parcours. La prééminence de Jacques Chirac ne fut donc jamais contestée.

Lors de sa première sortie à l'étranger après le 21 avril, pour une conférence internationale à Madrid, le chef de l'Etat n'a cependant pas su dissimuler son bonheur de n'être plus flanqué du premier ministre, supposé évoluer en symbiose avec lui dans ce *« domaine partagé »*. Au-delà de ce soulagement personnel du président, le retour à l'unité de l'exécutif devrait, selon l'Elysée, donner une nouvelle impulsion à la politique étrangère.

D'abord, il est apprécié par les partenaires de la France, qui, pour la plupart, n'aiment pas les périodes de cohabitation et se sentent quelque peu empotés devant cette bizarrerie française. Le chancelier Gerhard Schröder l'a confirmé il y a quelques jours, en saluant publiquement la fin de la cohabitation. Le fait d'avoir cinq ans devant lui avec une majorité forte renouvelle l'autorité du président aux yeux de ses interlocuteurs étrangers. D'autre part, la cohabitation rendait plus compliquées les prises de décision : *« On y perdait du temps et du dynamisme »*, souligne un proche du président, estimant que la nouvelle configuration *« facilitera l'initiative »*.

Enfin, sur deux sujets au moins qui ne concernent pas les orientations de la politique étrangère, mais les moyens qu'on leur affecte, la cohabitation est présentée à l'Elysée comme ayant freiné l'action et nui à sa cohérence. On cite l'aide au développement, *« où Jacques Chirac n'a été rejoint qu'à la fin par le gouvernement, qui avait le contrôle du budget »* ; une jonction qui a finalement permis d'annoncer en avril que la France allait augmenter cette aide de 50 % sur cinq ans. On estime par ailleurs que les restrictions imposées au budget de la défense par le précédent gouvernement portent atteinte à l'une des ambitions que nourrit le chef de l'Etat pour l'Europe : *« Si l'on veut que l'Europe ait une politique étrangère crédible, il lui faut un outil militaire »* ; cela ne dépend pas uniquement de la France, mais elle était en train de perdre sur ce terrain toute capacité d'entraînement de ses partenaires.

Le fait pour Jacques Chirac d'avoir les mains libres ne change pas l'analyse qu'il faisait de l'état du monde, de ses évolutions et du rôle que peut y jouer la France. *« Le quinquennat sera européen »*, annonce-t-on dans son entourage. Cela est imposé par un calendrier européen qui, au cours des cinq années du nouveau mandat présidentiel, va être jalonné de négociations lourdes engageant l'Union bien au-delà de la simple gestion des affaires courantes. Cette coïncidence est perçue comme heureuse, car permettant au chef de l'Etat de déployer *« la grande politique européenne »* qu'il a à diverses reprises déjà annoncée.

> Le temps n'est plus où la doctrine française en politique étrangère pouvait tenir en un mot simple : « l'indépendance ». Le monde est devenu trop complexe

Sa vision de ce que doit être l'action de la France dans le monde croise en bien des points cette ambition européenne. M. Chirac sait qu'il est aujourd'hui peu de domaines où la France peut prétendre agir seule, il le dit clairement, notamment à propos du Proche-Orient, mais il est convaincu que beaucoup de Français le savent aussi et que, pour cette raison, ils sont, dans leur très grande majorité, en attente de plus d'Europe. Plus d'Europe pour que le monde soit mieux équilibré face à la puissance américaine, sans réserve pour autant sur les vraies solidarités transatlantiques comme la lutte bien comprise contre le terrorisme. Plus d'équilibre Nord-Sud : *« Il est allé au sommet de Monterrey sur le développement, en pleine campagne électorale. Il ira à celui de Johannesburg fin août, et il passe son temps actuellement à essayer d'y attirer le maximum de chefs d'Etat »*, souligne un collaborateur du président. Un souci de l'avenir de la planète, de *« l'organisation du monde »* à l'heure de la mondialisation, qui lui a déjà inspiré, par exemple, son militantisme pour le protocole de Kyoto ou sa proposition de créer un *« conseil de sécurité économique »* avec des représentants des grands pays émergents et des plus mal lotis, et qui lui inspirera, dit-on, d'autres propositions prochainement.

Le temps n'est plus où la doctrine française en politique étrangère pouvait tout entière tenir dans un mot simple : *« l'indépendance »* – le monde est devenu trop complexe. Il faut aujourd'hui parler vrai, dans ce domaine, pour avoir une chance de susciter l'intérêt et d'emporter l'adhésion chez soi. Il y faut de la pédagogie, de la conviction et de l'ardeur parfois difficiles à concilier avec le jeu compliqué de la diplomatie. Il ne faut pas craindre non plus d'expliquer pourquoi, par exemple, on s'érige un jour contre l'entrée de l'extrême droite au gouvernement autrichien, mais qu'on n'a pas un mot le lendemain pour ce qui se passe au Danemark ou ailleurs ; pourquoi on brocarde telle farce électorale dans l'Afrique anglophone, mais qu'on n'a pas un mot le lendemain pour celle que vient d'organiser le président Ben Ali en Tunisie ; pourquoi on se mobilise pour Pristina, mais pas pour Grozny, etc. Il faut jouer autant que possible cartes sur table et défendre ses choix dès lors qu'on n'en a pas honte.

Le joker de Jacques Chirac de ce point de vue, c'est le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, qui, comme aurait dit quelqu'un d'autre, *« n'a pas son drapeau dans sa poche »* et qui n'est pas réputé manquer de convictions ni d'ardeur. La composition de l'équipe dont il s'est entouré au Quai d'Orsay témoigne au minimum de l'absence de tout sectarisme politique, du désir d'ouverture et d'efficacité.

GAMMA

17 mai, Madrid (Espagne). Jacques Chirac et Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères, en conciliabule au sommet réunissant les Quinze et trente-trois pays latino-américains.

Lionel Jospin, en politique étrangère, attendait son heure, et on lui doit par conséquent le bénéfice du doute. On lui doit également d'avoir su imposer ses vues, au moins sur deux dossiers importants : la réforme de la coopération, qu'il a mise en œuvre dès son arrivée et qui exclut pratiquement un retour simple à la *« Françafrique »*, au *statu quo ante* dans les relations avec les anciennes colonies. On lui doit d'avoir été médiateur au sein de son propre gouvernement, divisé sur la question de la justice internationale, et, grâce au compromis qu'il avait su dégager, d'avoir tiré l'Elysée vers une position à peu près présentable. Il manqua ostensiblement d'appétit pour l'Europe. Pour le reste, il était en réserve et sembla n'incarner que la modestie honnête, le refus de l'arrogance, l'idée que la France *« n'a de leçon à donner à personne »*. Une posture qui faisait référence à l'ère de Mitterrand plus qu'à celle de Chirac, et qui, en quelques années, a grandement perdu de sa pertinence.

Claire Tréan

Le nouveau départ européen

Le président veut à la fois rassurer ceux que l'Europe inquiète et conforter ceux qui en veulent plus

JACQUES CHIRAC devrait répéter le discours sur l'Europe qu'il avait prononcé le 6 mars à Strasbourg. La campagne électorale commençait ; les médias, tout à cette affaire « intérieure », firent peu écho à ce discours, et la France ne l'entendit guère. M. Chirac lui-même, ayant ainsi délivré son message sur l'Europe, revint à des joutes électorales plus basiques les semaines suivantes. Au terme de la campagne présidentielle, nul n'en avait plus le souvenir, l'impression générale étant que seuls avaient parlé de l'Europe ceux qui la combattaient.

Ce discours mettait pourtant le doigt sur ce qui, après l'électrochoc du 21 avril, allait apparaître dans tous les commentaires comme l'un des ingrédients du malaise français : l'incompréhension de l'Europe chez beaucoup, le sentiment qu'ils ont d'être entraînés dans une mécanique broyeuse, plutôt qu'associés à la construction d'un avenir meilleur. Le ton galvanisant du président à Strasbourg, la façon résolument positive dont étaient abordées toutes les problématiques liées à l'Europe, la conviction que celle-ci *« peut redevenir un idéal pour les jeunes »*, qu'elle reste *« la grande aventure de la France »*, garantit son avenir et lui donne le moyen de se sentir de nouveau *« forte »*, tout indiquait que le diagnostic avait été fait, le danger identifié : qu'on cesse de souffler et la flamme s'éteint, l'Europe au mieux ennuie, au pis n'est plus perçue que comme un complot de technocrates ou un catalyseur de récriminations et d'angoisses.

Un discours n'y suffit certes pas, mais celui-ci contenait beaucoup de réponses : le souci de réconforter, rationnellement, ceux que l'Europe inquiète ou exaspère, et celui de conforter tous ceux qui sont en attente de plus d'Europe, de plus d'initiative de la part des dirigeants français ; le tout assorti de propositions.

Le départ de M. Jospin donne aux hommes du président le contrôle des cordons de la bourse. Il leur permet de gérer en direct certaines contradictions entre les engagements pris envers l'Europe et la mise en œuvre des promesses électorales. L'affaire des baisses d'impôt et de leurs conséquences sur l'objectif européen d'équilibre budgétaire pour 2004 vient de se régler, au bénéfice de plusieurs pays qui, autant que la France sans doute, souhaitaient que cet objectif ne se transforme pas en un carcan intenable.

REUTERS/PHILIPPE WOJAZER

21 juin, sommet de Séville (Espagne). Le président de la Commission européenne, Romano Prodi, en discussion avec Jacques Chirac et le premier ministre espagnol José Maria Aznar.

D'autres problèmes viendront, notamment sur la réforme de la politique agricole commune. *« La France est le premier pays agricole de l'Union, donc le premier bénéficiaire de la PAC ; il est normal qu'elle ait toujours à la défendre »*, remarque un diplomate. Ces discussions, poursuit-il en substance, relèvent de la défense par chacun de ses intérêts légitimes, elles n'appartiennent pas au même registre que les débats conceptuels sur l'avenir de l'Europe.

Le second mandat présidentiel correspond à une période où ces débats de fond vont être constants : fin 2002, le bouclage des négociations sur l'élargissement ; en 2003, la fin de la convention présidée par M. Giscard d'Estaing sur le devenir institutionnel de l'Europe et l'ouverture des négociations intergouvernementales qui s'ensuivent ; en 2004, la ratification de ce qu'auront produit ces négociations intergouvernementales et, si cela doit prendre la forme d'une Constitution européenne, le recours au référendum promis par M. Chirac en France ; et puis de nouvelles négociations sur le budget pour quatre ans à partir de 2006.

« Le président est complètement préparé à ces échéances » qu'il a pour certaines suscitées, affirme un de ses proches, en s'inscrivant en faux contre la réputation d'ambiguïté qu'on fait parfois à Jacques Chirac, à Bruxelles ou ailleurs. Il rappelle que le président *« a été en première ligne sur l'élargissement »* ; que, le premier parmi ses pairs du Conseil européen, il a appelé à refonder l'Union et identifié les grands thèmes de réflexion qui allaient être ceux de la Convention ; que sa proposition d'une Constitution pour l'Europe répondait au besoin de lisibilité et de clarification du partage entre ce qui doit relever de l'Europe et ce qui ne la concerne pas. Il présente l'idée avancée par Jacques Chirac d'un *« président pour l'Union »*, désigné pour plusieurs années par les chefs d'Etat et de gouvernement, pas tant comme une parade à trop d'emprise de Bruxelles que comme un facteur d'efficacité, et surtout un moyen de familiariser avec l'Union des Européens auxquels les présidences tournantes tous les six mois donneront de plus en plus le tournis, à mesure des élargissements. Il annonce que diverses initiatives seront prises, après les élections de l'automne en Allemagne et quel qu'en soit le résultat, et que la relance du *« moteur »* franco-allemand sera l'un des éléments-clés de l'offensive européenne.

« Je n'accepterai pas, disait M. Chirac en mars, *que l'Europe se transforme en un super-Etat ou qu'elle modèle ses institutions sur les Etats-Unis d'Amérique. »* L'exigence de *« respect du fait national »* n'est pas une exception française, tout le monde la partage. Elle va de pair avec une ambition pour *« l'Europe-puissance »*, qui est en revanche moins partagée et qu'il se promet de promouvoir mieux que pendant son premier mandat. A voir.

C. T.

Pour l'historien Jean-François Sirinelli, l'émergence d'un parti du président plus large que le seul RPR est en soi un événement d'importance historique. Spécialiste du gaullisme, Annie Collovald estime que, à travers l'élection de Jacques Chirac, c'est l'institution républicaine qui a été plébiscitée

« Le gaullisme n'est plus une référence »

La droite vient de gagner l'élection présidentielle, puis les élections législatives. Comment la situez-vous dans l'histoire des droites en France, notamment par rapport à la fameuse tripartition entre légitimistes, orléanistes et bonapartistes établie par René Rémond ?

La grande question, au XIXe siècle, après l'effet de souffle de la Révolution, c'est celle du régime à donner à la France. Les différentes sensibilités politiques se distinguent par les réponses qu'elles proposent. A droite, les légitimistes incarnent la contre-révolution, les orléanistes l'acceptation de 1789, les bonapartistes la tentative de marier autorité et nation. Cette grille, élaborée par René Rémond, a été précieuse pour le XXe siècle. Si la droite légitimiste a disparu, en revanche les deux autres familles de la droite se sont retrouvées sous la IVe République, puis sous la Ve. Cette bipartition a connu un moment chimiquement pur en 1978, lorsque Valéry Giscard d'Estaing a créé l'UDF, deux ans après la création du RPR par Jacques Chirac : le néogaullisme et le giscardisme ont incarné respectivement l'héritage du « bonapartisme » et de l'« orléanisme », à travers deux partis qui s'équilibraient à peu près.

Ne peut-on pas dire que le légitimisme s'est incarné, lui, dans l'extrême droite ?

L'extrême droite est un syncrétisme. On y retrouve quelques isolats issus du légitimisme, par exemple l'intégrisme religieux, mais aussi une partie ligueuse et antiparlementaire de la droite bonapartiste.

Cette bipartition, dont le RPR et l'UDF sont les deux pôles, semble s'être fortement atténuée aujourd'hui

Il y eut d'abord le contrecoup de la défaite de 1981, qui a touché les deux composantes. En 1986, on s'aperçoit que la bipartition a commencé à s'affaiblir. C'est l'époque de la première cohabitation. On assiste à un effet de contamination du gaullisme par la pensée libérale. Les libéraux ont alors le vent en poupe, stimulés par l'exemple de Ronald Reagan aux Etats-Unis et de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne. D'autres signes annoncent l'affadissement de la bipartition. En 1989, la tentative de « coup d'Etat » des rénovateurs fait apparaître une nouvelle génération qui ne se reconnaît pas dans cette division. En 1995, les deux principaux candidats de la droite sont issus du RPR : Edouard Balladur incarne à la fois les aspirations de ce qui reste de l'UDF et celles du gaullisme de notables, par opposition au gaullisme plébéien, que représente alors Jacques Chirac, qui joue à fond la fibre du gaullisme populaire. La bipartition continue de rendre compte de l'existence de deux cultures politiques, l'une plutôt souverainiste, plutôt attachée à l'autorité de l'Etat, l'autre plus parlementariste, plus européenne. Mais n'oublions pas que Jacques Chirac est lui-même acquis à la construction européenne depuis qu'il a soutenu, en 1992, le traité de Maastricht. Ce n'était plus le Jacques Chirac de l'appel de Cochin en 1978.

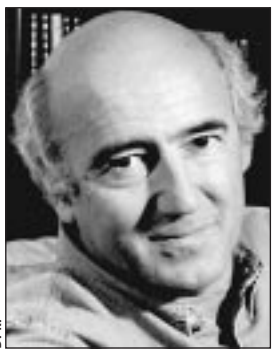

D. R.

JEAN-FRANÇOIS SIRINELLI est professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Paris, directeur du Centre d'histoire de l'Europe du XXe siècle. Il a notamment dirigé *Les Droites françaises, de la Révolution à nos jours* (Gallimard, 1992, Folio, 1995). Dernières publications : *Aux marges de la République* (PUF, 2001) et *La Culture de masse en France, de la Belle Epoque à aujourd'hui* (avec Jean-Pierre Rioux, Fayard, 2002).

Y a-t-il encore place, à droite, pour un courant libéral façon Madelin et un courant centriste façon Bayrou ?

Pour les libéraux, vous avez ce que j'appellerai la réponse par Raffarin. Jean-Pierre Raffarin est, ou était, membre de Démocratie libérale. Il apparaît donc que le libéralisme est soluble dans l'union. La différence est qu'il a cessé d'inspirer le programme et la pratique de la droite, laissant place à un pragmatisme. Pour les centristes, c'est plus compliqué. La référence à la Démocratie chrétienne, dans un pays où se produit un lent et inéluctable affaiblissement de la pratique religieuse, me paraît relever de l'incantation plus que de l'identité. Reste la revendication européenne, mais elle n'est plus vraiment discriminante à droite.

La création de l'UMP marque-t-elle, selon vous, un tournant dans l'histoire de la droite française ?

C'est un événement important. L'unité de la droite a toujours été une ligne d'horizon, mais elle est toujours restée un horizon perdu. La Ve République avait déjà introduit de la rationalité en rendant possible ce que Maurice Duverger a appelé le « quadrille bipolaire », illustré à droite en 1976 par la dualité RPR-UDF. Une nouvelle étape est franchie avec la constitution d'un parti qui n'est pas seulement une fédération et qui représente près des deux tiers de l'Assemblée nationale et neuf dixièmes des élus de droite.

Il y a désormais un parti du président, qui n'est pas seulement, loin de là, l'ancien RPR, et c'est une nouveauté d'une grande portée. Le président en est-il le seul ciment, ou l'UMP lui survivra-t-elle politiquement, il est trop tôt pour le dire. Mais l'existence même de cette structure commune est historique. Les cultures politiques qu'elles rassemblent ne vont pas disparaître. Ce sont des organismes vivants, qui connaissent des métamorphoses, en fonction des enjeux de l'époque. Or les enjeux d'aujourd'hui, dans un pays postindustriel inséré dans la globalisation, sont très différents de ceux d'il y a cinquante ans, quand la France était une grande puissance continentale aspirant à retrouver sa puissance dans l'Etat-nation et dans une industrialisation à marche forcée.

Comment caractériser la « droite Raffarin » ?

Avec Jean-Pierre Raffarin, les baby-boomers sont définitivement au pouvoir, après une campagne présidentielle qui leur avait laissé peu de place, les deux principaux adversaires étant des sexagénaires, sans parler de Le Pen, qui est, lui, un septuagénaire. C'est aussi l'arrivée d'hommes, je ne dis pas de terrain – ce n'est qu'un slogan –, mais du local. Jean-Pierre Raffarin est le premier président de région à devenir premier ministre. Est-ce un homme nouveau ? Non, puisqu'il a déjà un long parcours derrière lui. Mais c'est un homme neuf, par son offre politique. D'une certaine façon, c'est Antoine Pinay un demi-siècle plus tard.

Pinay n'était pas un homme nouveau, il avait été député, sénateur, ministre avant de devenir président du conseil, en 1952. Mais il était un homme neuf, incarnant une forme de virginité politique. Il était l'homme qui rassure, qui est proche des Français. Ensuite il est devenu le sage. Jean-Pierre Raffarin, l'homme de la proximité, sera-t-il, lui aussi, le sage ? L'histoire le dira.

Qu'advient-il du gaullisme dans cette nouvelle configuration ?

Jusque-là, la dyarchie républicaine, quand elle était constituée d'un attelage droite gaulliste - droite libérale, a débouché le plus souvent sur des conflits. L'élément nouveau, à droite, est que le gaullisme n'est plus une référence explicite.

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

ÉLODIE GRÉGOIRE/MPA

18 juin, Sénat, Paris. Conseil fondateur de l'UMP. De gauche à droite, Philippe Douste-Blazy, secrétaire général, Alain Juppé, président, et Jean-Claude Gaudin, président délégué.

« Chirac est enfermé dans la fonction présidentielle »

Vous êtes l'auteur d'une thèse puis d'un livre sur la construction politique du personnage Chirac et sur sa relation au gaullisme. Quelle leçon en tirer pour comprendre le Chirac d'aujourd'hui ?

Ce qui m'intéressait, c'était de comprendre comment et sous quelles conditions se réalisait, entre 1970 et 1990, la continuité du gaullisme malgré les transformations de son sigle, de ses dirigeants et de ses orientations politiques. Or, à l'analyse, on s'aperçoit de plusieurs choses. D'abord que la continuité se pose ici, à la différence d'autres mouvements politiques, en termes de gestion d'un héritage présenté comme charismatique. Ensuite que l'héritier va se trouver dans l'obligation de prendre en charge cet héritage proprement impossible alors qu'il se destinait à poursuivre ce à quoi il avait été formé : la routinisation pompidolienne du gaullisme. Ce déroutement de la stratégie de Jacques Chirac est au cœur de ce que lui-même et le gaullisme vont devenir par la suite.

Héritage indirect, par l'intermédiaire de Georges Pompidou...

Disons plutôt que l'héritage pompidolien a été progressivement construit comme un héritage indirect, voire contraire à l'héritage gaulliste. C'est d'ailleurs tout le problème que rencontre Jacques Chirac quand il prétend, en créant le RPR en 1976, assurer seul la représentation du gaullisme. D'une certaine façon, il est au bon endroit mais il arrive au plus mauvais moment pour prendre l'héritage. En effet, lorsqu'il intervient, le charisme gaullien connaît une seconde vie symbolique, bien plus idéalisée et largement reconnue que celui que de Gaulle incarnait de son vivant. Le héros de la Résistance se substitue au fondateur de la Ve République. Or ce charisme gaullien est de plus en plus fréquemment retourné contre les hommes politiques les plus éminents et également contre les responsables gaullistes, à l'aune duquel ils sont tous jugés.

D. R.

ANNIE COLLOVALD est maître de conférences en sciences politiques à l'université Paris-X - Nanterre. Elle est l'auteur de *Jacques Chirac et le gaullisme. Biographie d'un héritier à histoires* (Belin, 1999).

Dire que la création du RPR en 1976 fait l'événement est un euphémisme : c'est le scandale, et un scandale qui dépasse de beaucoup la simple réorganisation entreprise de l'UDR. Une sorte d'indignation collective réunit alors dans un même rejet de Jacques Chirac, au nom du gaullisme gaullien, les barons du gaullisme, l'ensemble de la classe politique, des journalistes, des intellectuels, des historiens. La dénonciation est portée haut : c'est de fascisme qu'il s'agit, de menace pour la démocratie. Cette mobilisation collective va constituer l'événement déclencheur d'une nouvelle histoire du gaullisme et de Jacques Chirac.

Est-ce là que commence sa réputation d'opportuniste ?

D'opportuniste mais aussi d'arriviste, de traître, une sorte de brute sans âme et sans émoi particulier dès qu'il s'agit de prendre le pouvoir. C'est cette image, peu à peu remaniée, sous laquelle Jacques Chirac va être connu et reconnu jusqu'en 1995. Elle produit, dans sa biographie, une véritable rupture en lui donnant une autre identité que la sienne. Elle fait oublier toutes les compétences institutionnelles dont il dispose pour ne retenir que la plus récente : celle de chef de parti. Elle le rabaisse socialement : de grand bourgeois parisien promis à un avenir brillant à l'égal d'un Valéry Giscard d'Estaing, il devient un provincial, un Corrézien, préférant les marchés aux bestiaux et les tournées électorales aux discussions intellectuelles.

Le plus étonnant est dans la parade qu'il improvise alors face à l'injure, et c'est ce qui le distingue d'autres hommes politiques. Loin de réfuter l'indignité, il l'endosse et tente de la retourner à son avantage. Le RPR, initialement prévu sur le modèle américain de la grande machine électorale, il le modifie à partir de 1977 en parti de militants dont il se fera, lui qui n'a jamais été ni militant ni « apparatchik », le représentant le plus exemplaire.

En quoi sa victoire de 1995 va-t-elle modifier son image ?

Elle la modifie, me semble-t-il, doublement. C'est peu de dire que sa victoire électorale n'a pas été annoncée. Or une fois conclue, tout lui est octroyé. De perdant invétéré, archaïque et déplacé dans la course présidentielle, il devient celui qui a eu raison avant et contre tous les autres. Le modèle gaullien lui est même pour la première fois appliqué à son avantage : il a traversé le désert, souffert des trahisons... Il acquiert ainsi une humanité qui lui était jusqu'alors refusée. On peut avancer l'idée que cette double victoire, dans les urnes et dans les interprétations, qui succède à l'échec cuisant de 1988 n'a pu que lui enseigner un sens charismatique de soi qu'il n'avait pas précédemment : la science de la foi en lui-même et en ses propres capacités, celle aussi des fidélités fondées sur des liens personnels pour réussir là où il n'est pas attendu.

En 2002, où en est cette image ?

La situation actuelle est rien de moins que paradoxale pour lui. Il est dans la position la plus dominante. Avec l'UMP, il réussit même à faire ce qu'il avait imaginé en 1976 : créer un grand parti de droite. En outre, la configuration du jeu politique, inédite sous la Ve République, lui confère une marge de jeu immense. Et pourtant... Tout incline à suggérer que la victoire n'est pas celle qui était attendue et qu'elle n'a pas « sauvé » ce qui pour Jacques Chirac et ses équipes devait l'être : sa personne. C'est elle qui était attaquée dans les « affaires » où son nom était cité, dans les nombreuses biographies publiées avant l'ouverture de la campagne présidentielle, dans les polémiques sur son âge ou ses manquements à la fonction présidentielle. C'est sur elle, sur sa personne, que Jacques Chirac espérait miser comme en 1995 pour mener une campagne où il serait en première ligne sur tous les terrains.

L'arrivée impromptue de Jean-Marie Le Pen après le premier tour le prive de cette stratégie en le faisant gagner avant de combattre, et gagner grâce à des soutiens qui ne sont pas les siens. C'est l'institution républicaine qui, à travers lui, a été plébiscitée. Même les élections législatives se sont jouées presque sans lui, par porte-parole interposés et sur le problème de la cohabitation. Dès lors, Jacques Chirac se retrouve, pour l'instant et contrairement sans doute à ses vœux, enfermé dans la fonction présidentielle qui lui sert à la fois de sas de décompression après les épreuves traversées, de barrière de protection mais aussi de limite à ne pas franchir.

Propos recueillis par T. F.

CHRONIQUE DU MÉDIATEUR

PAR ROBERT SOLÉ

C'est arrivé demain

LE MONDE a-t-il enterré trop vite la gauche et contribué ainsi à son échec aux élections législatives ? Plusieurs lecteurs le pensent, en dénonçant deux manchettes de première page. Celle du 8 juin, avant le premier tour : « La gauche se prépare à une défaite annoncée », et celle des 16-17 juin, à la veille du second tour : « Ce que Jacques Chirac va faire de sa victoire », qui était complétée par un sous-titre encore plus explicite : « L'UMP devrait obtenir la majorité absolue des députés. »

« *Comment* Le Monde *ose-t-il titrer ainsi alors que le taux d'abstention a battu tous les records ?,* demandent Robert et Huguette Taïeb (Paris). *Comment ne pas prendre ces deux titres pour une incitation à ne pas voter puisque, selon les sondages ou peut-être même la lecture du marc de café, les jeux étaient faits ?* » Autrement dit, en présentant la défaite de la gauche comme inéluctable, le journal aurait détourné des urnes certains de ses électeurs.

Mais l'argument peut être retourné comme un gant : en titrant de la sorte, *Le Monde* n'a-t-il pas encouragé, au contraire, des gens de gauche à voter ? Dans cette affaire, le journal ne se distinguait guère de la plupart des autres médias. Peu d'élections comportaient aussi peu de suspense que celle-ci. La défaite de la gauche était annoncée non seulement par tous les instituts de sondage et tous les analystes de France et de Navarre, mais par les dirigeants socialistes eux-mêmes, qui se comportaient en perdants et semblaient peu désireux de se risquer dans une nouvelle cohabitation.

L'anticipation fait partie du rôle d'un journal. Si on lui demande avant tout de décrire correctement ce qui passe, on attend aussi de lui quelques lumières sur ce qui pourrait advenir. L'évolution du système médiatique joue dans ce sens. Partant du principe que les nouvelles sont déjà connues – grâce à la radio, à la télévision ou à Internet –, *Le Monde* a tendance à devancer l'actualité ou à l'interpréter, à moins que l'événement ne survienne au moment de son bouclage, ce qui fut le cas pour la défaite de l'équipe de France face au Danemark, le 11 juin. D'où un titre informatif, soulignant le caractère « historique » de ce malheur moderne : « Mondial : la France éliminée. » Un autre exemple a été donné le 5 juin quand on apprenait, à six heures du matin, que la négociation avec les syndicats de médecins avait finalement abouti. Journal de l'après-midi, *Le Monde* était le premier à pouvoir l'annoncer et le commenter dans ses colonnes. Il a donc titré tout simplement : « Les médecins obtiennent la consultation à 20 euros. »

AU lendemain du second tour des élections législatives, pouvait-on annoncer en manchette l'écrasante victoire de la droite, alors que toute la France le savait depuis la veille, à 20 heures ? Choisissant plutôt d'analyser l'événement, *Le Monde* a titré : « Chirac obtient tous les pouvoirs. » La manchette correspondait exactement à l'éditorial, lequel soulignait *« un alignement général de toutes les institutions du pays au service de la volonté d'un homme et de son principal adjoint, l'ancien premier ministre Alain Juppé »*.

Cela a valu au *Monde* d'autres protestations. Non plus, cette fois, parce qu'il avait devancé la musique, mais parce qu'il l'avait interprétée à sa façon. *« Je trouve cette affirmation à la fois erronée et totalement déplacée,* écrit un lecteur de Thomery (Seine-et-Marne), Romain Gaillard. *Un tel titre sous-entend que la France se trouverait désormais placée sous le joug d'une dictature où un seul homme détiendrait les pouvoirs exécutif, législatif, et judiciaire. Or, à ma connaissance, M. Chirac n'est que le chef du pouvoir exécutif de la République française ; en aucun cas il ne détient le pouvoir législatif, ne contrôle le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel, n'oblige les magistrats à rendre la justice selon son bon plaisir. Votre gros titre est donc constitutionnellement faux. De plus, une telle prise de position revient à reprendre mot pour mot, comme une vulgate, la dialectique développée par le parti socialiste et ses alliés depuis le début de la campagne législative. C'est choquant, même pour l'opposant à Jacques Chirac que je suis, de constater un tel manque d'objectivité et de sens critique de la part du journal français que le corps enseignant recommande en majorité aux élèves afin d'éveiller, précisément, leur sens critique. »*

CE n'est pas un hasard si *Le Monde* est accusé successivement, et avec la même sévérité, de jouer contre la gauche et de caricaturer la droite. Son lectorat est en effet, sur le plan politique, bien plus hétérogène que celui d'autres quotidiens nationaux. On le lit par intérêt ou par nécessité, sans toujours approuver ses orientations. La diversité de son public lui donne des devoirs particuliers, l'obligeant à respecter scrupuleusement la distinction entre information et commentaire.

Une manchette n'a pas le même statut qu'un éditorial et ne provoque d'ailleurs pas les mêmes réactions. Le lecteur reconnaît à l'éditorial le droit de développer une prise de position tranchée, même s'il ne la partage pas. Il est impitoyable, en revanche, pour une manchette qui heurte sa sensibilité et prend des allures d'éditorial.

Le Monde
ÉDITORIAL

Le Hamas et M. Bush

LE MOMENT que choisissent les kamikazes palestiniens pour semer la mort n'est jamais neutre. Il ne doit rien ou pas grand-chose au *« désespoir »*, mais beaucoup au calcul politique. Le porteur de la ceinture d'explosifs est peut-être *« désespéré »*, pas le réseau qui l'utilise. En relançant une vague d'attentats-suicides qui a tué près de trente Israéliens et en a mutilé des dizaines d'autres, les terroristes – le Hamas et une branche dissidente du Fatah de Yasser Arafat – visaient Washington. Ils entendaient intimider George W. Bush, retarder le moment où celui-ci allait confirmer l'engagement des Etats-Unis en faveur de la création d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël : un Etat dans des frontières « provisoires » qui se donnerait trois ans pour négocier un règlement définitif avec Israël.

Les commanditaires des attentats, notamment le Hamas, ne veulent pas de compromis ; ils entendent torpiller toute perspective de négociation. Ils ont, cette fois encore, partiellement réussi. Les terroristes ont fait reculer le président américain : les attentats l'ont conduit à différer son discours. Washington a laissé le Hamas exercer une manière de droit de veto sur la politique proche-orientale des Etats-Unis. Alors que ceux-ci sont les seuls à pouvoir conduire Israéliens et Palestiniens sur le chemin de la paix, M. Bush a sur ce sujet, une fois de plus, donné une pénible impression d'attentisme et de faiblesse.

Scènes sans cesse renouvelées : Israël enterre les siens, tous des civils, passagers d'un bus allant au travail, simples passants, tués dans des conditions atroces ; puis Israël conduit des représailles qui font aussi leur lot de victimes dans la population palestinienne – dix morts, vendredi, dont cinq enfants – et dont l'effet dissuasif paraît des plus limités. Hier, le gouvernement d'Ariel Sharon démolissait l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat ; puis ce furent les incursions de l'armée en profondeur dans les villes et les camps des secteurs en principe « autonomes » de Cisjordanie.

Le gouvernement a entrepris d'ériger une barrière de 360 kilomètres le long de la Cisjordanie avant de réoccuper pas moins d'une demi-douzaine de villes palestiniennes. Les autorités israéliennes disent déjouer plus de 80 % des projets d'attentat et espèrent en bloquer 90 % avec la « barrière ». Mais en développant sans cesse les implantations dans les territoires et en n'offrant aucune perspective politique sérieuse aux Palestiniens, elles ne se donnent les moyens ni de la sécurité ni de la paix.

Dans cette situation de désespoir profond, une petite lueur est apparue avec un encart publié dans le quotidien palestinien *Al-Qods* par une cinquantaine de personnalités proches ou membres de l'OLP. Elles dénoncent les attentats-suicides. Au sujet des kamikazes, elles stigmatisent le culte du martyr ou du héros célébré par les médias palestiniens. Elles savent, elles, que les massacres perpétrés par le Hamas et les autres sont aussi des coups portés au mouvement national palestinien.

Près de chez vous ? PAR PANCHO

Le mystère français

Suite de la première page

Vous attendiez une sanction à propos de certaines affaires ? Elle est venue, mais à l'envers. Laissez-nous en paix, cessez vos tracasseries judiciaires, tout ce que vous avez obtenu est d'exaspérer la France d'en bas qu'il nous faut récupérer maintenant, presque médicalement. La province, de nouveau, a fait entendre sa grande voix calme, celle des notables. Rondeur, compréhension, modestie, jésuitisme bien tempéré, clocher en sourdine, IIIe République pour toujours, retour aux valeurs toutes simples, écrasement des hystéries stériles, pas de fascisme, bien entendu, mais encore moins de pseudo-révolutionarisme : sécurité, sécurité, sécurité.

Les Français, autrefois, ont pu se dire gaullistes, communistes, socialistes, pompidoliens, giscardiens, centristes, mitterrandiens, balladuriens, chiraquiens, jospiniens, ils sont désormais sommés de se déclarer raffariniens. Ici, tout le monde descend, le mystère vole en éclats, la messe est dite, la lumière se fait, on est en Hollande. L'ironie veut d'ailleurs que ce soit le nom de celui qui est chargé de reconstruire l'opposition. Certes, Fabius surnage, nous sommes déjà en 2007 ou en 2012, mais, pour l'instant, il a plutôt l'air d'un monarque sans peuple, le problème va être d'en retrouver un.

Raffarin, donc. Et Bernadette. Juppé à l'orchestre, Sarkozy aux manettes, Perben à l'amnistie, Villepin aux gargouilles, Ferry à la philosophie, Aillagon aux compromis culturels (zone névrotique sensible), quelle équipe sympathique, où les femmes, comme on pouvait s'y attendre, brillent de façon secondaire. Un seul mot d'ordre : l'action. A croire que personne, dans ce fichu pays, n'a été capable d'agir depuis des siècles. Action dans le respect, bien sûr. Les larmes de Martine Aubry serrent le cœur. Mais la défaite sévère du troisième homme Chevènement et de son Pôle moisi rendrait un humoriste raffarinien pour la vie. Pauvre Robert Hue, planté par Beigbeder, oublions vite. Le jeune et rond Besancenot a déjà l'air du petit-fils révolté de Raffarin, sa carrière commence, il ira loin, juste là où on lui permettra d'aller, n'exagérons rien. Une série d'entretiens avec Alain Finkielkraut, peut-être. Ou avec Régis Debray, histoire de former cet Alcibiade pour un prochain *Banquet*. Disparition d'Arlette ? Le film a ses lois strictes. Reste la blonde Marine Le Pen qui sourit de toutes ses dents à l'avenir télévisuel. Une vraie Française de souche, celle-là, de quoi éblouir Renaud Camus et ses défenseurs tenaces.

Et si on oubliait tout, Vichy, l'Algérie, l'Amérique, la mondialisation, le conflit insoluble du Proche-Orient, le terrorisme, l'ailleurs. Faites-nous l'Europe, mais sans le crier sur les toits, n'énervez pas la France d'en bas. Celle-ci n'a pas besoin des Verts pour être verte. Les chasseurs ont chassé Dominique Voynet, les pêcheurs ne repêcheront pas Cohn-Bendit : qu'il reste en Allemagne, celui-là, d'où il n'aurait jamais dû ressortir. Eradiquons, éradiquons : les délinquants récidivistes, les braqueurs de la place Vendôme, et surtout ce mystérieux 1968 dont nous ne sommes pas encore guéris. Là est le mal profond, la fleur vénéneuse, l'anti-Poitou, le diable diviseur ricaneur. Il faut rassembler, unifier, souder. Une équipe de football passe, le bleu familial reste. Un coup d'Etat doit restaurer l'autorité de l'Etat.

VIVE LA VIE PRIVÉE

A propos de coup d'Etat (démocratique et abstentionniste), il n'est pas inutile d'écouter un grand solitaire du XIXe siècle, l'hyper-lucide Baudelaire, dans *Mon cœur mis à nu* : *« En somme, devant l'histoire et devant le peuple français, la grande gloire de Napoléon III aura été de prouver que le premier venu peut, en s'emparant du télégraphe et de l'Imprimerie nationale, gouverner une grande nation. Imbéciles sont ceux qui croient que de pareilles choses peuvent s'accomplir sans la permission du peuple – et ceux qui croient que la gloire ne peut être appuyée que sur la vertu. Les dictateurs sont les domestiques du peuple – rien de plus –, un foutu rôle d'ailleurs – et la gloire est le résultat de l'adaptation d'un esprit avec la sottise nationale. »*

Il est vrai que, mégalomane, Baudelaire ajoute cette pensée déraisonnable (et bien peu sociale) : *« Les nations n'ont de grands hommes que malgré elles – comme les familles. Elles font tous leurs efforts pour n'en pas avoir. Et ainsi, le grand homme a besoin, pour exister, de posséder une force d'attaque plus grande que la force de résistance développée par des millions d'individus. »*

Que dirait Baudelaire aujourd'hui ? Haussement d'épaules ? Probable. Il n'essaierait même pas d'entraîner Elisabeth Guigou et Ségolène Royal dans une conversation ambiguë. Michèle Alliot-Marie encore moins. Quant à envoyer *Les Fleurs du mal* à l'Elysée ou à Matignon, mieux vaut s'abstenir. A qui alors ? A Jospin pour ses vacances ? A Ferry pour troubler ses nuits ? A Villepin pour atténuer ses gargouilles ? Ou bien à personne, et même pas à un éditeur qui risquerait d'en refuser la publication ? Ainsi va le mystérieux temps de France. Pour l'instant, donc, vive la vie privée, et bonne nuit.

Philippe Sollers
pour Le Monde

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,
Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ;
Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ;
Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

FO. Dans l'article sur *« le rôle de la société civile en débat »* (*Le Monde* du 20 juin), nous avons écrit par erreur que *« FO aimerait transformer »* le Conseil économique et social *« en Parlement social »*, inversant ainsi, par l'oubli de la négation, le sens de l'intervention de Force ouvrière. La centrale de Marc Blondel *« n'aimerait pas »* voir le CES se *« transformer en Parlement social »*.

UDF. L'UDF n'a pas été créée en 1974, comme nous l'avons écrit dans notre article intitulé « En maintenant la présence de l'UDF, M. Bayrou assure l'avenir du courant centriste » (*Le Monde* du 18 juin), mais en février 1978, à l'initiative de Valéry Giscard d'Estaing.

PRÉCISION

ILLETTRISME. L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANCLI) nous demande de préciser que la lutte contre l'illettrisme mobilise au moins 200 millions de francs (30,5 millions d'euros), et non pas 200 millions d'euros, comme indiqué dans *Le Monde* du 21 juin. Par ailleurs, la fonction attribuée à Bernard Lahire dans le titre de l'entretien est erronée : comme il était correctement indiqué dans l'introduction de l'article, M. Lahire est professeur de sociologie à l'Ecole normale supérieure lettres et sciences humaines, à Lyon.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

CARNET

DISPARITION

Timothy Findley

Une grande figure de la littérature canadienne

BIEN QU'IL FÛT considéré comme l'un des meilleurs auteurs canadiens de sa génération, Timothy Findley n'avait jamais rien perdu de sa simplicité, de sa gentillesse et de sa bonhomie légendaire. Communément surnommé « Tiff », ce romancier de 71 ans s'est éteint, vendredi 21 juin dans la matinée, à l'hôpital de Toulon (Var), des suites d'une fracture pelvienne. Celui qui partageait son existence entre sa résidence de Stratford, dans l'Ontario, et sa passion pour la Provence, où il écrivait la plupart de ses livres, laisse derrière lui douze romans, dont huit ont été traduits en français – pour l'essentiel par les éditions du Serpent à plumes.

Né le 30 octobre 1930 à Toronto, Timothy Findley avait commencé par une carrière théâtrale, après avoir arrêté ses études à l'âge de 16 ans. C'est sur les planches qu'il avait rencontré Billy Whitehead, l'homme qui devait devenir son compagnon et son associé pour la vie. C'est aussi là qu'il fut regardé comme un comédien respecté, travaillant avec Alec Guiness ou Peter Brook et s'offrant même le luxe de quitter une pièce dans laquelle il devait jouer, à Broadway, pour se rendre à Londres sur un coup de tête (James Dean le remplacera au pied levé).

En 1964 paraît son premier roman, *Le Dernier des fous* (Le Serpent à plumes, 1994), d'abord publié par une maison américaine. Horrifiés par l'image que leur renvoyait ce petit livre cruel et superbement écrit, les éditeurs canadiens avaient d'abord refusé de le publier. A travers le personnage d'un enfant de 11 ans, l'auteur y peignait en effet une famille canadienne consumée par la folie, sur fond d'hypocrisie sociale et de passion pour les conventions.

Mais c'est le grand succès de son roman *Guerres* (Le Serpent à plumes), paru en 1977, qui le fit vraiment connaître comme écrivain. En retraçant la tragédie d'un soldat canadien broyé par la première guerre mondiale, Timothy Findley abordait le thème de la violence et du mal, qui traverse toute son œuvre. Dans *Nos Adieux* (Le Serpent à plumes, 1998), par exemple, où se développe l'histoire d'un couple déchiré par la menace de la deuxième guerre mondiale, le conflit général, qui appelle les hommes sous les drapeaux, n'est que le reflet de la guerre particulière livrée dans le sein des foyers, la même qui ravageait la famille du *Dernier des fous*.

ROMAN MACROCOSMIQUE

Mêlant la petite et la grande histoire, Timothy Findley ne se laissait pas arrêter par des barrières de genres. Si la qualité de son style se perpétuait de livre en livre, son inspiration pouvait, elle, prendre des formes très différentes. Ainsi dans *Pilgrim*, ce gros roman proche du fantastique (Le Serpent à plumes, 2001), où l'auteur campait un individu, critique d'art de son état, enfermé à double tour dans la vie. Lancé dans une recherche désespérée de la mort depuis des siècles, Pilgrim rencontre des personnages célèbres – à commencer par le psychanalyste Carl Gustav Jung, auquel il finit par révéler son histoire – et s'interroge sur la nature du monde, sur celle du mal. Dans ce roman macrocosmique, emboîtant quantité d'histoires, de points de vue et de digressions, mêlant les considérations sur la peinture, la musique, la littérature et la poésie, Findley se plaisait à explorer le monde et les caractéristiques profondes de l'âme humaine, de sa violence et de son inaptitude à maîtriser son destin. Cette ampleur de vue, conjuguée avec son talent d'écriture, avait fait de lui l'une des grandes figures de la littérature canadienne.

Raphaëlle Rérolle

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

DOCUMENTS OFFICIELS

La bibliothèque des rapports publics de la Documentation française a mis en ligne le rapport du Haut Conseil de la coopération internationale concernant les priorités de la coopération pour l'Afrique subsaharienne.
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000312.shtml

Le rapport d'activité 2001 du ministère de la défense traite du rôle des forces armées, de la professionnalisation de l'armée, du bilan de la loi de programmation militaire, de la modernisation des structures et des modes de fonctionnement, de la dimension internationale de la défense, des actions en faveur du monde combattant et des relations entre la défense et la société.
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000321.shtml

Les Nations unies publient trois comptes-rendus de mission, en Bosnie-Herzégovine, dans la région des Grands Lacs et en République démocratique du Congo.
http://www.un.org/Docs/sc/reports/2002/618e.pdf
http://www.un.org/Docs/sc/missionreports/537e.pdf
http://www.un.org/Docs/sc/reports/2002/621e.pdf

La Commission des communautés européennes publie un rapport sur l'utilisation d'Internet pour le développement de jumelages entre établissements secondaires européens.
http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/rpt/2002/com2002_0283fr01.pdf

HERMÈS
PARIS

SALLE GAVEAU

45, RUE LA BOÉTIE, PARIS 8E
(MÉTRO MIROMESNIL)

DU MERCREDI 26 JUIN AU SAMEDI 29 JUIN INCLUS,
SE TIENDRONT LES VENTES EXCEPTIONNELLES DE SOLDES
DE 9 H À 18 H SANS INTERRUPTION.

Autorisation préfectorale n° 02/768 VDN établie le 20 juin 2002
pour la période du 26 au 29 juin 2002. Hermès Sellier, RCS 696 520 410 Paris

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Sainte-Geneviève-des-Bois.

La tribu Simon-Frémont, au grand complet, est très fière d'annoncer que

Amaury,

fils de
Nicolas SIMON
et de
Martine Delle MACCHIE,

est né le 19 juin 2002.

– Eclose au Belvédère, une petite

Fleur

s'en va pousser au Pré.

Bienvenue à toi, et compliments à tes heureux jardiniers.

Nicole,
Antoine,
Bruno.

Décès

– Catherine et Bernard Zanelli,
Colette Cazeneuve et Thierry Vaillant,
Jean-François et Christine Grevisse-Cazeneuve,
ses enfants,
Nicolas, Cécile, Pierre-Marie,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CAZENEUVE,

survenu le 19 juin 2002, à Toulon (Var).

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Sainte-Thérèse, à Toulon, suivies de l'inhumation au cimetière de Crépieux, à Rillieux-la-Pape (Rhône).

1519, boulevard Jean-Baptiste-Abel,
83000 Toulon.

– Le directeur du Matisse (UMR CNRS-université Paris-I),
Les enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens et doctorants du laboratoire,
et de la Maison des sciences économiques de l'université Paris-I,
expriment leur grande émotion à l'occasion du décès de

Jean-Pierre FÉNELON,
directeur de recherche au CNRS,
membre du laboratoire depuis 1992.

Ses travaux ont largement contribué à créer et à faire connaître les méthodes de l'école française d'analyse des données. Il a su allier à des qualités intellectuelles reconnues une profonde humanité et un humour très attachant, auxquels ses collègues rendent hommage.

– Raon-L'Etape. Toulouse. Maillane.

Mme Elisabeth Gérard,
son épouse,
Maurice et Nicole Vouillon,
ses enfants,
Jérôme et Clarisse,
Antoine et Chika,
Estelle et Thomas,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

général
René GÉRARD (c.r.),

survenu le 18 juin 2002, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 20 juin, en l'église Saint-Luc de Raon-L'Etape (Vosges).

M. et Mme Maurice Vouillon,
19 *bis*, allée de Brienne,
31000 Toulouse.

Katia GUTTMANN

a quitté ses très nombreux amis, le 19 juin 2002, à Paris.

Née en Hongrie où elle eut une jeunesse heureuse, elle étudia la chimie à Vienne, et fut contrainte de quitter l'université lors de l'Anschluss. Son père et son mari furent assassinés par les nazis. Déportée à Auschwitz, elle y perdit ses deux jeunes enfants.

Animée par une extraordinaire force de vie, d'amour pour les autres et d'une grande générosité, elle a continué son chemin à Londres où elle a travaillé à l'ambassade américaine, puis à Paris où elle a ouvert, avec son second mari, plusieurs restaurants hongrois, successivement rue du Faubourg-Poissonnière, rue du Théâtre, puis rue de l'Exposition. Elle a tissé au cours de ces années un immense réseau d'amis de tous milieux. Avant de mourir, elle a dit qu'elle les aimait tous.

Tous ceux qui l'ont connue ont appris que la force de l'amour l'emporte sur la force de la haine.

La levée du corps aura lieu lundi 24 juin, à 10 h 30, au funérarium, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e, métro Porte-de-Clichy.

Les obsèques auront lieu le même jour au cimetière de Pantin. Rendez-vous à 11 h 30, entrée principale, à la hauteur du 164, avenue Jean-Jaurès, à Pantin.

58, rue du Théâtre,
75015 Paris.

– Le Centre culturel canadien
a la grande tristesse de faire part du décès de

Timothy FINDLEY,
écrivain canadien,

survenu le 21 juin 2002, à Cotignac (France),

et s'associe à la douleur de M. William Whitehead, et de ses nombreux amis.
(Lire ci-contre)

– Claudine Messiant,
son épouse,
Sa sœur,
Son filleul,
Sa famille,
Ses proches,
Christine,
ont l'immense douleur de faire part de la mort de

Yan MESSIANT,
professeur de philosophie.

La cérémonie de recueillement aura lieu mardi 25 juin 2002, à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

34, rue Guy-Môquet,
75017 Paris.

– L'Union régionale des syndicats de l'enseignement privé Ile-de-France CFDT
a la douleur de faire part du décès de

Yan Maria MESSIANT,
secrétaire du syndicat parisien,
conseiller fédéral,

survenu brutalement le jeudi 13 juin 2002.

La cérémonie funèbre se déroulera, le mardi 25 juin, au crématorium du Père-Lachaise, à 14 h 15.

Son combat, notre combat continue.

– Mme Geneviève Vatin,
son épouse,
Alice,
sa fille,
M. Jean-Claude Vatin,
son frère,
ont le chagrin d'annoncer la disparition de

M. Patrick VATIN,
ingénieur ECL,

survenue à Paris, le 14 juin 2002, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 21 juin.

– Sa femme,
Ses filles,
Ses petits-enfants,
Ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Guy de VOGÜÉ,
dit **LE VOGU,**
peintre,

survenu le 19 juin 2002.

Les obsèques sont célébrées le 22 juin, au Pradet (Var) dans l'intimité.

Chaque lundi avec
Le Monde
DATÉ MARDI
retrouvez
LE MONDE ÉCONOMIE

– Hélène Doa Thaler,
son épouse,
Olivier, Philippe et Roland,
ses fils,
Jeanne Thaler,
sa sœur,
ont la douleur de faire part de la brutale disparition de

Louis THALER,

survenue le 18 juin 2002, à l'aube de sa soixante-douzième année.

Une cérémonie sera tenue au complexe funéraire de Gramont, à Montpellier, le mardi 25 juin, à 8 h 45. L'inhumation suivra au cimetière ancien de Saint-Clément-de-Rivière, à 10 h 30.

Remerciements

– La famille de

Gilles BRESSON

tient à remercier tous ceux qui l'ont accompagnée et ont partagé sa peine.

Votre présence, vos paroles, vos messages, vos attentions l'ont profondément touchée.

Avec vous, nous avons été autour de Gilles une grande famille. Ce souvenir reste précieux.

– Daniel Sommer,
Et l'ensemble du personnel
Speed Rabbit Pizza
remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leur soutien,
se sont associées à leur très grande peine lors du décès accidentel de leur ami et collaborateur

Pierre SUQUET.

Anniversaires de décès

– Dans la nuit du 21 au 22 juin 1988,

Nandor CHESNEY

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée.

année 2001-2002
TARIF ÉTUDIANTS
SOUTENANCES DE THÈSE
13,35 € - 87,55 F TTC la ligne

– Les familles Dayan et Bénichou rappellent le souvenir de

Simone DAYAN,
née **BÉNICHOU,**

à l'occasion du trente-neuvième anniversaire de sa mort.

– Il y a un an, le 23 juin 2001,

Margot SVASTA,
née **ENDERLÉ,**

notre maman chérie, quittait cette vie.

Colloques

L'Institut d'histoire sociale
organise un colloque
« Anti-américanismes d'hier et d'aujourd'hui » sous la présidence de
M. Jean-François Revel,
de l'Académie française,
mardi 25 juin 2002,
de 9 heures à 18 heures,
à la Maison de l'Europe,
35, rue des Francs-Bourgeois,
Paris-4e. Entrée libre.
Renseignements-inscriptions :
01-46-14-09-29.
E-mail : bibihs@aol.com
www.histoire-sociale.asso.fr

Conférences-Débats

« Israël Palestine :
comment s'en sortir ? ».
Les propositions de Shalom Arshav
(La paix maintenant).
Les amis de Shalom Arshav vous invitent à une conférence-débat :
lundi 24 juin 2002, à 20 h 30,
Théâtre Déjazet,
41, boulevard du Temple, Paris-3e,
(métro République).

Avec la participation de
rabbin **Daniel Fahri**, MJLF,
d'**Alain Finkielkraut,**
philosophe et écrivain,
d'**Ilan Greilsamer**,
professeur de sciences politiques,
à l'université de Bar-Ilan, en Israël,
de **Théo Klein**, ancien président
du CRIF.

Rencontres

Rencontre avec **Gérard Wajcman**
à l'occasion de la lecture de son dernier roman, *Arrivée, départ,*
publié aux éditions Nous.
Extraits du livre lus par
Jean-Baptiste Malartre,
de la Comédie-Française.
Passage de Retz, 9, rue Charlot,
Paris-3e. Entrée libre.
Confirmez votre présence auparavant par tél. : 01-48-04-37-99.

TARIF CARNET 2001-2002
Tarif à la ligne : 22 € - 144,31 F TTC
Tarif abonnés : 18,50 € - 121,35 F TTC
Tél. 01-42-17-39-80 — Fax : 01-42-17-21-36
e-mail: carnet@mondepub.fr

AVIS D'EXPERT
Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers,
meubles, tableaux, objets anciens XVIIIe et XIXe.
ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950
Il suffit de l'appeler, il vient, estime
GRATUITEMENT
Partages et successions
Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.
Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.
135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois
Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**
Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.
❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/08/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE
Autorisation de prélèvements
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.
Date : .....
Signature :
IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.
N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031
Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB
Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

ENTREPRISES

TÉLÉCOMMUNICATIONS

France Télécom a connu une nouvelle semaine **NOIRE** en Bourse, perdant plus de 20 %. L'opérateur français a pourtant finalement réussi, vendredi 21 juin, à dénouer la situation inextricable de sa filiale allemande MobilCom. Son PDG et fondateur, Gerhard Schmid, a été démis de ses fonctions par le conseil de surveillance, laissant le **CHAMP LIBRE** au français. Maître de sa filiale, France Télécom va devoir se battre pour conserver sa place sur le marché allemand des télécommunications. La situation financière du groupe s'est alourdie au premier semestre, avec une **DETTE** de près de 70 milliards d'euros. Dans cette situation spéculative, les **RUMEURS** vont bon train. A celle, quasi permanente, d'une augmentation de capital, s'ajoute celle d'un départ de Michel Bon, toujours soutenu par Bercy.

Où va France Télécom ?

L'épilogue de la grave crise qui opposait l'opérateur français au patron de sa filiale allemande MobilCom n'a pas permis d'enrayer la descente aux enfers de l'action du groupe, qui a encore perdu plus de 20 % en une semaine. L'endettement record de 70 milliards d'euros compromet l'avenir

L'OPÉRATEUR historique France Télécom a connu une nouvelle semaine noire. Son action a perdu encore 3,72 % vendredi 21 juin, après le plongeon de 14,07 % la veille, et a terminé la séance à 12,41 euros, soit son plus bas niveau jamais atteint. Rude choc pour les petits actionnaires, à quelques mois du cinquième anniversaire de la première cotation du titre, à 27,75 euros, et à des années-lumière du cours de 219 euros atteint le 2 mars 2001.

L'opérateur s'est malgré tout félicité, vendredi soir, d'avoir franchi une étape dans la résolution du problème MobilCom, la société allemande dont il détient 28,5 % du capital : son PDG et fondateur, Gerhard Schmid, a été démis de ses fonctions par le conseil de surveillance. Cependant, France Télécom a reconnu que même avec cette décision, attendue, il n'avait pas encore trouvé l'issue finale au piège allemand dans lequel il se débat depuis la fin janvier. Le différend, apparu à cette époque, entre M. Schmid et l'opérateur français, son actionnaire de référence sur le montant des investissements à consentir pour la construction du réseau de téléphonie mobile du futur (UMTS) en Allemagne, s'est transformé en un feuilleton à l'impact dévastateur.

Au gré des épisodes et aléas, le cours de l'action France Télécom n'a cessé de chuter et affiche désormais un recul de près de 70 % depuis le début de l'année.

L'état général des marchés boursiers, qui souffrent d'une véritable crise de confiance, concourt à cette descente aux enfers. Toute information considérée comme négative ou toute incertitude se traduit par un nouvel afflux de vente. La révision à la baisse des résultats du finlandais Nokia, jeudi 20, a entraîné sur la pente descendante l'ensemble des valeurs technologiques. Le mouvement s'est trouvé amplifié, dans le cas de France Télécom, par la cession des 20 millions de titres de l'opérateur français, soit 1,8 % du capital, que son ex-allié Deutsche Telekom détenait encore. Au moins, France Télécom ne sera-t-elle pas obligée de racheter en 2003, comme le prévoyaient les accords, les parts de son ex-allié. « *C'est un engagement hors bilan de moins pour France Télécom* », dit-on au cabinet du ministre de l'économie, Francis Mer.

PIÈGE INFERNAL

France Télécom et son homologue allemand sont les deux opérateurs de télécommunications européens les plus endettés et pâtissent tous deux d'une véritable défiance des marchés financiers. Le plan de désendettement de chacun a dû être révisé plusieurs fois pour tenir compte de la dégradation du climat boursier. Les deux opérateurs sont pris dans un piège infernal, car la chute de la Bourse compromet leur désendettement, ce qui entretient la déprime des marchés. Pour France Télécom, la dette massive de 61 milliards d'euros, chiffre publié au 31 décembre 2001, s'est encore alourdie au premier semestre et devrait frôler les 70 milliards d'euros à la fin juin. Le service de cette dette coûte près de 4 milliards d'euros à l'opérateur. Des frais financiers qui s'alourdiraient si France Télécom achève son plan de prise de contrôle et de sauvetage de MobilCom. Cette perspective pourrait conduire les agences de notation à dégrader la note de l'opérateur d'un, voire de deux crans, avec à la clé une augmentation du coût du crédit.

LES RUMEURS VONT BON TRAIN

Or le groupe dirigé par Michel Bon devra se pencher bientôt sur le problème du refinancement de sa dette. « *Un prêt de 15 milliards d'euros arrive à échéance en 2003*, souligne Guy Deslondes, de Standard & Poors. *Même si France Télécom dispose d'une ligne de crédit de 15 milliards d'euros, il lui faudra avoir recours à des émissions obligataires pour garantir sa marge de manœuvre.* »

Dans cette situation très spéculative, les rumeurs vont bon train. A celle, quasi permanente, d'une augmentation de capital s'ajoute celle, récurrente, d'un départ de Michel Bon. D'autant que nombre de PDG de sociétés de télécommunications ont été contraints de lâcher les rênes sous la pression des actionnaires mécontents. Les investisseurs commencent à exprimer ouvertement leur défiance envers la direction de l'entreprise, responsable à leurs yeux d'une politique d'acquisitions trop dispendieuse et de montages financiers difficilement lisibles.

Dans le cas de France Télécom, le gouvernement, autorité de tutelle de l'opérateur, a seul le pouvoir de la décision. A Bercy, on calme le jeu en disant qu'aucun élément vraiment nouveau n'est apparu depuis un mois, date de la rencontre entre Francis Mer et Michel Bon, organisée avant l'assemblée générale des actionnaires. Quant à la chute du titre, elle est relativisée au regard des parcours des homologues de France Télécom.

Laurence Girard

UN SECTEUR SINISTRÉ

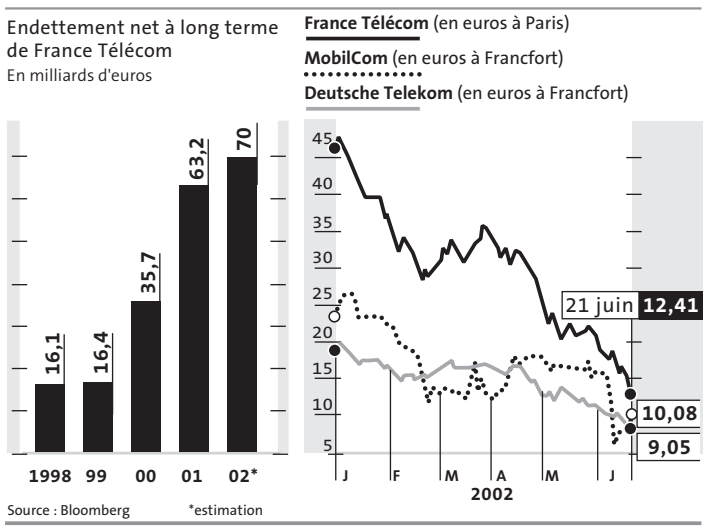

Source : Bloomberg *estimation

Deutsche Telekom vend ses titres

Les 1,8 % détenus par Deutsche Telekom dans France Télécom ont été vendus à un intermédiaire financier, a indiqué l'opérateur public mercredi 19 juin. Le groupe allemand a agi *« avec l'accord de France Télécom »*, selon un communiqué. L'intermédiaire revendra ces titres *« dans le cadre d'un placement de gré à gré »*, de sorte que les transactions en Bourse du titre France Télécom ne seront pas affectées. Toutefois, cette opération a troublé les investisseurs qui y ont vu un signe de défiance quant à l'évolution future de l'action de l'opérateur français *« compte tenu du* [faible] *montant dégagé (290 millions d'euros, soit 14,5 euros par titre) »*, notent Lionel Parisot et Laurent Sierra, analystes chez CIC Securities.

L'éviction du PDG de MobilCom n'offre qu'un répit passager sur le marché allemand

FRANCFORT
de notre correspondant

France Télécom a finalement obtenu l'éviction de Gerhard Schmid. Le fondateur de MobilCom quitte « son » entreprise, désavoué par une majorité des membres du conseil de surveillance. Pour l'anecdote, ce personnage imprévisible a vidé son bureau avant même la réunion qui a voté sa mise à l'écart, vendredi 21 juin. Malmené en Bourse, sous pression, France Télécom peut savourer ce succès en Allemagne, à l'issue d'un bras de fer d'une ampleur inhabituelle dans le monde des affaires.

L'avenir de sa filiale semble être assuré sur le plan financier : les banques créancières devraient entériner dans les prochains jours le refinancement d'un crédit vital de 4,7 milliards d'euros, permettant au 6 000 salariés de MobilCom de respirer. Un accord similaire est en négociation à propos de deux prêts accordés par les fournisseurs Nokia et Ericsson.

Le répit pourrait néanmoins être de courte durée sur le marché allemand. Les interrogations demeurent sur le sort d'une entreprise longtemps identifiée à son turbulent patron. Depuis 1992, M. Schmid a incarné l'expansion spectaculaire de cette PME créée pour défier Deutsche Telekom. Des petits poucets du secteur, MobilCom allait vite apparaître comme le plus prometteur, et le plus agressif. En 1997, la société devient l'une des deux premières entreprises cotées sur le Nouveau Marché, à peine lancé, de la Bourse de Francfort. C'est M. Schmid qui a ensuite amorcé le rapprochement avec France Télécom, début 2000, pour réaliser un de ses rêves d'entrepreneur : acquérir une licence UMTS et bâtir un réseau de téléphonie de troisième génération. L'ambition démesurée de cet homme dodu, autoritaire, ses méthodes à la hussarde auront sans doute causé du tort à MobilCom ces derniers mois, mais son départ prive la société de son moteur. Pour combler le vide, un nouveau président du directoire a été nommé : Thorsten Grenz, 44 ans, actuel directeur financier de l'entreprise.

Chantier prioritaire pour l'opérateur français : asseoir sa mainmise sur l'opérateur de téléphonie mobile, dont il détient pour le moment 28,5 %. « *France Télécom doit donner une nouvelle impulsion* », estime Robert Vinall, analyste à la DZ Bank. Gerhard Schmid devrait sans doute batailler ferme pour obtenir le meilleur prix des 49,9 % du capital qu'il contrôle avec son épouse. Les modalités de la transaction ne sont pas encore connues. Ensuite, l'opérateur français sera tenu de faire une offre d'achat des titres détenus par les autres actionnaires minoritaires. « *C'est une obligation dès qu'un investisseur détient plus de 30 % des actions d'une entreprise* », rappelle une représentante de l'Office de supervision des activités financières.

MOINS ATTRAYANT

Au-delà, quelle stratégie mettre en œuvre pour garantir la survie de MobilCom ? La réponse à cette question est délicate, car le marché allemand est des plus encombrés : « *Il n'y a pas de place pour les six détenteurs de licence UMTS, mais seulement pour quatre opérateurs*, dit un expert. *Deutsche Telekom et Vodafone sont naturellement les mieux placés, car ils dominent déjà la téléphonie mobile. Les places seront d'autant plus chères pour les acteurs les plus modestes.* »

France Télécom appelle de ses vœux une consolidation dans le secteur des télécoms allemand et rêve de rapprocher des autres détenteurs de licences UMTS, comme E-Plus (contrôlé par KPN), O2 (ex-Viag Interkom, aux mains de mmO2, issu de British Telecom), et Quam. Mais les autorités allemandes interdisant pour le moment la fusion de deux détenteurs de licences, il faudrait, en cas de rapprochement, qu'un des deux partenaires fasse une croix sur sa licence, après avoir consenti un investissement de 8 milliards d'euros pour l'acquérir.

Selon nombre de spécialistes, MobilCom perdrait, en cas de fusion, une partie de ses 5 millions d'abonnés, car sa clientèle reste dépendante des contrats signés avec des groupes disposant d'une infrastructure de téléphonie mobile, Deutsche Telekom et Vodafone en tête. Ces rivaux risquent de dénoncer les accords, rendant MobilCom moins attrayant pour un éventuel mariage.

Philippe Ricard

Nicole Notat s'impose à l'Arese

L'ANCIENNE secrétaire générale de la CFDT Nicole Notat, a rejoint le conseil d'administration d'Arese (Analyses et recherches sociales et environnementales sur les entreprises) le 12 juin. Cette nomination intervient après la décision de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et des Caisses d'épargne d'apporter, via leur structure commune Eulia, les capitaux d'Arese à la future agence de notation européenne promue par Mme Notat. Simultanément, Geneviève Férone, figure de proue de l'investissement socialement responsable, a démissionné de la présidence du cabinet, qu'elle avait fondé en 1997 avec le soutien de la CDC et des Caisses d'épargne. L'Arese s'était depuis imposé comme la structure française de sélection des valeurs éthiques.

DÉPÊCHES

■ **MERRILL LYNCH : la première maison de courtage** américaine a annoncé vendredi 21 juin la mise à pied de deux conseillers, Martha Stewart et Peter Bacanovic, cités dans une affaire de délit d'initié sur les actions du laboratoire de biotechnologies Imclone. Mme Stewart avait vendu des titres peu avant que les autorités américaines du médicament ne rejettent l'examen d'essais cliniques de certains produits du groupe.

■ **ÉTATS-UNIS : le président américain George W. Bush a appelé** vendredi les patrons *« à faire le ménage »* chez eux en dénoncant l'existence dans le monde des affaires américain de *« quelques pommes pourries »* ayant semé à Wall Street une méfiance pesant sur l'économie du pays.

A Paris, la désillusion d'un salarié actionnaire

SERGE S. est amer. Ce salarié de France Télécom verra une grande part de ses illusions financières s'envoler le 1er juillet. A cette date, le premier plan d'actionnariat salarié de l'opérateur français arrive à échéance. M. S., comme la plupart de ses collègues, est en mesure d'encaisser les fruits de son investissement. Mais le pactole s'avère plutôt mince. « *Le montant de l'avoir disponible s'élève à 2 900 euros* », témoigne-t-il.

Pas de quoi pavoiser. Pourtant, à un moment, ce salarié a cru toucher le gros lot : « *Lorsque les marchés étaient au plus haut, la valeur de mes actions France Télécom a atteint près de 70 000 euros. C'était l'euphorie.* » La frustration est d'autant plus forte qu'elle se mêle aux regrets. Dans cette période, il s'est porté acquéreur d'un appartement. Il aurait donc pu débloquer ce plan, immobilisé cinq ans, par anticipation. Mais comme d'autres, il a cru que cette croissance exceptionnelle du titre allait se poursuivre.

Maigre consolation, il n'a pas perdu d'argent sur cet investissement initial. En 1997, lors de la première ouverture du capital de l'opérateur, il a profité des plans avantageux (rabais de 20 % sur le prix des actions, actions offertes, prêt du Crédit lyonnais) proposés aux employés. En CDI depuis trois ans, donc contractuel, avec un salaire de 9 000 francs (1 372 euros) par mois, il a investi 7 000 francs. Sur les autres investissements qui ont suivi – 7 000 francs lors de la cession d'une nouvelle tranche de capital, puis 10 000 francs lors de la mise en Bourse de Wanadoo, la filiale Internet de l'entreprise –, la perte est réelle au cours actuel, mais il faudra attendre les échéances successives pour tirer un bilan.

MONTAGE PAS RECONDUIT

Mais ce qui a le plus surpris M. S., ce sont les nouvelles conditions offertes aux salariés actionnaires dont les plans arrivent à échéance en juillet. « *Nous pouvons soit verser les avoirs sur un plan d'épargne groupe, soit reconduire le plan d'actionnariat. Dans ce cas, l'entreprise nous propose, dans la fourchette de 0 à 2 000 euros, de nous racheter nos actions 23 euros, et nous les revend à 23 euros* [une manière de reporter l'échéance]. *Au-delà de 2 000 euros, elle les rachète au prix du marché* [environ 12 euros] *et nous les revend à 23 euros !* »

La chute de l'action a réduit d'autant l'intérêt du plan, même si l'entreprise propose des attributions d'actions gratuites. Et le montage imaginé avec le Crédit lyonnais, qui prêtait neuf fois la somme avancée par le salarié, n'est pas reconduit. Par cet effet de levier, les plans d'actionnariat auraient dû se transformer en gros lots virtuels.

L. Gi.

L'ancien président du GAN François Heilbronner a été mis en examen

SUITE à une garde à vue de 48 heures, François Heilbronner, président du GAN de 1986 à 1994, a été mis en examen, vendredi 21 juin, dans le cadre de l'enquête sur le fonds spéculatif Volter, placé en liquidation judiciaire (*Le Monde* du 22 juin).

■ **PORTRAIT**

Son bilan a été vivement critiqué, ce dont il a toujours gardé un goût amer

M. Heilbronner est poursuivi pour « *escroquerie en bande organisée avec appel public à l'épargne* » et « *faux et complicité de faux* ». Il a été présenté dans l'après-midi à un juge des libertés et de la détention qui, contre les réquisitions du parquet, favorable à un mandat de dépôt, a remis M. Heilbronner en liberté sous contrôle judiciaire. Son gendre, Imad Laoud a, lui, été placé en détention provisoire.

A l'époque des faits, M. Heilbronner présidait la société HL Gestion, qui gérait le fonds Volter, doté de 40 millions de dollars (41,25 millions d'euros). L'enquête devra déterminer si l'argent a été détourné ou s'il a disparu à la suite de placements désastreux.

François Heilbronner est connu pour avoir présidé le GAN pendant huit ans. C'est un proche de Jacques Chirac. Il a été son chef de cabinet lorsque ce dernier était ministre de l'agriculture en 1972, puis de l'intérieur en 1974, puis directeur adjoint de son cabinet lorsque M. Chirac était premier ministre, en 1976. Après une traversée du désert, à l'inspection des finances, il reviendra au cabinet de M. Chirac à Matignon en 1986.

LONGUE DÉCONFITURE

C'est grâce à ce dernier qu'il fait son retour aux affaires en 1986, en étant nommé à la présidence du GAN. Son arrivée à la tête du troisième assureur public avait alors surpris, M. Heilbronner n'étant pas un professionnel du secteur. Il a fait changer le GAN de dimension, rachetant des sociétés à l'international et, en prenant la majorité du CIC, se posant en défenseur du concept de bancassurance.

Le bilan de M. Heilbronner à la tête du GAN a été vivement critiqué, ce dont il a toujours gardé un souvenir amer. Ses concurrents lui ont souvent reproché une politique trop agressive de gains de parts de marché en assurance-dommages, grâce à une guerre des prix qui a coûté cher au GAN. Ce n'était que le début d'une longue déconfiture qui coûtera cher au contribuable français. Les pertes cumulées de l'assureur public ont atteint quelque 40 milliards de francs (6 milliards d'euros), liées à « *une politique aventureuse menée dans l'immobilier* » et dans l'assurance. Le GAN sera privatisé et vendu à Groupama en 1998.

M. Heilbronner était alors critiqué pour sa gestion. Le GAN avait en effet annoncé des résultats en fort repli en 1992, et à la plus grande surprise, des bénéfices en 1993, grâce à de nouvelles méthodes comptables. En 1994, il n'avait pas été reconduit par le gouvernement d'Edouard Balladur. Ce dernier, pas plus que M. Chirac, n'avait guère apprécié le soutien du GAN à Georges Pébereau, appuyé par le gouvernement socialiste de l'époque, dans son raid manqué contre la Société générale, en 1988.

Agé de 66 ans, avenant, cet inspecteur des finances est un grand amateur de golf. Fin gourmet, amateur de desserts, M. Heilbronner aime aller se reposer dans sa maison de campagne à Etretat (Seine-Maritime), une demeure familiale où ses quatre enfants viennent parfois le retrouver.

Passionné de cinéma, particulièrement des films d'Ernst Lubitsch, il a, à la tête du GAN, développé la Fondation GAN pour le cinéma, et investi dans La Cinq au début des années 1990 ainsi que dans la presse. Des investissements souvent malheureux.

Pascale Santi

Hervé Stoïcheff, médecin de l'équipe cycliste professionnelle **CRÉDIT AGRICOLE,** a été mis en examen pour administration ou application de produits susceptibles de modifier les performances de sportifs. **DÉJÀ SANCTIONNÉ EN MARS 2000** par le conseil régional de l'ordre des médecins d'Aquitaine pour abus de prescriptions à des joueurs de rugby du club du CA Brive, le médecin est mis en cause dans une nouvelle affaire. La découverte de deux cyclistes d'un club de Narbonne qui s'apprêtaient à s'injecter des amphétamines avait permis aux enquêteurs de mettre en évidence des **FILIÈRES DE « PASSEURS »** qui effectuaient de fréquents voyages entre la France, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse. Des **DÉNONCIATIONS DE COUREURS PROFESSIONNELS** avaient incriminé le médecin bordelais.

La justice sur les traces du médecin de l'équipe Crédit agricole

Cyclisme • L'instruction d'une affaire de trafic de produits dopants dans les milieux amateurs et professionnels a permis de mettre en évidence des filières de passeurs qui circulaient entre la France, la Belgique et les Pays-Bas

VINGT-HUIT MOIS après qu'elle a éclaté, l'*« affaire de Perpignan »*, comme elle a été baptisée, aborde sa dernière ligne droite. L'instruction, qui a mis en évidence un trafic de produits dopants et stupéfiants dans les milieux cyclistes amateur et professionnel, s'étendant des Pyrénées-Orientales à la région Rhône-Alpes, *« est close »*, déclare Pierre Sennès, procureur au parquet de Perpignan. Ce dernier s'*« apprête à rédiger* [ses] *réquisitions »*, et les ordonnances de renvoi devant le tribunal correctionnel devraient être communiquées dans le courant de l'été. *« En septembre ce sera réglé »*, assure Pierre Sennès, qui indique que vingt-six personnes sont mises en examen : d'ex-coureurs professionnels et des coureurs amateurs, un pharmacien et des médecins, *« dont le docteur Hervé Stoïcheff »*.

USSPATRICK KOVARIK/AFP

Mis en cause dans l'« affaire de Perpignan », le docteur Henri Stoïcheff, médecin de l'équipe Crédit agricole (ici lors du contre-la-montre par équipes du Tour de France 2001), est aussi le représentant de ses pairs au sein de la Ligue de cyclisme professionnel français.

LE REPRÉSENTANT DE SES PAIRS

Ce praticien installé à Lormont, dans la banlieue de Bordeaux, est le médecin de l'équipe professionnelle Crédit agricole. Il est aussi le représentant de ses pairs au sein de la Ligue de cyclisme professionnel française. S'appuyant sur les articles 222-37 et 222-41 du code pénal et les articles L 627 et L 628 du code de la santé publique, Francis Boyer, le juge perpignanais en charge de l'instruction, l'a mis en examen pour *« administration ou application de produits susceptibles de modifier les performances de sportifs »*.

C'est notamment Jérôme Laveur-Pedoux, coureur professionnel dans l'équipe belge Home-Market en 1998, après quatre années passées dans les formations Castorama et Festina, qui, après son interpellation le 4 avril 2000, avait incriminé le médecin bordelais. Il avait également mis en cause un médecin belge, Georges Mouton, qui allait être placé sous mandat d'arrêt fin septembre 2001 par la justice belge dans une autre affaire de dopage.

Roger Legeay, manageur général de l'équipe Crédit agricole, a été interrogé par *Le Monde* samedi 22 juin au matin : *« Je ne suis pas au courant. J'ai eu le docteur Hervé Stoïcheff récemment au téléphone et il ne m'a pas parlé de cette affaire. Ce que vous me dites m'étonne. Je tombe de mon arbre. »* Nous n'avons pu joindre le docteur Hervé Stoïcheff à son cabinet à Lormont vendredi 21 et samedi 22. Le docteur Hervé Stoïcheff avait été sanctionné en mars 2000 par le conseil régional de l'ordre des médecins d'Aquitaine suite à une plainte déposée, le 27 avril 1998, par la caisse primaire d'assurance-maladie de la Corrèze pour abus de prescriptions aux joueurs de rugby du CA Brive. Il avait fait l'objet d'une *« interdiction de donner des soins aux assurés sociaux pendant un an »*, sanction dont il avait fait appel.

La direction de l'équipe cycliste Crédit agricole lui avait maintenu sa confiance, arguant qu'il s'agissait *« d'un problème administratif »* et que, *« dans ce qui lui est administrativement reproché, il n'y a pas de produits dopants »*.

L'affaire de Perpignan a mis en évidence des filières de passeurs qui faisaient le voyage entre la France, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse. Elle a aussi conduit à la saisie de fausses ordonnances, de flacons contenant un cocktail de substances illicites – le fameux *« pot belge »* –, de boîtes d'érythropoïétine (EPO) et de différents médicaments à base de corticoïdes.

CASCADE DE MISES EN EXAMEN

Tout avait débuté le 29 février 2000. Grégory Delfour et Eric Martin, deux cyclistes du VC Narbonne (âgés de 25 ans à l'époque des faits), avaient été surpris par une patrouille de gendarmes non loin de Pollestres (Pyrénées-Orientales), à deux pas de l'Espagne, alors qu'ils s'apprêtaient à s'injecter des amphétamines à bord d'une voiture. Placés en garde à vue, mis en examen et soumis à un contrôle judiciaire le 30 mars 2000, ils avaient livré aux enquêteurs le détail de leurs pratiques, les orientant notamment vers Frédéric Nolla, licencié lui aussi au VC Narbonne.

La mise en examen, doublée d'une incarcération, de ce dirigeant d'entreprise, qui se rendait souvent à Lyon pour acheter des produits interdits, avait conduit à l'arrestation de deux anciens coureurs professionnels, reconvertis en pourvoyeurs : Jérôme Laveur-Pedoux et Thierry Laurent (onze ans chez les professionnels dans les équipes RMO, Novemail, Castorama, Agrigel, Festina).

De la région lyonnaise, l'enquête s'était alors étendue aux départements de l'Isère et de la Drôme, avec les mises en examen – assorties pour certains d'incarcérations temporaires – de cyclistes en activité, commme le professionnel Christophe Morel (champion de France de cyclo-cross 1999 et 2000) et l'amateur Vincent Chausse, d'ex-cyclistes comme Eric Magnin (vice-champion du monde sur piste en 1993) et Camille Corcetti, de médecins (Yves Faure, Jacques Léonard) et d'un pharmacien (Bertrand Delage).

« Nous ne laisserons pas dire qu'il s'agit d'un trafic de stupéfiants comme un autre », prévient Laurent Lelièvre, l'avocat de Thierry Laurent, qui entend *« réexpliquer l'environnement »* dans lequel s'est inscrit cette affaire pour son client, retiré des pelotons après 1998. *« Nous expliquerons ce qu'est le quotidien d'un porteur d'eau, comment est-ce que l'on est obligé de faire pour pouvoir revaloriser performances et salaires. »*

Philippe Le Cœur

Six analyses positives au Midi libre

Six coureurs ont fait l'objet d'analyses positives après des contrôles antidopage réalisés durant le Grand Prix du Midi libre, au mois de mai. Trois cas ont révélé la présence de salbutamol (dévolu au traitement de l'asthme), les trois autres cas portant sur la présence de corticoïdes, selon le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD), qui rappelle que l'on ne peut encore parler de cas positifs. La pertinence des ordonnances produites reste à valider. Pour l'un des cas de positivité au salbutamol, où *« la dose relevée est forte »*, le CPLD va diligenter *« une expertise plus poussée conformément à la loi sur le droit des malades »*. Cette dernière stipule qu'à la demande d'un sportif, ou à sa demande, le CPLD peut proposer une expertise pour déterminer si l'intéressé a respecté le règlement antidopage. Le CPLD a demandé ce type d'expertise pour quatre coureurs après des analyses positives au salbutamol sur le Tour de France 2001.

L'« affaire Béon » sera jugée à Rennes en décembre

TREIZE PRÉVENUS, cyclistes amateurs, ex-cyclistes, dirigeants de clubs, seront jugés les 3, 4 et 5 décembre à Rennes pour ce que l'on a appelé l'« affaire Béon », un trafic de produits interdits mis au jour fin 2000. *« Nous aurions pu aller jusqu'à soixante mises en examen, nous nous sommes limités pour des raisons d'efficacité et d'exemplarité »*, explique le procureur Jean-Yves Kerbœuf, qui relève que *« l'infraction de dopage n'a pas été retenue »* dans ce dossier de *« trafic de stupéfiants classique, ayant pris naissance dans les milieux professionnels et amateurs de bon niveau et qui inondait les pelotons »* de l'Ouest.

« Ce sont des gens installés dans la toxicomanie », poursuit le procureur, qui indique que le procès s'articulera autour de *« quatre prévenus principaux »*, dont Patrick Béon.

C'est par le biais de cet ancien coureur professionnel (dans les années 1970, au sein de la formation Peugeot) que l'affaire a éclaté. Devenu commercial pour des sociétés liées au cyclisme (Bollé, Sibille, Vittoria...), il se fournissait en Belgique et aux Pays-Bas en « pot hollandais » (mélange d'amphétamines et de caféine). En octobre 2000, un colis postal contenant des doses de ce mélange, qui lui était adressé depuis la Belgique, avait été intercepté par les douaniers. A partir de l'arrestation de Patrick Béon (51 ans), les policiers avaient remonté la filière de ses fournisseurs et des clients.

LES FOURNISSEURS ABSENTS DU PROCÈS

Beaucoup des personnes entendues lors de cette enquête n'ont pas fait l'objet d'une ordonnance de renvoi. Si trois fournisseurs de Patrick Béon (dont un employé de la RATP et un infirmier libéral) seront ainsi jugés, deux autres, un Belge et un Néerlandais, ne seront pas présents à Rennes. *« Nous n'avons pas pu les attraper, faute de collaboration des Néerlandais et des Belges »*, déplore Jean-Yves Kerbœuf.

Quelques cyclistes professionnels – le procureur cite trois noms de coureurs évoluant dans les équipes AG2r Prévoyance, BigMat Auber 93 et Française des jeux – n'ont pas non plus fait l'objet de poursuites. *« Ils ont été mis en cause de façon assez carrée, ils ont tous été entendus, mais il n'y avait pas nécessairement assez d'éléments pour avoir une démonstration convaincante et les accrocher*, indique Jean-Yves Kerbœuf, *et puis tous les professionnels sont à peu près à la même enseigne de toute façon en matière de triche et nous avons plutôt voulu nous attacher à pointer les dérives de ce milieu au niveau amateurs, avec des gens réputés éducateurs sportifs qui diffusent ces pratiques dans les équipes régionales, auprès de jeunes .»*

Ph. L. C.

Les hommes d'acier se retrouvent à Gérardmer pour l'Ironman France

Triathlon • 1 200 athlètes vont enchaîner natation, vélo et course à pied pendant huit heures

L'EVEREST des triathlètes. L'image n'est pas trop forte pour désigner l'Ironman. Une course dont la distance mythique ne laisse pas d'impressionner : 3,8 kilomètres de natation, 180 kilomètres à vélo et, pour finir, un marathon (42,195 kilomètres), le tout enchaîné à la suite et sans temps mort. L'épreuve est organisée pour la première fois en France, à Gérardmer (Vosges). Samedi 22 juin, 1 200 athlètes doivent prendre le départ de l'Ironman France. 50 d'entre eux seront qualifiés pour l'Ironman d'Hawaï, la course reine considérée comme la finale de la discipline.

Les meilleurs bouclent un Ironman en moins de huit heures trente. Le profil de ces hommes d'acier : *« Des garçons aguerris de 30 ans et plus qui vivent par et pour le triathlon,* explique Philippe Auguste, médecin des équipes de France au sein de la Fédération française de triathlon (FFTRI). *J'ai coutume de dire qu'on entre en triathlon comme en religion. »*

UN ENTRAÎNEMENT TITANESQUE

Et pour cause, la préparation des athlètes a tout du sacerdoce. Dans les six mois qui précèdent une course, il n'est pas rare qu'un triathlète y consacre une trentaine d'heures par semaine à raison de 6 séances de 4 000 mètres à la nage, 4 sorties de 150 kilomètres à vélo et une moyenne de 100 kilomètres de course à pied. Un entraînement titanesque pour seulement deux Ironman par saison.

Mais, à ce niveau, c'est sans doute la préparation mentale qui fait la différence, poursuit Philippe Auguste. *« Pendant l'épreuve, le triathlète sait qu'il va devoir traverser un ou deux passages à vide mais aussi des moments d'euphorie, surtout à vélo. Le risque est alors de se mettre dans le rouge. Pour gérer ces pics, l'idéal est de prévisualiser sa course comme le font les skieurs. »*

Une fois engagé, le triathlète doit pouvoir se surveiller et boire régulièrement lors des ravitaillements pour éviter les coups de chaleur. Car *« plus qu'une course contre les autres, l'Ironman est une course contre soi-même,* explique Sophie Delemer, championne de France de triathlon longue distance en 2001. *Il faut la gérer individuellement, dans la crainte de la fatigue, des crampes, de l'hypoglycémie »*.

Ce qui explique l'importance, en amont, d'un régime alimentaire strict à base d'hydrate de carbone (pâtes, pommes de terre) et de liquides – plus de six litres par jour en été –, qui bannit les graisses animales. De plus en plus, l'alimentation de l'élite du triathlon se décide lors du suivi médical. Le triathlon français est précurseur en la matière. La moindre carence est détectée par des analyses biologiques auxquelles les triathlètes sont soumis toutes les six semaines à deux mois, depuis 1992.

« Le suivi nutritionnel permet d'optimiser les performances et de prévenir les effets néfastes de la compétition, observe Gérard Dine, directeur de l'Institut biotechnologique de Troyes. *On apporte des correctifs à partir des anomalies biologiques constatées. Ces dernières ont souvent une influence directe sur le transport d'oxygène et donc la fabrication d'énergie. On s'est ainsi rendu compte que 40 % des triathlètes étaient carencés en fer, pourtant indispensable pour l'endurance. »* Il est également apparu qu'un excès d'acide favorise les tendinites. Par conséquent, *« la micronutrition est utilisée de manière préventive,* reconnaît Philippe Auguste. *C'est important car le suivi médical constitue aujourd'hui un contrepoids au dopage »*.

LA QUESTION DU DOPAGE

Le dopage, justement. On s'est longtemps demandé comment un sport qui rassemble trois des disciplines les plus exposées à la prise de produits dopants pouvait y échapper. Pour cette raison, dès 1996, le suivi longitudinal (prélèvements sanguins réguliers suivis d'analyses) est adopté par la Fédération française de triathlon, qui établit un protocole avec le docteur Gérard Dine. *« Malgré sa jeunesse et son manque de moyens, la FFTRI a fait montre d'une véritable volonté éthique partagée par les athlètes »*, souligne ce dernier.

Le suivi concerne actuellement une vingtaine de triathlètes longue distance et une vingtaine de coureurs de la distance olympique. Ses effets sont diversement appréciés. Philippe Auguste assure que *« le triathlon est un sport propre à 95 % »*. La triathlète Sophie Delemer est plus circonspecte. *« Je ne voudrais pas que le suivi médical soit un prétexte : les résultats ne sont pas publiés au nom du sacro-saint secret médical. »*

Le triathlon a néanmoins ouvert la voie aux autres disciplines : depuis 1999 et la loi Buffet, le schéma a servi de modèle et a été étendu à l'ensemble des sportifs de haut niveau.

Julien Duffé

NEUBAUER
www.neubauer.peugeot.fr
PEUGEOT

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Maurice Greene, recordman du monde du 100 m,** a dominé son rival Tim Montgomery en 9 s 99, en demi-finales des championnats américains d'athlétisme, vendredi 21 juin à Palo Alto (Californie).

■ **CYCLISME : l'Italien Marco Pantani (Mercatone Uno) a été suspendu huit mois pour dopage** par la commission de discipline de la Fédération italienne de cyclisme lundi 17 juin. Accusé d'avoir utilisé de l'insuline lors du Tour d'Italie 2001, le coureur a en outre été condamné à payer 2000 € d'amende.

■ **SKI NORDIQUE : Fabrice Guy, champion olympique de combiné nordique en 1992,** a été nommé entraîneur de l'équipe de France de saut à skis jusqu'aux Jeux de Turin en 2006. Il remplace l'Autrichien Heinz Koch.

■ **TENNIS : l'Australien Lleyton Hewitt, victime de maux d'estomac,** s'est retiré vendredi 21 juin du tournoi de tennis sur gazon de Bois-le-Duc (Pays-Bas). A trois jours des Internationaux de Grande-Bretagne qui débutent lundi 24 juin à Wimbledon, il a préféré abandonner pour se soigner. Son forfait a dégagé le parcours du Français Arnaud Clément, qui devait affronter l'Australien en quarts de finale.

Avec le Rexton, Daewoo s'aventure sur le haut de gamme

Design italien, influences allemandes : ce 4 × 4 de luxe coréen est un véritable melting-pot

DESSINÉ par un italien, équipé du cinq-cylindres turbodiesel de l'allemand Mercedes, fabriqué dans l'usine coréenne de Ssangyong, conçu et commercialisé par le coréen Daewoo, qui lui-même est récemment passé sous le contrôle de l'américain General Motors : le Rexton, nouvel entrant dans la catégorie des 4 × 4 de luxe, joue à lui tout seul la Coupe du monde. Et le plus surprenant, c'est que cet attelage hétéroclite compose une équipe plutôt homogène.

Les péripéties capitalistiques de Daewoo sont en voie de normalisation, après trois années d'errance et d'incertitude. Aujourd'hui, General Motors en est propriétaire, et il hérite d'une gamme de produits et de projets assez disparates. Le nouveau Rexton est une sorte de melting-pot. Son design intérieur comme extérieur sort des bureaux de style Ital Design, sous la houlette de Giorgio Giugiaro, le père de la première Volkswagen Golf. Il a su affiner l'identité visuelle de Daewoo pour la face avant, plutôt réussie, et s'affranchir des canons stylistiques de la catégorie, créée aux Etats-Unis, des 4 × 4 de luxe baptisés SUV (pour *sport-utility vehicle*).

Dans la circulation, le Rexton en impose de manière pas trop ostentatoire, et pourrait même faire oublier ses origines asiatiques. La plus belle surprise vient de son habitacle, dont le style, l'ambiance et la qualité des matériaux font référence aux intérieurs de la production allemande. Lignes tendues, planche de bord bi-ton, ouïes d'aération affleurantes, boutons et commandes *soft touch*, bonne ergonomie de l'ensemble du cockpit... Dommage que les placages de faux bois ressemblent tant aux décorations de certains restaurants chinois.

Daewoo est allé chercher chez Mercedes, l'ancien allié de Ssangyong, le moteur mais aussi la chaîne cinématique, les liaisons au sol et l'électronique de bord. Même si le Rexton n'a pas droit au meilleur de la marque à l'étoile, l'ensemble est un gage de robustesse et de qualité, mais pas de confort.

A défaut d'une coque autoporteuse, le constructeur a opté pour un châssis-échelle classique relativement lourd (1,9 tonne à vide), et peu performant en comportement dynamique. L'essieu arrière rigide avec une suspension à quatre bras assure une bonne stabilité sur la route, mais c'est au détriment des lombaires des occupants. Les roues avant, pour leur part, sont indépendantes avec une double triangulation, ce qui confère un bon contrôle des prises de roulis ou de tangage mais l'agilité de l'engin sur petites routes est tout de même assez relative.

Aujourd'hui, General Motors est propriétaire de Daewoo, et hérite d'une gamme de produits et de projets assez disparates

Quant à l'amortissement, il est correct sur un bon bitume mais se dégrade assez vite sur mauvais revêtement en laissant place à des trépidations assez désagréables.

Le Rexton se veut avant tout un SUV routier et non un véritable baroudeur. En mode standard, il s'agit d'une propulsion, et le passage en 4 × 4 peut s'effectuer en roulant (jusqu'à 70 km/h), par l'intermédiaire d'une commande électropneumatique commandée au tableau de bord. Une gamme de vitesses courtes est disponible, et le blocage de différentiel est assuré électroniquement.

Le cinq-cylindres en ligne turbodiesel du constructeur de Stuttgart n'est pas du dernier cri, mais il passe tout de même les normes antipollution européennes. Il s'agit d'un grand classique de 2,9 l de cylindrée à préchambre et échangeur air-air qui délivre 118 chevaux mais peine à mouvoir le Rexton, en accélération comme en reprise. Un bon vieux turbodiesel qui demande à être cravaché et qui le fait savoir bruyamment, sauf à vitesse stabilisée sur autoroute où l'insonorisation fait très bien son travail. L'absence d'injection « common rail » et le couple haut perché du moteur se répercutent sur la consommation, assez élevée (12,5 l aux 100 km en ville), et sur l'agrément d'utilisation.

Fort de son design réussi, de sa qualité de fabrication et de son équipement de série complet, le Rexton s'affiche à 32 500 €, un tarif franchement élevé pour Daewoo qui entend prendre pied sur le haut de gamme. Même aidé par la médiatisation de la Coupe du monde de football et les prouesses de l'équipe coréenne, le Rexton aura sans doute du mal à faire passer le message.

Jean-Christophe Lefèvre

Le design intérieur et extérieur du nouveau Rexton, conçu par Giorgio Giugiaro, le père de la Volkswagen Golf, a su affiner l'identité visuelle de Daewoo, et s'affranchir des canons stylistiques américains de la catégorie des 4 × 4 de luxe.

PHOTOS D.R.

DÉPÊCHES

■ **SAAB : la nouvelle Saab 9-3 sera commercialisée en France** à partir du mois de septembre. Basée sur une nouvelle plate-forme, cette voiture de nouvelle génération se présente comme *« une berline de sport »*. Ses motorisations – 1,8 l et 2 l turbo à essence, et diesel 2,2 l TiD – ont été renouvelées ou retravaillées. Tarif : de 31 100 € à 35 500 €.

■ **VOLVO : le cinq-cylindres diesel D5 (163 ch), lancé en 2001**, existe désormais en version 130 ch, vient d'annoncer Volvo. Ce moteur, doté de la deuxième génération d'injection par rampe commune Bosch, est proposé sur les modèles V70, S60 et S80.

■ **GRAND PRIX : le Grand Prix de l'Age d'or,** qui a lieu samedi 22 et dimanche 23 juin sur l'autodrome de Linas-Montlhéry, permet à près de 3 000 véhicules anciens de célébrer la mémoire de l'automobile. Cette année, Renault doit présenter une rétrospective de sa carrière en Formule 1, et Citroën une série de concept-cars. Entrée : 15 € (samedi), 20 € (dimanche) et 25 € (les deux jours).

■ **AUTOROUTES : comme chaque été, les sociétés d'autoroutes organisent des animations** sur leurs aires de repos. Du samedi 29 juin au dimanche 1er septembre, des « pauses récré » (maquillage, cerfs-volants, accrobranche) seront proposées aux automobilistes sur l'A13. Pendant les week-ends de la même période, le réseau Cofiroute (A10, A11, A71) lancera des opérations « Sens'actions » (vol statique en montgolfière, espace massage, jardin magique).

■ **HISTOIRE : la Grande Parade de l'automobile animera les rues de Mulhouse (Haut-Rhin) pendant trois jours,** les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 juillet. Elle devrait rassembler quelque 50 000 spectateurs, selon les organisateurs. Avec le concours de clubs et de musées, cette manifestation organisera des rassemblements, des rallyes et plusieurs défilés.

Les choix automobiles varient selon la géographie

Les Français achètent des Peugeot dans l'est et des Renault en Normandie

COMME il existe des habitudes alimentaires régionales, on peut observer certains contrastes géographiques dans les choix automobiles des Français. Les différences sont assez ténues mais certaines sont tout à fait palpables. Malgré le maillage des réseaux commerciaux et l'infidélité grandissante des acheteurs (le taux de fidélité de la quasi-totalité des constructeurs est en recul), l'enracinement d'origine des marques reste une réalité tangible.

Originaire de Franche-Comté, Peugeot réalise ses meilleurs scores dans le quart est du territoire, alors que les positions les plus solides de Renault se situent en Normandie et dans le nord du pays. Pour sa part, Citroën est surtout populaire dans l'Ouest et le Centre, des zones assez rurales. Ces points forts correspondent surtout aux implantations industrielles des marques. *« L'existence d'une unité de production provoque des effets d'entraînement (alimentés par les ventes de voitures de collaborateurs, par exemple), mais engendre aussi un sentiment de reconnaissance et parfois d'identification à la marque »*, souligne Olivier Murguet, directeur du réseau commercial Renault.

La diffusion des modèles de marques étrangères épouse également la géographie. Les Fiat et Alfa Romeo sont très notablement surreprésentées dans le Sud-Est, les Seat se vendent très bien dans le Sud-Ouest et Volkswagen rencontre plus de succès dans l'Est, comme la plupart des marques allemandes. Cette dernière convergence s'explique également par des considérations socio-économiques : l'Alsace est une région à fort pouvoir d'achat, où pratiquement tous les constructeurs vendent davantage de modèles haut de gamme.

A l'opposé, le centre de la France reste une chasse gardée des voitures françaises. Une prééminence renforcée par la faible densité de la présence commerciale des firmes étrangères. En revanche, les voitures japonaises sont très appréciées dans le Nord depuis longtemps. Très présentes en Belgique alors qu'elles étaient contingentées chez nous, les Honda, Toyota et Nissan se sont d'abord fait connaître dans les zones frontalières. Il en est resté quelque chose : on comprend que Toyota ait choisi d'implanter sa dernière usine à Valenciennes. Il existe aussi des succès que la proximité culturelle ou l'histoire expliquent difficilement, comme la très forte implantation de Peugeot dans la région des châteaux de la Loire, dans les environs de Tours.

FACTEURS ÉCONOMIQUES

Si l'on s'intéresse aux différents types de voiture, quelques évidences s'imposent. Les marques de luxe prospèrent là où résident des populations aisées, c'est-à-dire dans les grandes concentrations urbaines et autour de Nice ou de Cannes. La Côte d'Azur, réputée pour son impressionnant parc de voitures de grande classe, n'entraîne pourtant pas dans son sillage le reste de la région. *« Au contraire*, précise Jean Guionnet, chargé de l'animation du réseau Peugeot. *Les acheteurs de Marseille mais aussi de Toulouse ont tendance à préférer les petites voitures. Ce n'est pas une question de pouvoir d'achat mais de culture automobile. »* Enfin, si la façade atlantique a longtemps joué les locomotives de la diésélisation du parc automobile français, les positions se sont largement nivelées au cours de la dernière période, marquée par la prise de pouvoir des moteurs Diesel qui équipent actuellement 60 % des véhicules neufs.

Et la région parisienne ? Les modèles de luxe y sont davantage représentés mais les nouveaux modèles ne s'y diffusent pas plus rapidement qu'ailleurs. Toutefois, les habitants de Paris intra-muros – où, faut-il le rappeler, la proportion de ménages motorisés est la plus faible de France – semblent les plus ouverts aux nouvelles formes d'usage de l'automobile. Chez Renault, les formules de location longue durée, qui permettent d'utiliser une voiture sans en être le propriétaire et de la renouveler à intervalles réguliers rencontrent cinq fois plus de succès à Paris qu'en Bretagne.

Jean-Michel Normand

De nouvelles cartes Michelin

Les cartes routières Michelin viennent de subir une petite transformation, qui se traduit par l'adoption d'une nouvelle identité graphique. Réalisées par IG Design, elles se caractérisent par des lignes plus nettes et un découpage des surfaces plus marqué, pour apporter davantage de profondeur. Jaunes et oranges à l'extérieur, plus lisibles et accueillant de petites photos à l'intérieur, les nouveaux plans (4,45 €) se *« repositionnent »* et s'efforcent de *« laisser la place à l'émotion et à la découverte »*.

Leader historique en France avec 70 % des parts de marché des cartes routières, Michelin (11 millions d'unités vendues chaque année) voit ses positions s'éroder régulièrement depuis plusieurs années, en raison de la concurrence d'autres éditeurs, mais aussi de la montée en puissance des services disponibles par le GPS et sur Internet. Le dernier remodelage des cartes Michelin, créées en 1908, datait de 1996.

Participez à la 6e édition du

Prix Le Monde de la recherche universitaire

Si vous soutenez votre thèse entre le 1er octobre 2001 et le 31 octobre 2002, le Prix *Le Monde* vous offre la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir » aux Presses Universitaires de France.

Créé en 1997 par *Le Monde de l'éducation*, ce concours a comme objectifs :

- Valoriser la recherche universitaire en offrant à de jeunes docteurs une audience élargie au grand public.
- Impulser un débat d'idées permanent autour des chercheurs et de leurs savoirs.
- Encourager des problématiques qui – traitées dans un esprit d'ouverture interdisciplinaire – soient susceptibles d'éveiller un intérêt au-delà d'un seul cercle de spécialistes et de réduire les clivages entre l'espace de production des connaissances et les besoins des hommes.

Renseignements : 01-44-97-54-95, www.lemonde.fr/mde

OFUP · fph fondation Charles Léopold Mayer · Le Monde de l'éducation · FONDATION DE FRANCE · Ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies · puf

AUJOURD'HUI

Chaleur étouffante dans le Sud

Dimanche 23 juin
Lever du soleil à Paris : 5 h 49
Coucher du soleil à Paris : 21 h 56

La masse d'air est toujours très chaude sur le sud de la France, cela se traduit par des températures maximales au-dessus de 30 degrés. Une perturbation très atténuée s'infiltre sur le nord du pays, engendrant des bancs de nuages inoffensifs.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les éclaircies sont assez larges sur les départements côtiers de la Manche, le ciel est plus nuageux sur les pays de Loire. Les températures maximales sont comprises entre 16 et 19 degrés en bord de mer et entre 21 et 25 degrés à l'intérieur.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Au sud de la Loire, le ciel s'ennuage davantage l'après-midi avec quelques ondées possibles. Le thermomètre ne dépasse pas les 20 à 25 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Nuages et éclaircies se partagent le ciel ; ciel plus lumineux sur le sud de la Bourgogne et la Franche-Comté. Les températures maximales s'élèvent de 27 à 30 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Belles éclaircies sur le nord de l'Aquitaine ; sur le Poitou-Charentes les nuages sont plus nombreux. Des orages peuvent éclater dans l'après-midi et la soirée sur les Pyrénées. Les températures oscillent de 20 à 25 degrés le long des côtes atlantiques et entre 26 et 31 degrés ailleurs.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Après une matinée agréable, le ciel se couvre peu à peu. Il continue de faire chaud. L'après-midi le seuil des 30 degrés est franchi en Auvergne et en Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel est bleu et le soleil brille sans partage. Des cumulus se développent sur les Alpes du Sud. La canicule est toujours d'actualité avec 28 à 32 degrés le long des côtes, et 33 à 39 degrés dans les terres.

22 JUI. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	19/31 S	Madrid	18/37 S
Biarritz	16/21 N	Milan	23/34 S
Bordeaux	17/29 S	Moscou	17/25 P
Bourges	17/28 S	Munich	17/29 S
Brest	10/18 S	Naples	23/31 S
Caen	14/20 S	Oslo	9/17 P
Cherbourg	13/19 S	Palma de M.	18/31 S
Clermont-F.	16/31 S	Prague	16/25 P
Dijon	16/30 S	Rome	20/31 S
Grenoble	19/34 S	Séville	20/37 S
Lille	13/20 S	Sofia	16/29 S
Limoges	15/28 S	St-Pétersb.	14/19 N
Lyon	19/32 S	Stockholm	11/21 P
Marseille	24/36 S	Ténérife	20/26 S
Nancy	16/27 N	Varsovie	15/24 P
Nantes	13/23 N	Venise	23/32 S
Nice	22/30 S	Vienne	19/29 P
Paris	15/25 N		
Pau	16/27 N		
Perpignan	24/30 S		
Rennes	14/23 N		
St-Etienne	16/30 S		
Strasbourg	18/28 N		
Toulouse	20/30 S		
Tours	15/26 N		

FRANCE OUTRE-MER		AMÉRIQUES	
Cayenne	23/27 P	Brasilia	11/25 C
Fort-de-Fr.	27/30 P	Buenos Aires	-2/9 S
Nouméa	19/24 P	Caracas	25/30 P
Papeete	21/27 S	Chicago	20/31 S
Pointe-à-P.	26/32 S	Lima	14/19 S
St Denis Réu.	18/22 P	Los Angeles	16/22 S
		Mexico	14/20 P
		Montréal	16/26 S
		New York	19/30 C
		San Francisco	11/18 S
		Santiago Ch.	4/17 S
		Toronto	16/24 S
		Washingt. DC	18/30 S

EUROPE		AFRIQUE	
Amsterdam	15/20 S	Alger	17/30 S
Athènes	24/31 S	Dakar	25/29 S
Barcelone	19/27 S	Kinshasa	18/31 S
Belfast	10/14 P	Le Caire	22/33 S
Belgrade	19/33 S	Nairobi	15/23 S
Berlin	15/25 N	Pretoria	7/17 S
Berne	17/30 S	Rabat	19/27 N
Bruxelles	15/23 S	Tunis	20/34 S
Bucarest	17/34 S		
Budapest	22/31 S		
Copenhague	15/20 N		
Dublin	10/15 P		
Francfort	16/30 N		
Genève	19/32 S		
Helsinki	12/21 N		
Istanbul	21/29 S		
Kiev	17/25 S		
Lisbonne	16/25 N		
Liverpool	12/15 S		
Londres	13/18 S		
Luxembourg	17/27 N		

ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	28/33 P
Beyrouth	22/28 S
Bombay	28/31 P
Djakarta	24/31 P
Dubaï	30/39 S
Hanoï	28/33 P
Hongkong	27/29 P
Jérusalem	15/27 S
New Delhi	29/40 S
Pékin	21/26 C
Séoul	21/27 C
Singapour	27/31 P
Sydney	9/16 S
Tokyo	18/22 P

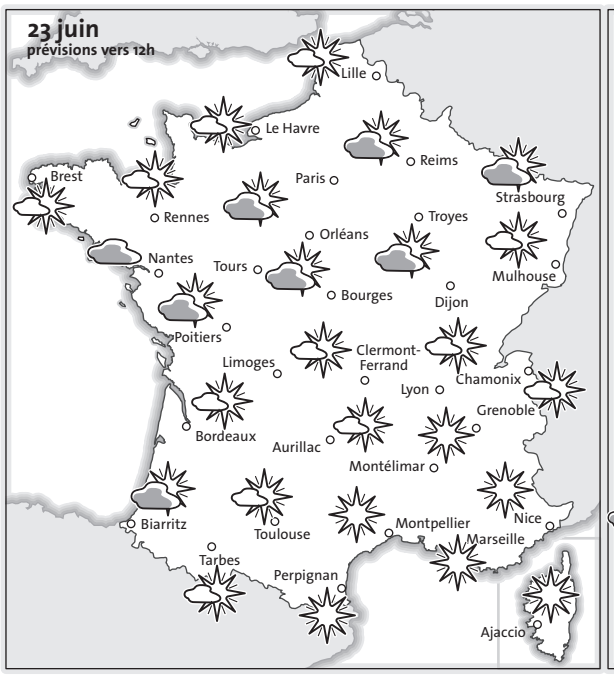

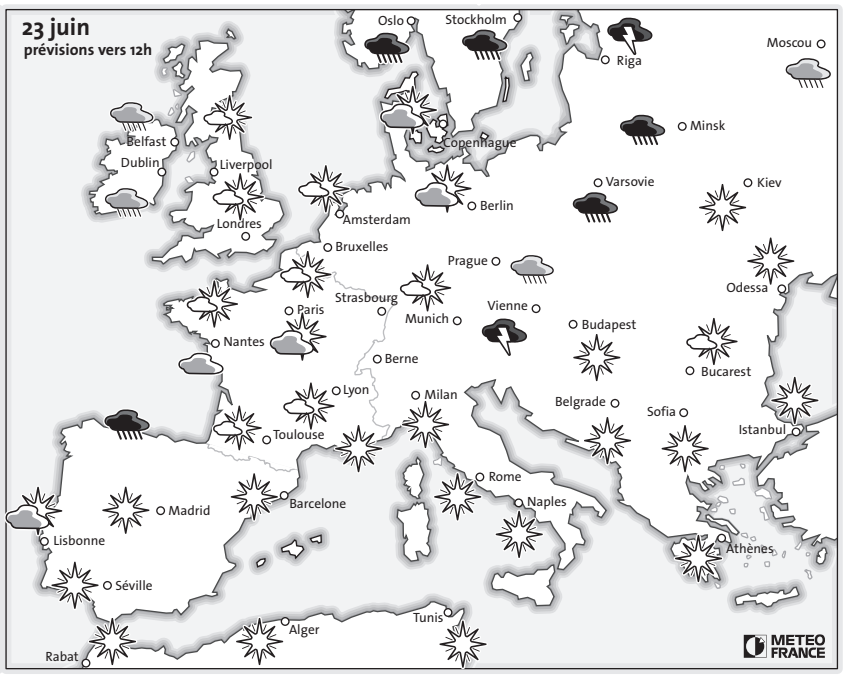

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

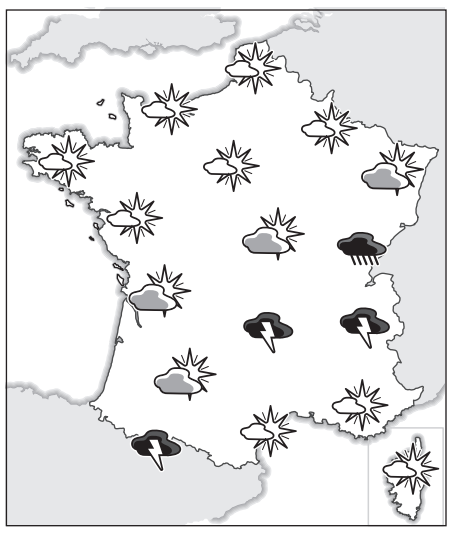

PRÉVISIONS POUR LE 24 JUIN

Partez décompresser
sous les hautes pressions.
AIR FRANCE
faire du ciel le plus bel endroit de la terre

Lundi 24 juin
Le temps est instable avec un risque orageux du sud-ouest aux reliefs de l'Est et des Alpes.
La journée est agréable avec de larges éclaircies sur le nord du pays. Il fait toujours beau et chaud sur la Provence, la Côte d'Azur et la Corse.

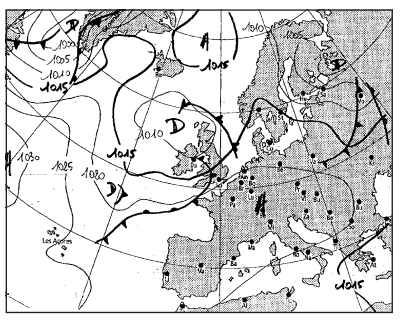

SITUATION LE 22 JUIN À 0 HEURE TU

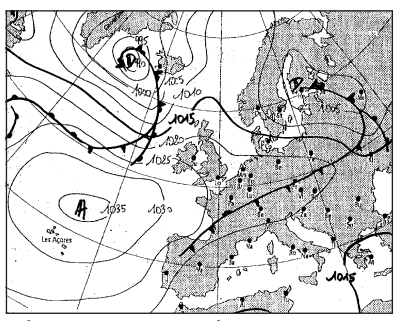

PRÉVISIONS POUR LE 24 JUIN À 0 HEURE TU

L'abeille, alliée des fleurs, des champs et des gastronomes

HISTOIRES NATURELLES
Tous les samedis datés dimanche-lundi, curiosités animales

NECTAR ! DON DU CIEL ! Que n'a-t-on inventé et écrit sur cette merveille de la nature, sur cette « lune de miel » qui unit l'homme et l'abeille depuis des millénaires ! Pour Aristote, le miel provenait de l'air ambiant, les insectes se contentant de le récolter sur les plantes. Pline l'Ancien, reprenant la même idée, le comparait à une *« sueur du ciel, sorte de salive des astres ou suc des airs qui se purifient »*. L'auteur latin Varron (116-27 av. J. C.) avait pressenti, lui, que les abeilles fabriquaient elles-mêmes la précieuse substance. « [Elles] *picorent au-dehors*, affirmait-il, *et c'est à l'intérieur qu'elles mettent en œuvre leur butin. »*

Bien avant ces temps érudits, les hommes qui peuplaient la Terre avaient compris l'intérêt qu'il y avait à tirer de la « chasse » au miel. *« La représentation la plus ancienne actuellement connue de l'exploitation des abeilles par les humains est une peinture rupestre du mésolithique »*, précise Bruno Corbara, spécialiste des insectes sociaux, dans un ouvrage à mi-chemin entre l'histoire et la science (*La Cité des abeilles*, Découvertes Gallimard, 112 p., 11,60 €). Révélée en 1921 dans la grotte de l'Araignée, près de Valence (Espagne), et datant d'environ huit mille ans, elle témoigne d'une période *« où les hommes se contentaient de récolter les gâteaux de miel »*.

Puis, dès l'Antiquité, l'apiculture connut ses premiers succès. D'abord à l'aide de « ruches-troncs » (on sciait la section de l'arbre creux habitée par la colonie), ensuite sous des formes de plus en plus sophistiquées, jusqu'à la ruche à cadres mobiles mise en œuvre aujourd'hui. Il fallut toutefois attendre le siècle dernier pour que la science livre la genèse physiologique de cette nourriture divine, et pour comprendre que le nectar était récupéré par échange bouche-à-bouche entre ouvrières et butineuses (trophallaxie). Sous l'effet d'une substance appelée invertine, les sucres qui le composent sont lentement modifiés. Déposé dans une cellule scellée par les bâtisseuses à l'aide d'un fin opercule de cire, c'est à l'abri de cette caverne dorée que le produit de la fleur poursuivra la mutation dont l'homme fera son miel.

> « Si l'abeille disparaissait, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre »

Unique pourvoyeuse de substance sucrée, l'abeille domestique *Apis mellifera*, présente dans le monde entier, y joue un rôle autrement essentiel. L'espèce humaine n'a cette fois guère à y gagner – si ce n'est la survie du règne végétal. L'affaire se joue uniquement entre fleurs et insectes : les premières nourrissent les secondes, qui assurent la reproduction des premières en transportant leur pollen d'un individu à un autre. Une association à bénéfice réciproque aussi vieille que les plantes à fleurs (celles-ci, comme les abeilles, sont apparues il y a environ cent millions d'années), que l'agriculture intensive moderne et ses pesticides sont en train de mettre à mal comme jamais auparavant.

« Si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre. Plus de pollinisation, plus d'herbe, plus d'animaux, plus d'hommes. » Cette phrase, attribuée à Einstein, est-elle exagérée ? Pas si sûr. Robe jaune striée de noir, la petite butineuse est en tout cas la première effectrice, et de très loin, de la pollinisation par les insectes. Y compris chez des espèces végétales tel que le caféier, pourtant connu pour ses capacités d'autopollinisation !

Ainsi que vient de le montrer David Roubik, de l'Institut Smithsonian de recherche tropicale de Panama, les infatigables récolteuses sont en effet susceptibles d'améliorer de 50 % le rendement des plantations de *Coffea arabica* de la région, où se sont installées depuis 1985 des colonies d'abeilles africaines. Le chercheur, qui publie ces travaux dans la revue *Nature* (datée du 13 juin), a constaté que les graines de café résultant de la pollinisation des fleurs étaient en moyenne 7 % plus lourdes lorsque les branches qui les portaient avaient été laissées à l'air libre que lorsqu'elles avaient été emmaillotées dans des filets (ce qui empêche l'intervention de toute pollinisation extérieure). Et la différence de poids atteignait même 25 % lorsque les seuls insectes pollinisateurs des environs étaient les abeilles africaines ! Ce qui corrobore, souligne-t-il, ce qu'on observe dans de nombreux pays (Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Cameroun, Indonésie), où les surfaces plantées de café ont été multipliées de 2 à 5 au cours des dernières décennies, et où les rendements, dans le même temps, ont chuté de 20 % à 50 %. Sans doute du fait, précisément, de l'exploitation intensive des terres cultivables, qui a lieu aux dépens de l'habitat naturel des espèces pollinisatrices.

Il est enfin des cas, rares et merveilleux, où la relation qui unit l'hyménoptère et la fleur ressemble à une véritable histoire d'amour. Ainsi, entre certaines orchidées de Méditerranée et une espèce d'abeille solitaire (qui ne vit pas en colonie). *« La fleur possède une forme, une coloration et une texture qui imitent de façon frappante la femelle de l'insecte »*, raconte Minh-Hà Pham-Delègue, spécialiste à l 'INRA de la neurobiologie des abeilles. Le mâle attiré par la belle tente alors de s'accoupler avec elle, et se couvre du pollen qu'il transportera sur une autre orchidée. Peut-on imaginer plus bel exemple d'évolution d'une plante pour séduire son pollinisateur ?

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 148

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

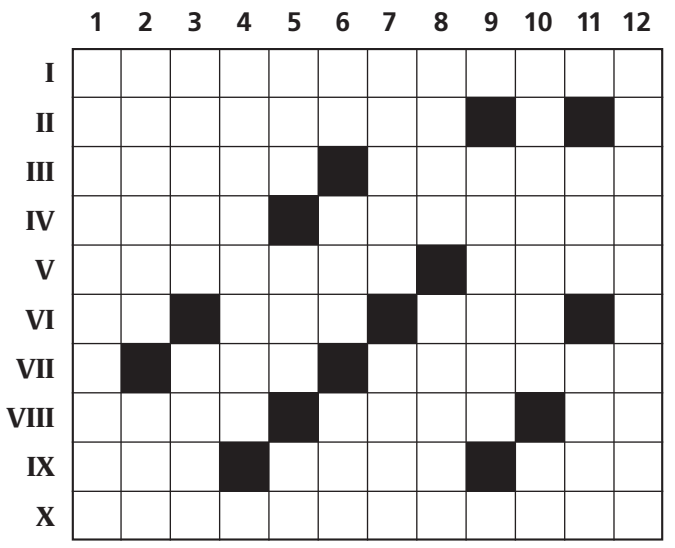

HORIZONTALEMENT

I. Ça commence à faire mâle. - II. S'impose à condition de ne pas la perdre de vue. - III. Les plus belles chatouillent le suivant. Ses récepteurs sont dans les fosses. - IV. Possessif. Attend le jugement. - V. Conduit les déchets vers l'extérieur. Consommer. - VI. Le germanium. Odorante dans les jachères. Personnel. - VII. Fait sortir les glaces. Autour des trous. - VIII. Couvre Saint-Pierre. Faiseur de guerre. Dans la gamme. - IX. Souvent au large. Fondateur des *Temps modernes*. Mène son monde à la baguette. - X. Avec elles, vous êtes sûr d'arriver à mauvais port.

VERTICALEMENT

1. Faisait bouffer les plus belles. - 2. Reste sur la défense après protection. Mouvement au stade. - 3. Petite brise. Coureur australien. - 4. Mise en pièce pour faire preuve. - 5. Article. Arrivée par la côte. L'argon. - 6. La moitié de cinq. Lieu de rencontre. Bel emplumé. - 7. Résultat électoral. Boisson de l'amiral. - 8. Homère est le plus grand. Réunit le concile de Nicée. - 9. Fournissent les graines. - 10. Mauvais état pour une bonne conduite. Entre en fusion. - 11. Mauvais élève. Grand nombre. - 12. Retournent aux sources.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 147

Horizontalement

I. Encombrement. - II. Neuneu. Ténia. - III. Lurette. Nv. - IV. Ere. Histoire. - V. VO. Eon. Stein. - VI. Etend. Patent. - VII. Moïse. Are. Cu. - VIII. End. Sar. Seul. - IX. Nies. Mie. Ure. - X. Tertre. Hases.

Verticalement

1. Enlèvement. - 2. Neurotonie. - 3. Cure. Eider. - 4. One. ENS. St. - 5. Méthodes. - 6. Butin. Ame. - 7. Es. Pari. - 8. Et. Tsar. Eh. - 9. Menottes. - 10. Enviée. Eus. - 11. Ni. Rinçure. - 12. Tarentules.

ÉCHECS

N° 2006

GRAND PRIX DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ÉCHECS (FIDE) (Moscou, 2002)
Blancs : J. Polgar.
Noirs : P. Nikolic.
Défense française.

1. é4	é6	21. Td1	Fé6
2. d4	d5	22. h3 (i)	Df5
3. Cç3	Fb4	23. Dé3	Td7
4. é5	ç5	24. Fg5	b6
5. a3	F×ç3+	25. g4	Dé5
6. b×ç3	Da5 (a)	26. Dç1	Ca5
7. Fd2	Da4 (b)	27. Té1	Dç7
8. Fd3 (c)	ç4	28. Fh4	Dç5
9. Fé2	Cç6	29. Fg3!	Cç6
10. Ch3	Fd7	30. Dh6! (j)	D×a3
11. Cf4	0-0-0	31. Té3	a5
12. Ch5	g6	32. D×h7	Cd8 (k)
13. Cf6! (d)	C×f6	33. Dh6 (l)	Dç1+
14. é×f6	é5	34. Rg2	Rb7
15. d×é5	C×é5	35. Df8 (m)	Cç6 (n)
16. Ff4!	Th-é8	36. T×é6!!	f×é6
17. 0-0 (e)	Ff5	37. Dé8	Td8
18. Té1!	Cç6 (f)	38. Df7+	Ra6
19. Ff3!	T×é1+ (g)	39. D×é6	Ca7
20. D×é1	D×ç2 (h)	40. Fç7!	abandon

NOTES

a) 6..., Dç7 et 6..., Cé7 sont courants. La sortie de la D noire, une rareté, a fait sa réapparition l'an dernier.

b) Après 7..., ç×d4 ; 8. ç×d4, Da4 ; 9. Dg4, Cé7 ; 10. Cf3, D×ç2 ; 11. D×g7, Tg8 ; 12. Dh6, les Blancs sont mieux.

c) Une provocation. 8. Cf3, Cç6 ; 9. Fd3, ç4 ; 10. Fé2, ou 8. Db1, ç4 ; 9. Ch3, Cç6 ; 10. g3, Fd7 ; 11. Cf4, 0-0-0 ; 12. h4, ou 8. Dg4, g6 ; 9. Dd1 donnent souvent aux Blancs un léger avantage.

d) Une jolie trotte de h3 et en f6.

e) Et non 17. D×d5?, Fç6 ; 18. Dç5, D×ç2 avec gain.

f) Si 18..., F×ç2 ; 19. Dd4, Cç6 ; 20. Fg4+, Ff5 ; 21. F×f5+, g×f5 ; 22. T×é8, T×Té8 ; 23. D×d5. Et si 18..., D×ç2 ; 19. D×ç2, F×ç2 ; 20. F×é5!, T×é5 ; 21. Fg4+.

g) Si 19..., F×ç2? ; 20. Fg4+!

h) Le pion ç2, convoité dès le septième coup, tombe.

i) Les Blancs ont perdu un pion (doublé), mais leur paire de F est dangereusement braquée sur le R ennemi.

j) Ce sacrifice d'un deuxième pion est courageux.

k) La menace 33. T×é6! force les Noirs à jouer prudemment.

l) Menace maintenant 34. Df4!

m) Menace encore 36. T×é6!

n) Si 35..., a4 ; 36. T×é6 :

– 36..., C×é6 ; 37. Db8+, Rç6 ; 38. Dç8+ ;

– 36..., f×é6 ; 37. Dé8.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 2005
V. EVREINOV (1962)

(Blancs : Rg5, Ta2, Pb2 et ç5. Noirs : Rh1, Fa6, Pb7, ç7 et h3.)

1. ç6!, h2 ; 2. b4, Rg1 ; 3. T×h2, R×h2 ; 4. b5, Rg3 ; 5. Rf6!, Rf4 ; 6. Ré7, Ré5 ; 7. b×a6!, b×a6 ; 8. Rd7, a5 ; 9. R×ç7, a4 ; 10. Rd7, a3 ; 11. ç7, a2 ; 12. ç8=D, a1=D ; 13. Dh8+, gagnant la D.

ÉTUDE N° 2006
A. GURVICH
ET G. KASPARIAN (1955)

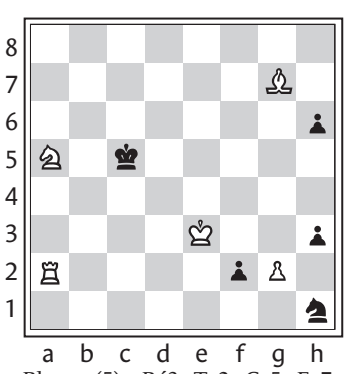

Blancs (5) : Ré3, Ta2, Ca5, Fg7, Pg2.

Noirs (5) : Rç5, Ch1, Pf2, h3 et h6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le collectionneur français vend chez Sotheby's, le 26 juin, à Paris, une partie de ses manuscrits, tapuscrits et éditions rares des « grands écrivains surréalistes et de l'après-guerre ». Estimation de ces feuillets d'Aragon, Sartre, Genet, Breton ou Bataille : entre 2,5 et 3,5 millions d'euros pour 307 lots

Pierre Leroy disperse ses trésors littéraires

SOTHEBY'S

Autoportrait d'André Breton et portrait de Paul Eluard par Breton en collages photographiques, publiés dans « L'Immaculée Conception », de Breton et Eluard (Editions surréalistes, José Corti, 1930). Ouvrage estimé entre 75 000 et 110 000 euros.

***« LÀ,** je trouverais des consolations multiples si je n'avais pas éternellement peur des petites vagues douces que font les seins chéris des Eléonore de bas étage. »* Cette phrase se trouve dans un des rares cahiers autographes d'écriture automatique d'Aragon qui subsistent *« sur une vingtaine à ma connaissance »*, précisait-il, ayant survécu *« aux années, aux déménagements, aux perquisitions, aux corbeilles à papier »*. Ce cahier d'écolier à couverture rose à l'effigie de Vercingétorix date de 1921 (Aragon avait 24 ans), et il est pour quelques jours encore la propriété de Pierre Leroy, secrétaire général du Groupe Lagardère et collectionneur *(voir son portrait, par Michel Braudeau, dans* Le Monde *du 12 septembre 2001).*

Il sera mis en vente le mercredi 26 juin à Paris chez Sotheby's France (estimation de départ : entre 9 000 et 12 000 euros) avec 306 autres lots d'écrivains du XXe siècle, parmi lesquels Antonin Artaud, Henri Michaux, Jean-Paul Sartre, Pierre Jean Jouve, Jean Genet, Roland Barthes, Albert Camus (43 lots), René Char (43 lots aussi), André Breton (33 lots), Paul Eluard (33 lots), Georges Bataille (23 lots), Michel Leiris (14 lots) – c'est avec un livre de Michel Leiris que Pierre Leroy a commencé sa collection, en 1978, à 30 ans. La partie de la collection Leroy – « Grands écrivains surréalistes et de l'après-guerre » – qu'on vendra donc chez Sotheby's France le 26 juin à 14 h 30 et à 18 h 30 est estimée entre 2,5 et 3,5 millions d'euros.

Une telle vente, qui ne soit ni posthume ni un acte de fin de vie, *« fera date, car c'est en effet assez peu courant »*, convient Pierre Leroy. Qu'est-ce qui peut bien pousser un homme insistant sans cesse sur son rapport *« physique »* à la création, à la main traçant des signes sur le papier en espérant que longtemps plus tard ils seront encore lus, à se séparer du tapuscrit de *Van Gogh, le suicidé de la société*, d'Antonin Artaud, de manuscrits de Georges Bataille, qu'il considère comme un écrivain encore trop méconnu, de textes de Camus, qui fut sa passion de jeunesse et le conduisit vers René Char, de divers documents sur « Jean Genet et la justice », dont le manuscrit de la lettre que Genet envoya au président Vincent Auriol, qui, en 1949, venait de lui accorder sa grâce ?

« C'est une décision cruelle, mais nécessaire, explique Pierre Leroy. *Quand on veut faire d'une collection autre chose qu'une accumulation de livres, de documents, d'objets, quand on veut tenter de recréer des univers, d'exprimer une cohérence, il faut, à moins d'avoir des moyens illimités, restreindre son champ. »*

La collection de Pierre Leroy, jusqu'alors, commençait avec La Fontaine et allait jusqu'à Genet, Ponge et Leiris, en passant par Baudelaire, Rimbaud, Verlaine, Lautréamont, Mallarmé, Proust *« et Sade, qui est sûrement aujourd'hui le clou de ma collection »*, précise Pierre Leroy, qui possède, outre le testament de Sade, des manuscrits, des lettres et même des objets.

« Un collectionneur veut toujours avoir le meilleur, qui demande davantage de moyens. Il me fallait ces moyens, je suis donc obligé de renoncer à avoir une collection très étendue dans le temps. Pour éviter le risque d'une trop grande dispersion, qui conduit à un type de collection qui n'est pas ce que je souhaite, je préfère approfondir certaines périodes, centrées sur quelques écrivains. J'ai donc décidé de me défaire de tout ce qui est postérieur à Proust, de me concentrer sur Sade, le XIXe siècle – essentiellement Baudelaire et Rimbaud – et puis Proust. Je veux constituer des ensembles, et j'ai le sentiment que c'est du côté de ces auteurs que je vais trouver ce qui va me permettre d'y parvenir. »

Pierre Leroy n'a pas pour autant le sentiment de se tourner vers le passé. La fréquentation des grands écrivains, à travers leurs manuscrits, leurs tâtonnements, leurs repentirs et leurs illuminations, lui a appris que le temps de l'art n'est pas celui de la chronologie. *« Je ne voudrais surtout pas que le fait de vendre tout ce que je possédais après Proust, donc quasiment tout le XXe siècle, passe pour un déni de la littérature de ce siècle. Ce n'est absolument pas le cas, et il me semble que ce que je vends le prouve. »* Il est vrai que cette collection, par sa diversité et par le souci qu'a eu Pierre Leroy de restituer les relations entre tous ces écrivains, leurs affections entrecroisées, est une magnifique déclaration d'amour à ce XXe siècle littéraire qu'on n'a pas encore vraiment compris. Le catalogue, que pourront s'offrir tous les amateurs qui n'ont pas les moyens d'acheter, en porte témoignage.

> *« Je ne voudrais pas que le fait de vendre ce que je possédais du XXe siècle passe pour un déni de la littérature de ce siècle. Ce n'est pas le cas, et il me semble que ce que je vends le prouve »*
>
> ***Pierre Leroy***

En outre, Pierre Leroy a envie de prendre *« des paris sur l'avenir »*, à l'image de ce que font les collectionneurs d'art, *« en acquérant des manuscrits d'auteurs très contemporains, qui ne sont pas encore "panthéonisés" »*, comme l'a fait Jacques Doucet au début du XXe siècle, avec l'aide de Reverdy, puis d'Aragon et de Breton, mais presque aucun collectionneur littéraire après lui. *« Ils vont plutôt vers ceux qu'ils croient définitivement entrés dans la grande histoire de la littérature,* conclut Pierre Leroy, *moi j'ai envie de tenter une autre aventure. »*

Josyane Savigneau

Avant la vente, la collection Pierre Leroy est exposée les 22, 24, 25 juin, de 10 heures à 18 heures, chez Sotheby's France, Galerie Charpentier, 76, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e (www.sothebys.com).
Catalogue en vente chez Sotheby's France, préface de Philippe Sollers, avant-propos de Pierre Leroy, texte de présentation de Jean-Baptiste de Proyart, vice-président de Sotheby's France (372 p., 40 €).

VERBATIM

« Histoires d'amour »

NOUS PUBLIONS ci-après des extraits de l'avant-propos de Pierre Leroy au catalogue de sa vente.

« L'ensemble présenté dans ce catalogue correspond à environ la moitié de la collection que j'ai entreprise il y a vingt-cinq ans, dès que mes revenus m'ont permis de faire des achats, fussent-ils modestes, et qui s'étend, chronologiquement, si l'on me permet de faire quelque impasse pour le plaisir de l'allitération, de Sade à Sartre.

Une fois faite la première acquisition, ma recherche n'a plus cessé. Je me suis attaché à ce qu'aucune des pièces que je détenais ne soit – ou ne reste – anodine, que les livres recèlent l'envoi le plus attachant possible, qu'ils soient au fur et à mesure tantôt épaulés par les manuscrits témoins de leur genèse, tantôt enrichis de correspondances d'auteurs, de photographies, de dessins, aptes à les compléter de la façon la plus juste. *(...)*

Ma collection, au sens où je la voulais, ne pouvait donc évoluer qu'en étoile, chaque auteur ouvrant la voie à un autre. Tous ayant été de grands émetteurs-récepteurs de leur époque, la toile tissée entre eux les retient l'un à l'autre.

Je m'aperçois d'ailleurs, en feuilletant les fiches que j'ai régulièrement élaborées pour accompagner chaque pièce et en préciser l'histoire ou le contexte, que cette collection est remplie de leurs histoires d'amour, belles ou tragiques, parfois croisées : c'est Aragon avec Denise, cousine de la femme de Breton, Bataille avec Laure, puis avec Dora Maar, Breton avec Nadja, ou avec Suzanne, que lui disputera Emmanuel Berl, ou avec Valentine Hugo qui fut amoureuse d'autres surréalistes, Eluard avec Gala puis avec Nusch, Dali ensuite avec Gala, Picasso avec Dora Maar, Breton à nouveau, mais en même temps que Philippe Soupault, avec Nelly Kaplan, *« l'Argentine au sourire inextinguible »*, etc. Belles et tragiques, finalement, ces histoires, car aucune n'a duré : peut-être d'ailleurs, au sens surréaliste, ne le devaient-elles pas, pour sauvegarder leur beauté. Il n'empêche que leur poids sur la création littéraire n'est plus à dire : leur présence simultanée, les souvenirs qui en sont ici conservés, participent à la cohérence de l'ensemble ainsi réuni qui y puise un surcroît de densité. »

Paul Destribats, archiviste de l'avant-garde imprimée

SANS LUI, Werner Spies n'aurait pas pu donner à la grande exposition surréaliste qu'il a organisée au Centre Pompidou – qui s'achève le 24 juin – tout son éclat et son amplitude. Il n'y aurait pas eu, par exemple, la merveilleuse (et indispensable) vitrine dédiée à *Nadja*, ni ces éditions rares illustrées, ni ces manuscrits précieux, qui montrent André Breton et ses amis très attentifs à l'extension, comme naturelle, de l'art surréaliste au domaine du livre. Sans lui également, la vente de Pierre Leroy perdrait l'un de ses acheteurs potentiels, ou du moins l'homme le mieux fait pour admirer et peser la valeur (pas seulement marchande) de quelques-unes des pièces.

PORTRAIT

Ce passionné discret, qui a l'exhaustivité pour utopie, prépare un catalogue de ses quelque 15 000 documents

Mais qui est cet amateur aussi éclairé que discret qui insiste beaucoup pour qu'on ne le considère pas comme un collectionneur ? Qui se cache derrière la mention figurant dans les vitrines de l'exposition de Beaubourg, sous presque tous les livres et manuscrits : « Bibliothèque Paul Destribats » ? *« A 76 ans, il faut que je mette de l'ordre... »,* dit-il, avant d'affirmer, d'une voix forte, qu'il ne souhaite qu'une chose : ne pas apparaître, ne pas se montrer plus qu'il n'est utile, derrière la richesse proprement extraordinaire de cette « bibliothèque » privée, apte à concurrencer, dans son domaine, les plus prestigieuses institutions françaises et étrangères.

Pourtant, Paul Destribats n'est pas ce qu'on appelle un homme effacé. Sa présence est aussi puissante que la passion qui l'anime. Il parle sans réticence, tout en détournant les questions trop directes ; il nous a d'ailleurs prévenus et s'inquiète souvent d'avoir été bien entendu : *« Pas de portrait, n'est-ce pas ? »* Ce qu'il appelle lui-même son *« coming out »*, à l'occasion, notamment, de l'exposition surréaliste, est destiné à faire partager une jouissance dont il juge, aujourd'hui, qu'elle ne peut rester solitaire.

SITUATIONNISTES, FUTURISTES, SURRÉALISTES

Depuis trente ans donc, avec *« patience »* et *« acharnement »*, avec surtout ce *« perfectionnisme »* et cette *« maladie de la totalité »* dont il souffre pour son plus grand plaisir, acheteur plus que vendeur, amateur plus que spéculateur, Paul Destribats *« rame »* – ce sont ses propres mots. Avec une fierté presque jubilante, il nous montre l'ébauche du catalogue raisonné de ses possessions, tel qu'il est en train de l'établir avec un soin extrême, digne de son contenu : plus de 14 000 entrées sur toutes les avant-gardes qui se sont exprimées, par le livre et l'imprimé, durant le XXe siècle, de Dada à l'Internationale situationniste en passant par les différents futurismes, avec station prolongée du côté des surréalistes de tous les continents et d'André Breton, figure essentielle de son panthéon personnel ; une exception pour les revues dont les plus anciennes remontent à 1848 (environ 900 titres du monde entier, dont beaucoup de collections complètes). François Chapon, ancien directeur de la bibliothèque Jacques-Doucet et ami de Paul Destribats, a écrit déjà la préface. Un texte inédit dont l'intéressé semble fort satisfait, mais qu'il ne veut pas dévoiler avant l'achèvement du catalogue en question. Achèvement bien sûr provisoire, mais qui a valeur de bilan.

Le souci de Paul Destribats n'est pas de posséder quelques pièces dispersées, aussi précieuses et coûteuses fussent-elles – *« Ma démarche est totalement différente de celle de Pierre Leroy »*, tient-il à souligner. Ce qu'il cherche, ce pour quoi il s'est fait *« rameur »* auprès de tous les collectionneurs, courtiers, héritiers et libraires du monde entier, c'est à rassembler, autour d'une œuvre, d'un nom, d'un courant artistique – la littérature ne l'intéresse qu'en fonction de ses liens avec l'art – le maximum de documents, de la coupure de presse aux correspondances, tracts, manuscrits, premières éditions, brouillons, etc. Le tout réuni sous des reliures de grande valeur commandées à Georges Leroux, Paul Bonet, Monique Mathieu ou Rose Adler. Si, dans les années 1920, les dadaïstes ont publié le même tract en six couleurs, il mettra un point d'honneur à posséder un exemplaire de chacun.

Ce désir d'exhaustivité dans les domaines qu'il s'est choisis est son utopie personnelle. Et dans cette utopie, un mot est banni, ou craint : celui de dispersion.

Patrick Kéchichian

QUINZAINE DES RÉALISATEURS
CANNES 2002
APARTMENT #5C
UN FILM DE RAPHAËL NADJARI
B.O DISPONIBLE CHEZ mk2 music STUDIO ZURBAN mk2 diffusion

Promenade dans les arrondissements de la capitale, des fanfares et chorales installées sous les ponts aux 30 000 spectateurs massés place de la République pour Lenny Kravitz

Combats sonores à Paris pour la 21e Fête de la musique

SOUS LES PONTS coule la Seine, et sur les quais résonnent les tambours. Un petit tour en bateau-mouche au cœur de Paris en ce début de soirée du 21 juin renseigne sur les tendances de la Fête de la musique. Des tambours, fanfares et chorales, installés sous les ponts, vers Notre-Dame ou entre les pique-niqueurs du Vert-Galant ou des quais de l'île Saint-Louis. Plus loin, un *sound system*, en contrebas de la faculté de Jussieu et de l'Institut du monde arabe. Débarqué, le festivalier en herbe peut vérifier les hypothèses : chanteurs, fanfarons, tambourinaires ont du plaisir à sortir dans la rue pour montrer leur travail des mois gris de l'hiver. Ils ont répété Boby Lapointe ou Bach. Tous dans le même bateau.

C'est sous le bateau symbole de la Mairie de Paris, dans la cour de l'hôtel de ville du IVe arrondissement, que jouent, vers 18 heures, le violoncelliste Alexis Descharmes et le saxophoniste Vincent David. Pas d'électronique *hardcore,* mais de la musique contemporaine amplifiée par l'Ircam. Le son doit lutter avec l'environnement sonore : avions, automobiles, mais aussi sonneries de téléphone et... chasse d'eau des toilettes publiques, situées juste en face des musiciens, sans parler du bavardage du personnel municipal qui semble s'ennuyer ferme...

Place des Vosges, vers 20 heures, les arcades constituent le lieu d'une autre promenade sonore. La chorale Equivox s'époumone, car, à quelques pas, un groupe de tambourinaires les couvre immanquablement. Plus loin, un duo trompette et clarinette improvisé se fait rabattre le caquet par un quintet de jazz amplifié et par un groupe de cornemuses qui dissuade tout concurrent sonore moins sévèrement fourni. A la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS), l'atmosphère était plus policée, en début d'après-midi. C'est là, tout naturellement, que le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, devait donner le coup d'envoi de cette 21e Fête de la musique. Patricia Petibon, pétulante rouquine, chante une mélodie de Fernando Obradors ; le chœur d'enfants Les Polyssons, venu du quartier de Belleville, *Le Bois de Saint-Amand*, de Barbara. Plus tard, résonne la *Fanfare for the Common Man,* de Copland, puis la *Symphony in Brass*, d'Eric Ewasen.

Le VIIe arrondissement, celui de la DMDTS, semble pourtant rester de marbre face à l'événement. Quelques opposants silencieux à la Fête de la musique profitent des pelouses désertes de l'avenue de Breteuil pour se retrouver entre amis autour d'un pique-nique. C'est le cas de Karèle, 24 ans, qui a décidé d'organiser une contre-manifestation et de ne pas subir *« cette fête où l'on ne fait finalement qu'errer dans le bruit, sans savoir où aller ni quoi écouter »*. En revanche, dans le Quartier latin, on s'enthousiasme : *« On se déplace en rollers,* explique un groupe d'adolescents. *On s'arrête, on écoute, et si cela ne nous plaît pas on repart en quête de nouveaux sons. »*

BERTRAND GUEY/AFP

Place de la République, à Paris. Devant 30 000 personnes, le chanteur de raga Nuttea fait patienter les fans de la vedette américaine Lenny Kravitz.

Un duo trompette et clarinette improvisé se fait rabattre le caquet par un quintet de jazz amplifié et par un groupe de cornemuses

Rive droite, à l'hôtel de Sully, rue Saint-Antoine, les musiques électroniques se sont installées, à l'initiative inattendue des très chics Monuments historiques. Au beau milieu de cette architecture magnifique et d'enfant chahuteurs, jouent Stéphane Leborg et, plus tard, les DJ Ivan Smagghe et Mekon. Il fallait attendre la nuit pour un *live* spécialement conçu par le duo anglais Swayzack en accompagnement des images du documentaire *Etudes sur Paris* (1928) d'André Sauvage. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, Talvin Singh, l'ancien prodige de l'*asian sound* (cette fusion des sonorités électroniques et des musiques indo-pakistanaises), est hélas desservi par le très faible niveau sonore de l'amplification...

Même si le drapeau auriverde flottait au fronton de la mairie du IIIe arrondissement, on apercevait surtout les banderoles des sponsors, pendues aux grilles, masquant la petite scène engoncée dans la cour de la mairie. La balance des sons défectueuse a ruiné les efforts d'Anderson et de la Companhia do Forro. La petite foule amassée là se balançait mollement, quand le salut est venu de deux grosses caisses portées à bout de bras. Une vague d'une centaine de personnes les suit, se frayant un chemin entre les voitures de la rue de Bretagne ou de la rue des Archives.

Toujours dans le quartier du Marais, le Mali rallie les foules et évite toute querelle des anciens et des modernes : le mythique Super Rail Band de Bamako est installé à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris et côtoie le couple Amadou et Mariam, et le duo électro Marc Minelli/Mamani Keïta à l'hôtel d'Albret, rue des Francs-Bourgeois. Le public reprend en chœur le rythme des chansons. Raphaël et Lucie, étudiants de 19 ans, sont conquis : *« On savait que l'ambiance serait chaleureuse, on s'est déplacés tout exprès pour Amadou et Mariam. »* Même ferveur pour le Super Rail Band : *« C'est un groupe que je suis depuis très longtemps,* jubile Abou, un Sénégalais de 28 ans, *je connais toutes les paroles ! »*

Du Marais à la République, il n'y a qu'un pas – en temps normal. Dès 21 heures, la place est noire de monde, et il est vain de vouloir espérer apercevoir autre chose que les immenses logos des sponsors. Une trentaine de téméraires sont entassés sur le toit d'un kiosque, d'autres sont grimpés aux arbres pour mieux voir la scène. Invités à patienter avec le chanteur de raga Nuttea, aux textes un rien moralisateurs, les 30 000 spectateurs accueillent enfin Lenny Kravitz. Ambiance molle. Seuls d'anciens tubes, comme *Are you gonna go my way*, font vibrer la foule. C'est sans rappel que la vedette américaine se retire, et c'est sans résistance que le public se disperse pour attraper le dernier métro...

Récit du service culture

La Librairie Gallimard et les Éditions du Rocher ont le plaisir d'inviter leurs lecteurs à une « soirée anniversaire » en présence de

LUCIA GRAVES

qui présentera son livre

Une femme inconnue

avec Samuel Brussell
le mardi 25 juin
à 19 heures
15, boulevard Raspail
75007 Paris

Anatolia, 10 ans

Le DJ Manu le Malin privé de Palais-Royal

LORS d'une conférence de presse unitaire organisée le 20 juin, les principaux organisateurs de concert de musiques électroniques ont fait le point sur le décret concernant les rave parties, signé le 3 mai par le gouvernement socialiste et largement inspiré par l'amendement Mariani. S'ils comptaient clarifier la situation avec le gouvernement Raffarin, l'annulation du concert de Manu le Malin et de l'Orchestre philharmonique de Radio France, qui devaient donner la pièce *Hier, aujourd'hui, demain* de René Koering, directeur de la musique à Radio France, n'a pas favorisé la prise de contact. D'autant que le spectacle devait se tenir le 21 juin dans l'enceinte du Palais-Royal, sous les fenêtres du ministère de la culture : un symbole de la reconnaissance institutionnelle de la techno. Raisons avancées : un coût trop élevé et un risque de dégradation du lieu. Hervé Bordier, programmateur-coordinateur de la Fête de la musique, contacté par *Le Monde,* devait contredire l'idée que cette annulation s'inscrirait dans une vague anti-techno, arguant de la cinquantaine de concerts électroniques organisés à Paris ce soir-là.

C'est donc Pierre Henry, vétéran de la musique électronique et célèbre pour sa *Messe pour le temps présent* (1968) qui fait office de remplaçant. Il propose la création de sa dernière œuvre intitulée *Transe,* mixte de composition de son cru et de morceaux électroniques bien connus, extraits de l'album *Decksdrumsandrockandroll* des Anglais Propellerheads. La foule, éparse et hétéroclite, est plus âgée que le public habitué des soirées électroniques. Beaucoup sont là par hasard, juchés sur les colonnes de Buren de la cour du Palais-Royal.

« CHOIX TROMPEUR »

Certains pourtant, mal informés, sont venus pour assister au concert techno hardcore de Manu le Malin. *« J'avais lu dans* Nova Magazine, *que Manu le Malin devait se produire ce soir,* regrette Cyril, Parisien âgé de 29 ans, *et en tant que fan de techno, je suis d'autant plus dégoûté que je l'ai raté l'été dernier à Montpellier alors qu'il jouait déjà avec René Koering... »*. D'autres conservent malgré tout l'espoir que Manu le Malin prendra la relève, à la fin du concert de Pierre Henry. En vain. *« Il y a trois mois, sur la scène branchée du Batofar à Paris, l'ancienne ministre de la culture, Catherine Tasca, avait pourtant annoncé en grande pompe la programmation de Manu le Malin*, raille Antoine Caudron du label UWe (Torgull, Manu le Malin...). *Le choix de Pierre Henry pour le remplacer est trompeur. Il joue de la musique électronique mais je ne pense pas qu'il soit représentatif de ce mouvement. »*

Les associations de défense de la techno estiment que loin d'être anecdotique, cette annulation s'inscrit dans une vaste entreprise de *« diabolisation et de discrimination »*. A preuve, l'interdiction d'un des festivals de musiques électroniques les plus significatifs en France, Astropolis, prévu les 2 et 3 août au Manoir de Keroual, situé à Guilers (Finistère). Le 17 juin 2002, le maire Jean Mobian s'est prononcé, par arrêté, contre la tenue sur sa commune de la huitième édition de ce festival. Les organisateurs ont donc décidé d'intenter un recours en référé devant le tribunal administratif et d'en informer le gouvernement. Selon Mathieu Guerre-Berthelot, l'un des responsables d'Astropolis, le décret relatif à certains rassemblements festifs à caractère musical et l'amendement Mariani ont paradoxalement renforcé le flou de la législation : *« Maires et sous-préfets se renvoient dos à dos la responsabilité d'autoriser ou d'interdire. »* Face à ce manque de clarté juridique, l'association Technopol a d'ailleurs déposé devant le Conseil d'Etat un recours pour excès de pouvoir contre le décret du 3 mai 2002.

La contestation prend une forme toute différente pour le festival D-day, organisé par l'entrepreneur de spectacles B-Product. Interdit de salle à Metz, il a trouvé refuge au Zénith de Nancy le 29 juin et adopte une tournure plus politique, avec distribution de tracts et un seul mot d'ordre : *« Un raveur = un citoyen »*.

Amélie Cordonnier et Thomas Portier

MC Solaar, Khaled et Blankass reprochent au groupe de ne pas respecter leur travail

Trois artistes en guerre ouverte avec la société Universal Music

LES RELATIONS entre artistes et maisons de disques connaissent une période de perturbation, tant aux Etats-Unis qu'en France. Le projet de loi limitant la durée du contrat des artistes à sept ans en Californie pourrait bouleverser toute l'industrie du disque. Courtney Love, Toni Braxton ou Prince tentent ainsi actuellement de rompre leur contrat (*Le Monde* du 30 mai). Avec l'utilisation grandissante d'Internet, le secteur connaît une multiplication des procédures engagées par les auteurs-interprètes.

En France, c'est également l'heure de la rébellion pour plusieurs artistes d'Universal Music, le pôle musique du groupe Vivendi Universal. Bertrand Cantat, chanteur du groupe Noir Désir, avait choisi la tribune des 17es Victoires de la musique, le 9 mars, pour lancer une sévère diatribe contre Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal. Sous contrat depuis 1987 avec Barclay, l'un des labels du groupe, le chanteur avait sévèrement critiqué la façon dont son groupe était *« récupéré »* (*Le Monde* du 14 mars). Mais sans toutefois rompre les ponts avec l'entreprise qui le fait vivre. D'autres artistes en ont décidé autrement, décidant de s'en remettre à la justice pour régler leurs différends avec la major.

Le rappeur MC Solaar, qui avait déjà publié quatre albums pour Polydor (filiale de PolyGram, rachetée par Seagram puis par Vivendi Universal), a été le premier à saisir le tribunal des prud'hommes, le 1er septembre 1997, estimant que l'entreprise *« n'avait pas respecté ses engagements »*. L'auteur de *Qui sème le vent* a expliqué qu'il reprochait à Universal Music de *« ne pas respecter sa façon de travailler, son rythme, le choix des personnes avec qui* [il] *désirait travailler »*. Daniel Margules, conseiller et manager de l'artiste, précise *: « En 1997, MC Solaar voulait faire un double album de 24 titres et, au moment d'enregistrer, Universal Music a précipité la renégociation de son contrat. C'est comme si on demandait à un peintre de faire tel jour à telle heure une maison blanche avec des volets bleus. Cela n'a pas de sens. »*

Fait rarissime, le tribunal a prononcé la résiliation du contrat entre l'artiste et sa maison de disques. Il a également ordonné à Universal Music de restituer à MC Solaar ses enregistrements. La major ayant interjeté appel, la cour a, dans un arrêt du 5 avril, confirmé l'interdiction faite à Universal Music d'exploiter les enregistrements de MC Solaar, et elle a désigné un expert qui aura pour mission d'apprécier le montant des sommes restant dues à l'artiste.

Pascal Nègre, président d'Universal Music, nous a déclaré qu'il avait l'intention de se pourvoir en cassation. *« Une maison de disques ne se réjouit jamais d'être en conflit avec un artiste »*, dit-il, en affirmant que son différend avec MC Solaar porte essentiellement sur l'interprétation du contrat signé. *« Il s'agit toujours de contrats à durée déterminée – l'artiste étant essentiellement payé grâce aux droits d'auteur – et il est prévu de sortir les albums dans un délai précis »*, ajoute-t-il, en affirmant que *« MC Solaar souhaitait pouvoir sortir le plus vite possible de son contrat et, pour y parvenir, a proposé un double album, que nous n'avons pas du tout jugé convaincant »*.

Fait rarissime, le tribunal a prononcé la résiliation du contrat entre MC Solaar et sa maison de disques. Il a également ordonné à Universal Music de lui restituer ses enregistrements

Depuis qu'il est sous licence avec Eastwest (Warner), MC Solaar a publié mi-février un nouvel album, *Cinquième as*, qui lui a permis de réaliser les meilleures ventes de son histoire (750 000 albums et 1,1 million de singles en France). *« Ça n'a pas été simple, mais nous n'avons ni plié ni rompu face au diktat d'Universal Music. Il ne faut pas parler avec des regrets, ne pas baisser la tête. Je ne cache pas que, en m'attaquant à Universal Music, je pouvais me retrouver au chômage*, raconte MC Solaar. *En tout cas, chez Warner, je trouve une équipe de direction ouverte, avec qui je peux travailler en toute intelligence. »* Début juillet, M. Margules compte saisir le juge d'exécution des peines, estimant que la major n'a pas remis toutes les bandes et continue de laisser en vente certains albums.

MC Solaar n'est pas le seul à se rebeller contre Universal Music. Le groupe de rock Blankass a, selon son avocat, Me Simon Tahar, également engagé un procès aux prud'hommes, confirmé par un récent arrêt de la cour d'appel de Paris, contre la société. Universal Music a été condamnée à 1,8 million de francs (contre 1,5 million en première instance, le 10 octobre 2001) pour *« atteinte à la liberté de travail »* et manque de respect du travail de création de l'artiste. Selon le conseil des prud'hommes, le label Musidisc, racheté par Universal Music, ne pouvait pas empêcher les membres de Blankass de chercher un nouvel employeur.

Enfin, le chanteur de raï Khaled, conseillé, comme MC Solaar et Blankass, par Claude Margules, a également assigné Universal Music, ses maquettes étant systématiquement jugées comme étant de mauvaise qualité. Le chanteur de raï a récemment déclaré au *Parisien* avoir donné sa démission à la maison de disques. *« Je suis en guerre avec Universal, ces gens sont devenus des marchands de tapis. ils sont en train de tuer le show-business. Ils ne font plus que des "coups" pour faire miroiter aux jeunes un avenir doré. »* M. Nègre indique que *« Khaled n'est pas très bien dans ses baskets en ce moment »*. Il a toutefois assuré qu'il ne désespérait pas de publier bientôt un nouvel album avec lui.

Nicole Vulser

5 000 euros d'amende pour une fausse flûte

Le président du conseil d'administration d'Universal Music, Pascal Nègre, 41 ans, a été condamné par le tribunal correctionnel de Paris pour la vente en 1999 d'un disque de flûte de Pan qui était en réalité une musique de synthétiseur. Plus de 40 000 exemplaires du disque *Flûte de Pan* avaient été mis en vente en 1999. Un acte qui constitue, selon le jugement des magistrats daté du 30 mai, d'une *« publicité de nature à induire en erreur »*. Les faits, confirmés par une expertise, avaient été révélés par le compositeur et flûtiste Georges Schmitt, qui avait vu Universal Music rompre quelque temps plus tôt un projet commun d'enregistrement d'un disque. M. Nègre a été condamné à 5 000 euros d'amende et à payer 3 000 euros de dommages-intérêts à M. Schmitt, ainsi que 750 euros au Syndicat des artistes musiciens de Paris et d'Ile-de-France. Il avait plaidé la relaxe en soutenant que le public n'avait pas été déçu puisqu'il ne s'était pas plaint. – *(AFP.)*

Graphisme Chaumont, rendez-vous de l'affiche

CHAUMONT Année palindrome, 2002 est aussi une année qui marque un tournant pour le Festival de l'affiche et des arts graphiques, à Chaumont. Depuis 1990, la chef-lieu de la Haute-Marne se transforme à la fin du printemps en rendez-vous des graphistes et affichistes. Une date que les étudiants en graphisme de divers coins de France ne veulent plus manquer. Ils ont pu bénéficier cette année, début juin, d'ateliers avec des professionnels étrangers, et le résultat de leurs travaux est exposé. De l'entrepôt des Subsistances, libéré par l'armée, au grand garage, de la chapelle et de l'hôtel de ville aux Silos, médiathèque spécialisée dans les arts graphiques, toute la cité – ses rues, ses cafés et ses boutiques – se met à l'heure de l'image dessinée, de l'image engagée, de l'image politique, écologique, ludique. Une fête et un manifeste.

Si l'an 2002 est particulier, c'est que les organisateurs, appelés en urgence après le départ imprévu d'Alain Weill, inventeur, initiateur et animateur de la manifestation, ont fait le choix de présenter un florilège des douze sessions antérieures. C'est l'occasion de revoir, par ordre alphabétique d'un lieu à l'autre, le travail de quelque 350 professionnels du monde entier, à travers leurs envois pour Chaumont. La commune est en effet riche aujourd'hui d'un patrimoine de 15 000 pièces qui s'ajoutent aux 5 000 affiches anciennes, point de départ de la collection. L'équipe constituée par Pierre Bernard, Alex Jordan et Vincent Perrottet pour la direction artistique du festival a fait son choix. Avec une conviction : celle du rôle que doit jouer l'affiche de création, avec ses mots, son style, sa personnalité, dans un monde envahi d'images commerciales. La présence de Fabrice Praeger, qui bénéficie d'une rétrospective, accentue le parti pris de qualité.

De la musique aux droits de l'homme, du théâtre à la lutte contre le racisme, des musées à la cause écologique (comme cette affiche de Fukuda Shigeo pour la conférence des Nations unies sur l'environnement à Rio en 1992), les graphistes défendent la cause de l'humanisme avec leurs moyens : des mots, des graphes, la photographie et le dessin, toujours maniés pour faire réagir, émouvoir, mobiliser.

Traversée de courants divers, cette profession, en France, se déclare souvent méconnue, mal aimée, mal équipée. Un rendez-vous comme celui de Chaumont, en juin, ou les rencontres d'Echirolles (Isère) en automne, des lieux d'exposition (la galerie Anatome, à Paris ; Arc-en-Rêve à Bordeaux ; le Centre Pompidou), témoignent pourtant de la vivacité d'une discipline qui bouge et se bat pour ne pas se laisser submerger par la vague mondialiste de l'image préformatée et proliférante.

Michèle Champenois

Festival d'affiches de Chaumont : 7-9, avenue Foch, Chaumont (52). Tél. : 03-26-03-86-80. Expositions : « Images du monde, monde des images » ; Nouveau Salon des cent, hommage à Toulouse-Lautrec ; Concours étudiants ; Inventer, rétrospective Fabrice Praeger (avec un livre). De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin. Catalogue : 250 p., 25 €. Internet : www.ville-chaumont.fr/festival-affiches. Achtung Kraphisme, Ecole des beaux-arts de Berlin-Weissensee. Galerie Anatome, 38, rue Sedaine. Paris-11e. tél. : 01-48-06-98-81. Du mercredi au samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 juillet.

Photo : © « Rio 92 », 1992, par Fukuda Shigeo (Japon).

GALERIES À PARIS

Les énigmes de Maike Freess

VÊTUE d'une blouse neige et d'un pantalon de toile, allongée la tête contre un tronc d'arbre dans la neige ; drapée dans une étoffe rouge sombre, parmi des branches, le regard vaguement inquiet ; presque nue, assise sur une chaise au crépuscule dans une prairie : les images que Maike Freess présente d'elle-même, sous forme de grandes photographies, ont de quoi décontenancer. Elles s'organisent en diptyques, une vue d'intérieur et une d'extérieur chaque fois, avec des positions presque similaires. Mais pourquoi la pénombre et le froid ? Pourquoi ces pièces vides et ces forêts désertes ? Pourquoi ces postures étranges, ces airs d'indifférence ou de rêverie alors que les circonstances semblent propices à l'effroi ? Difficile de répondre. Les œuvres de Maike Freess, artiste allemande de 37 ans qui vit à Berlin et à Paris, ne se livrent pas aisément. Ces scènes d'intérieur et d'extérieur sont celles d'une dramaturgie intime, où l'artiste tient simultanément les fonctions d'actrice unique, de metteur en scène, d'éclairagiste et de photographe. Les poses, les lieux, le clair-obscur, la bizarrerie des détails suggèrent un symbolisme personnel, dans lequel passent des souvenirs de peinture symboliste nordique et de cinéma expressionniste, de Munch et de Dreyer. A ces autoportraits à énigmes sont joints une installation : un mannequin à l'effigie de l'artiste et une projection vidéo, et deux dessins d'une même figure féminine. L'intensité du trait, la sécheresse des déformations et ce que l'on croit percevoir d'obsessionnel dans ces travaux en font l'un des moments les plus intenses de l'exposition. **Philippe Dagen**

« I wish I was here », Galerie Corinne Caminade, 14, rue du Perche, Paris-3e. Tél. : 01-42-72-27-04. Du mardi au samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 juillet. © D. R.

Danse

NANTES

Les Connivences de juin

Le Studio Jacques-Garnier, lieu d'implantation du Centre chorégraphique national de Nantes, accueille les Connivences de juin. Deux chorégraphes sont invités dans le cadre de la mission accueil-studio : ainsi, on pourra découvrir *L'Armoire de Martirio,* d'Esther Aumatell, *Les Jardins*, de Serge Ricci. Par ailleurs, le CCN de Nantes, soutenu par la Fondation de France, s'associe à la Maison de la culture de Loire-Atlantique pour y présenter *Voyages de Gulliver*, aboutissement de deux années d'échange avec une classe primaire de l'école Jean-Moulin. Cette première partie de soirée sera suivie de *L'Ombre des mots*, un travail qui a mûri dans l'esprit de Claude Brumachon lors des ateliers chorégraphiques menés depuis près de quatre ans au sein du Conservatoire régional d'art dramatique de Nantes.

Connivences de juin, jusqu'au 28 juin, CCN de Nantes/Studio Garnier, 23, rue Noire, 02-40-93-30-97. Il existe plusieurs tarifs.

Musiques

TOULOUSE

Rio Garonne

Pendant six jours, Toulouse se met à l'heure argentine et uruguayenne, en invitant une centaine d'artistes dont beaucoup ne se sont jamais produits en Europe. Un programme éclectique où se croiseront chanson folk-rock (Liliana Herrero, Leon Gieco, l'un des grands auteurs-compositeurs-interprètes d'Argentine), rock (Divididos, Luis Alberto Spinetta), ska (Karamelo Santo, des copains de Manu Chao, qui a participé à leur album), jazz (Trio Fattoruso, Javier Malosetti Quinteto), chamamé (Raul Barboza), musique traditionnelle (Contraflor al Resto Trio), tango, sous les formes les plus variées (Gustavo Gancedo, Gotan Project, Pequena Orquesta Reincidentes).

Toulouse (Haute-Garonne). Jusqu'au 27. Tél. : 05-61-31-77-28. Egalement au programme, cinéma, théâtre, lectures. 2 €, chaque soir.

Jazz

PARIS ET CALVI

Calvi Jazz Festival

Avant d'embarquer dans l'avion qui les mènera jusqu'en Corse, les solistes de l'Hexagone et des pays frontaliers (Belgique, Italie) habitués du Festival de jazz de Calvi vont se chauffer dans les trois salles du squatt 59 Rivoli, à Paris. Avec le même principe de circulation, d'échanges, de rencontres imprévues qui préside aux réunions nocturnes de Calvi. Parmi les meneurs de jeu, Jerôme Barde, Pierre Christophe, Gaël Horellou, Pierrick Pedron, Xavier Richardeau, David Sauzay, Olivier Temime, Arnaud Sacase, Max Pinto... En tout, près de cent musiciens qui, une fois arrivés à Calvi, continueront de vivre cet élan du jazz en parallèle au programme « *officiel* », avec notamment cette année : Lucien Ferreri Tentet, le quintet des frères Belmondo, Claude Luter, le quartet de Simon Goubert, les trios de Jean-Jacques Gristi et Richard Galliano, Orlando Poleo et Nico Wayne Toussaint.

Squat 59 Rivoli, 59, rue de Rivoli, Paris-1er. M° Châtelet. Tél. : 06-58-15-42-51. Les 20, 21 et 22 juin, de 15 heures à minuit. Entrée libre. Calvi Jazz Festival, Théâtre Petit, podiums et bars de la ville, Calvi (Haute-Corse). Tél. : 04-95-65-16-67. Jusqu'au 29. De 11 € à 15 €.

Exposition

PARIS

Reichel

Ami de Paul Klee à Munich vers 1920, puis de Brassaï à Paris vers 1930, artiste rare, Hans Reichel n'est pas encore à la place qui devrait être la sienne dans l'histoire, celle d'un inventeur de formes d'une inépuisable variété, follement à l'aise sur le papier, où il faisait danser l'encre et l'aquarelle. Oniriques, ironiques, légères, ses œuvres sont réunies pour la première fois à Paris en quantité suffisante pour mesurer l'importance de ce marginal trop discret.

Galerie Lambert-Rouland, 62, rue La Boétie, Paris-8e. Tél. : 01-45-63-51-52. Du mardi au samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30. Entrée libre.

Les femmes de Bedri Baykam

BEDRI BAYKAM est amoureux de la vie, des femmes, de la démocratie, des femmes, de la liberté de penser, des femmes, et on en oublie. Cet artiste turc né en 1957 a fait sa première exposition à l'âge de six ans. Chaque génération connaît son petit prodige, mais Baykam est le seul à avoir duré. Sans doute parce qu'il est boulimique : il peint, photographie, filme, écrit, milite pour la laïcité, édite une revue et a publié un roman porno à Istanbul, en décembre 2000, qui imagine, avec dix mois d'avance, la destruction d'une tour de New York par un avion de ligne.

La galerie Lavignes-Bastille expose sa dernière série, une vidéo et des tableaux, sur le thème « Girly Plots-Intrigues féminines ». Ce n'est pas politiquement correct. Baykam est peintre, donc voyeur, et son goût pour le baroque oriental donne à ses œuvres une luxuriance dont les Européens ont perdu l'habitude. Ses pin-up de bazar sont extrêmement troublantes. C'est pourquoi on conseillera au visiteur du harem de Baykam de commencer sa tournée par les deux tableaux intitulés *Strip-tease*. Ce sont les plus sobres. Une jeune femme dévoilée par deux rideaux entrouverts s'y dévêt. Le tableau lui-même est un collage composé de quatre éléments : les deux pans du rideau, le sol en faux bois, un mur en carrelage plastifié, et une photographie de la donzelle. Plastiquement, c'est une réelle réussite formelle, dans un registre qui exploite bien des ficelles du pop art, en les poussant dans leurs derniers retranchements. **Harry Bellet**

Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne, Paris-11e. Tél. : 01-47-00-88-18. Jusqu'au 20 juillet.

Horia Damian, entre ciel et terre

SURPRISE : Horia Damian chez Karsten Greve. Ce Roumain fixé à Paris en 1948 n'a en effet pas exposé en solo depuis plus de dix ans. C'est dire que les jeunes générations ne doivent pas savoir grand-chose de cet artiste de 80 ans. Ce que fait aujourd'hui l'ancien poulain de la galerie Stadler (où il a exposé avec Tàpies, ce qui ne surprend pas) ne correspond plus vraiment à l'image qu'on avait de lui il y dix et vingt ans. C'était celle d'un constructeur visionnaire, auteur d'étranges architectures : pyramides, cratères et collines aux formes semblables au boa avaleur d'éléphant de Saint-Exupéry. Damian serait entré en sympathie avec le père du Petit Prince ou avec Italo Calvino, qu'on ne s'en étonnerait pas en découvrant les tableaux de l'exposition. L'artiste n'a rien oublié des leçons de son premier maître à Paris, Fernand Léger, ni les géométries constructivistes avec ou sans les débouchés cosmiques des suprématistes. Ce n'est pas un hasard si l'on retrouve des droites croisées partout dans le bâti des tableaux récents : avion, lit, chaise ou fenêtre. L'artiste ne manque d'ailleurs pas de le rappeler à sa façon, par les chiffres sans rondeurs, 1, 4 et 7 qu'il place à la tête du lit ou sur la carlingue de l'avion.

Cette nouvelle imagerie de l'avion et du lit, vides ou occupés, de la chaise et de la fenêtre ouverte sur le noir, donne à penser que, si l'heure est aux échappées, au propre comme au figuré, elles sont conditionnées. Le chemin de la terre, pesanteur oblige, n'est pas loin. Relief de carton cloué sur un fond de planches, l'aéroplane ne décolle pas du plan du tableau et reste tout près du sol avec ses ailes à la verticale. La chaise aux pieds bandés signe d'un entre-deux, veille et repos, a plus ou moins de hauteur dans l'espace bien noir, peut-être au-dessus d'un nuage rose. De bonheur ou de sang délavé ? Damian se garde bien de trancher. A propos de la fenêtre, le critique Radu Varia, premier exégète de l'œuvre, parle d'« *invitations au voyage vers l'au-delà, passage entre le connu et l'inconnu, de la lumière à l'attrait des ténèbres* ». C'est vrai de l'ensemble des œuvres de ces trois dernières années. C'est vrai de cet étonnant « *chevalier endormi* » aussi sophistiqué que sauvage dans la forme – associant bricolage et peinture aisée – et le fond. Allongé sur un lit au drap blanc qui sort du tableau, il est en armure clouée comme l'avion, et ressemble à quelque condottiere de Sienne, de Florence ou de la Nasa. Lui aussi est en suspens sur la ligne d'horizon, entre ciel et terre. L'échappée, c'est aussi celle de la mort.

Geneviève Breerette

Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme Paris-3e. Tél. : 01-42-77-19-37. Du mardi au samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 août. Photo : *L'Avion 1* (2002). © D. R.

Sélection disques classique

JOHANNES BRAHMS

Sextuor à cordes n° 1 op. 18.
Thème et variations en ré mineur pour piano.

Jean-François Heisser (piano), Josef Kluson (alto), Michal Kanka (violoncelle), Quatuor Kocian.

C'est de la rencontre entre le compositeur et directeur de la Radio de Prague Jindrich Feld et le Français mélomane Pierre-Emile Barbier qu'est né, en 1992, le label discographique Praga. Destiné d'abord à l'exploration des archives sonores qui dormaient depuis les années 1950 dans les locaux de la radio tchèque, le label, devenu Praga Digitals, s'est bientôt orienté, succès faisant, vers la découverte de jeunes talents. Dix ans plus tard, forte des 120 références de Praga et des 80 de Praga Digitals, la marque édite dix coffrets à prix réduits, où ses artistes phares, les quatuors à cordes Kocian et Prazak, se taillent la part du lion (œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven, mais aussi Dvorak, Janacek, la seconde école de Vienne et la musique tchèque dite « *dégénérée* » des compositeurs morts à Terezin...). Avec cette nouvelle parution consacrée au *Sextuor n° 1* de Brahms, l'un des tubes de la musique de chambre, Praga Digitals joue sur nos cordes sensibles en associant le quatuor Kocian et deux membres des Prazak. Une version d'emblée « anthologique » : que ce soit dans un premier mouvement puissant et délié à la fois (densité dansante), un andante sans pathos mais donné dans toute sa profondeur pulsionnelle, un scherzo âpre et sensuel ou un finale de savoureuse ardeur. L'heureux couplage de la version du mouvement lent transcrit par Brahms pour le piano donne au toucher rigoureux et poétique de Jean-François Heisser l'occasion de prouver qu'en musique comme en tout, l'artiste, c'est le style. – M.-A. R.

10 coffrets Praga Digitals PRD 350 000 à PRD 350 009. 1 CD Praga Digitals PRD 250 166 (distribué par Harmonia Mundi).

BELA BARTOK

Suite de danses. Quatre Pièces pour orchestre. Le Mandarin merveilleux.

Solistes de Lyon-Bernard Tétu, Orchestre national de Lyon, David Robertson (direction).

Bartok est l'un des rares compositeurs de la première moitié du XXe siècle, avec Stravinsky et Sibelius, à s'être imposé à l'écart des deux axes de référence, issus l'un de Schoenberg, l'autre de Debussy. Non sans avoir voulu se mesurer d'abord aux représentants de l'école de Vienne, comme en témoignent les *Quatre Pièces pour orchestre* judicieusement placées au centre de ce programme très synthétique. De la déliquescence du prélude à la plasticité du scherzo, l'interprétation de l'Orchestre national de Lyon laisse, en effet, percevoir les tiraillements propres aux jeunes créateurs en activité juste avant la bascule de 1914. Fruit d'une maturité assumée notamment dans l'intérêt pour le folklore, la *Suite de danses* fait ici l'objet d'une lecture analytique qui n'altère pas l'animation chorégraphique et l'essence mélancolique. D'élans irrésistibles en savoureux coups de rein, la souplesse bien connue de David Robertson vaut enfin au *Mandarin merveilleux* de transcender ce que l'on désigne, depuis, par le terme de « motorisme bartokien ». – P. Gi.

1 CD Harmonia Mundi.

LOUIS DUREY

Mélodies

François Le Roux (baryton), Graham Johnson (piano).

Le label britannique Hyperion est l'un des plus incroyables qui soient : ils sont peu aujourd'hui, parmi les éditeurs discographiques, à oser un programme entièrement consacré à Louis Durey, le mal aimé, le mal compris du groupe des Six. Sa brouille avec Jean Cocteau, son engagement au sein du Parti communiste l'ont rapidement éloigné des cercles mondains qui faisaient et défaisaient les réputations. Durey a aussi joué de malchance : ayant composé, sans le savoir, un *Bestiaire* en même temps que celui de Poulenc, il ne parviendra jamais à imposer le sien, malgré des pages subtiles et poétiques. On ne trouvera pas dans ce corpus de grandes pages comparables à celles de Poulenc, mais ces mélodies, souvent courtes, allusives, délicieuses dans leur facture précise, s'écoutent sans ennui et souvent avec émotion (« Attelage », des *Chansons basques*, est un vrai petit chef-d'œuvre). François le Roux privilégie la diction claire, proche du parlé, au détriment parfois de la qualité de la voix, mais il sert ce répertoire avec goût et esprit, au côté d'un impeccable Graham Johnson, par ailleurs signataire d'un remarquable et copieux texte d'accompagnement. – R. Ma.

1 CD Hyperion (distribué par Abeille Musique).

FRANZ JOSEF HAYDN

Quatuors à cordes opus 64 n° 2, 4 et 5

Quatuor Mosaïques

Extrêmement bien servies au disque, ces œuvres d'une civilité exemplaire – la conversation des quatre musiciens est d'une harmonie et d'un équilibre qui pourraient traduire l'idéal démocratique en train d'ébranler l'Europe, lorsque Haydn les compose, en 1790 – trouvent avec les Mosaïques des interprètes constamment inspirés. L'élégance, la couleur, la flexibilité jamais heurtée des lignes savent tempérer la tentation de l'orage préromantique par un sens de la mesure et du son poli et rond – comme chez peu de tenants des instruments anciens –, ce qui n'exclut pas les vertus de l'incisif. Est-ce le bénéfice de l'école Harnoncourt ? Cinquième incursion de la jeune formation où Eric Höbarth tire sans préjudice stylistique la ligne du premier violon vers l'option concertante, voilà un programme aux humeurs changeantes mais jamais brusques. – Ph.-J. C.

1 CD Astrée-Naïve E8875.

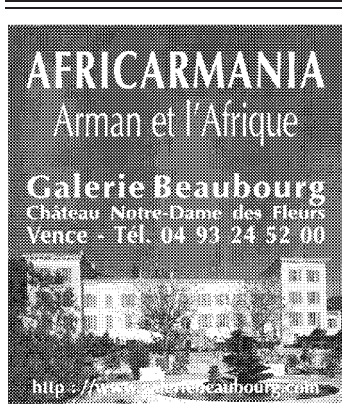

Ambrosia Parsley, la sirène de Shivaree

Le trio californien de la chanteuse offre au public parisien, le 24 juin, son ensorcelant mélange de soul, de country et de jazz

ERIC FLOGNY

AVANT d'en entendre une traître note, le premier album de Shivaree intriguait grâce à son charmant titre à rallonge : *I Oughtta Give You a Shot in the Head for Making Me Live in This Dump*, soit *« Je devrais te coller une balle dans la tête pour me faire vivre dans pareil taudis. »* Cette envie de meurtre n'émanait pas d'une mégère mal apprivoisée, genre palombe du général Alcazar, maugréant dans un maquis d'Amérique centrale alors qu'un palais présidentiel lui était promis. Sur la pochette, on découvrait une brune accorte et d'apparence paisible, répondant à un nom exquis comme un mets divin : Ambrosia Parsley.

Le choix, par la maison de disques, de cette photo initialement prévue au verso, a cependant prodigieusement agacé Ambrosia Parsley. C'est que la chanteuse, en refusant le jeu du vedettariat, doit lutter en permanence contre l'identification du groupe californien (formé avec le guitariste Duke McVinne et le claviériste Danny McGough) à sa seule personne. Les 160 000 acheteurs du premier album de Shivaree n'ont en rien perturbé la saine simplicité d'Ambrosia Parsley. La voici qui s'émerveille du luxe du Zebra Square, hôtel où a été fixé le rendez-vous à Paris, et se réjouit de chanter au Théâtre des Variétés, *« chez Jean-Paul Belmondo »*. On sait les rock stars sensibles aux flatteries. Elle, ne s'offusque pas quand on lui avoue n'avoir pas adoré le premier album. Insensible à ce timbre acidulé de Betty Boop invoquant les mânes de Billie Holiday alors qu'on songeait plutôt à Vanessa Paradis. Et tout autant à ces ballades maniérées, cette country jazz à la papa au son propret, rehaussée d'un trait d'électronique pour la modernité. Shivaree signifie charivari. Beaucoup de bruit pour rien ?

Il y a quelques semaines, une main consciencieuse déposait *Rough Dreams* sur le plateau d'un lecteur CD. Révision radicale. Les minauderies d'hier se sont métamorphosées en sortilèges. D'un phonographe poussiéreux des années 1930 s'échappait une berceuse obsédante (*Wagers*) susurrée par une petite cousine américaine de Piaf (idole française de l'intéressée avec Serge Gainsbourg et Françoise Hardy), perdue dans un motel du Sud profond. Cinégénique (entre *Arizona Dream* et *Twin Peaks*), ancré dans une Amérique aussi terrienne qu'onirique, le deuxième album de Shivaree brasse avec bonheur soul (le titre est un hommage à Otis Redding) et gospel, folk et hillbilly. Quelques rengaines étranges de fêtes foraines font aussi penser à Tom Waits. *« J'aime bien sûr Tom Waits, mais on ne peut pas dire qu'il influence directement notre musique. Elle s'abreuve simplement aux mêmes sources : le vaudeville, le cabaret, Louis Armstrong. Cela m'amuse d'entendre : "Vous êtes une Tom Waits féminine." A-t-on déjà dit à un homme : "Vous êtes un Joni Mitchell masculin" ? Le mâle est toujours le modèle. Les gens sont conditionnés pour penser ainsi. »*

BIOGRAPHIE

▶ **1971**
Naissance d'Ambrosia Parsley à Los Angeles.

▶ **1995**
Fonde Shivaree avec Duke McVinnie et Danny McGough.

▶ **1999**
Premier album, « I Oughtta Give You a Shot in the Head for Making Me Live in This Dump ».

▶ **2002**
Deuxième album, « Rough Dreams ».

ENFANCE BEATNIK

Ambrosia Parsley continue : *« On me demande toujours si Shivaree est un vrai groupe. Curieux comme la présence d'une femme attire doute et suspicion. Cette question ne se poserait pas pour un groupe masculin. Et Shivaree est plus qu'un groupe. Nous formons une famille, un gang très protecteur. »* Pour Ambrosia Parsley, ce clan a succédé à la tribu biologique, des Sudistes de Virginie établis à Los Angeles sans renoncer à leur culture *dixie*. Enfance de bohème, au cœur d'une communauté beatnik. Le soir, dans des pizzerias, frères et oncles s'emparent de guitares et de banjos, la grand-mère de son ukulélé. On fait vivre le patrimoine country autour de bonnes bouteilles. A 7 ans, la petite chante, debout sur une table, des standards de Gershwin et de Cole Porter. Le plus sérieusement du monde, la chanteuse affirme avoir alors été accompagnée par un orchestre de 99 banjoïstes !

Adolescente, elle a déjà écouté des milliers de vinyles grâce à un père collectionneur. *« Il y avait des disques dans toutes les pièces de la maison. Essentiellement du jazz et de la country, les Louvin Brothers, George Jones et Ray Charles, que l'on écoutait religieusement le dimanche matin. Billie Holiday, Peggy Lee, Patsy Cline et Mavis Staples ont été mes professeurs de chant. Bien sûr, j'ai une voix très différente mais elles m'ont appris à utiliser ce qu'on a. Ah ! il faudrait ajouter Dolly Parton. »* L'égérie des cow-boys et des camionneurs ? *« Elle a une voix magnifique. Commencez par écouter ses disques ! »*

Ambrosia Parsley rêvait des feux de la rampe. Elle connaîtra longtemps les joies très américaines des petits boulots, tour à tour serveuse, fleuriste, shampouineuse de chiens, employée de librairie ou vendeuse de cosmétiques. *« J'en ai gardé un fort sentiment de précarité. Quand on a signé notre contrat* [avec la major EMI]*, nous savions que nous n'avions aucune garantie de lendemain. »* Ces expériences professionnelles fourniront la matière de chansons protéiformes, conçues dans le creuset musical de Los Angeles. *« Cette métropole cosmopolite m'a exposée à des influences aussi diverses qu'insolites, même si je dois reconnaître qu'au début des années 1980 j'écoutais essentiellement du heavy metal. Je vivais entre un voisin chinois et un autre français dans une ambiance très* Boogie Nights [le film de Paul Michael Anderson sur le milieu X américain dans les années 1970]*, entourée de bars de strip-tease. »*

Depuis, la chanteuse a changé brutalement d'environnement. *Rough Dreams*, dont les sessions avaient débuté le 10 septembre 2001 à Manhattan, a été finalement enregistré dans les monts Catskill, oasis de verdure au nord de New York, où la chanteuse est actuellement installée avec son manager et compagnon. Une région sauvage, berceau de deux grands groupes, The Band hier et Mercury Rev aujourd'hui. Ambrosia Parsley, qui aime la compagnie, s'y sent bien au milieu d'une *« communauté de musiciens, de peintres et d'écrivains »*.

Avec sa connaissance encyclopédique et sa fréquentation du répertoire américain, elle pourrait enregistrer un disque de reprises, exercice en vogue. Elle y a, bien sûr, songé. *« Il y a une quantité de chansons que j'aimerais graver. Aussi, pour faire le tri, j'ai trouvé une idée fantaisiste : l'album ne contiendrait que des titres d'artistes ayant écrit des chansons merveilleuses, tout en étant de parfaits enfoirés. Il y aurait là Ike Turner, Chuck Berry, Jerry Lee Lewis... »* Cette première sélection manque singulièrement de femmes, objecte-t-on. *« Je pourrais ajouter une chanson de Courtney Love, mais il faudrait que j'en trouve une bonne. »*

Bruno Lesprit

En concert le 24 juin, à 20 heures, au Théâtre des Variétés, 7, boulevard Montmartre, Paris-2e. Tél. : 01-42-33-09-92. 29,70 €. *Rough Dreams*, 1 CD Capitol Records.

LES GENS DU MONDE

■ Le vrai héros du *Tour du monde en quatre-vingts jours* n'est pas Phileas Fogg, contrairement à ce que croyait Jules Verne. C'est Passe-partout, comme va le démontrer bientôt **Jackie Chan.** Quarante-six ans après l'adaptation du roman de Verne par **Michael Anderson,** avec **David Niven** dans le rôle de Fogg, le Hongkongais bondissant naturalisera chinois le valet français de Fogg et en fera le personnage central d'une nouvelle version réalisée par **Frank Coraci**, auteur, entre autres de *Waterboy,* avec **Adam Sandler.**

■ **Britney Spears** détrône **Tom Cruise** au titre de « célébrité la plus puissante » dans le classement annuel du magazine américain Forbes, liste de 100 personnalités obtenue en croisant revenus et exposition médiatique. En terme de revenus, la chanteuse n'apparaît qu'à la 25e place avec 39,2 millions de dollars gagnés au cours des douze derniers mois, ce qui la place loin derrière le cinéaste et producteur **George Lucas**, premier avec 200 millions de dollars. **Tom Cruise**, pour sa part, a disparu du classement cette année, à la différence de son ancienne épouse, Nicole Kidman, qui occupe la 27e place. Parmi les dix premiers, on trouve le golfeur **Tiger Woods,** le réalisateur **Steven Spielberg,** la chanteuse **Madonna**, le groupe de rock **U2,** le boys band **N Sync,** la chanteuse **Mariah Carey,** la reine du talk-show **Oprah Winfrey,** la star de basket **Michael Jordan** et l'acteur **Tom Hanks**. Grâce à ses conférences, l'ancien président américain **Bill Clinton** se retrouve en 18e position. Selon Forbes, ses revenus se sont élevés à 25 millions de dollars ces douze derniers mois.

■ Le rappeur **Sean « P. Diddy » Combs,** patron du label Bad Boy Records, et le président d'Arista Records, **Antonio « L. A. » Reid,** ont annoncé jeudi 20 juin qu'ils mettaient un terme amical à la collaboration entamée en 1993 entre leurs deux unités. Combs prend le contrôle de son label, Bad Boy Records, et de l'ensemble du catalogue (P. Diddy, Faith Evans, 112, Carl Thomas, Notorious B.I.G., Dream). Les projets de Bad Boy continueront de bénéficier temporairement de la promotion et du soutien marketing d'Arista et la distribution sera prise en charge par BMG, maison mère d'Arista.

■ Le réalisateur **Laurent Heynemann** a été réélu, jeudi 20 juin, président de la Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD). L'assemblée générale de la plus ancienne société de droits d'auteurs, fondée par Beaumarchais, a élu cette année huit nouveaux administrateurs, parmi lesquels des personnalités connues : **Claude Miller** au titre du cinéma, **Jean-Claude Carrière** et **Jean Cosmos** au titre du théâtre et **Pascal Dusapin** au titre de la musique.

TÉLÉVISION

L'argent n'a pas de sexe

Le seul pouvoir qui intéresse les publicitaires, c'est le pouvoir d'achat. Peu importe ses détenteurs pourvu qu'ils soient nantis. « Culture pub » en fait la démonstration avec un sujet sur le marché publicitaire des homosexuels aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, la cible est estimée à 450 milliards de dollards. A New York, une agence se consacre uniquement à ce secteur. Ses deux fondateurs ont d'abord calculé que l'entretien d'un enfant, de sa naissance à son autonomie financière, s'élève à 1 million de dollars. Un pactole consacré selon eux par les homosexuels (censés ne pas avoir d'enfants) à leur confort personnel. Les gays et lesbiennes seraient aussi des « décideurs de tendances ». Tout en travaillant ses biceps et ses zygomatiques, un homme, torse nu et suant, prouve l'efficacité des adhésifs dentaires blanchissants de Procter & Gamble. Quant à l'ex-championne de tennis Martina Navratilova, elle est devenue l'icône des véhicules 4 × 4 Subaru. Plus créative, une bande-annonce de festival gay et lesbien met en scène, en noir et blanc avec un velouté hollywoodien, les jeux de mains allusifs de deux couples, féminin et masculin, dans une salle de cinéma. En cinq minutes, « Culture pub » compile l'univers publicitaire des homosexuels américains, des spots aux témoignages de professionnels. Un aperçu rapide mais instructif. – Hln. M.

« Culture pub », dimanche 23 juin, 22 h 55, M6.

DIMANCHE 23 JUIN

▶ **Le Rebelle**
11 h 05, TCM
L'architecte Howard Roark est contraint de travailler comme ouvrier dans une carrière après avoir perdu de nombreux contrats. Il s'éprend d'une journaliste, Dominique Françon, mais rompt avec elle pour honorer un contrat à New York. Dépitée, elle épouse Gail Wynand, le directeur de son journal, qui va faire campagne contre Roark lors de la construction d'un building. La mise en scène de King Vidor fait se heurter avec une passion inouïe des êtres qui veulent aller jusqu'au bout de leurs actes.

▶ **Footballeurs-moudjahidins**
16 h 25, France 5
Printemps 1958. A la veille de la Coupe du monde, alors que la guerre d'Algérie fait rage, les responsables du FLN « débauchent » onze footballeurs algériens, dont certains jouent dans l'équipe française de 1re division, et leur font quitter la France clandestinement. Jusqu'en 1962, l'équipe disputera des dizaines de matches. Pour Khadidja Maouche, militante du FLN, *« ils avaient un nom, il fallait qu'ils le mettent à disposition »* de la cause algérienne. Si les joueurs n'étaient pas forcés de répondre à l'appel du FLN, chacun d'eux savait que les sanctions, notamment financières, seraient lourdes. Cette affaire a suscité de nombreuses polémiques. La caméra de Jean-Pierre Vedel, bienveillante mais sans complaisance, accompagne le parcours de ces joueurs hors du commun.

▶ **Quand les Lions mangent le Coq**
22 h 50, France 2
Quand le sort a choisi France-Sénégal comme match d'ouverture de la Coupe du monde, Dakar a retenu son souffle. Ce match constitue le nouvel épisode notable de plus de cent cinquante ans d'histoire riche et complexe entre les deux pays. Sous l'œil attentif de Gaëlle Le Roy et de Jérôme Mignard, le film reflète cette tension grandissante, le compte à rebours vibrant sur un fond de musiques très variées.

LUNDI 24 JUIN

▶ **Hi-Lo Country**
15 h 20, CineCinemas2
Martin Scorsese, après avori lu le roman de Max Evans *The Hi-Lo Country*, coiffa sa casquette de producteur et demanda à Stephen Frears d'en assurer l'adaptation. Il démontra son habilité à mettre en scène certains archétypes : chevauchées, bagarres de saloon, mais l'essentiel, pour lui, n'était pas là. Tandis que le générique défile sur un paysage quasi désertique, Pete Calden (Billy Crudup) sort d'une maison fusil en main et déclare : *« Un jour, je suis parti tuer quelqu'un. »* Tout le film est construit sur un retour en arrière et le point de vue subjectif de ce personnage.

▶ **Une Ferrari pour deux**
20 h 55, TF1
Vincent Saulnier (Pierre Arditi), ex-directeur de marketing au chômage, vend des produits ménagers à la sortie du métro. Un jour, il est pris en stop par André Herbault (Bernard Lecoq), le DRH responsable de son licenciement. Quand le chauffeur découvre qu'il est à l'origine de la déchéance sociale de son passager, il lui dissimule son identité... Ecrite et réalisée par Charlotte Brändström, cette comédie au scénario peu crédible se laisse toutefois regarder.

RADIO

DIMANCHE 23 JUIN

▶ **Au cœur d'une œuvre**
14 h 30, Radio Classique
Le *Second concerto pour piano* de Liszt en la majeur est une œuvre phare, d'autant plus brillante qu'elle signale des écueils prestigieux et redoutables. La partition, créée à Weimar en 1857, avait été esquissée à Rome dès 1839. Dix ans plus tôt, Liszt s'était déjà essayé à la forme concertante avec *Malédiction*, suite de tableaux d'humeur dont les beautés chaotiques avaient choqué. Entre-temps, il avait découvert la virtuosité flamboyante de Paganini, l'orchestre expressif de Berlioz et le génie mélodique de Schubert. A partir de 1849, une connivence artistique s'installe entre Liszt et Wagner, une influence musicale mutuelle est née de cette relation. Les *Wesendonck-lieder*, esquisse de *Tristan*, composés en 1857, sont aussi lisztiens qu'est wagnérien le chromatisme du *Second concerto*.

▶ **Le concert-Transcontinentales**
20 h 30, France-Culture
La rencontre de l'écriture musicale et de l'improvisation est toujours source de risque et d'excitation pour le musicien de jazz. Autour de cette idée, le tromboniste Daniel Casimir met en présence un ensemble de jazz atypique – trois soufflants et une rythmique de batterie – ainsi qu'un quatuor à cordes. Pour cette première, chacun apprivoise l'autre et s'aventure hors de son cercle habituel. Création de Daniel Casimir, avec Daniel Casimir (trombone), Nicolas Genest (trompette, bugle), Fred Borey (saxophone), Michaël Felferbaum (guitare), Michel Benita (contrebasse) et le quatuor Ebene avec Pierre Colombet (1er violon), Gabriel Le Magadure (2e violon), Mathieu Herzog (alto) et Matthieu Fontana (violoncelle).

LUNDI 24 JUIN

▶ **Récital : Aldo Ciccolini joue Schumann**
20 h 00, France Musiques
Aldo Ciccolini s'est attiré en cinquante ans de carrière un public fidèle, qui se renouvelle et suit ses récitals d'une saison à l'autre. C'est ainsi qu'il l'entraîne dans l'univers de Schumann (le 13 juin, au Théâtre des Champs-Elysées) à travers des partitions que d'autres délaissent : *Les Scènes de la forêt, Le Carnaval de Vienne* et la *Troisième sonate*. Le final de la sonate *prestissimo possibile* est saisissant : il file à toute allure, sans histoire, puis, brusquement, se cabre et ne se relève plus. Comme si le concert n'était qu'un prélude à cet instant d'évidence absolue.

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 22 JUIN

TF1

13.20 Football (4e quart de finale) : Turquie - Sénégal **15.45** Angel Série **16.45** Sous le soleil Dérapage. Série **17.45** Le Maillon faible Jeu **18.45** Tous ensemble Magazine **20.00** Journal, Tiercé, Météo.

20.50 La Soirée sauvage Divertissement présenté par Jean-Luc Reichmann. 13647629

23.08 Tous ensemble Les temps forts.

23.10 Les Experts Service à domicile ○ 7584629. Tout feu tout flamme. 58897. Série. Avec William L. Petersen, Marg Helgenberger, Doug Hutchinson, Leland Orser.
1.00 Formule F1.

1.40 Les Coups d'humour Divertissement **2.15** Reportages Bateau, boulot, dodo **2.35** Très chasse Déterrage, ragondin et piégeage **3.30** Histoires naturelles **3.55** Musique **4.25** Confessions intimes (85 min).

FRANCE 2

14.45 La Forteresse des tigres Magazine **15.40** C'est ma tribu **15.45** Athlétisme Coupe d'Europe. En direct d'Annecy **18.05** Waikiki Ouest L'affaire Romanoff. Série **18.55** Union libre Laurent Voulzy **20.00** Journal, Météo.

20.55 Fallait y penser ! L'élection de l'inventeur de l'année. Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec la participation de Pierre Bonte, Eglantine Emeyé, Mathieu Ducrez, Sébastien Mouras, Vladys. Invités : Pierre Bellemare, Marianne James. 5592667

23.05 Tout le monde en parle Avec Laurent Ruquier ; Judith Godrèche ; Paul-Loup Sulitzer ; Daryl Hannah ; Laurent Baffie ; Régine ; Frédéric Beigbeder ; Lenny Kravitz ; Jean Alesi ; Philippe Corti. 36587551

1.45 Journal de la nuit, Météo. **2.05** Union libre **3.05** Premier rendez-vous **3.40** Thé ou café **4.15** Live for Love United **4.20** Les Z'amours **4.50** Sur la trace des émerillons Documentaire (30 min).

FRANCE 3

16.00 La Vie d'ici Magazine **18.10** Expression directe **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.25** Euro millionnaire Jeu.

20.55 SOS 18 La vie en rouge. Série. Avec Arnaud Bedouet, France Zobda, Fabrice Moussy, Bernard-Pierre Donnadieu. 4713261
La découverte du cadavre d'une jeune fille sur une plage bretonne laisse perplexes les enquêteurs. Cette dernière entretenait une relation amoureuse avec un ex-taulard, devenu pompier...
22.30 Météo **22.35** Soir 3.

22.55 Bleu blanc rose Les années rouges (1971-1979), les années roses (1979-1984) Documentaire. Yves Jeuland. 8528716

0.05 Saga-Cités La der des ders. Magazine **0.30** Sorties de nuit Invité : MC Solaar **1.50** Euro millionnaire **2.10** Soir 3 **2.35** On ne peut pas plaire à tout le monde **4.40** Un livre, un jour **4.50** Côté jardins Magazine (25 min).

CANAL+

16.50 Daria Is It College Yet ? Série **18.00** Chronologie d'un crime Téléfilm. Sydney J. Furie. Avec Marlee Matlin (EU, 1998) ○ ► *En clair jusqu'à 21.00* **19.35** Journal **19.45** + clair **20.45** + de sport **20.55** Le Carnet d'Aimé.

21.00 Samedi comédie
21.00 A la demande générale Divertissement 84280
21.50 Grolandsat Divertissement ○ 717087
22.10 Bush, président Meurtre à la Maison Blanche ◌ 144822. SDI aïe aïe ! ◌ 771990. Série. Avec Timothy Bottoms, Carrie Quinn Dolin.

23.00 L'Amicale du rire laïque Divertissement présenté par Nery. 60919
0.00 Elle s'appelait Scorpion ■■ Film. Shunya Ito. Avec Meiko Kaji, Fumio Watanabe. *Suspense* (Japon, 1972) ◌ 55897.

1.30 Too Much Flesh ■■ Film. J.-M. Barr et P. Arnold. Avec Jean-Marc Barr. *Drame* (Fr., 2000, v.o.) ◌ **3.15** Bob le flambeur ■■■ Film. J.-P. Melville. Avec Isabelle Corey. *Policier* (Fr., 1955) ◌ **4.55** Surprises (20 min).

FRANCE 5 / ARTE

17.30 Carnets de Chine **18.05** A la vie, à la mort **19.00** Le Forum des Européens **19.50** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes Corée-Japon, les coulisses de la Coupe du monde **20.15** Jardins d'artistes [3/3].

20.40 L'Aventure humaine - Karakoum, la civilisation des oasis Documentaire. Marc Jampolsky (2002). 5944808
Une nécropole de l'âge du Bronze au Turkménistan oriental.
21.35 Metropolis Au sommaire : Théâtre à gogo à Bonn ; Salamanque, capitale culturelle ; David LaChapelle, etc 1966174

22.30 Dame Gretl Téléfilm. Jo Baier. Avec Martina Gedeck, Michael Lerchenberg, Hubert Achleitner, Josef Wierer, Jutta Schmuttermeier (Allemagne, 1994). 9508358

0.15 La Lucarne - Les Trois Forgerons Documentaire. Pekka Uotila **0.30** Les Abeilles tueuses Documentaire **0.50** Countdown ■ Film. Robert Altman. Avec James Caan, Joanna Moore. *Science-fiction* (EU, 1968, 97 min).

M6

16.40 Chapeau melon et bottes de cuir Du bois vermoulu. Série **17.45** Turbo **18.25** Warning **18.30** Caméra café Série **19.00** Loft Story **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Plus vite que la musique **20.40** Cinésix.

20.50 La Trilogie du samedi
20.50 Charmed L'enchanteur. Série. Avec Alyssa Milano, Holly Marie Combs, Rose McGowan, Julian McMahon, Armin Shimerman 1517984
21.40 Le Caméléon Le poids du passé ◌. Série. Avec Michael T. Weiss, Andrea Parker 1963087

22.35 Le Loft du samedi soir Divertissement présenté par Max et Séverine Ferrer. 2415209

0.30 Wolff, police criminelle Sosies ○. Série 5068656**1.19** Météo **1.20** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (400 min) 20862743.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.00 La Fureur de vivre ■■■ Nicholas Ray. Avec James Dean, Natalie Wood, Sal Mineo (Etats-Unis, 1955, v.m., 120 min). **TCM**
15.10 La Princesse et le Pirate ■ David Butler et Sidney Lanfield (Etats-Unis, 1944, 90 min) ◌ **Cinétoile**
16.15 Une affaire de goût ■ Bernard Rapp (France, 1999, 90 min) ◌ **Cinéstar 1**
16.40 Un amant dans le grenier ■ Joseph McGrath (Grande-Bretagne, 1968, 95 min) ◌ **Cinétoile**
18.40 La Vie privée du tribun ■■ John M. Stahl (Etats-Unis, 1937, N., 125 min). **TCM**
22.40 L'Anti-Gang ■ Burt Reynolds (Etats-Unis, 1982, 120 min). **TCM**
23.00 Halloween II ■ Rick Rosenthal (Etats-Unis, 1981, 95 min) ◆ **Cinéfaz**
23.00 Full Metal Jacket ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1987, v.m., 115 min) ◆ **CineCinemas 2**
0.10 Je t'aime, moi non plus ■ Serge Gainsbourg (France, 1975, 85 min) ◆ **CineClassics**
0.40 Greystoke, la légende de Tarzan ■■ Hugh Hudson (Grande-Bretagne, 1984, v.m., 140 min). **TCM**
1.00 Stalag 17 ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1953, N., 120 min) ◌ **Cinétoile**
2.00 Bird ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, 155 min) ◌ **Cinéstar 2**

DÉBATS

12.10 ET 17.10 **Le Monde des idées.** Thème : Un européen face à la mondialisation. Invité : Pascal Lamy. **LCI**

MAGAZINES

18.15 Des racines et des ailes. Spécial Istanbul. Topkapi, le palais des sultans. Avec vue sur le Bosphore. Le secret des derviches. Voyage en Cappadoce. **TV 5**
18.55 FBI. Invités : Françoise de Panafieu ; Jean-Hugues Anglade ; Olivier Besancenot ; Christine Aron. **Match TV**
19.00 Explorer. Visions des profondeurs. Sous-marins nazis, terreur sur les côtes américaines. Duff Severe, sellier des rodéos. **National Geographic**
20.30 Droit de questions. Kofi Yamgnane. **LCP/AN**
20.40 i médias. Invités : Bruno Solo et Yvan Le Bolloc'h ; Valérie Payet et Bertrand Amar. **I Télévision**
21.45 Match magazine. De l'autre côté des murs. Chine : le dernier des maoïstes. France : skier au-delà de la peur. Tchétchénie : les enfants condamnés de Grozny. Ramallah, la dernière tranchée d'Arafat. **Match TV**
22.15 Envoyé spécial. « Comme un coup de tonnerre ». **TV 5**

DOCUMENTAIRES

18.15 Rock galerie. Bruce Springsteen. **Histoire**
19.25 La tortue qui pleurait. **Odyssée**
20.00 Estonie. Mère Laul ou la chanson de la mer. **Voyage**
20.00 Les Grizzlies. **National Geographic**
20.05 Suez, un bourgeon entre deux mers. **Histoire**
21.00 Les Seigneurs des Everglades. **National Geographic**
21.00 Flammes pour l'Algérie. **Histoire**
21.55 Entretiens avec Germaine Tillion. [4/4]. **Histoire**
22.00 Des lions hors-la-loi. **National Geographic**
22.40 Vietnam, les deux guerres. [1/2]. **La Chaîne Histoire**
23.00 Le Sourire du requin. **National Geographic**
23.00 Pilot Guides. Le Brésil. **Voyage**
0.00 Harmoniques. Haendel. **Mezzo**
0.30 Billie Holiday. Lady Day. **Mezzo**
1.00 Le Canada, terre inconnue. De l'Atlantique au Saint-Laurent. **Voyage**

COUPE DU MONDE 2002

13.30 Football. Quarts de finale : Turquie - Sénégal. **TF 1**

SPORTS EN DIRECT

16.30 Cyclisme. Tour de Suisse (4e étape) : Coire - Ambri (160 km). **Pathé Sport**

MUSIQUE

18.55 Amadou et Mariam. Enregistré aux Transmusicales de Rennes 1998. Avec Amadou Bagayakko et Mariam Doumbia. **Mezzo**
20.30 Les Trois Ténors. Pékin, le 23 juin 2001. Avec José Carreras, Placido Domingo, Luciano Pavarotti. Direction musicale : Janos Acs. **Paris Première**
21.00 Ariodante. Opéra en 3 actes de Georg Friedrich Haendel. En 1996. Par l'Orchestre et le Chœur de l'English National Opera, dir. Ivor Bolton. **Mezzo**

VARIÉTÉS

20.45 Patrick Bruel. Embarquement immédiat. **Jimmy**

TÉLÉFILMS

17.50 La passion d'Anne-Catherine Emmerich. Michel Subiela. ◌ **CineClassics**
19.00 Zenon, la fille du XXIe siècle. Kenneth Johnson. **Disney Channel**
19.10 La Ballade de Lucy Whipple. Jeremy Kagan ◌ **TPS Star**
20.40 Un homme pour l'éternité. Charlton Heston. **Festival**
21.00 Zenon et les aliens. Manny Coto. **Disney Channel**
23.15 Chauffeur de maître. Alain Nahum. **Festival**

SÉRIES

19.05 Buffy contre les vampires. Tous contre Buffy. Baiser mortel. **Série Club**
19.55 Two. Sous les feux de la rampe. **13ème RUE**
20.45 Quai n°1. Le Cahier de Jeanne. **13ème RUE**
23.20 3e **planète après le Soleil.** Indecent Dick. **Série Club**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Elektrophonie.
20.50 Mauvais genres.
22.10 Le Monde en soi.
0.05 Nocturnes.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Festival de Spolèto. La Sainte de Bleecker Street. Opéra de Gian Carlo Menotti. Par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Spoleto, dir. Donald Nelly, Julia Melinek (Annima).
23.00 Le Bel aujourd'hui. Par l'Ensemble InterContemporain, dir. Markus Stenz : œuvres de Staud, Rihm, Jarrell, Dean.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. La Pologne. *Concerto* n°2, de Wieniawski, dir. Seiji Ozawa ; Œuvres de Zarebski, Szymanowski, Lutoslawski.
22.00 Da capo. Le flûtiste Jean-Pierre Rampal (n°2). Œuvres de Mozart, Françaix, Pergolese, Haydn, Debussy, Fauré, Bartok, Farkas, Gianella, Franck, Gluck.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

DIMANCHE 23 JUIN

TF1

13.00 Journal **13.15** F1 à la une Magazine **13.55** Formule 1 Grand Prix d'Europe. Sur le circuit du Nürburgring (Allemagne). En direct ; 15.35 Le podium **16.10** New York Unité Spéciale A son corps défendant. Série ○ **17.00** Vidéo gag Divertissement **18.05** Le Maillon faible Jeu **19.00** Tous ensemble Magazine **19.50** Météo, Journal, Tiercé, Météo.

20.50 Le Solitaire Film. Jacques Deray. Avec Jean-Paul Belmondo, Jean-Pierre Malo, Michel Creton, Patricia Malvoisin, Michel Beaune. *Policier* (France, 1987) ○. 885830
Un commissaire de police est décidé à traquer l'assassin d'un de ses amis. Jean-Paul Belmondo et le cinéma policier français du samedi soir en pleine dégringolade.

22.45 Traquée Film. Ridley Scott. Avec Tom Berenger, Mimi Rogers, Lorraine Bracco, Jerry Orbach, Andreas Katsulas. *Policier* (Etats-Unis, 1987) ○. 2208830
Un policier est chargé de protéger une jeune femme riche témoin d'un meurtre. L'harmonie conjugale de son foyer est menacée.
0.40 La Vie des médias **1.00** Rhapsody in Blue et Les Planètes Concert 5922057.

2.15 Reportages Un médecin de montagne **2.45** Très chasse **3.40** Histoires naturelles **4.40** Musique **4.55** De Gaulle ou l'éternel défi [5/6]. Déchirures algériennes (60 min).

FRANCE 2

13.00 Journal **13.15** J'ai rendez-vous avec vous Magazine **13.40** Météo **13.45** Vivement dimanche Invité : Renaud **15.45** Viper La boîte noire. Série **16.30** Nash Bridges L'or d'outre-tombe. Série **17.20** Stade 2 Edition spéciale. Jean-François Lamour **18.00** C'est ma tribu **18.10** Stade 2 Magazine **19.20** ET 1.15 Vivement dimanche prochain Invité : Renaud **20.00** ET 23.40 Journal, Météo.

20.55 La Jeune Fille et la Mort ■ Film. Roman Polanski. Avec Sigourney Weaver, Ben Kingsley, Stuart Wilson, Krystia Mova. *Drame* (Fr. - GB, 1994) ◆. 3756439
Une femme kidnappe un homme en qui elle a reconnu un de ses anciens tortionnaires. Une pièce de théâtre un peu lourde dont Polanski tente de faire quelque chose.

22.45 Contre-courant Quand les Lions mangent le Coq. Magazine présenté par Stéphane Paoli. 7547830
Ce documentaire, réalisé à la veille du match d'ouverture de la Coupe du monde de football, zoome sur les rapports ambivalents entre la France et le Sénégal. Gros plan sur les rapports entre l'ex-puissance et l'ex-colonie.
0.05 Contre-courant Dragtime USA 6317237.

1.50 Thé ou café Best of **2.40** La Citadelle de Namur **3.05** Bhoutan, à la croisée des chemins **3.15** 24 heures d'info **3.40** Le Sarcophage étrusque **3.45** Eurocops Les aveux. Série **4.35** Stade 2 (80 min).

FRANCE 3

13.20 Le Sport du dimanche Basket-ball : Championnat de France Pro A. Finale. Match retour. Asvel - Pau-Orthez. En direct ; 15.25 Athlétisme : Coupe d'Europe. A Annecy. En direct **18.00** Coulisses Un jour je serai chanteur. Documentaire **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Consomag **20.15** Tout le sport **20.25** ET 1.35 Les Nouvelles Aventures de Lucky Luke.

20.55 Heureusement qu'on s'aime Téléfilm. David Delrieux. Avec Bernadette Lafont, Andréa Ferréol, Jordan Santoul (France, 1997). 4617033
Lors de l'enterrement de ses deux tantes, un jeune homme se remémore son enfance passée auprès des défuntes...
22.30 Météo **22.35** Soir 3.

22.50 France Europe express Magazine présenté par Christine Ockrent, Gilles Leclerc et Serge July. Invités : Raymond Barre ; Nathalie Kostiusko-Morizet. 882743

0.00 Cinéma de minuit : Cycle Aspects du cinéma britannique [5/5] - Il importe d'être constant Film. Anthony Asquith. Avec Michael Redgrave. *Comédie* (GB, 1952, v.o.) 3721163.

2.00 Soir 3 **2.25** Thalassa **3.55** Bleu blanc rose [1/2]. Les années rouges : 1971-1979, les années roses : 1979-1984 (70 min).

CANAL+

15.00 Stratégiquement vôtre Téléfilm. Tom Kinninmont. Avec Luke Perry, Roger Moore (GB, 2000) **16.35** + de cinéma **16.50** Bush, président Meurtre à la Maison Blanche. SDI aïe aïe ! Série **17.35** H Une histoire de détective. Série **18.00** Un aller simple Film. Laurent Heynemann. Avec Jacques Villeret ◌ ► *En clair jusqu'à 21.00* **19.25** Journal **19.40** Ça Cartoon **20.45** + de sport **20.55** Le Carnet d'Aimé.

21.00 La Séance en + - Yamakasi, les samouraïs des temps modernes Film. Ariel Zeitoun. Avec Châu Belle Dinh, Williams Belle, Malik Diouf, Yann Hnautra. *Action* (France, 2001) ◌. 4370507
Un groupe de banlieusards acrobates commet divers forfaits afin de sauver un enfant cardiaque. Un récit simpliste...

22.25 Escrocs mais pas trop ■■ Film. Woody Allen. Avec Woody Allen, Tracey Ullman, Hugh Grant, Elaine May, Michael Rapaport. *Comédie* (EU, 2000) ◌. 2854236
Un couple de New-Yorkais tente un hold-up dont les conséquences ne seront pas celles attendues.
0.00 Le Cercle ■■ Film. Jafar Panahi. Avec Maryiam Palvin Almani, Nargess Mamizadeh. *Drame* (Iran, 2000, v.o.) ◌ 41861.

1.30 L'Experte Téléfilm. Graham Theakston. Avec Dervla Kirwan (GB, 2001) ○ 36821347 **3.45** Jeu de cons Film. Jean-Michel Verner. Avec Frédéric Diefenthal, Anthony Delon. *Policier* (Fr., 2001, 75 min, DD) ○ 5385163.

FRANCE 5 / ARTE

12.35 Arrêt sur images Spécial législatives **13.35** Denzel Washington **14.30** Quand la terre se dérobe **15.30** Le Prix de la conquête spatiale **16.25** Le Onze de l'indépendance **17.20** Ripostes spécial Juin : fin de partie **18.10** Ripostes Politique : les gauches en question ? **19.00** Maestro Kurt Masur dirige l'Orchestre philharmonique de New York **20.35** Arte info, Météo.

20.45 Thema - les celtes LE ROI ARTHUR Téléfilm. Clive Donner. Avec Malcolm McDowell, Edward Woodward, Candice Bergen, Rupert Everett, Liam Neeson (GB, 1985). 100613149
Une jeune touriste assiste par enchantement aux aventures des chevaliers de la Table ronde.

22.20 Thema (suite) - les celtes Les origines. Aux marges de l'Empire romain. Documentaire [1 et 2/2]. Glyn Shakeshaft (GB, 2000). 8422120 - 890236
23.55 Thema - L'Ancienne Irlande Documentaire. Leo Eaton (Irl. - EU, 2001) 2223033.
0.55 Mic Mac Au sommaire : Ah, vous voilà... ! ; Signes d'Europe : sur le pouce ; Henri Van Lier : Anthropogénie ; Tranche de ville ; Georges de La Tour 4391705.

1.25 L'Impitoyable Lune de miel ■ Film. Bill Plympton. Animation (EU, 1997, v.o.) 54702618 **2.40** Voyage sur Jupiter Court métrage. Segundo de Chomón (20 min) 92014328.

M6

13.20 La Vengeance aux deux visages Téléfilm. Karen Arthur. Avec Rebecca Gilling (Austr., 1985) [3/3] **15.05** La Fin de l'été Téléfilm. Linda Yellen. Avec Jacqueline Bisset (EU, 1996) **16.50** Bugs Un petit génie de l'informatique. Série **17.45** Loft Story Best of **18.55** Sydney Fox, l'aventurière La rivale. Série **19.50** Belle et zen **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** E = M6 **20.40** Sport 6.

20.50 Zone interdite Ces adultes qui vivent comme des ados. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : La « môme » attitude ; « Viens chez moi, j'habite chez papa, maman » ; Je fais un procès à mes parents ; Ces enfants qui vivent comme des adultes. 24034471

22.55 Culture pub Magazine présenté par Christian Blachas et Thomas Hervé. Au sommaire : Elvis ; Gay People. 6276994

23.25 Leçons intimes Téléfilm. Alex Perry. Avec Jasmine Barnes, Robert Waldream (Italie) ◌ 2524304.

1.00 Sport 6 Magazine **1.09** Très sport **1.10** Météo **1.15** Turbo Magazine **1.40** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (320 min) 64940144.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.00 L'Esclave libre ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1957, 130 min). **TCM**
15.10 Viva Las Vegas ■■ Roy Rowland (Etats-Unis, 1956, v.m., 110 min). **TCM**
17.00 Les Premiers Beatniks ■ John Byrum (Etats-Unis, 1980, 120 min). **TCM**
18.10 Les Pleins Pouvoirs ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1997, 120 min) ◌ **Cinéstar 2**
19.00 Cannonball 2 ■ Hal Needham (Etats-Unis, 1983, 105 min). **TCM**
20.45 La mort n'était pas au rendez-vous ■■ Curtis Bernhardt (Etats-Unis, 1945, N., 85 min) ○ **CineClassics**
20.45 La Leçon de piano ■■■ Jane Campion (Fr. - Austr., 1992, v.m., 115 min) ○ **CineCinemas 1**
21.00 Jeux interdits ■■■ René Clément (France, 1951, N., 85 min) ◌ **Téva**
21.00 La Garçonnière ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1960, N., 120 min) ◌ **Cinétoile**
21.00 Grand Canyon ■ Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1991, 130 min) ○ **Paris Première**
22.10 Je t'aime, moi non plus ■ Serge Gainsbourg (France, 1975, 85 min) ◆ **CineClassics**
22.45 Shining ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, v.m., 115 min) ◆ **CineCinemas 2**
23.00 Les Dégourdis de la MP ■ George Marshall (Etats-Unis, 1953, N., 90 min) ◌ **Cinétoile**
0.10 Bird ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, 155 min) ◌ **TPS Star**

DÉBATS

12.10 ET 15.10, 0.10 **Le Monde des idées.** Thème : Un européen face à la mondialisation. invité : Pascal Lamy. **LCI**
18.30 Le Grand Jury RTL - *Le Monde* - LCI. Invité : Jacques Barrot. **LCI**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Visions des profondeurs. Sous-marins nazis, terreur sur les côtes américaines. Duff Severe, sellier des rodéos. **National Geographic**
16.05 J'y étais. Best of. **Match TV**
18.40 i cinéma. Invités : Judith Godreche ; Cédric Klapisch. **i télévision**
18.55 Comme à la télé. Invités : Flavie Flament ; Stéphane Collaro ; Alain De Greef. **Match TV**
19.00 Explorer. Filmer l'invisible. Le Caire dévoilé. Le gorille des montagnes, tournage mouvementé. **National Geographic**
19.00 Des livres et moi. Invités : Bernard-Henri Levy ; Salman Rushdie. **Paris Première**
19.40 i médias. Invités : Bruno Solo et Yvan Le Bolloc'h ; Valérie Payet et Bertrand Amar. **i télévision**
19.45 Match magazine. De l'autre côté des murs. Chine : le dernier des maoïstes. France : skier au-delà de la peur. Tchétchénie : les enfants condamnés de Grozny. Ramallah, la dernière tranchée d'Arafat. **Match TV**
19.45 Rien à cacher. Invitée : Elizabeth Teissier. **RTL 9**
20.00 Recto Verso. Richard Bohringer. **Paris Première**
23.10 L'Actor's Studio. Danny Glover. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.00 Le Sourire du requin. **National Geographic**
18.00 Les ours attaquent. **National Geographic**
18.05 Vietnam, les deux guerres. [1/2]. **La Chaîne Histoire**
18.25 Cannabis aux EU, histoire d'une prohibition. **Planète**
19.00 Pilot Guides. Espagne méridionale. **Voyage**
20.00 Les Mammouths de l'ère glacière. **Nat. Geographic**
20.05 Entretiens avec Germaine Tillion. [3/4]. **Histoire**
21.10 Mengele, le rapport final. **La Chaîne Histoire**
21.30 Morts aztèques. **National Geographic**
21.50 Evasion. Vosges du sud : le sentier du frère Joseph. **Odyssée**
21.55 Pierre Nora. [4/4]. Les lieux. **Histoire**
22.00 L'Arbre et les Fourmis. **National Geographic**
22.30 Malraux ou la grande vie. **La Chaîne Histoire**
22.40 Au cœur du labyrinthe tibétain. [1/6]. **Odyssée**
23.00 Pilot Guides. La Thaïlande et le Laos. **Voyage**
23.35 Nazisme, un avertissement de l'histoire. [3/6]. Une guerre planifiée. **Planète**
23.45 Mémoire de cent ans de chansons. [1/4]. **Histoire**
0.00 Paul Cézanne. **Mezzo**

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. La Route du Sud (2e étape) : Castelsarrasin - Saint-Gaudens (181 km). **Pathé Sport**
15.15 Athlétisme. Coupe d'Europe. A Annecy (Haute-Savoie). **Eurosport**
16.30 Cyclisme. Tour de Suisse (5e étape) : Meiringen - Meiringen (148 km). **Pathé Sport**

DANSE

21.00 Mayerling. Chorégraphie de MacMillan. Musique de Liszt. Londres, en 1994. Avec Irek Mukhamedov, Viviane Durante, Leslie Collier... Par l'Orchestre du Royal Opera, dir. John Lanchbery. **Mezzo**
23.00 Songs of the Wanderers. Chorégraphie de Lin Hwai-Min. Par le Cloud Gate Dance Theater. **Mezzo**

MUSIQUE

20.00 Brahms. *Symphonie n°1 en ut mineur*, opus 68. En 1973. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
0.30 Mozart. *Concerto pour violon et orchestre* n°4. En 1984. Avec Gidon Kremer (violon). Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. N. Harnoncourt. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.00 Une femme sans histoire. Alain Tasma. ○ **Téva**
20.40 Jeanne, Marie et les autres. Jacques Renard. **Festival**
22.20 Victor, maître de chantier. David Delrieux. **TV 5**

SÉRIES

19.05 Les Chemins de l'étrange. Un ami dans le besoin ○ **13ème RUE**
20.45 Les Soprano. Le fils prodigue (v.o.) ○ **Canal Jimmy**
21.40 The Practice. Split decisions (v.o.) ◌ **Série Club**
22.40 Alias. Masquerade (v.o.) ◌ **Téva**
0.30 Star Trek, DS 9. Annihilation (v.o.). Chuchotements (v.o.) ◌ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Concert.
21.40 Passage à l'acte. Joris Lacoste, auteur.
22.05 Projection privée. Méliès et Marey.
22.35 Atelier de création radiophonique.
0.05 Equinoxe.

FRANCE-MUSIQUES

19.00 75e anniversaire de Kurt Masur. Par l'Orchestre philharmonique de New York : œuvres de Bernstein, Mahler.
21.30 Tapage nocturne.
23.00 Le Jazz probablement. Au studio Charles Trenet de la Maison de Radio France, à Paris.
1.00 Programme Hector.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Don Giovanni* de Mozart. Opéra de Mozart. Par le Chœur de chambre de la RIAS et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Ferenc Fricsay, Dietrich Fischer-Dieskau (Don Giovanni). *Goyescas* d'Enrique Granados. Œuvre de Sor ; *Goyescas*, opéra de Granados, par l'Orfeón Donostiarra et l'Orchestre symphonique de Madrid, Maria Bayo (Rosario).
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ◌ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ◌ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■■ A ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

ALAIN LOMPECH

La symphonie urbaine

QUEL JOYEUX FOUTOIR que cette Fête de la musique qui envahit les rues, les cours, les monuments et les places, qui fait se mêler amateurs et professionnels, concerts spontanés et grandes scènes sonorisées partout en France et en Europe. Des campagnes à la ville, plus de grande et petite musique. Plus de musique, diront les grincheux. Voire...

On n'écoute rien, mais l'on est heureux de se balader ainsi, de picorer guidé par les sons, écrasé par la chaleur qui monte du goudron, de recomposer pour soi-même une symphonie polytonale, polyrythmique, acoustique, électronique, vocale, épuisante à suivre mais si belle, urbaine à tout point de vue.

Ce maelström sonore fait penser à Charles Ives, ce grand compositeur américain auteur de symphonies foisonnantes de rythmes et de mélodies. Assureur de son état, compositeur du dimanche, Ives était le fils d'un chef de fanfare un peu particulier qui, à la fin du XIXe siècle, dirigeait, depuis le clocher de l'église, des cliques qui venaient à lui depuis les quatre points cardinaux de la ville. Chacune, bien sûr, jouait une musique différente et dans des tonalités éloignées qui font grincer des dents et rentrer la tête dans les épaules quand elles se frottent les unes aux autres.

La Fête de la musique fait aussi songer au carnaval brésilien. Pas celui du très chic Sambodrome de Rio, mais celui de la rue, quand chaque soir les tambours et les bidons se mettent à sonner en rythme, quand les corps se détendent, pris par une irrésistible envie de danser, quand les groupes spontanés se livrent à une joute pour imposer la chanson du carnaval. Mais pour les Brésiliens, peuple le plus musicien de la Terre, la musique est fêtée chaque jour.

La Fête de la musique est un capharnaüm musical joyeux, une façon pour la France de se retrouver détendue, insouciante, multiple et colorée dans la rue. Elle a ses partisans nombreux et bruyants... et ses détracteurs qui n'osent plus la ramener. Ils ne peuvent que céder à ses charmes quand le grand soir arrive.

Lancée avec maestria par Jack Lang en 1981, l'idée en revient à Maurice Fleuret, son premier directeur de la musique. Critique musical redouté et écouté au *Nouvel Observateur* et à *Diapason*, Fleuret, mort depuis, était un homme aussi sérieux que drôlissime, fin, cultivé, ce qui ne l'empêchait pas d'être le grand maître du contrepet dont, un soir de réveillon, il fit profiter les auditeurs de France-Musiques, radio de service public qui ne s'est pas associée à la Fête de la musique pour des raisons un peu sottes qui, d'un coup, la privent de son « s » fédérateur.

Fleuret, grand sectateur de la musique contemporaine, réservait ses flèches à la mauvaise musique classique – et il n'en manque pas ! – mais ne dédaignait pas les musiques populaires et les délicieuses mauvaises mélodies de Reynaldo Hahn et Charles Gounod. Il les chantait à l'occasion, un charmant petit cheveu sur la langue. Bien avant que la mode n'en soit lancée, il s'était battu pour la reconnaissance des musiques du monde qu'il connaissait et aimait.

C'est à lui qu'on pensait hier soir dans un bain de musiques, de klaxons et de clameurs. On pensait aussi à la salle de concerts de La Villette toujours pas sortie de terre, à la salle modulable de la Bastille toujours pas aménagée. Deux lieux qu'il rêvait et qu'il faudra bien remettre en chantier.

Adieu les baisses d'impôts !

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

BON COURAGE, M. Raffarin ! La tâche du premier ministre est immense. Relancer l'économie, poursuivre la décrue du chômage, réduire les fractures de la société, redessiner l'Etat, réconcilier les Français avec la politique, redonner sa place à la France en Europe, bref retrouver un dynamisme français, créatif mais solidaire. Cet immense chantier, Jean-Pierre Raffarin va devoir l'engager sans moyen budgétaire et sous l'« *étroite surveillance* » de nos partenaires européens. Tel est le sens de l'accord, conclu à Madrid dans la nuit de jeudi à vendredi par le ministre des finances, Francis Mer, avec ses homologues, qui contraint la France à équilibrer ses comptes publics en 2004, et non en 2007 comme le souhaitait le candidat Jacques Chirac.

Pour avoir laissé ses finances dériver dans le rouge et alors que onze pays sur quinze sont en excédent budgétaire, c'est l'ensemble du programme Chirac qui est soumis au tamis communautaire : non seulement la France doit se serrer la ceinture mais elle doit *« s'assurer que toute baisse d'impôt »* est compensée par autant d'économies, et elle s'engage à *« réduire à moyen terme le niveau de ses dépenses publiques »*, à « *engager de vastes réformes structurelles* » et à *« élaborer sans délai une réforme de son système de retraite ».*

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Solde des dépenses des administrations publiques, en % du PIB

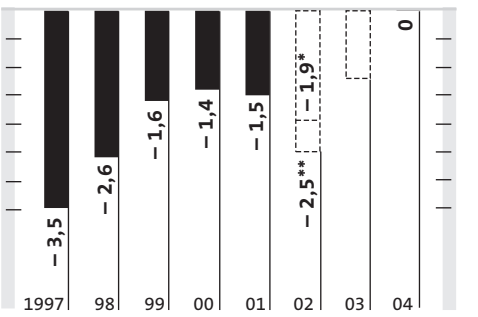

Prévision : *gouvernement Jospin **gouvernement Raffarin
Source : ministère des finances

MOTEUR FÉDÉRAL

Le pacte de stabilité et de croissance imposait une surveillance du niveau des déficits pour garantir la bonne naissance de l'euro, l'accord de Madrid élargit le contrôle commun aux dépenses publiques, aux baisses d'impôts et même aux retraites ! On ne dira plus que la création de l'euro ne sert pas de moteur fédéral dans l'Union : l'Europe monétaire accouche d'une Europe budgétaire.

Du moins, si l'esprit de l'accord de Madrid est respecté et s'il ne s'agit pas d'un vaste rideau de fumée pour cacher, tout au contraire, une débandade européenne. L'accord, en effet, n'a pas de portée juridique, il n'est qu'un engagement politique. Et, en sus, M. Mer l'a assorti d'une condition : l'équilibre budgétaire ne pourra être atteint que si la croissance le permet, c'est-à-dire si elle est supérieure à 3 % en 2003 et en 2004. Le gouvernement français peut n'avoir fait semblant d'accepter qu'afin d'avoir, en réalité, les mains libres, expliquant que les conditions ne sont pas réunies. Mais gageons que cette noire hypothèse est à écarter. Personne n'est dupe : sans doute la France ne parviendra pas à atteindre le déficit zéro stricto sensu en 2004, elle reviendra autour de 0,5 % et ses partenaires l'accepteront. Mais ils refuseront un chiffre supérieur quel que soit le rythme de la croissance française. La ligne est tracée : il faudra passer d'un déficit de 2,5 % cette année (selon la prévision du gouvernement Raffarin) à 0,5 % en 2004, ce qui oblige à des choix brutaux dans les promesses de Jacques Chirac.

MONTS ET MERVEILLES

Le 11 février lors de l'annonce de sa candidature à l'élection présidentielle sur TF1, Jacques Chirac avait été très flou dans ses propositions. Motif : *« Il n'y a pas de marge de manœuvre »* budgétaire. Pas de quoi faire des cadeaux. Puis quelques semaines plus tard, le naturel reprenant le dessus et pour marquer une différence nette avec le candidat Jospin, M. Chirac a totalement changé de pied et promit 30 milliards de baisses d'impôts, des dépenses budgétaires en hausse de 1,4 % l'an et des suppléments de crédits pour 20 milliards. Monts et merveilles qui seraient payés par la croissance et par le renvoi de 2004 à 2007 de l'obligation d'équilibre des comptes du pays. Une polémique s'était engagée avec Lionel Jospin, Jacques Chirac jugeant « *irréaliste* » un retour dès 2004 de l'équilibre budgétaire.

C'est aujourd'hui le président qui se retrouve avec des promesses irréalistes. Avec le renvoi à 2007, il pouvait privilégier les baisses d'impôts. Aujourd'hui, il doit inverser son programme et privilégier le déficit. Ce corset budgétaire va, primo, le forcer à serrer les dépenses. Les discussions du budget 2003 s'annoncent terribles pour les ministres non prioritaires. Police et justice doivent recevoir 6 milliards d'euros sur le quinquennat, pour les autres la soupe sera claire. Les salaires des fonctionnaires ensuite, Marc Blondel va pouvoir s'activer. Et les dépenses nouvelles, enfin, qui, comme la promesse faite à l'armée de construire un nouveau porte-avions pour doubler le *Charles-de-Gaulle*, ont sombré dans les eaux espagnoles. Tout cela ne suffira pas : il faudra en plus procéder à de volumineux redéploiements de crédits entre et au sein des ministères.

MANQUE D'OXYGÈNE

Or, c'est là l'essentiel, la stratégie annoncée par Jean-Pierre Raffarin pour réformer l'Etat était celle du *« dialogue social »*, l'échec du passage en force d'Alain Juppé en 1995 étant dans toutes les mémoires. Le dialogue consiste, concrètement, à rétrocéder aux fonctionnaires une partie des gains de productivité dégagés par les nouvelles organisations du travail et les départs non remplacés. Comment pratiquer cette sorte d'intéressement sans argent ? Faudra-t-il en revenir à une stratégie thatchérienne du changement ?

La seconde conséquence pour M. Chirac est de remettre en cause sa grande promesse : celle d'abaisser l'impôt sur le revenu de 30 % en cinq ans. La première tranche de 5 % pour cette année sera faite : *ite missa est.* Mais pour le reste, il est conseillé aux contribuables de ne plus compter dessus... En Allemagne, M. Schröder, qui s'est vu lui aussi rappelé à l'ordre par Bruxelles et a dû jurer de tenir l'engagement du déficit zéro en 2004, a déclaré que cette obligation excluait toute baisse d'impôt dans la prochaine législature.

La droite française ne peut pas, sur le fond, se plaindre de voir Bruxelles forcer l'allure des réformes structurelles et de la baisse des prélèvements. La voilà obligée de faire son devoir. Mais question méthode, l'oxygène du *« dialogue social »* va manquer. Bon courage, M. Raffarin !

Eric Le Boucher

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Louis Braille au Panthéon

NUL MIEUX QUE Louis Braille ne mérite de reposer dans le temple national au fronton duquel on lit « Aux grands hommes la patrie reconnaissante ». Cent ans après sa mort, ce légitime hommage a été rendu à celui qui, aveugle lui-même et tout jeune encore, inventa, il y a cent vingt-cinq ans, l'alphabet en points saillants aujourd'hui pratiqué par les aveugles dans le monde entier. Exhumées du petit cimetière de Coupvray, en Seine-et-Marne, où elles reposaient depuis un siècle, les cendres furent exposées samedi et veillées toute la nuit à l'Institution des jeunes aveugles, par des pensionnaires de cet établissement, la canne blanche au bras. Le même jour, une cérémonie officielle à la Sorbonne, présidée par M. Ribeyre, ministre de la santé publique, évoquait l'œuvre de Braille, « *vainqueur de la nuit éternelle* », comme le proclament les aveugles de Yougoslavie. Transportées en cortège au Panthéon dimanche matin, en présence du président de la République, avec tous les honneurs militaires d'usage, les cendres de Louis Braille ont reposé quelques instants sous le dôme, le temps d'un nouvel hommage solennel rendu par M. Ribeyre. Elles furent ensuite descendues dans la crypte, aux côtés de celles de Berthelot, de Painlevé, de Perrin et de Langevin.

(24 juin 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Les drogues** rapportent des profits énormes aux mafias et aux groupes armés en guerre contre certains Etats. Pour en savoir plus, consultez le module thématique consacré à la géopolitique de la drogue.

■ **Le Mondial** est couvert par la rédaction 7 jours sur 7, match après match, avec un commentaire en direct et une sélection d'images chaque jour sur www.lemonde.fr/mondial2002

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 20
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Sur la piste de Ben Laden ».

■ Tirage du *Monde* daté samedi 22 juin 2002 : 572 819 exemplaires. **1 - 3**
Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « New York Times ».

Le Monde

www.lemonde.fr

Politiques de défense :
quels budgets pour quelles nouvelles menaces?

Le fossé s'accroît entre les Etats-Unis et l'Europe.
La réorganisation des industries militaires reste à faire.

Avec toutes les offres d'emploi du *Monde*

Lundi 24 avec Le Monde daté mardi 25 juin 2002

Le Monde
ARGENT
ÉPARGNE — DIMANCHE 23 - LUNDI 24 JUIN 2002 — PLACEMENTS

DROIT DU TRAVAIL

Tout salarié ayant une certaine ancienneté peut demander un congé sabbatique à son employeur, qui ne peut lui refuser. Le salarié peut travailler pendant son congé, sous réserve de non-concurrence p. IV

COLLECTIONS

VENTE COUTAU-BÉGARIE

Les papiers peints anciens, créés au XVIIIe siècle, ou modernes, signés par des artistes, peuvent coter de quelques centaines d'euros à plusieurs centaines de milliers, selon qu'ils sont collectionnés en fragments ou en lés p. IV

ACTION FRANCE TÉLÉCOM

En euros à Paris

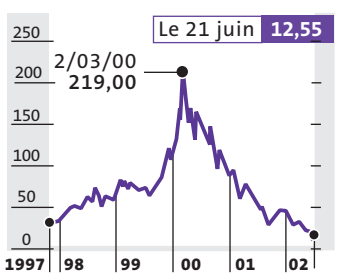

Source : Bloomberg

BOURSE

L'action France Télécom a perdu 22,6 % cette semaine. Les investisseurs s'inquiètent du niveau de la dette de l'opérateur public. Depuis le début de l'année, le titre a plongé de 72,6 %. C'est la plus forte baisse des valeurs de l'indice CAC 40 p. VI

CETTE SEMAINE

▸ **Paiements transfrontaliers : les banques européennes ont créé, le 17 juin, le Conseil européen des paiements,** qui doit aider à la mise en place de l'espace unique de paiements en Europe, lui-même destiné à réduire les frais pour les virements transfrontaliers. Cette instance fournira une orientation stratégique et des conseils à l'industrie bancaire pour ce projet, qui permettra aux consommateurs d'effectuer des paiements en euros à travers l'Union européenne avec les mêmes facilités que dans leur pays.

▸ **Assurance-vie : avec, pour le mois d'avril, un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros**, le marché de l'assurance-vie connaît sa plus forte progression depuis le début de l'année (+ 6 % par rapport à avril 2001), selon les statistiques de la Fédération française des sociétés d'assurances publiées fin mai. La collecte globale pour les quatre premiers mois de l'année s'établit à 29,9 milliards d'euros (+ 2 % par rapport à la même période de 2001). Les encours sous gestion sont estimés à cette même date à 695 milliards d'euros (+ 5 % depuis janvier).

6% EN UN AN

Chiffre d'affaires
En milliards d'euros

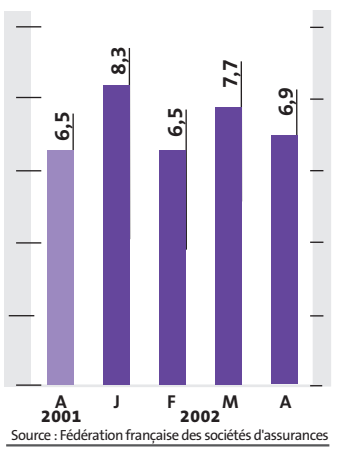

Source : Fédération française des sociétés d'assurances

Rentabiliser une résidence secondaire

DOSSIER. La France compte 2,9 millions de résidences secondaires, où leurs propriétaires ne passent que 44 nuits par an. Financièrement, ce n'est pas raisonnable

Le phénomène des résidences secondaires est une spécificité française puisque, selon l'Insee, 8 % des Français en détiennent 2,9 millions, un chiffre qui a décuplé depuis la dernière guerre, en dépit des crises économiques. Une enquête du Credoc, réalisée en juin 2001, montre que les propriétaires de telles résidences y séjournent en moyenne 44 nuits par an et qu'ils ne sont que 27 % à y passer plus de 60 nuits. Le temps moyen pour rallier sa maison de vacances est de trois heures, mais six heures pour les Franciliens, qui s'y rendent pourtant aussi souvent que les autres. A la question : *« Comment rentabiliser sa résidence secondaire ? »*, les professionnels, notaires ou agents immobiliers, répondent, unanimes : *« En y séjournant le plus longtemps possible ! »* Pour la sociologue Françoise Dubost, le désir de résidence secondaire correspond, pour les citadins, à un besoin de recréer un espace pour la famille et ses rites, accueillir les enfants en vacances, fêter Noël, les mariages et les anniversaires. La frontière entre résidence principale et résidence secondaire s'estompe : les retraités y vivent à mi-temps et les professions intellectuelles s'y réfugient pour travailler.

Face à cet impérieux besoin, les considérations économiques ne pèsent guère. Les propriétaires

PAUL GENDROT

sont assez conscients de la mauvaise affaire financière qu'ils font et savent bien qu'il n'est pas raisonnable de lui consacrer un tel budget, d'autant que le prix des villégiatures est en forte hausse depuis 1997, y compris celui des maisons situées dans les campagnes les plus reculées, aujourd'hui très recherchées, de la Lozère, du Cantal ou de la Haute-Loire.

Dans les pays à la mode comme le Gers, le Lubéron, les îles bretonnes ou la Provence, les prix atteignent de tels sommets qu'ils mettent les maisons hors de portée des habitants du cru. Ce renchérissement impose une forte mise initiale mais laisse espérer une revente facile, avec une bonne plus-value. Le marché est animé, car les reventes interviennent souvent après sept à dix ans de détention par un même propriétaire, comme en témoignent les notaires et les agents immobiliers.

De nombreux propriétaires sont tentés de chercher des formules pour alléger les coûts d'entretien de leur propriété secondaire. La location meublée, dont le statut fiscal est assez favorable, permet de couvrir les charges et au-delà, mais exige une grande disponibilité du propriétaire s'il ne souhaite pas sacrifier 30 % de ses recettes en déléguant les tâches de gestion à un professionnel. Internet est devenu un outil indispensable pour trouver des locataires. Partager sa résidence avec sa famille ou avec des amis reste une pratique marginale que les juristes, avertis des conflits familiaux, déconseillent.

La solution de la multipropriété, qui permet de n'acheter que quelques semaines d'utilisation dans une résidence de tourisme, suscite encore beaucoup de litiges sur le poids des charges, les difficultés d'échange et la difficulté de revente de ses semaines. Les aigrefins du *« time share »* ont trouvé un nouveau créneau : ils exploitent l'impossibilité de revendre ses parts en faisant miroiter une cession à bon prix, en extorquant des milliers d'euros avant de disparaître. La formule a pourtant ses adeptes, puisque l'on compte 1,4 million de propriétaires en *« time share »*, en Europe.

Isabelle Rey-Lefebvre

Lire pages II et III

TENDANCE

La sécurité a un prix

IL N'Y A PAS que dans les rues que les Français veulent plus de sécurité. En matière de placements, ils aspirent également à la tranquillité, après deux années de purge boursière qui ont vu fondre le cours de sociétés jadis considérées comme des valeurs de père de famille. Une preuve de cette recherche de la sécurité est le succès constant des produits garantis. Ils pèsent plus de 26 milliards d'euros d'encours et constituent une large partie de la collecte de l'épargne dans le contexte troublé que nous connaissons.

jouer sur l'évolution d'une action. Mais le gain à attendre de ces produits est souvent à peine supérieur à celui d'une banale obligation d'Etat à long terme, soit 5 % l'an. Ce rendement peut apparaître satisfaisant aujourd'hui, il doit être cependant relativisé.

D'abord, il ne faut pas perdre de vue que placer son argent sur un fonds garanti, c'est le bloquer pour cinq ans généralement, voire huit pour certains produits. Il est possible de retirer ses fonds avant cette échéance, mais au prix de pénalités importantes :

Les organismes financiers multiplient les offres avec des promesses alléchantes : la Bourse sans le risque

Pour satisfaire l'appétit pour ces produits, les organismes financiers multiplient les offres, avec des promesses alléchantes : les performances de la Bourse sans le risque. Jusqu'à présent, les fonds garantis restaient l'apanage des grands réseaux bancaires ; aujourd'hui, même des établissements spécialisés s'y mettent, alors qu'on pouvait attendre d'eux des formules plus sophistiquées.

Les produits garantis, s'ils répondent à un besoin d'une clientèle déroutée par les médiocres performances de la Bourse, constituent en effet le degré zéro de la gestion de l'épargne. La mécanique de ces fonds est très complexe. Elle fait appel aux marchés dérivés qui permettent de

jusqu'à 6 % de l'épargne investie et sans aucune garantie de capital. Ensuite, la sécurité offerte par ce type de produit a un coût qui se paye de trois manières. La première lors de la souscription, où les frais peuvent atteindre 3 % du montant investi. La deuxième à l'échéance, si tout se passe mal. Souvent, la garantie de capital ne porte que sur 90 % des sommes placées au départ. La troisième, enfin, quand la Bourse monte : les produits garantis ne restituent qu'une partie de la performance, qu'il est difficile de prévoir. La seule chose certaine, c'est que les produits garantis sont une aubaine pour ceux qui les commercialisent.

Joël Morio

Le prix des maisons de campagne augmente depuis 1997

La revente est la meilleure réponse au gouffre financier que représente l'entretien d'une maison où l'on ne passe que quelques semaines par an. On peut aussi louer, partiellement ou non

Pour espérer tirer un quelconque profit financier de sa résidence secondaire ou, au moins, rentrer dans ses frais, mieux vaut tabler sur sa revente, car le marché, à l'unisson de celui du logement, se porte bien depuis 1997.

Qu'il s'agisse de villas en bord de mer, d'appartements en montagne ou de maisons de campagne, les prix sont en progression, d'autant plus forte que les produits sont dans le haut de la gamme, comme en témoigne Olivier Le Quellec, qui dirige, à Saint-Tropez, l'agence Transacmer, spécialisée dans les belles propriétés : *« La presqu'île de Saint-Tropez est un endroit unique, très protégé par les règles d'urbanisme. Les propriétés avec piscine et vue sur la mer ont vu leurs prix s'envoler depuis 1997. Ainsi, j'ai vendu une villa une première fois en 1989 1,8 million d'euros, une seconde fois, en 1998, 3 millions d'euros, et elle vaudrait aujourd'hui 3,8 millions d'euros »,* estime-t-il.

ILLUSTRATIONS : PAUL GENDROT

Les hausses de prix des maisons de campagne vendues par les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer), c'est-à-dire des bâtiments agricoles transformés en villégiatures, moins spectaculaires, sont tout de même remarquables : entre 1994 et 2001, leur prix moyen a régulièrement augmenté de 6,6 % par an, pour atteindre 119 546 euros. Les Safer relèvent les valorisations les plus fortes dans les zones à dominante urbaine et, à l'opposé, dans les zones dites « rurales isolées ». Les prix montent dans la périphérie des villes, où bien des résidences secondaires deviennent principales : c'est le cas de Rennes (+ 10,67 % par an depuis 1994), des Bouches-du-Rhône (+ 10,31 %), de l'Ile-de-France et de ses franges, de l'Oise et de l'Yonne, ainsi que dans les environs de Lyon, dans les monts d'Or ou le Beaujolais, où le recensement Insee révèle une nette tendance à la mutation en résidences principales de maisons autrefois rurales. Des départements quasi désertifiés comme la Lozère, la Creuse, le Cantal, la Haute-Loire ou la Corrèze voient affluer les acheteurs et grimper les prix des maisons, même (et surtout) isolées. Un phénomène de mode dope les prix dans certains départements, comme le Gers, la Dordogne, la Drôme, l'Orne ou le Lot.

PAS DE STATISTIQUES

Les bords de mer, en particulier les îles, sont pris d'assaut, comme en témoignent les récentes statistiques des notaires bretons (« Le Monde Argent » daté 5-6 mai 2002). Même dans les stations balnéaires autrefois décriées – par exemple à La Grande-Motte, sur le littoral languedocien –, les propriétaires d'appartements arrivent à revendre leur bien avec une petite plus-value : un deux-pièces avec loggia et vue sur la mer s'y est récemment revendu 83 000 euros.

La valorisation des résidences secondaires oblige l'acheteur à immobiliser d'importants capitaux, mais le rassure sur une revente sans perte d'ici à quelques années. Même en l'absence de statistiques fiables, les professionnels constatent que les maisons changent de mains de plus en plus souvent, surtout les propriétés les plus chères, cédées tous les cinq ou sept ans. Seules les authentiques maisons de familles, transmises de génération en génération, échappent à ce phénomène. Les raisons de cette inconstance sont nombreuses et connues : les enfants grandissent et, devenus adolescents, ne viennent plus « s'enterrer en famille », retirant au lieu l'essentiel de sa vocation ; les couples divorcent et vendent le bien commun ; les propriétaires prennent peu à peu conscience du gouffre financier que représente leur investissement pour le peu d'usage qu'ils en font : ils séjournent en moyenne quarante-quatre nuits par an dans leur maison de vacances, et seuls 27 % y résident plus de soixante jours.

Pour amortir les frais d'entretien (au moins 2 000 euros par an pour un modeste appartement à la mer ou à la montagne, 4 000 à 6 000 euros pour une villa, plus de 10 000 euros pour une belle propriété), la solution de la location paraît séduisante. Il est possible de louer en direct, à condition d'être très disponible pour son locataire. *« Cela fait plus de dix ans que je loue régulièrement deux maisons près de chez moi, et je n'ai connu aucun litige, car je fais très attention au respect de la réglementation,* explique Marie Logeais, propriétaire à Saint-Palais-sur-Mer (Charente-Maritime). *Cette activité demande plus de disponibilité qu'autrefois, quand une même famille réservait la maison pour un ou deux mois d'affilée. Aujourd'hui, les locataires restent une ou deux semaines, voire seulement quelques jours. »* Le revenu brut annuel que tire Marie Logeais de cette activité atteint 15 000 euros, ramenés à 4 500 euros une fois les frais déduits.

On peut préférer passer par un professionnel, mais il ponctionnera au moins 20 % à 30 % des recettes : 700 agents adhérents à la Fnaim, soit 10 % des effectifs, pratiquent régulièrement cette activité. Le propriétaire d'un studio avec parking dans la station balnéaire de La Grande-Motte peut en tirer 5 800 euros durant seize semaines de location, desquels il déduit les honoraires de l'agent immobilier, de 1 800 euros. Le solde, soit 4 000 euros, couvre ses charges de 1 000 euros pour la copropriété et 1 000 euros de taxes foncière et d'habitation.

Le groupe d'origine suisse Interhome ponctionne, lui, 35 % à 40 % des recettes, mais tente de drainer une clientèle étrangère qui paie plus cher et loue les lieux à des périodes moins fréquentées (juin et septembre). Interhome, qui fédère en France 4 700 propriétaires qui lui confient 5 500 biens ou maisons à louer, exige de se voir confier au minimum 60 % de la période de haute saison ainsi que l'exclusivité de la commercialisation.

Internet facilite grandement la publicité de la location dans le monde entier. Le réseau est très bien adapté à la location saisonnière, puisque, selon la Fnaim, 30 % des premiers contacts entre locataires et propriétaires se font déjà de cette manière, et même 50 % pour les Gîtes de France.

Isabelle Rey-Lefebvre

LA COURSE AUX ÉTOILES

Avant de mettre sa maison en location, quelques précautions s'imposent. Les vacanciers deviennent exigeants en matière de confort ; mieux vaut proposer une certaine qualité, car il existe près de 25 000 meublés. *« La première démarche à entreprendre est d'équiper la maison avec des éléments faciles d'entretien, robustes et beaux, en veillant à ce que la literie soit impeccable, puis faire classer la maison par un organisme agréé par le Comité départemental de l'action touristique (CDAT) et obtenir au moins deux étoiles, de préférence trois ou quatre »,* explique Stéphane Jeulin, directeur, à La Rochelle, de l'Union nationale de la propriété immobilière.

L'agrément est délivré pour cinq ans, après vérification de 49 critères définis par l'arrêté du 8 janvier 1993. Il est préférable d'éviter les labels fantaisistes et de choisir le classement national en étoiles ou, pour les Gîtes de France, en épis. Louer au noir sans respecter les règles expose le propriétaire à des litiges et il ne peut pas, par exemple, encaisser les chèques-vacances.

Acheter à plusieurs

Nous étions deux couples amis et avions déjà loué des maisons de vacances ensemble, raconte Françoise F. *Lorsque nous avons découvert une charmante maison abandonnée, près de la mer, nous avons décidé de l'acheter au prix de 30 000 euros, auxquels se sont ajoutés 15 000 euros de travaux. Le remboursement de l'emprunt et les frais entraînaient environ 450 euros de dépense par mois, ce qui est devenu financièrement difficile pour nous. Nous avons donc, à regret, cédé notre part à nos amis, qui l'ont rachetée avec une petite plus-value de 10 %. »*

Acheter à plusieurs permet de partager les frais et optimise l'occupation de la maison, mais, dans les faits, le cas est assez rare et, surtout, peu durable. *« Nous déconseillons souvent la propriété à plusieurs,* explique Me Pierre-Luc Vogel, notaire à Saint-Malo. *L'expérience montre que les conflits de jouissance surviennent assez rapidement, aggravés par l'instabilité familiale d'aujourd'hui. »*

Trois cadres juridiques peuvent organiser la propriété commune : l'indivision, la société civile immobilière ou, lorsque des locaux privatifs peuvent facilement être distingués de parties communes, la copropriété.

L'indivision doit être complétée d'une convention qui organise l'usage des locaux et la répartition des charges. Cette convention peut donner mandat à un gérant pour les actes de gestion courante. Les décisions importantes – que la loi appelle les actes de disposition –, comme les gros travaux, doivent être prises à l'unanimité. La convention ne peut durer que cinq ans, éventuellement renouvelables, ce qui permet à chaque membre de sortir de l'indivision en vendant ses parts, les autres membres bénéficiant d'une priorité, ou en provoquant le partage du bien, c'est-à-dire sa vente. En cas de procès, le juge doit, sauf cas exceptionnel, prononcer le partage.

Dans une société civile immobilière (SCI), chaque membre est porteur de parts en proportion de son apport financier. *« Les statuts de la SCI sont libres, tellement libres qu'il faut beaucoup d'expérience et de compétence pour les adapter aux objectifs poursuivis,* prévient Me Le Griguer, notaire à Paimpol (Finistère). *Si l'objectif est de transmettre la maison aux enfants, mieux vaut prévoir un petit capital social de départ avec de forts apports ensuite. Si l'objectif est de revendre, le capital doit, à l'inverse, être important, pour éviter l'impôt sur la plus-value. S'il y a intention de louer le bien, le fisc peut requalifier la SCI en une société commerciale qui perd la transparence fiscale, se retrouve assujettie à l'impôt sur les sociétés et dont les associés deviennent responsables des dettes de manière illimitée et solidaire »,* prévient-il. Enfin, une SCI implique de fait, bien que ce ne soit pas obligatoire, la tenue d'une comptabilité. *« Malgré sa lourdeur et son coût (de 1 200 à 1 500 euros pour la rédaction des statuts), la SCI permet de choisir ses associés et d'écarter du processus de décision et de fonctionnement, par exemple, les conjoints »,* fait remarquer Me Vogel.

La copropriété n'est, elle, possible que lorsque les bâtiments peuvent être divisés en lots privatifs, avec des parties communes. Une loi spécifique en précise les règles de fonctionnement. Il est difficile d'entraver la liberté de chaque copropriétaire de vendre ou de louer, ce qui peut se révéler conflictuel.

Quel que soit le cadre juridique, le conflit est toujours difficile à vivre, et sa seule issue est la séparation des associés, par la revente des parts les uns aux autres ou la dissolution, avec vente du bien et partage du prix.

I. R.-L.

UNE HAUSSE DE 6,61% ANNUELS EN SEPT ANS

Sélection des départements dans lesquels ont été conclues plus de 50 transactions en 2001, en euros

Départements	Prix moyen 2001	Augmentation annualisée sur sept ans (2001/1994)
Ain	107 229	10,16
Allier	64 848	10,42
Alpes-de-Haute Provence	132 367	9,34
Hautes-Alpes	91 123	9,70
Alpes-Maritimes	359 031	4,88
Ardèche	101 897	12,02
Ariège	72 761	9,64
Aude	130 709	15,30
Aveyron	79 058	11,17
Bouches du Rhône	258 007	10,31
Calvados	119 836	9,31
Cantal	73 352	11,17
Charente	61 280	9,84
Charente-Maritime	76 067	10,64
Cher	71 724	9,89
Corrèze	73 971	9,05
Côtes-d'Armor	59 691	8,64
Creuse	44 399	10,33
Dordogne	122 512	12,60
Drôme	147 780	13,52
Eure	139 634	8,87
Finistère	73 179	8,80
Gard	154 476	13,13
Haute-Garonne	135 310	12,92
Gers	120 002	10,70
Gironde	130 852	13,46
Hérault	99 472	8,28
Ille-et-Vilaine	72 427	10,67
Indre	56 164	6,77
Indre-et-Loire	114 948	15,72
Isère	129 799	12,27
Jura	91 990	13,43
Landes	108 964	10,68
Loir-et-Cher	108 644	10,55
Loire	92 210	10,98
Haute-Loire	74 753	11,66
Loire Atlantique	68 750	4,55
Loiret	131 005	5,94
Lot	108 321	10,84
Lot-et-Garonne	125 343	11,93
Lozère	82 079	12,70
Maine-et-Loire	78 053	10,42
Manche	70 349	8,85
Mayenne	60 009	13,01
Morbihan	69 586	8,43
Nièvre	77 041	11,31
Nord	135 673	17,90
Oise	186 274	10,69
Orne	82 428	12,82
Pas-de-Calais	104 933	12,22
Puy-de-Dôme	67 210	11,96
Pyrénées-Atlantiques	151 073	9,11
Hautes-Pyrénées	74 003	8,68
Pyrénées-Orientales	144 034	12,34
Rhône	160 473	9,74
Haute-Saône	76 464	5,51
Saône-et-Loire	90 065	11,84
Sarthe	75 552	13,59
Savoie	97 629	9,35
Haute-Savoie	153 806	9,15
Seine-Maritime	123 280	10,61
Seine-et-Marne	168 828	8,54
Yvelines	320 185	3,30
Deux-Sèvres	69 362	13,73
Somme	99 600	9,22
Tarn	117 610	12,59
Tarn-et-Garonne	105 775	8,77
Var	230 824	9,91
Vaucluse	253 725	10,46
Vendée	79 690	12,48
Vienne	68 602	9,88
Haute-Vienne	67 654	8,60
Vosges	76 767	7,00
Yonne	129 275	8,82
Val-d'Oise	224 361	8,49
Ensemble	**119 546**	**6,61**

Source :Safer

3 QUESTIONS

À FRANÇOISE DUBOST, DIRECTRICE DE RECHERCHE AU CNRS

© DELPHINE WARIN

1 Vous avez dirigé un ouvrage collectif consacré à « la résidence secondaire, refuge des générations ». Qui sont les propriétaires de résidences secondaires ?

L'image bourgeoise et élitiste de la résidence secondaire est une idée reçue, en partie fausse, car si sa possession est plus importante dans les milieux aisés, elle aussi le fait des milieux modestes. Les ouvriers, les employés et les retraités possèdent plus de la moitié des résidences secondaires rurales. La résidence des bords de mer, autrefois l'apanage des ménages aisés, s'est démocratisée, comme en témoigne, par exemple, l'histoire de Merlin-Plage. La France compte 10 % de résidences secondaires, un chiffre qui a décuplé depuis 1945, et celui des bénéficiaires est encore plus important, puisque nombre de vacanciers utilisent celle de parents ou amis.

2 A quoi correspond cet engouement pour la possession d'une seconde maison ?

La famille joue un rôle essentiel dans le désir de maison. On achète une maison pour les vacances des enfants et pour s'y retrouver dans le cadre des rites familiaux, à Noël, aux mariages ou aux anniversaires. Elle peut aussi être un refuge où l'on passe des vacances bon marché et où il est plus facile de vivre qu'en ville une période de chômage. Pour des retraités, elle offre la possibilité d'échapper à un face-à-face parfois pesant, alors que le temps de la retraite ne cesse de s'allonger.

3 La perception et l'usage de la résidence secondaire évoluent-ils ?

Dans les années 1970, la résidence secondaire était considérée comme un fléau pour l'espace rural, responsable du mitage et de l'augmentation du prix des terrains. La coexistence entre citadins et ruraux semble, aujourd'hui, pacifiée. La société locale a appris à gérer ses résidences secondaires, dont un maire ardéchois dit : *« Il en faut mais pas trop ! »* Le vacancier n'est plus considéré comme un touriste mais comme un résident, qui connaît les lieux et les met en valeur. L'usage évolue vers une occupation alternée dont les retraités font figure de pionniers. Certaines professions, notamment intellectuelles, ouvrent la possibilité de décomposer les lieux de travail entre différentes résidences grâce à la flexibilité du travail, aux facilités de déplacement et aux nouvelles technologies. Pour les nouveaux acquéreurs, la transmission familiale joue un moindre rôle ; la résidence correspond plutôt à des opportunités du moment. Ils ont moins qu'autrefois la nostalgie de la campagne traditionnelle et sont sensibles au patrimoine local et aux distractions dont la nature est le support. Si cette tendance se confirme, les résidences secondaires passeront plus facilement de main en main.

Propos recueillis par I. R.-L.

Le « temps partagé » doit encore être assaini

Les formules juridiques de la multipropriété varient d'un pays à l'autre

Les professionnels de la multipropriété ont beau assurer que les résidences qu'ils gèrent peuvent offrir une solution de vacances souple et économique, il n'en reste pas moins que nombre de propriétaires se sentent piégés dans cette formule et que le secteur est sans cesse secoué de scandales financiers. Le 1er mars, le tribunal correctionnel d'Angoulême condamnait le gérant d'une société de *« time-share »* (« temps partagé »), Leader Loisirs, basée à Agen, pour escroquerie envers une centaine de victimes. Il s'agit cependant d'un amateur, comparé à l'escroc milliardaire britannique John Palmer qui, le 23 avril, a été condamné, à Londres, à huit ans de prison et à rembourser la somme record de 56 millions d'euros à 360 plaignants. Palmer est soupçonné par la police d'être associé à un vaste réseau, la Derbah Organisation, opérant à Ténérife, dans les îles Canaries, qui a escroqué quelque 50 000 clients dans toute l'Europe, en leur vendant des appartements qui n'existaient pas.

On dénombre 4 millions de multipropriétaires dans le monde, dans 3 600 résidences réparties dans 90 pays. L'Europe en compte 1,4 million, possédant 80 000 appartements dans 1 500 résidences, dont 35 % sont situées en Espagne. En France, 220 000 foyers possèdent un lot de multipropriété.

Même commercialisée par un opérateur scrupuleux, la multipropriété recouvre des formules juridiques si variées que l'acheteur ne comprend pas toujours à quoi il s'engage. Dans la conception française de la multipropriété, dont l'appellation juridique est « jouissance d'un immeuble à temps partagé », le vacancier achète, devant notaire, des parts d'une société civile immobilière d'attribution correspondant à une ou plusieurs semaines datées pour un séjour dans une résidence précise.

Les Américains ont ajouté au partage de la propriété dans le temps la notion d'échange entre résidences, moyennant l'adhésion à une bourse internationale.

Les Anglais ont, à leur tour, exporté le concept juridique de « club » auquel on adhère et qui ouvre droit à une période de vacances fixe ou flottante dans l'une des multiples résidences dudit club. Une société de *« trustee »* se porte garante de l'existence des appartements et du fonctionnement de la société. Ces *« trustees »* sont souvent basées dans des paradis fiscaux, comme l'île de Man, Jersey ou Gibraltar, et c'est ce montage qui était en cause, en mai 2001, dans le procès fleuve (1 700 plaignants) du Lagon Vert et de Club Système Vacances, mettant en cause une société de commercialisation qui, au lieu des cent résidences promises, n'en proposait que six (voir *Le Monde* du 7 juin 2001).

Enfin, la formule du pack vacances, sur trente-cinq mois, inventée pour contourner la réglementation européenne s'appliquant aux contrats de trois ans et plus, vend

des points convertissables en séjours dans un club vacances. Le pack vacances est, en attendant de trouver une présentation encore plus nébuleuse, le moyen de faire payer d'avance des vacances qui n'auront peut-être jamais lieu. Selon l'Association des propriétaires adhérents francophones de vacances en temps partagé (APAF), cette formule fait chaque jour de nouvelles victimes.

LE POIDS DES CHARGES

L'Europe et certains professionnels n'ont pas ménagé leurs efforts pour assainir le secteur. Tous les pays d'Europe ont transposé la directive de 1994 dans leur droit national : elle protège le consommateur au moment de l'achat, en exigeant un contrat rédigé dans sa langue, comportant des éléments obligatoires (description, coût...) et lui accordant un délai de réflexion d'au moins dix jours au cours duquel aucun acompte ne peut être perçu. L'application et la diffusion de cette directive ont fait reculer les méthodes de vente les plus agressives, mais les litiges demeurent sur le coût des charges, les possibilités d'échange et, surtout, la revente. L'Organisation du *time-share* en Europe (OTE) déclare n'avoir reçu que 700 plaintes en 2001, sur 1,4 million de propriétaires, dont 85 % réglées à l'amiable. L'OTE a mis au point un cadre de règlement des litiges avec l'appui de cinq associations européennes dont, en France, la Confédération logement et cadre de vie (CLCV). La procédure est décrite sur le site de l'OTE et sur celui mis en place avec le concours de la communauté européenne.

Horst Muchak a acheté, en 1985, pour 530 euros seulement, quatre semaines, en septembre, de multipropriété dans le Clubhotel de Courchevel. Il en a profité pendant cinq ans mais, peu à peu, la station s'est transformée en ville morte au mois de septembre, sans activités, commerces, ni restaurants. Maeva n'a pas trouvé de locataire pour ces semaines et toute revente se révèle impossible. Dans le même temps, le poids des charges a doublé, pour atteindre 686 euros par an. *« J'aurais souhaité, comme les statuts le prévoient, que la société rachète mes parts, même pour le franc symbolique »,* commente-t-il. Son histoire illustre un des pièges de la multipropriété : le prix d'achat peut paraître raisonnable, mais les charges sont, ensuite, un boulet dont on ne parvient pas à se débarrasser.

« Lorsque la résidence est à l'étranger, il est difficile d'en contrôler les charges et d'impulser une action collective entre des milliers de copropriétaires éparpillés dans toute l'Europe », témoigne Pierre Lemesle, responsable de l'Association de défense des propriétaires de périodes d'occupation (Adeppo), qui a réussi à faire agréer son association pour agir en justice en Espagne et à changer de gestionnaire pour plusieurs résidences. *« Il nous faut aussi lutter contre les locations sauvages, lorsque des gérants louent les appartements inoccupés sans prévenir les propriétaires ni payer les charges »,* explique-t-il. Un des arguments de vente est la possibilité d'échange grâce à deux bourses internationales, Resort Condominium International et Interval International. Cependant l'échange, outre qu'il coûte cher (198 euros pour trois ans, puis 120 euros par échange, chez RCI), se révèle difficile lorsque la semaine n'est pas en haute saison.

I. R.-L.

LES ESCROCS DE LA REVENTE

La revente des parts d'une semaine en multipropriété se montre très difficile, même à prix cassé, et donne lieu à de nouvelles escroqueries. Des sociétés fantômes aux noms ronflants – comme Holyday Property, Global Communication ou Logistic Dot Financial Corp – contactent les propriétaires en leur faisant miroiter une revente rapide et à bon prix, à des comités d'entreprises ou des tour-opérateurs prétendument intéressés, à condition de payer d'avance une commission, des frais de revente ou l'établissement d'un obscur certificat de conformité, sous prétexte d'une obligation légale espagnole : les sommes réclamées vont de 2 000 à 11 000 euros !

L'Organisation du time-share en Europe a, avec le concours de la police, fait fermer vingt-deux de ces sociétés en Espagne et l'Association des propriétaires de vacances à temps partagé publie, sur son site Internet, une liste d'une cinquantaine d'entre elles. Le site www.crimeshare.net publie, lui aussi, en anglais, sa liste noire du time-share.

PRATIQUE

■ Quels impôts doit payer le propriétaire d'une résidence secondaire ?

Tout propriétaire doit régler les impôts locaux, taxe foncière et taxe d'habitation, cette dernière étant éventuellement plus élevée que pour une résidence principale puisqu'elle ne bénéficie pas de l'abattement pour charges de famille. En cas de revente, l'impôt sur la plus-value est dû sauf si l'on réunit les trois conditions suivantes : ne pas être propriétaire de sa résidence principale, directement ou par personne interposée ; il s'agit de la première cession depuis le 1er janvier 1982 d'une résidence achetée depuis au moins cinq ans ; il ne doit pas y avoir eu de vente d'une résidence principale dans les deux ans précédant cette vente.

■ Faut-il souscrire une assurance spécifique à la location saisonnière ?

Ce n'est pas obligatoire, mais très conseillé. Lorsqu'une telle location se fait par l'intermédiaire d'un agent immobilier, elle est généralement incluse dans son mandat de négociation. Quant au locataire, il faut s'assurer que la multirisque habitation de sa résidence principale comporte une clause « villégiature et mobilier hors domicile » qui couvre sa responsabilité pendant la durée de la location.

■ Comment sont imposés les revenus d'une location saisonnière ?

Les revenus des locations saisonnières relèvent de la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux.

– Si la location porte sur une ou plusieurs pièces de la résidence principale du bailleur et qu'elle génère un loyer inférieur à 760 euros, ce revenu est exonéré de tout impôt.

– Si la location procure un revenu inférieur à 76 300 euros par an, le bailleur relève du régime dit de la micro-entreprise, qui lui permet de bénéficier d'un abattement forfaitaire de 70 %, avec un minimum de 305 euros, avant d'inclure le solde au chapitre des bénéfices industriels et commerciaux, sans autre déclaration particulière. Attention, l'option micro-entreprise s'applique pour au moins cinq ans.

– Si le bailleur perçoit plus de 22 800 euros de loyers, il peut être intéressant, pour lui, de devenir loueur professionnel en meublé et de s'inscrire au registre du commerce : il pourra alors amortir son achat, déduire toutes ses dépenses des recettes perçues, puis imputer l'éventuel déficit à ses autres revenus imposables.

Une location saisonnière est exonérée de TVA, mais assujettie à la taxe professionnelle. En principe, taxe professionnelle et taxe d'habitation sont exclusives l'une de l'autre, sauf si le bailleur conserve la jouissance de son logement en dehors des périodes de location. Dans ce cas, il est redevable des deux taxes. Certaines communes touristiques réclament aux locataires une taxe de séjour, dont le montant ne dépasse pas 1 euro par jour et par personne.

■ Le locataire peut-il régler sa location avec un chèque-vacances ?

Oui, à condition que cette location soit classée « meublé tourisme » et gratifiée d'au moins deux étoiles ou deux épis.

Une formule, la « propriété financière »

Ne pas rester propriétaire des résidences de tourisme qu'il construit est le souci de Gérard Brémont, PDG et fondateur de Pierre et Vacances. Il les cède, au rythme de 1 200 à 1 500 appartements par an, à des particuliers, pour n'en conserver que l'exploitation.

Dès la fin des années 1970, Pierre et Vacances abandonne la vente en multipropriété au profit de la formule baptisée « propriété financière ». L'acheteur devient propriétaire de l'appartement, acte notarié à l'appui, mais n'en conserve, un temps, la jouissance que six semaines par an, dont trois en haute saison. Le propriétaire confie, pour une durée de neuf ou onze ans, la gestion de son bien à Pierre et Vacances, qui le loue. En contrepartie, il bénéficie d'un prix d'achat minoré d'environ 25 % à 30 %, dont 19,6 % de TVA récupérée, à condition toutefois qu'il s'engage à le rester au moins dix ou vingt ans selon

les cas. Il peut aussi préférer acheter le logement au prix fort et percevoir les loyers garantis et nets de charges. Le propriétaire peut, au terme du bail, le renouveler et percevoir des loyers (avec une rentabilité de 4,5 %) ou vendre, ou en récupérer la jouissance complète.

DES PRIX PLUTÔT ÉLEVÉS

La propriété financière a séduit quelque 15 000 particuliers. Les appartements sont certes bien conçus et situés dans des résidences convenablement entretenues, mais chaque mètre carré est compté. Les prix d'achat sont plutôt élevés : 2 700 euros le mètre carré en Vendée à Port-Bourgenay, par exemple, ou près de 3 000 euros aux Issambres, près de Saint-Tropez. Pierre et Vacances ne cache d'ailleurs pas ses ambitions de cibler le haut de gamme. L'accès aux équipements de loisirs (piscine, tennis) est payant. *« Chaque vacancier paie juste ce qu'il consomme et cela évite des charges de copropriété trop élevées »,* justifie Isabelle de Wavrechain, directrice générale en charge de l'immobilier à Pierre et Vacances. Le propriétaire n'a pas de charges de copropriété à payer et échappe à l'impôt sur les loyers à venir ou perçus d'emblée sous forme de réduction du prix d'achat en raison d'un montage fiscal, il supporte en revanche la taxe foncière.

En fin de bail, l'exploitant pose comme condition, pour reprendre la gestion, la réalisation de travaux : un simple rafraîchissement après neuf ans de location, mais une rénovation plus conséquente après deux baux successifs. Le propriétaire n'a guère la possibilité de refuser. Pierre et Vacances se charge, si le propriétaire le souhaite, de la revente et effectue ainsi quelque 300 transactions par an. *« Les deux ou trois-pièces sont les plus demandés et peuvent se revendre parfois avec des plus-values, mais les studios sont plus difficiles à revendre »,* reconnaît Isabelle de Wavrechain. La formule offre donc une certaine sécurité mais au prix d'une faible rentabilité. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Pierre et Vacances préfère le rôle d'exploitant à celui de bailleur.

I. R.-L.

CARNET D'ADRESSES

> Pour trouver une maison de campagne :
– Fédération nationale des Safer, 3, rue de Turin, 75008 Paris. Tél. : 01-44-69-86-40. Internet : www.frenchland.com
– Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), 11, quai Anatole-France, 75007 Paris. Tél. : 01-44-11-32-42. Internet : www.locationsvacances-unpi.org
> Temps partagé :
– Association des propriétaires francophones de vacances à temps partagé, 60, rue Richard-Vian, 91530 Saint-Chéron. Tél. : 01-64-56-69-74. Internet : www.apaf.vtp.com
– Association de défense des propriétaires de périodes d'occupation (Adeppo), 9, rue Maurice-Courcelle, 53240 Saint-Jean-Mayenne. Tél. : 02-43-37-64-45.
– Organisation du time-share en Europe : www.ote-info.com site de la Communauté européenne : www.timesharingproblems.org
– et aussi www.crimeshare.net
> A lire : *L'Autre Maison, la résidence secondaire, refuge des générations*, ouvrage collectif dirigé par Françoise Dubost, éd. Autrement (1998).

Associés de SCPI Méhaignerie*

N'attendez plus pour en sortir

La foncière PAREF achète vos parts comptant

L'offre concerne notamment les SCPI suivantes :

- Crédit Mutuel Habitat 2
- Crédit Mutuel Habitat 3
- Elysées Résidence 3
- Fructihabitat
- Lion SCPI Habitation
- Natio Habitation 2
- Norpierre
- Norpierre 2
- Pierre Ecureuil Habitat
- Unidomo 4
- Unidomo 5

* et quelques autres SCPI (voir www.paref.com)

Si vous voulez en sortir, n'attendez plus pour nous contacter !
Tél. 01 40 29 86 86
Fax 01 40 29 86 87
www.paref.com
info@paref.com

PAREF
VOUS AVEZ TROUVÉ VOTRE ACHETEUR

PAREF - 53, rue de Turbigo - 75003 PARIS
Société en commandite par actions à capital variable 412 793 002 RCS Paris

Le charme persistant des papiers peints

COLLECTION. Des séries panoramiques du XVIIIe siècle aux créations d'Andy Warhol, le champ ouvert aux amateurs est large et les prix souvent accessibles

Redécouverts voilà une vingtaine d'années, les papiers peints anciens, régulièrement proposés en ventes publiques, offrent aux collectionneurs une très grande variété d'impressions, reflets d'époques plus ou moins éloignées dans le temps. Depuis les panoramiques, apparus à la fin du XVIIIe siècle, jusqu'aux modèles du XXe siècle, parfois imaginés par des artistes, le champ d'investigation est large et les prix souvent accessibles.

Très élaborés, les papiers peints panoramiques, créés aux XVIIIe et XIXe siècles, illustrent à travers une succession de panneaux, tous différents, diverses facettes d'un même thème. Certains s'inspirent de récits mythologiques, d'autres mettent en scène des paysages exotiques ou des évocations de voyages. Beaucoup jouent la carte du dépaysement. Même les monuments de Paris, reproduits avec une rigoureuse exactitude mais déplacés au gré de la fantaisie du dessinateur, prennent une dimension onirique lorsqu'ils apparaissent sur un modèle édité en 1815 par la maison Joseph Dufour. L'église Saint-Sulpice y est située sur les bords de la Seine, une Seine aux berges ombragées de pins parasols...

A l'origine, et jusqu'à la fin du XIXe siècle, ces panoramiques étaient fabriqués de façon artisanale. Ils étaient imprimés à la planche, à l'aide d'un nombre impressionnant de blocs sculptés (parfois plusieurs centaines), appliqués un à un sur le papier. *« Un travail extrêmement minutieux, qui permettait d'obtenir une qualité d'impression proche de la perfection »*, souligne l'expert Xavier Petitcol.

Les exemplaires proposés de nos jours sur le marché ont vécu, bien sûr, mais certains d'entre eux, agréablement patinés par le temps, peuvent avoir gardé une étonnante fraîcheur de coloris. Beaucoup d'autres, altérés, jaunis, incomplets, voire déchirés, peuvent nécessiter des frais de nettoyage ou de restauration non négligeables.

Bien évidemment, l'état de conservation, de même que la rareté et la beauté du modèle, joue sensiblement sur les prix. Présenté en bonne condition, un panoramique de belle facture, sorti des ateliers d'un fabricant renommé, comme Réveillon, Zuber ou Dufour, peut susciter des enchères retentissantes : en 1990, les *Voyages du capitaine Cook*, rare et magnifique « papier peint voyage », détaillant en vingt lés les pérégrinations du fameux navigateur, a trouvé preneur pour 227 272 euros à Drouot.

LES INCAS EN SIX LÉS

Quelques centaines à quelques milliers d'euros suffisent largement pour s'offrir un fragment isolé, qui pourra, une fois marouflé sur toile, être regardé comme un élément décoratif à part entière, ou un ensemble de lés suffisant pour enchanter bon nombre de collectionneurs. En effet, les amateurs ne songent pas forcément à recouvrir intégralement les murs d'une pièce, ce qui peut vite se révéler étouffant. Beaucoup préfèrent désormais se limiter à une série de panneaux, disposés de façon à ménager des vides. Du reste, même un panoramique acheté complet peut fort bien être monté sur panneaux, en vue de faciliter les changements de décor et déménagements futurs.

Voici un échantillon de prix relevés en ventes publiques ou en galeries. En juin 2001, un panneau marouflé sur toile, issu d'un panoramique de 1818 dédié aux Incas, est parti pour 3 000 euros à Drouot. Assemblé vers 1930, ce panneau, composé de six lés, mesurant 245 sur 280 cm, présentait quelques traces de pliures, mais son coloris était resté très vif. Les scènes représentées – cueillette des pommes et célébration de la fête du Soleil – étaient librement inspirées d'un roman de Marmontel, publié en 1777, *Les Incas ou la Destruction de l'Empire du Pérou*.

VENTE COUTAU-BÉGARIE

« Mao » par Andy Warhol, 1974. En première page : « Les Incas », manufacture Dufour, 1818.

Du côté des papiers peints d'artistes, un fragment de 71 × 53 cm, provenant d'un modèle de Marie Laurencin, était affiché 2 272 euros à la galerie Thibaut-Pomerantz lors du Salon du design, organisé à Paris début juin. Edité par André Groult, ce motif, animé de petits singes jouant avec des draperies, était marqué par le mouvement dadaïste des années 1920.

Ce domaine a parfois été illustré par des signatures inattendues, comme celle d'Andy Warhol. Mis aux enchères en 2001 à Drouot, quatre rouleaux d'un papier peint réalisés par le pape du pop art ont été adjugés 12 878 euros. Couleur choc et dessin répétitif caractérisaient cette sérigraphie, ornée de quelque trente-trois effigies monumentales de Mao, au visage bleu violet. Conçu pour servir de support à l'accrochage de ses œuvres, ce papier peint avait été dessiné par Wahrol à l'occasion d'une exposition au palais Galliéra, en 1974.

Noëlle Joly

(Publicité)

SICAV - FCP

Ces informations sont données sous la responsabilité de l'émetteur

Une sélection. **Cours relevés au 21 juin à 19 h 45**

Société Générale Asset Management
www.sgam.fr

Code	Émetteurs ➔	Date	Valeur de souscription	valeur de rachat	Devise de cotation	Montant du coupon	Date du coupon
	SICAV						
029614	CADENCE 1 D	20/06/02	156,04	154,50	EUR	11,48	09/04/01
029615	CADENCE 2 D	20/06/02	154,34	152,81	EUR	11,48	03/05/01
029616	CADENCE 3 D	20/06/02	152,50	150,99	EUR	8,86	07/03/02
028307	CONVERTIS C	21/06/02	213,62	209,43	EUR		
009577	INTEROBLIG C	20/06/02	59,96	59,37	EUR		
009543	INTERSELECTION F.D	21/06/02	65,82	64,53	EUR	8,33	25/01/01
028315	SELECT.DEFENSIF C	21/06/02	192,30	188,99	EUR		
028316	SELECT.DYNAMIQUE C	21/06/02	219,97	216,19	EUR		
028653	SELECT.EQUILIBRE 2	21/06/02	161,54	158,76	EUR		
094404	SELECT.PEA 1	21/06/02	189,16	185,91	EUR	28,67	01/02/01
094406	SELECT.PEA DYNAM.	21/06/02	128,43	126,22	EUR	17,65	01/02/01
029548	SG FRANCE OPPORT.C	21/06/02	403,36	395,45	EUR		
029713	SG FRANCE OPPORT.D	21/06/02	377,68	370,27	EUR	13,25	27/01/00
001099	SOGEFAVOR	21/06/02	85,94	82,63	EUR	63,17	01/09/00
029709	SOGENFRANCE C	21/06/02	386,66	379,08	EUR		
029549	SOGENFRANCE D	21/06/02	346,80	340,00	EUR	10,10	28/01/99
029408	SOGEOBLIG C	20/06/02	116,06	114,91	EUR		
009524	SOGEPARGNE D	20/06/02	45,32	44,87	EUR	12,79	16/10/00
028520	SOGEPEA EUROPE	21/06/02	188,35	184,66	EUR	1,51	25/01/01
009545	SOGESECTOR IMMOB.D	21/06/02	24,78	24,29	EUR	2,49	28/06/00
009526	SOGINTER C	20/06/02	44,42	43,55	EUR		
	Fonds communs de placements						
702074	DECLIC ACT.EURO	20/06/02	13,42	13,16	EUR		
747971	DECLIC ACT.FSES	20/06/02	46,54	45,63	EUR	0,26	07/09/00
747985	DECLIC ACT.INTLES	21/06/02	28,03	27,48	EUR	0,10	13/09/96
702304	DECLIC BOURSE EQ.	20/06/02	15,71	15,40	EUR		
703114	DECLIC BOURSE PEA	20/06/02	46,99	46,07	EUR		
747973	DECLIC OBLIG.EUROP	20/06/02	16,98	16,81	EUR	0,87	05/01/01
702560	DECLIC PEA EUROPE	20/06/02	20,25	19,85	EUR	0,08	14/11/00
748493	DECLIC SOG.FR.TEMP	20/06/02	52,05	51,03	EUR	0,28	21/12/00
702744	SOGESECTOR FINANCE	21/06/02	482,02	467,84	EUR		
043136	SOGESECTOR SANTE	21/06/02	486,77	477,23	EUR		
043153	SOGESECTOR TECHNO.	21/06/02	350,65	343,77	EUR		
703304	SOGESTION C	20/06/02	45,47	44,58	EUR		
042303	SOGINDEX FRANCE	20/06/02	455,93	442,52	EUR		

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

	SICAV						
028818	ATOUT CROISSANCE	20/06/02	345,53	337,10	EUR	22,89	07/01/02
093707	ATOUT FCE ASIE	20/06/02	70,09	68,38	EUR	1,05	24/12/01
028581	ATOUT FRANCE C	20/06/02	172,61	168,40	EUR		
028582	ATOUT FRANCE D	20/06/02	153,49	149,75	EUR	21,25	24/12/01
028583	ATOUT FRANCE EUR.	20/06/02	150,22	146,56	EUR	17,91	25/03/02
028575	ATOUT FRANCE MONDE	20/06/02	39,19	38,23	EUR	6,03	15/04/02
028610	ATOUT MONDE	20/06/02	44,20	43,12	EUR		
028990	ATOUT SELECTION	20/06/02	89,27	87,09	EUR	15,28	24/12/01
028636	CAPITOP EUROBLIG C	20/06/02	104,17	103,14	EUR		
028637	CAPITOP EUROBLIG D	20/06/02	82,66	81,84	EUR	20,79	24/03/02
028612	CAPITOP REVENUS	17/06/02	172,63	170,92	EUR	13,12	16/04/02
	Fonds communs de placements						
044668	ATOUT VALEUR	19/06/02	66,91	66,91	EUR	1,36	13/12/01
097265	CA AM ACT.FONC.EUR	20/06/02	100,93	98,47	EUR	3,48	15/04/02

Prendre un congé sabbatique

Le congé sabbatique est un congé de six à onze mois que tout salarié ayant une certaine ancienneté peut demander à son employeur. Les règles qui le régissent figurent aux articles L 122-32-17 et suivants du code du travail. Mais il est certaines questions auxquelles le code ne donne pas de réponses ou donne des réponses qui méritent d'être précisées.

L'employeur peut-il refuser le congé ? Non dans les entreprises de 200 salariés et plus, oui dans les autres. Encore ne peut-il le faire, dans ce cas, que s'il estime, après avis des représentants du personnel, que le congé aura des conséquences préjudiciables à la production et à la marche de l'entreprise, conséquences qu'il lui incombera, en cas de contentieux, de prouver. En quoi peuvent-elles consister ? Il existe peu de jurisprudence sur le sujet, mais on citera, à titre d'exemple, un refus justifié par le projet du salarié de créer une activité concurrente. Signalons que ce refus doit faire l'objet d'un courrier motivé, en recommandé avec accusé de réception ou remis en main propre contre décharge, ces formalités étant requises à peine de nullité.

> Le salarié peut reporter ses congés payés ou profiter du compte épargne-temps si l'entreprise en a mis un en place

A défaut de refuser le congé, l'employeur peut le différer : librement dans la limite de six mois (neuf dans les entreprises de moins de 200 salariés) ; ou pour limiter les absences simultanées dans l'entreprise (les textes fixent des pourcentages d'absences simultanées, variables selon la taille de l'entreprise, que l'employeur peut décider de ne pas dépasser ; le congé est alors différé jusqu'à la date à laquelle le pourcentage n'est plus atteint).

Peut-on travailler pendant le congé ? Le terme de sabbatique est trompeur, car rien ne l'interdit. Une réserve toutefois : pendant le congé, le salarié reste tenu à une obligation de non-concurrence et de loyauté vis-à-vis de son employeur.

Comment financer son congé ? En principe, le congé sabbatique n'est pas rémunéré. Le salarié peut toutefois, en s'y préparant à l'avance, prendre des mesures : reporter les congés payés annuels qui lui sont dus au-delà de 24 jours ouvrables, dans la limite de six années ; ou, si l'entreprise a mis en place un compte épargne-temps, y affecter, dans la limite de 22 jours par an, ses congés payés, ses bonifications pour heures supplémentaires, ses repos compensateurs et ses « RTT ».

Le salarié a-t-il une couverture sociale ? La Sécurité sociale continue à lui rembourser ses frais soins de santé et ceux de sa famille, sauf s'il part dans un pays situé hors de l'espace économique européen (dans ce cas, il aura fortement intérêt à prendre une assurance privée). En cas d'arrêt de travail médicalement constaté, le salarié perçoit les indemnités journalières.

Peut-on revenir dans l'entreprise avant la fin du congé ? L'employeur décide. Mais le salarié n'a aucun droit à un retour anticipé.

Retrouve-t-on son emploi à la fin du congé ? Le code du travail prévoit la réintégration du salarié dans son poste de travail ou dans un poste similaire assorti d'une rémunération au moins équivalente. Est-ce à dire que l'employeur peut librement choisir entre les deux postes ? La réponse est négative : si le poste du salarié est disponible, l'employeur doit l'y réintégrer.

Rédaction des éditions Francis Lefebvre

MOTS D'ARGENT

Mitraille, fifrelin et Cie

LES TERMES relevant du domaine de l'argent recoupent assez souvent des vocables appartenant au registre militaire. Ainsi, *mitraille* désigne tout à la fois de la menue monnaie et des balles.

Mitraille – reprenons ici les explications des linguistes et lexicographes du Robert – vient de l'ancien français *mite*, « monnaie de cuivre de Flandre » –, d'après le moyen néerlandais *mite*. Mais très souvent le mot est employé au figuré à partir de l'acception de « ferraille », de « balles de plomb » que l'on utilisait en tant que projectiles. Pour autant, on ne note pas couramment l'utilisation d'expressions telles que *« avoir les poches pleines de mitraille »* au sens d'avoir des balles, etc., dans les poches.

Balle, depuis plusieurs siècles, a désigné – à partir de l'italien *palla* – une petite sphère, puis, en un sens spécialisé, le projectile métallique d'armes à feu, ou bien – et, là, l'origine est controversée ou ignorée – un gros paquet de marchandises, puis une livre et, enfin, le franc. Dans le langage argotique, on dit donc couramment : *« Ça vaut 300 balles. »* En restant dans le même domaine populaire, on dira alors qu'il peut se révéler suicidaire de dire à un tueur armé et menaçant : *« T'as pas 100 balles ? »* L'avenir dira si *balle* restera dans le langage comme synonyme familier d'*euro*.

Turenne, maréchal de France, fut tué par un boulet à la bataille de Sasbach (1675), remportée par les armées françaises face aux impériaux de Montecuccoli. Pour remplacer celui qui fut l'un des plus grands tacticiens de son temps, Louis XIV nomma huit maréchaux : Duras, d'Estrades, La Feuillade, Luxembourg, Noailles, Rochefort, Schomberg et Vivonne, succession multiple dénommée par Anne-Marie Cornuel « la monnaie de M. de Turenne ». Un Turenne victime de la... mitraille.

Les termes désignant de toutes petites sommes n'ont pas toujours, on s'en doute, de rapport avec Bellone – déesse italique de la guerre (cf. *bellum*, « guerre », d'où *bellicisme, belligérant*...).

Fifrelin, encore connu par les expressions *« n'avoir pas un fifrelin en poche »*, *« ça ne vaut pas un fifrelin »*, vient de l'allemand *Pfifferling*, qui signifie « girolle ». On se demande bien pourquoi un champignon certes assez courant, mais apprécié des gourmets, a été assimilé à une chose sans valeur... Il ne semble pas y avoir eu de confusion avec la flûte (allemand *Pfeifer*), instrument à la sonorité... fluette, que certains considéreraient comme négligeable.

On ne dit plus *liarder* pour « économiser, thésauriser », et *« n'avoir pas un liard »* est quasiment sorti de l'usage. Cette expression équivalait à *« n'avoir pas un sou »*. *Liard* est un terme intéressant, parce que son origine est encore à retrouver. Il n'y a pas de rapport avec le nom régional du peuplier noir, cela semble certain. En revanche, il peut s'agir d'une comparaison avec la *lie* : de même que celle-ci se dépose au fond des récipients, la petite monnaie reste, sans grand usage possible, au fond des poches...

Jean-Pierre Colignon

IMPÔTS

L'intérêt de retard n'est pas sanctionné

Depuis quelque temps, l'intérêt de retard, qui accompagne la plupart des sanctions fiscales, fait l'objet d'une vive contestation, fondée sur la différence entre son taux (9 % par an) et celui de l'intérêt légal (4,26 % pour 2002) utilisé pour le calcul des intérêts moratoires versés aux contribuables en cas de dégrèvement d'impôt (« Le Monde Argent » daté dimanche 11-lundi 12 mars 2001).

Sur un plan financier, la différence de rémunération des créances du fisc résultant de redressements fiscaux et de celles liées à un dégrèvement obtenu par un contribuable, pouvait légitimement surprendre.

Certaines des juridictions amenées à se prononcer sur cette inégalité de traitement ont jugé que la différence entre le taux de l'intérêt de retard et celui de l'intérêt légal devait être considérée comme une pénalité soumise à l'obligation de motivation, et que, à défaut de motivation, le taux de l'intérêt de retard devait être ramené à celui de l'intérêt légal en vigueur durant la période considérée (notamment, jugement du tribunal de grande instance de Paris du 6 juillet 2000). D'autres se sont prononcées en sens contraire (arrêt de la cour d'appel de Paris du 30 mars 2001). Dans ce contexte, le Conseil d'Etat a été saisi pour avis par le tribunal administratif de Pau. Il vient de fermer la porte à la contestation. Il réaffirme que l'intérêt de retard n'a pas lui-même le caractère d'une sanction et n'a donc pas à être motivé, bien que son taux soit supérieur à celui de l'intérêt légal (avis du Conseil d'Etat du 12 avril 2002).

Pour justifier le niveau actuel de l'intérêt de retard, le Conseil d'Etat se réfère au taux pratiqué par les banques pour un découvert non négocié, autrement dit au taux du marché. Il compare ainsi la situation d'un contribuable payant ses impôts à temps au moyen d'un découvert bancaire et celle d'un contribuable retardataire qui se voit réclamer des intérêts de retard à un taux inférieur à celui des découverts. Ce rapprochement n'est pas sans pertinence, mais élude la question du traitement différencié des créances de l'Etat et de celles des contribuables. On peut regretter le silence du Conseil d'Etat sur ce point.

Reste à savoir si la Cour de cassation rouvrira cette porte pour ce qui la concerne, c'est-à-dire les impôts qui relèvent du juge judiciaire (impôt sur la fortune et droits de succession notamment).

Rédaction des éditions Francis Lefebvre

DÉPÊCHES

■ PRESTATIONS : **chaque année, environ 315 000 familles imprévoyantes** se voient suspendre leur versement d'allocations familiales pour n'avoir pas retourné à temps leur déclaration de ressources annuelle, indiquait le 17 juin la Caisse nationale des allocations familiales. Le dernier délai pour retourner le formulaire – qui permet de calculer le montant des allocations, soumises à condition de ressources, qui seront versées entre le 1er juillet 2002 et le 30 juin 2003 – rempli est fixé au 30 juin. Sept millions de foyers perçoivent au moins une prestation soumise à condition de ressources. Pour ceux qui rencontreraient des difficultés pour remplir ce formulaire, un service de renseignements téléphoniques est ouvert au 0821-010-010 (0,118 euro par minute, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24).

■ ENCHÈRES : **le plus gros diamant du monde** taillé dans un seul cristal, de la taille d'un œuf et lourd de 179 carats, doit être vendu aux enchères, le 27 juin, à Saint-Amand-Montrond (Cher), par le commissaire-priseur Charles Peiffert. Le Vulcain, un diamant noir en forme de poire qui a été poli et travaillé pendant quinze ans, est estimé plus de 1 million d'euros.

■ L'appartement parisien de la princesse Soraya – mariée au shah d'Iran à l'âge de 19 ans et répudiée à 25 faute d'avoir pu donner naissance à un descendant, morte à Paris le 25 octobre 2001 –, situé avenue Montaigne, d'une surface de 261 m², a été adjugé le 18 juin pour 2,8 millions d'euros par Me Moret d'Arleux, son exécuteur testamentaire. On peut encore surenchérir jusqu'au 28 juin, 10 % au-dessus du prix d'adjudication, soit 3,080 millions d'euros. Les 942 lots de la succession de la princesse ont été vendus fin mai à Drouot Montaigne pour un total de 6,58 millions d'euros.

PRÉCISION

Dans le tableau comparatif des performances des FCPE (« Le Monde Argent » daté dimanche 16-lundi 17 juin), le résultat sur cinq ans du fonds Multipar actions France de BNP-Paribas Epargne Entreprise n'est pas – 21,5 % mais + 98,01 %.

SICAV ET FCP

GESTION COLLECTIVE

Les fonds euro-PEA favorisés par leur hétérogénéité

EUROFONDS. Les supports européens PEA ont chuté, mais moins que d'autres

Avec un rendement annuel moyen (retraité selon la méthode APT) en chute de 17,34 % fin mai, contre une baisse de 7,10 % fin mars, les fonds euro-PEA (éligibles au plan d'épargne en actions, et qui diversifient une partie de leurs investissements sur les actions européennes) n'ont pas échappé aux perturbations boursières. Le caractère hétérogène des fonds européens PEA jouent néanmoins en leur faveur (à titre comparatif, à fin mai, les fonds actions françaises classiques affichaient une perte de 21,30 %).

Cette appellation un peu fourre-tout regroupe des fonds qui n'ont encore d'européens que le nom, car ce n'est qu'en janvier 2003 que les fonds et sicav entrant dans le cadre du PEA s'ouvriront pleinement aux valeurs européennes. En attendant, pour bénéficier au bout de cinq ans de l'exonération fiscale propre à l'enveloppe PEA, ils doivent comporter un minimum de 75 % d'actions françaises s'il s'agit d'un fonds commun de placement, cette proportion étant ramenée à 60 % pour les sicav.

Partant de cette base, les établissements promoteurs de ce type de produits élaborent les stratégies les plus diverses, estampillant « fonds européens PEA » des supports qui, dans certains cas, sont des fonds à capital garanti ou protégé (c'est le cas par exemple de Lion Performance 2004, du Crédit lyonnais ou de Gradus 100 PEA, des Caisses d'épargne, respectivement numéros trois et quatre du classement APT), dans d'autres, des fonds axés sur les seules grandes valeurs du CAC 40 ou, au contraire, privilégiant les petites et moyennes entreprises. *« Aujourd'hui, nous croyons beaucoup aux capitalisations de taille moyenne, qui représentent environ un tiers de notre fonds AGF PEA pondéré »*, précise Eric Machenaud, responsable de la gestion des fonds de fonds chez AGF Asset Management.

On trouve aussi dans cette catégorie des fonds profilés plus ou moins dynamiques, qui peuvent jouer sur la part du portefeuille investie en produits de taux. *« Ecureuil Energie* [septième du classement] *comporte environ 20 % d'obligataire et entre 7 % et 8 % de monétaire, ce qui a permis d'amortir l'effet des turbulences boursières »*, remarque Michel Bigot, responsable de l'animation du réseau d'Ecureuil Gestion (Caisses d'épargne). Les produits structurés d'envergure internationale ne sont pas en reste. Ces fonds, quoique labellisés PEA européens, permettent d'« échanger » ce que les gérants appellent un « panier » composé des 40 valeurs de l'indice CAC 40, contre des « futures », afin de diversifier le portefeuille géographiquement, tout en respectant les contraintes réglementaires du PEA. C'est le cas du fonds Monde PEA de Sinopia qui, à partir du jeu des dérivés, se retrouve exposé à 60 % sur le marché américain et à 40 % sur les pays européens et le Japon.

Laurence Delain

CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

Performance : Très bonne ★★★★★ Bonne ★★★★ Moyenne ★★★ Faible ★★ Très faible ★ Mauvaise ● **Risque :** Très peu ★★★★★ Peu ★★★★ Moyen ★★★ Important ★★ Très important ★ Comportement atypique ! Comportement très atypique !!

Les premières et les dernières de la catégorie

Fonds Euro PEA

Performance arrêtée le : 31/05/02 — **Performance moyenne sur un an : - 17,34 %**

Code	Libellé	Promoteur	Pays	Perf. retraitée en %	Rang retr. 1 an	Perf. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perf. brute en %	Rang brut 1 an	Valeur liquid. en euros
FR029160	BNP EPARGNE RETRAITE	BNP PARIBAS	FR	- 9,53	1	★★★★	★★★★★	- 9,53	1	31,65
DE976989	DWS VORSORGE AS (FLEX)	DWS INVESTMENT GM	DE	- 10,82	2	★★★★	★★★★	- 9,91	2	61,93
FR702725	LION PERFORMANCE 2004	CREDIT LYONNAIS	FR	- 10,99	3	★★★	★★★★★	- 10,98	4	18,41
FR043256	GRADUS 100 PEA	CAISSES EPARGNE	FR	- 12,56	4	★★★	★★	- 10,45	3	0,79
FR042835	OBJECTIF PLACEMENTS AC	SOMARGEST	FR	- 12,84	5	★★★	★★★	- 11,24	6	39,04
FR702341	LION MAILLOT JAUNE 8	CREDIT LYONNAIS	FR	- 13,38	6	★★★	★★★	- 11,69	8	16,40
FR028793	ECUREUIL ENERGIE	CAISSES EPARGNE	FR	- 13,60	7	★★★	★★★★★	- 13,64	11	41,43
FR093037	CREDIT MUTUEL OPTION D	CREDIT MUTUEL	FR	- 13,63	8	★★★	★★★★	- 14,10	13	29,68
FR702836	PEA EUROPE GARANTI DEC	BQ POPULAIRES	FR	- 13,70	9	★★★	★★	- 11,29	7	67,53
FR703568	OPPORTUNITES OCTOBRE 1	CREDIT LYONNAIS	FR	- 13,75	10	★★★	★★	- 11,19	5	84,18
FR042784	NORWICH ACTIONS CROISS	NORWICH	FR	- 13,78	11	★★★	★★★★★	- 13,89	12	17,61
FR028973	ECUREUIL 1	CAISSES EPARGNE	FR	- 13,84	12	★★★	★★	- 16,62	30	48,08
DE849322	DBI INTERSTOCK	DRESDNERBANK INVE	DE	- 13,90	13	★★★	★★★★★	- 14,10	14	295,67
DE977971	ACTIVEST VORSORGE-FOND	ACTIVEST INVESTME	DE	- 13,95	14	★★★	★★★★	- 14,56	20	57,90
FR028629	PLENITUDE	LA POSTE	FR	- 14,13	15	★★★	★★★★	- 13,38	10	40,46
FR702628	OPPORTUNITES AUTOMNE 9	CREDIT LYONNAIS	FR	- 14,60	16	★★★	★★★★★	- 14,53	19	161,72
FR029403	PATRIMOINE PARTENAIRES	BNP PARIBAS	FR	- 14,68	17	★★★	★★★★★	- 14,51	18	373,77
FR093045	UNI HOCHE	BQ SANPAOLO	FR	- 15,07	18	★★	★★★	- 16,62	29	128,16
DE979353	DRESDNERBANK INVMT KAR	DRESDNERBANK INVE	DE	- 15,23	19	★★	★★★★	- 14,30	16	24,53
FR029548	SG FRANCE OPPORTUNITES	SOCIETE GENERALE	FR	- 15,25	20	★★	★★★	- 16,88	31	429,76
FR043255	GRADUS 100 PEA 2	CAISSES EPARGNE	FR	- 15,28	21	★★	★★	- 13,02	9	0,74
FR042110	MONDE P.E.A.	SINOPIA ASSET MGT	DE	- 15,41	22	★★	★★★★	- 16,20	25	7,92
DE978983	ALLIANZ FLEXI EURO WAC	ALLIANZ KAG MBH	DE	- 15,61	23	★★	★★★★★	- 15,41	22	53,93
DE978477	MMWI EURO-STOXX 50-TRE	M.M. WARBURG INVE	DE	- 15,64	24	★★	★★★★	- 14,43	17	23,73
FR009975	ABP ACTIONS	BQ POPULAIRES	FR	- 15,87	25	★★	★★★	- 17,65	35	14510,65
DS359612	OSIRIS EUROPEAN EQ.	BQ DEGROOF	BL	- 16,01	26	★★	★★★★	- 17,15	33	797,13
FR029281	NATEXIS QUANTACTIONS E	BQ POPULAIRES	FR	- 16,02	27	★★	★★★	- 18,10	36	370,25
DS312895	GT EUR.EQ.& BD.AC	LGT	UK	- 16,38	28	★★	★★★★★	- 15,99	24	126,26
FR029314	INSTITUTIONS OPPORTUNI	BNP PARIBAS	FR	- 16,56	29	★★	★★★	- 14,81	21	37,11
FR094548	AGF PEA PONDERE	AGF	FR	- 16,65	30	★★	★★★	- 14,28	15	20,49
FR009800	PREPAR CROISSANCE	BQ POPULAIRES	FR	- 16,78	31	★★	★★★★★	- 16,57	28	33,95
FR009819	EAGLE INVESTISSEMENT	EAGLE STAR	FR	- 17,12	32	★★	★★★★	- 16,50	27	43,03
FR042910	AGIPI FRANCE	AXA	FR	- 17,39	33	★★	★★★★	- 16,42	26	16,09
FR702402	AZUR - GMF CROISSANCE	AZUR	FR	- 17,55	34	★★	★★★	- 15,62	23	30,71
DE987016	ACTIVEST LUX EURO-MULT	ACTIVEST INVESTME	DE	- 17,78	35	★★	★★★★	- 18,40	38	26,52
DS892243	BRUPA GROWTH EQTIES.CA	ARTESIA-BACOB-COR	BL	- 17,83	36	★★	●	- 22,92	52	3211,62
FR028520	SOGEPEA EUROPE	SOCIETE GENERALE	FR	- 17,84	37	★★	★	- 21,82	47	207,35
FR028539	ETOILE FRANCE EUROPE	CREDIT DU NORD	FR	- 18,05	38	★★	★	- 22,06	49	9,40
FR043756	UNI-K	BQ SANPAOLO	FR	- 18,43	39	★★	★★★★★	- 18,32	37	18,33
FR028558	CENTRALE ACTIONS EURO	CCR	FR	- 18,49	40	★★	★★★★	- 17,44	34	187,78
FR029260	PYRAMIDES OPPORTUNITES	BQ VERNES	FR	- 19,04	41	★	★★★	- 20,81	44	194,51
FR044932	FCP AGF OPPORTUNITES	AGF	FR	- 19,23	42	★	★★★★★	- 18,76	39	152,53
FR043841	DYNATOP	CREDIT AGRICOLE	FR	- 19,24	43	★	★★★	- 17,06	32	78,66
FR029517	DYNAMICO	BQ EUROFIN	FR	- 20,62	44	★	★★★★	- 22,25	51	403,62
FR702428	ISCIA PLUS	AXIVA	LX	- 21,31	45	★	★★★	- 19,20	40	14,99
DE979211	NORDINVEST EAM-EUROPA	NORDINVEST NORDDE	DE	- 21,39	46	★	★★★★	- 23,07	53	32,55
FR044091	VALUE FRANCE ACTIONS	BDL GESTION	FR	- 21,96	47	★	★★★★	- 20,41	42	50,32
FR703785	UFF AVENIR FRANCE MAIT	UFF	FR	- 23,03	52	●	★★★	- 19,93	41	784,16
IT6842	FORTIS INVESTMENT MANG	FORTIS INVESTMENT	IT	- 23,34	53	●	★★★	- 21,07	45	276,16
DS139926	HEND.CROSTHWAITE HEND.	HENDERSON	UK	- 24	54	●	★★★★	- 22,06	50	100,85
DE974513	FRANKEN INVEST LUX EUR	FRANKEN INVEST IN	DE	- 25,34	55	●	★	- 31,76	56	35,46
DE978182	UNIVERSAL INVMT PRO-PL	UNIVERSAL-INVESTM	DE	- 26,36	56	●	●	- 33,23	57	20,42
FR703280	RG EUROPEA	ROBECO	FR	- 27	57	●	★★★★	- 28,52	55	82,62

▶ La méthode APT (Arbitrage Pricing Theory) permet d'analyser les fonds selon leur performance, mais aussi le risque pris par le gestionnaire. Elaborée par Steve Roos en 1976, elle repose sur un postulat simple : pour mesurer le risque, il faut s'intéresser aux prix. Aptimum, la société qui utilise la méthode APT, recueille les prix de plus de 30 000 actifs sur chaque marché, chaque région du monde. Elle mesure l'évolution de ces prix au cours du temps. Des calculs sophistiqués permettent, en fonction de ces prix, de décortiquer la performance des fonds et d'en établir une performance retraitée.

Primée ?
Notre gestion
privée

Nos performances marquent des points dans tous les styles de gestion.

pas privée.

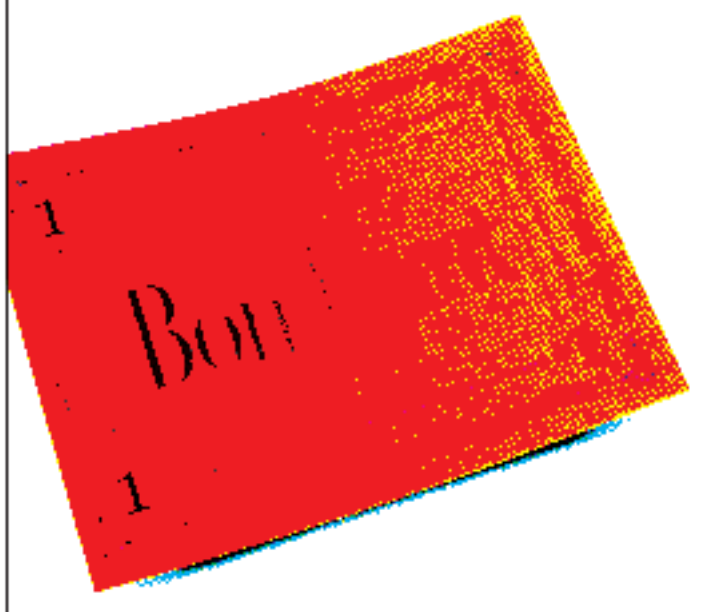

LES FONDS D'OPPORTUNITE NSM GESTION

LA MULTIGESTION A.A.ADVISORS

LA GAMME LUXEMBOURGEOISE ABN AMRO

BANQUE NSMD

LES BOURSES EUROPÉENNES

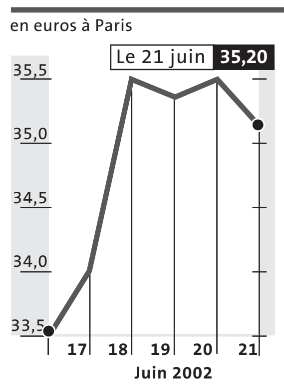

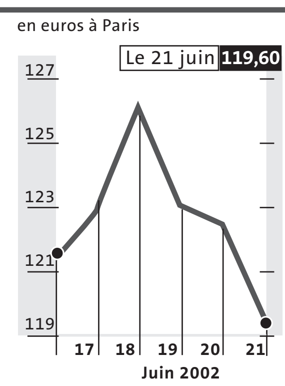

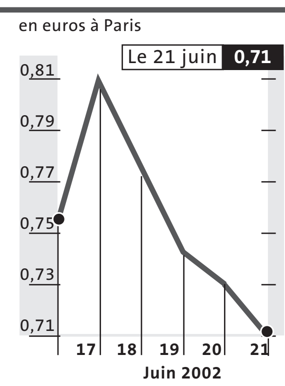

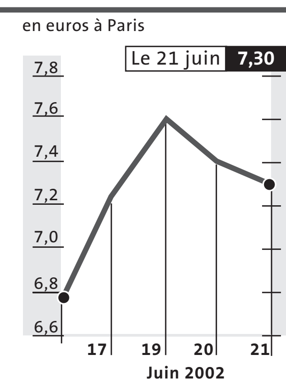

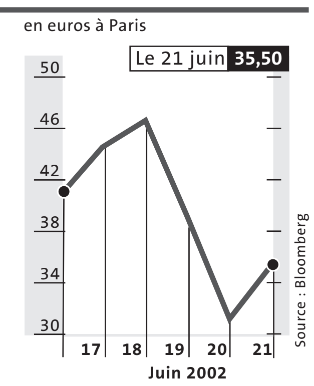

■ CLUB MÉDITERRANÉE OPTIMISTE

L'opérateur de villages de vacances a accusé une perte d'exploitation de 4 millions d'euros au premier semestre de l'exercice 2001-2002, alors que les analystes tablaient sur 10 millions d'euros. Le 19 juin, SG Securities a relevé sa recommandation, avec un objectif de cours maintenu à 47 euros, passant de « conserver » à « acheter », sur l'action qui gagne 5,07 % en cinq jours, à 35,20 euros.

■ PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE PLOMBÉ

Le groupe de multidistribution pourrait être affecté par les résultats de sa filiale Gucci, qui a annoncé une chute de 42 % de son résultat net au premier trimestre, à 35,5 millions, soit en dessous des 43,8 millions d'euros attendus par les analystes. Merrill Lynch a réduit, le 17 juin, sa recommandation à moyen terme sur le titre, d'« achat » à « neutre » qui, en cinq jours, perd 1,40 % à 119,60 euros.

■ HIGHWAVE OPTICAL EN PERTE

Le fabricant français de composants optiques pour les télécommunications a annoncé, le 19 juin, sur son exercice 2001-2002 (avril-mars), une perte nette de 71,7 millions d'euros, contre un bénéfice de 3,8 millions d'euros un an plus tôt. Elle inclut la prise en compte de la totalité des frais de restructuration de la société, qui s'élèvent à 37,7 millions d'euros. Sur la semaine, le titre perd 6,58 %, à 0,71 euro.

■ GFI INFORMATIQUE S'AGRANDIT

La société de services informatiques a annoncé, le 18 juin, son rapprochement avec Thales IS, filiale informatique du groupe Thales, dans une transaction en liquide et en titres pour un montant d'environ 340 millions d'euros. Cette opération donnera naissance au troisième groupe de services informatiques français et au huitième groupe européen. En cinq jours, le titre gagne 10,61 %, à 7,30 euros.

■ ALTRAN DANS L'INQUIÉTUDE

Le leader européen du conseil en recherche et développement a enregistré la plus forte baisse du SRD, le 20 juin, en raison d'inquiétudes concernant les pratiques comptables : la découverte, lors de la publication de son rapport annuel, d'un engagement hors bilan inattendu de 42 millions d'euros. En cinq jours, le titre, sur lequel UBS Warburg a baissé sa recommandation, perd 13,48 %, à 35,50 euros.

DJ EUROSTOXX600 21/6 22h43

	Place principale et devise de cotation	Cours	% var. heb.
-			
3I GROUP	GB/GBP	**7,05**	1,44
A			
ABB LTD N	CH/CHF	**12,75**	-1,16
ABBEY NATIONAL	GB/GBP	**7,76**	-4,20
ABN AMRO HOLDING	NL/EUR	**17,80**	-3,26
ACCIONA	ES/EUR	**43,50**	-5,43
ACCOR	FR/EUR	**39,55**	-1,37
ACEA	IT/EUR	**5,48**	-4,70
ACERINOX	ES/EUR	**39,20**	-2,00
ACESA	ES/EUR	**11,06**	0,55
ACS	ES/EUR	**33,01**	-5,69
ADECCO	CH/CHF	**89,05**	0,96
ADIDAS-SALOMON AG	DE/EUR	**87,19**	5,65
AEGIS GROUP	GB/GBP	**0,93**	4,49
AEGON NV	NL/EUR	**19,45**	0,36
AEM	IT/EUR	**1,46**	-3,95
AGF	FR/EUR	**46,32**	0,59
AGGREGATE IND	GB/GBP	**0,85**	-9,33
AGGREKO	GB/GBP	**2,41**	-9,40
AIR FRANCE	FR/EUR	**15,56**	-4,25
AIR LIQUIDE	FR/EUR	**146,30**	-8,85
AIXTRON	DE/EUR	**13,35**	3,89
AKZO NOBEL NV	NL/EUR	**44,25**	-3,80
ALBA	ES/EUR	**21,19**	-5,82
ALCATEL A	FR/EUR	**8,95**	-8,95
ALLEANZA ASS.	IT/EUR	**9,35**	0,97
ALLIANCE & LEICEST	GB/GBP	**8,32**	4,65
ALLIANCE UNICHEM	GB/GBP	**6,01**	-9,85
ALLIANZ N	DE/EUR	**190,10**	-7,41
ALLIED DOMECQ	GB/GBP	**4,24**	-3,09
ALLIED IRISH BANKS	IR/EUR	**13,32**	-4,17
ALMANIJ PS	BE/EUR	**39,72**	-0,43
ALPHA BANK	GR/EUR	**14,48**	-3,72
ALSTOM	FR/EUR	**10,50**	6,60
ALTADIS	ES/EUR	**22,89**	-1,55
ALTANA	DE/EUR	**49,00**	0,43
ALTRAN TECHNOLOGIE	FR/EUR	**35,50**	-13,48
AMADEUS GLOBAL A	ES/EUR	**6,62**	-1,19
AMB GENERALI HOLDI	DE/EUR	**101,00**	-9,82
AMEC PLC	GB/GBP	**4,18**	0,97
AMERSHAM	GB/GBP	**5,87**	5,20
AMEY	GB/GBP	**2,17**	-5,65
AMVESCAP	GB/GBP	**5,38**	-7,32
ANGLO AMERICAN	GB/GBP	**11,49**	-1,20
ANGLO-IRISH BANK	IR/EUR	**6,45**	-3,30
ARCELOR	LU/EUR	**14,23**	1,28
ARM HOLDINGS	GB/GBP	**1,44**	-7,69
ARNOLDO MONDADORI	IT/EUR	**6,85**	2,24
ARRIVA PLC	GB/GBP	**3,48**	-1,97
ASF	FR/EUR	**26,95**	0,00
ASM INTERNATIONAL	NL/EUR	**14,75**	-14,74
ASML HOLDING	NL/EUR	**14,36**	-10,47
ASSA ABLOY B	SE/SEK	**125,00**	-0,79
ASSD BRITISH FOODS	GB/GBP	**6,00**	-0,83
ASSOCIATED BRITISH	GB/GBP	**4,30**	-3,15
ASTRAZENECA	GB/GBP	**26,90**	-2,54
ATLAS COPCO A	SE/SEK	**210,50**	-3,66
ATOS ORIGIN	FR/EUR	**60,60**	4,03
AUREA CONCESIONES	ES/EUR	**22,62**	-3,33
AUTOGRILL	IT/EUR	**11,32**	-1,99
AUTOLIV SDR	SE/SEK	**209,00**	-2,56
AUTOSTRADE CONCESS	IT/EUR	**8,42**	0,24
AVENTIS	FR/EUR	**68,00**	-1,16
AWG	GB/GBP	**5,60**	2,00
AXA	FR/EUR	**17,99**	-2,28
B			
B SKY B GROUP	GB/GBP	**6,31**	-4,97
B.P.C.INDUSTRIA	IT/EUR	**9,21**	2,68
B.P.SONDRIO	IT/EUR	**10,50**	0,00
BAA PLC	GB/GBP	**6,04**	-0,17
BAE SYSTEMS	GB/GBP	**3,46**	7,87
BALFOUR BEATTY	GB/GBP	**2,20**	4,64
BALOISE-HOLD. NOM.	CH/CHF	**111,00**	-6,33
BANCA ANTONVENETA	IT/EUR	**18,07**	0,56
BANCA DI ROMA	IT/EUR	**2,06**	-9,25
BANCA ESPIRITO	PT/EUR	**11,45**	1,33
BANCA FIDEURAM	IT/EUR	**6,29**	1,45
BANCA LOMBARDA PIE	IT/EUR	**10,15**	-1,36
BANCA POP DELL'EMI	IT/EUR	**33,30**	0,30
BANCA POPOLARE DI	IT/EUR	**4,00**	-3,15
BANCO COMERC.PORTU	PT/EUR	**3,59**	1,70
BANK OF IRELAND	IR/EUR	**12,58**	-2,86
BANK OF PIRAEUS	GR/EUR	**7,00**	-1,41
BANKINTER	ES/EUR	**30,55**	-5,56
BARCLAYS	GB/GBP	**5,41**	-0,92
BARRATT DEV PLC	GB/GBP	**4,07**	-2,16
BASF AG	DE/EUR	**46,10**	4,65
BAYER	DE/EUR	**32,01**	1,07
BAYR.HYP.U.VERBK	DE/EUR	**31,31**	-2,58
BB BIOTECH	CH/CHF	**65,70**	0,77
BBA GROUP PLC	GB/GBP	**2,73**	-4,13
BBVA	ES/EUR	**11,42**	-2,06
BCA P.BERG	IT/EUR	**19,80**	1,28
BCA POP DI LODI	IT/EUR	**10,00**	-1,96
BCA POP VERONA NOV	IT/EUR	**13,13**	-2,74
BCO POPULAR ESP	ES/EUR	**44,99**	-1,73
BCO SABADELL	ES/EUR	**15,70**	0,00
BEIERSDORF AG	DE/EUR	**115,17**	-6,14
BENETTON GROUP SPA	IT/EUR	**12,40**	-2,36
BERKELEY GROUP PLC	GB/GBP	**6,66**	0,30
BG GROUP	GB/GBP	**2,77**	2,12
BHP BILLITON	GB/GBP	**3,53**	-1,26
BHW HOLDING	DE/EUR	**13,50**	-22,90
BIC	FR/EUR	**41,48**	-2,10
BIPOP CARIRE	IT/EUR	**1,37**	-5,52
BMW	DE/EUR	**38,18**	-4,26
BNL	IT/EUR	**1,88**	-5,05
BNP PARIBAS	FR/EUR	**54,75**	1,96
BOC GROUP	GB/GBP	**10,39**	0,97
BODYCOTE INTL	GB/GBP	**2,12**	-2,30
BOOTS CO PLC	GB/GBP	**6,25**	0,97
BOUYGUES	FR/EUR	**26,99**	0,82
BP	GB/GBP	**5,32**	1,62
BPB PLC	GB/GBP	**3,48**	0,00
BPI-SGPS SA	PT/EUR	**2,43**	-2,41
BRADFORD & BINGLEY	GB/GBP	**3,25**	1,09
BRAMBLES INDUSTRIE	GB/GBP	**3,14**	1,45
BRISA NOM.(PRIVAT)	PT/EUR	**5,72**	-1,04
BRITANNIC GROUP	GB/GBP	**5,07**	-13,33
BRITISH AIRWAYS	GB/GBP	**1,91**	-0,52
BRITISH AM.TOBACCO	GB/GBP	**7,75**	0,58
BRITISH ENERGY	GB/GBP	**1,38**	-5,32
BRITISH LAND CO	GB/GBP	**5,67**	-0,70
BSCH	ES/EUR	**8,00**	-4,76
BT GROUP	GB/GBP	**2,48**	-5,34
BTG PLC	GB/GBP	**3,27**	0,93
BUDERUS	DE/EUR	**23,10**	-7,23
BULGARI	IT/EUR	**6,33**	-9,83
BUNZL PLC	GB/GBP	**4,92**	-4,19
BUSINESS OBJECTS	FR/EUR	**24,45**	-3,17
C			
CABLE WIRELESS UK	GB/GBP	**1,68**	-6,67
CADBURY SCHWEPPES	GB/GBP	**4,62**	-0,05
CALEDONIA INVST.	GB/GBP	**8,06**	-2,60
CAMBRIDGE ANTIBODY	GB/GBP	**10,11**	-4,62
CANARY WHARF GROUP	GB/GBP	**4,29**	-4,29
CAP GEMINI	FR/EUR	**44,00**	-2,87
CAPITA GRP	GB/GBP	**3,22**	2,22
CAPITAL RADIO	GB/GBP	**6,55**	-2,09
CARLTON COMMUNICAT	GB/GBP	**2,26**	-3,11
CARREFOUR	FR/EUR	**52,70**	-1,68
CASINO GUICHARD	FR/EUR	**86,85**	0,46
CASTORAMA DUBOIS I	FR/EUR	**66,15**	-1,27
CATTLES	GB/GBP	**3,32**	-3,77
CATTOLICA ASSICUR.	IT/EUR	**23,95**	-2,44
CELANESE	DE/EUR	**22,03**	-1,21
CELLTECH GROUP	GB/GBP	**5,60**	-6,20
CENTRICA	GB/GBP	**2,06**	-0,96
CEPSA	ES/EUR	**17,26**	-1,65
CGIP	FR/EUR	**25,99**	-2,29
CGNU	GB/GBP	**5,10**	-2,49
CHRISTIAN DIOR	FR/EUR	**37,09**	-2,32
CHUBB	GB/GBP	**1,60**	-4,90
CIBA SC HLDG	CH/CHF	**117,50**	-1,05
CIMPOR-CIMENTOS DE	PT/EUR	**19,69**	2,29
CLARIANT (NAMEN)	CH/CHF	**31,50**	-8,70
CLOSE BROS GRP	GB/GBP	**6,60**	-5,04
CMG PLC	GB/GBP	**1,06**	-8,62
CNP ASSURANCES	FR/EUR	**41,30**	-0,72
COBHAM	GB/GBP	**10,50**	-3,67
COCA COLA HBC	GR/EUR	**16,78**	0,24
COLOPLAST B	DK/DKK	**572,00**	-4,35
COLRUYT	BE/EUR	**46,02**	4,35
COLT TELECOM GROUP	GB/GBP	**0,39**	-13,81
COMM BK OF GREECE	GR/EUR	**21,70**	-3,73
COMMERZBANK	DE/EUR	**15,98**	-2,74
COMPASS GROUP	GB/GBP	**3,95**	4,71
CONTINENTAL AG	DE/EUR	**17,72**	-1,83
CONVERIUM HOLDING	CH/CHF	**79,30**	-3,29
COOKSON GROUP	GB/GBP	**0,59**	-7,81
CORIO	NL/EUR	**25,44**	-4,14
CORUS GROUP	GB/GBP	**0,82**	6,49
CREDIT AGRICOLE SA	FR/EUR	**23,20**	2,56
CREDIT LYONNAIS	FR/EUR	**43,05**	1,53
CRH PLC	IR/EUR	**17,25**	-4,33
CS GROUP N	CH/CHF	**47,00**	-6,93
CSM NV CI	NL/EUR	**24,93**	-2,54
D			
D/S SVENBORG B	DK/DKK	**67600,00**	-3,43
DAIMLERCHRYSLER N	DE/EUR	**44,96**	-2,71
DAMPSKIBS B	DK/DKK	**50800,00**	-3,61
DANISCO	DK/DKK	**275,00**	0,00
DANONE	FR/EUR	**138,70**	0,51
DANSKE BANK	DK/DKK	**142,00**	0,00
DASSAULT SYSTEMES	FR/EUR	**42,00**	5,77
DAVIS SERVICE GRP	GB/GBP	**4,15**	-4,49
DE LA RUE	GB/GBP	**5,03**	-1,66
DEBENHAMS	GB/GBP	**3,32**	-1,41
DEGUSSA	DE/EUR	**35,90**	-0,28
DEPFA BANK	IR/EUR	**56,50**	-11,02
DEPFA-BANK	DE/EUR	**63,00**	-23,17
DEUTSCHE BANK AG	DE/EUR	**70,05**	4,71
DEUTSCHE BOERSE	DE/EUR	**42,35**	-1,40
DEUTSCHE LUFTHANSA	DE/EUR	**14,15**	3,66
DEUTSCHE POST	DE/EUR	**13,00**	-9,97
DEUTSCHE TELEKOM	DE/EUR	**9,05**	-7,84
DEXIA	BE/EUR	**14,14**	-5,10
DIAGEO PLC	GB/GBP	**8,20**	-1,20
DIMENSION DATA HLD	GB/GBP	**0,41**	-15,46
DISETRONIC BURGDOR	CH/CHF	**800,00**	-3,50
DIXONS GROUP	GB/GBP	**2,01**	-0,99
DLY MAIL&GEN TST A	GB/GBP	**6,55**	-5,21
DNB HOLDING	NO/NOK	**39,60**	-2,46
DR.ING.F.PORSCHE	DE/EUR	**473,00**	-3,67
DROTT AB -B-	SE/SEK	**103,00**	-3,74
DSM NV	NL/EUR	**45,80**	-1,34
E			
E.ON	DE/EUR	**57,51**	4,54
EADS	NL/EUR	**15,05**	-1,95
EDP EL DE PORTUGAL	PT/EUR	**2,08**	-4,59
EFG EUROBANK ERGAS	GR/EUR	**13,82**	0,29
ELAN CORP PLC	IR/EUR	**7,85**	4,67
ELECTRABEL	BE/EUR	**232,00**	1,27
ELECTROCOMPONENTS	GB/GBP	**3,78**	-2,33
ELECTROLUX B	SE/SEK	**176,00**	0,00
ELISA COMM A	FI/EUR	**7,34**	-9,94
EMAP PLC	GB/GBP	**8,23**	-1,44
EMI GROUP	GB/GBP	**2,44**	-2,40
EMS-CHEMIE HOLDING	CH/CHF	**6325,00**	1,28
ENDESA	ES/EUR	**15,05**	-4,14
ENEL	IT/EUR	**6,23**	3,83
ENI SPA	IT/EUR	**16,00**	0,63
ENIRO	SE/SEK	**69,50**	-3,47
ENTERPRISE INNS	GB/GBP	**5,52**	1,01
EPCOS N	DE/EUR	**34,02**	-1,08
EQUANT	NL/EUR	**4,75**	-7,95
ERICSSON B	SE/SEK	**15,40**	-14,44
ERSTE BK OSTEREICH	AT/EUR	**72,25**	-2,10
ESSILOR INTERNAT	FR/EUR	**40,79**	0,94
EURAZEO	FR/EUR	**46,59**	-11,09
EURONEXT N.V.	NL/EUR	**19,60**	0,51
EUROPOLITAN HLDGS	SE/SEK	**34,00**	-4,23
EUROTUNNEL	FR/EUR	**0,90**	-6,25
EXEL	GB/GBP	**8,20**	-5,09
F			
FERROVIAL	ES/EUR	**24,87**	-5,44
FIAT	IT/EUR	**12,35**	-7,84
FINAXA	FR/EUR	**77,00**	1,32
FINMECCANICA SPA	IT/EUR	**0,72**	0,98
FIRSTGROUP	GB/GBP	**2,65**	-3,11
FKI PLC	GB/GBP	**1,53**	-6,71
FOERENINGSSPARB.A	SE/SEK	**113,00**	-5,83
FOM CON CONTRATAS	ES/EUR	**25,00**	-6,72
FONDIARIA ASSICUR.	IT/EUR	**3,95**	-7,06
FORTIS	BE/EUR	**21,07**	1,54
FORTUM CORPORATION	FI/EUR	**5,76**	1,77
FOX KIDS EUROPE	NL/EUR	**11,20**	0,54
FRANCE TELECOM	FR/EUR	**12,41**	-21,70
FRESENIUS MED.CARE	DE/EUR	**48,30**	-0,82
FRESENIUS VORZ.	DE/EUR	**59,44**	-4,28
FRIENDS PROVIDENT	GB/GBP	**1,36**	-6,85
G			
G WIMPEY PLC	GB/GBP	**2,64**	0,76
GALEN HOLDINGS PLC	GB/GBP	**4,57**	-2,25
GALERIES LAFAYETTE	FR/EUR	**129,50**	-0,23
GALLAHER GROUP PLC	GB/GBP	**6,25**	-3,55
GAMBRO A	SE/SEK	**62,00**	-3,12
GAS NATURAL SDG	ES/EUR	**19,00**	-2,96
GECINA	FR/EUR	**98,45**	-1,84
GEHE AG	DE/EUR	**43,96**	-5,97
GENERALI ASS.	IT/EUR	**23,85**	2,54
GETRONICS NV	NL/EUR	**1,85**	-7,96
GIVAUDAN N	CH/CHF	**601,00**	-2,28
GJENSIDIGE NOR SPA	NO/NOK	**263,00**	-0,75
GKN	GB/GBP	**3,00**	-1,32
GLAXOSMITHKLINE	GB/GBP	**13,87**	4,68
GN GREAT NORDIC	DK/DKK	**28,70**	-4,01
GRANADA	GB/GBP	**1,08**	-3,14
GROUP 4 FALCK	DK/DKK	**261,00**	-0,38
GROUPE DELHAIZE	BE/EUR	**48,00**	-1,72
GRP BRUX LAMBERT	BE/EUR	**51,50**	-2,09
GRUPO DRAGADOS	ES/EUR	**18,39**	-3,21
GRUPO PRISA	ES/EUR	**8,45**	-7,35
GUCCI GROUP	NL/EUR	**98,70**	-1,15
GUS	GB/GBP	**6,00**	-3,23
H			
H. LUNDBECK	DK/DKK	**185,00**	-4,64
HAGEMEYER NV	NL/EUR	**17,60**	0,51
HAMMERSON	GB/GBP	**5,67**	-4,95
HANSON PLC	GB/GBP	**4,67**	-4,89
HAVAS	FR/EUR	**6,50**	0,46
HAYS	GB/GBP	**1,52**	-3,34
HBOS	GB/GBP	**7,18**	-2,11
HEIDELB.DRUCKMASCH	DE/EUR	**43,80**	-1,79
HEIDELBERGER ZEMEN	DE/EUR	**45,10**	3,68
HEINEKEN HOLDING A	NL/EUR	**33,00**	-3,28
HEINEKEN NV	NL/EUR	**42,65**	-3,40
HENKEL KGAA VZ	DE/EUR	**69,42**	-5,62
HENNES & MAURITZ B	SE/SEK	**176,50**	2,02
HERMES INTL	FR/EUR	**158,10**	-3,42
HILTON GROUP	GB/GBP	**2,29**	-2,14
HOLCIM	CH/CHF	**344,00**	-4,18
HOLMEN B	SE/SEK	**232,50**	-7,00
HPI	IT/EUR	**2,30**	-7,44

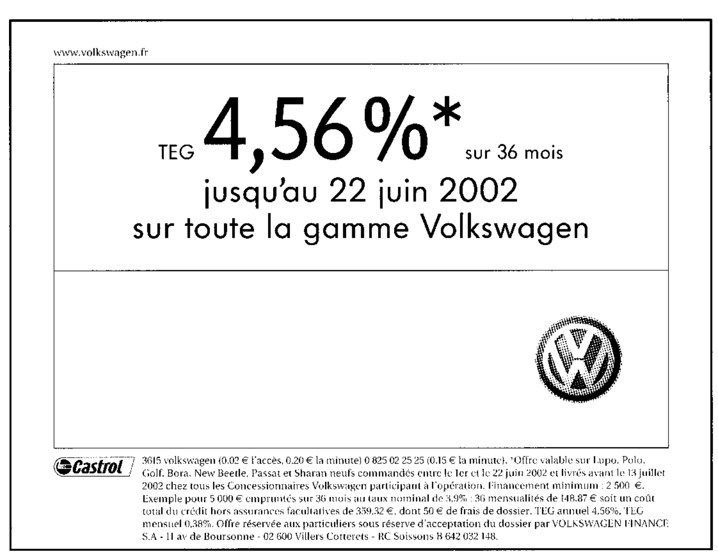

HSBC HOLDINGS	GB/GBP	**7,58**	-1,04
HUGO BOSS VZ	DE/EUR	**18,69**	1,74
HUHTAMAEKI	FI/EUR	**45,05**	-3,94
I			
IBERDROLA	ES/EUR	**14,61**	-0,20
ICI	GB/GBP	**3,09**	8,42
IHC CALAND	NL/EUR	**59,15**	0,60
IMI PLC	GB/GBP	**3,19**	1,27
IMPERIAL TOBACCO	GB/GBP	**10,87**	0,37
INDITEX	ES/EUR	**21,31**	-5,20
INDP NEWS AND MED.	IR/EUR	**2,15**	1,42
INDRA SISTEMAS	ES/EUR	**8,57**	-1,49
INDUSTRIVAERD AB A	SE/SEK	**109,00**	-8,40
INFINEON TECHNO N	DE/EUR	**15,26**	-1,42
INFOGRAMES ENTERT	FR/EUR	**3,77**	-8,05
ING GROEP CVA	NL/EUR	**24,44**	0,37
INSTRUMENTARIUM B	FI/EUR	**24,20**	-0,82
INTERBREW	BE/EUR	**30,73**	-1,44
INTERSERVE	GB/GBP	**4,88**	-5,70
INTESABCI	IT/EUR	**3,09**	-0,96
INTL POWER	GB/GBP	**1,71**	-3,39
INTRACOM	GR/EUR	**8,94**	-0,45
INVENSYS PLC	GB/GBP	**0,89**	-5,32
INVESTOR B	SE/SEK	**76,50**	-6,71
IRISH LIFE & PERMN	IR/EUR	**15,31**	-2,48
ISS	DK/DKK	**400,00**	-0,74
ITALGAS	IT/EUR	**11,03**	3,57
J			
J D WETHERSPOON	GB/GBP	**3,16**	-1,40
JAR LLOYD THOMP GP	GB/GBP	**6,46**	-2,20
JARVIS	GB/GBP	**3,23**	-0,62
JEFFERSON SMURFIT	IR/EUR	**3,14**	2,28
JJB SPORT	GB/GBP	**3,13**	-4,86
JOHNSON MATTHEY PL	GB/GBP	**10,26**	-6,73
JOHNSTON PRESS	GB/GBP	**3,71**	-6,08
JULIUS BAER	CH/CHF	**417,50**	2,83
JYSKE BANK	DK/DKK	**195,00**	-1,02
K			
KARSTADT QUELLE AG	DE/EUR	**27,87**	-7,01
KBC BANCASSURANCE	BE/EUR	**39,50**	1,41
KELDA GROUP	GB/GBP	**4,31**	2,25
KERRY GROUP A	IR/EUR	**15,35**	-1,10
KINGFISHER	GB/GBP	**3,22**	-3,09
KONE OY B	FI/EUR	**30,30**	-1,94
KONINKLIJKE AHOLD	NL/EUR	**21,00**	-0,94
KONINKLIJKE KPN NV	NL/EUR	**4,35**	-2,25
KONINKLIJKE NUMICO	NL/EUR	**22,20**	-3,90
KONINKLIJKE VENDEX	NL/EUR	**13,41**	0,07
KUDELSKI	CH/CHF	**55,55**	-11,05
KUONI REISEN HDG	CH/CHF	**421,00**	-3,22
L			
LAFARGE	FR/EUR	**99,50**	-1,68
LAGARDERE	FR/EUR	**43,30**	-2,61
LAND SECURITIES	GB/GBP	**8,88**	-3,58
LATTICE GROUP	GB/GBP	**1,74**	0,72
LEGAL&GENERAL GRP	GB/GBP	**1,27**	-3,24
LEX SERVICE PLC	GB/GBP	**4,70**	-3,89
LIBERTY INTL	GB/GBP	**5,79**	1,31
LINDE AG	DE/EUR	**49,35**	-3,67
LLOYDS TSB	GB/GBP	**6,42**	-3,31
LOGICA	GB/GBP	**1,98**	-1,49
LOGITECH INTL	CH/CHF	**64,60**	0,54
LONDON STOCK EXCH.	GB/GBP	**4,20**	0,24
LONMIN	GB/GBP	**12,00**	4,35
LONZA GROUP N	CH/CHF	**115,50**	0,43
L'OREAL	FR/EUR	**75,10**	0,47
LUMINAR	GB/GBP	**8,40**	2,31
LUXOTTICA GROUP	IT/EUR	**19,12**	-4,97
LVMH	FR/EUR	**48,63**	-0,02
M			
M6	FR/EUR	**24,69**	-5,00
MAN AG	DE/EUR	**20,30**	-5,23
MAN GROUP	GB/GBP	**9,30**	-0,85
MARCONI	GB/GBP	**0,05**	-20,63
MARKS & SPENC GRP	GB/GBP	**3,50**	1,16
MATALAN	GB/GBP	**3,03**	-6,77
MEDIASET SPA	IT/EUR	**8,34**	1,09
MEDIOBANCA	IT/EUR	**9,52**	0,42
MEDIOLANUM SPA	IT/EUR	**6,05**	-6,49
MEDION AG	DE/EUR	**30,00**	-14,55
MEGGITT	GB/GBP	**2,17**	0,93
MERCK KGAA	DE/EUR	**27,00**	0,90
METRO AG	DE/EUR	**29,80**	-7,08
METSO	FI/EUR	**13,10**	-8,71
MFI FURNITURE GRP	GB/GBP	**1,27**	1,60
MG TECHNOLOGIES	DE/EUR	**9,65**	1,58
MICHAEL PAGE INTL	GB/GBP	**1,64**	-7,61
MICHELIN	FR/EUR	**39,60**	-1,49
MISYS PLC	GB/GBP	**2,30**	5,50
MLP	DE/EUR	**32,08**	-1,05
MMO2	GB/GBP	**0,38**	0,00
MODERN TIMES B	SE/SEK	**126,00**	-14,29
MONTE PASCHI SIENA	IT/EUR	**3,11**	-1,58
MORRISON SUPERMARK	GB/GBP	**2,04**	-0,73
MUENCHENER RUECKV	DE/EUR	**222,00**	2,82
MYTRAVEL GROUP	GB/GBP	**1,62**	2,05
N			
NAT BANK OF GREECE	GR/EUR	**20,64**	-4,97
NATEXIS BQ POP.	FR/EUR	**86,70**	-2,91
NATIONAL EXP GRP	GB/GBP	**5,99**	-0,50
NATIONAL GRID GRP	GB/GBP	**4,70**	-0,63
NESTLE NOM.	CH/CHF	**347,50**	-4,01
NEXT	GB/GBP	**8,96**	-4,68
NH HOTELES	ES/EUR	**12,61**	-2,63
NOBEL BIOCARE	SE/SEK	**590,00**	2,08
NOKIA OYJ	FI/EUR	**13,50**	1,73
NORDEA	SE/SEK	**46,60**	-8,63
NORSK HYDRO	NO/NOK	**375,00**	0,54
NORSKE SKOG	NO/NOK	**147,00**	-2,33
NORTHERN FOODS PLC	GB/GBP	**1,77**	-0,28
NORTHERN ROCK	GB/GBP	**6,52**	-1,21
NOVAR	GB/GBP	**1,45**	-4,29
NOVARTIS	CH/CHF	**59,90**	-0,25
NOVO-NORDISK B	DK/DKK	**232,50**	-2,11
NOVOZYMES B	DK/DKK	**165,00**	-5,17
NUTRECO HOLDING NV	NL/EUR	**33,75**	-5,67
O			
OCE NV	NL/EUR	**11,35**	4,80
OLD MUTUAL	GB/GBP	**0,94**	-1,05
OLIVETTI	IT/EUR	**1,06**	-2,84
OM	SE/SEK	**63,50**	-7,30
OMV	AT/EUR	**101,20**	3,27
ORANGE	FR/EUR	**5,10**	-7,27
ORKLA ASA	NO/NOK	**148,50**	-4,19
OTE - HELLENIC TEL	GR/EUR	**15,46**	-6,30
P			
P&O PRINCESS CRUIS	GB/GBP	**4,24**	0,95
PACE MICRO TECH	GB/GBP	**0,71**	-6,58
PARGESA HOLDING	CH/CHF	**3133,00**	-0,54
PARMALAT	IT/EUR	**3,03**	0,00
PEARSON	GB/GBP	**6,92**	-6,74
PECHINEY	FR/EUR	**50,50**	-1,56
PENINSULAR AND ORI	GB/GBP	**2,55**	-2,39
PENNON GROUP	GB/GBP	**6,95**	2,21
PERNOD-RICARD	FR/EUR	**93,80**	-1,68
PERSIMMON	GB/GBP	**4,09**	6,23
PETROLEUM GEO-SVC	NO/NOK	**24,00**	-1,23
PEUGEOT	FR/EUR	**52,95**	0,67
PHONAK HLDG N	CH/CHF	**22,05**	-1,56
PILKINGTON PLC	GB/GBP	**0,91**	-4,96
PINAULT PRINTEMPS	FR/EUR	**119,60**	-1,40
PIRELLI	IT/EUR	**1,17**	-10,69
PIZZAEXPRESS	GB/GBP	**6,17**	-5,22
POWERGEN	GB/GBP	**7,71**	0,13
PREUSSAG AG (BR)	DE/EUR	**24,76**	-5,06
PROVIDENT FINANCIA	GB/GBP	**7,43**	2,77
PRUDENTIAL	GB/GBP	**5,67**	2,35
PT TELECOM SGPS N	PT/EUR	**7,05**	7,47
PUBLICIS GROUPE SA	FR/EUR	**27,93**	-0,57
Q			
QIAGEN NV	NL/EUR	**12,35**	-2,37
R			
RANDSTAD HOLDING N	NL/EUR	**11,58**	-4,30
RANK GROUP PLC	GB/GBP	**2,80**	-0,71
RAS	IT/EUR	**13,07**	3,57
RECKITT BENCKISER	GB/GBP	**11,08**	-2,81
REED ELSEVIER	GB/GBP	**6,03**	-1,79
REED ELSEVIER NV	NL/EUR	**13,42**	-2,33
RENAULT	FR/EUR	**44,56**	-6,13
RENTENANSTALT N	CH/CHF	**380,00**	-13,44
RENTOKIL INIT	GB/GBP	**2,58**	-1,71
REPSOL YPF	ES/EUR	**12,04**	12,00
REUTERS GROUP	GB/GBP	**3,58**	-9,37
REXAM	GB/GBP	**4,15**	-3,94
REXEL	FR/EUR	**59,60**	0,34
RHODIA	FR/EUR	**8,60**	-1,38
RICHEMONT UNITS A	CH/CHF	**32,60**	-6,59
RIETER HOLDING AG	CH/CHF	**357,00**	-2,99
RIO TINTO	GB/GBP	**12,40**	-2,75
RIVERDEEP GROUP	IR/EUR	**3,10**	21,57
RMC GROUP	GB/GBP	**6,70**	0,15
ROCHE HOLDING BJ	CH/CHF	**111,75**	-1,11
RODAMCO EUROPE	NL/EUR	**43,20**	-0,14
ROLLS-ROYCE PLC	GB/GBP	**1,70**	-0,29
ROLO BANCA 1473	IT/EUR	**16,82**	-1,64
ROY.PHILIPS ELECTR	NL/EUR	**26,55**	-2,93
ROYAL AND SUN ALLI	GB/GBP	**2,40**	-6,89
ROYAL BK SCOT.GRP	GB/GBP	**18,10**	-1,09
ROYAL DUTCH PETROL	NL/EUR	**53,70**	0,09
RTL GROUP	LU/EUR	**43,00**	-1,83
RWE	DE/EUR	**38,50**	0,79
RYANAIR HOLDINGS	IR/EUR	**6,40**	-0,31
S			
SAFEWAY	GB/GBP	**2,78**	-2,71
SAGE GROUP	GB/GBP	**1,64**	1,55
SAI STA ASSICURATR	IT/EUR	**18,99**	4,05
SAINSBURY(J) PLC.	GB/GBP	**3,46**	0,29
SAINT GOBAIN	FR/EUR	**181,60**	2,02
SAIPEM	IT/EUR	**7,18**	2,28
SAMPO A	FI/EUR	**8,24**	-3,29
SANDVIK	SE/SEK	**213,00**	-2,74
SANOFI-SYNTHELABO	FR/EUR	**58,90**	7,48
SANPAOLO IMI	IT/EUR	**9,84**	0,41
SAP AG SYSTEME ANW	DE/EUR	**95,75**	-7,13
SCANIA B	SE/SEK	**182,50**	-2,93
SCHERING AG	DE/EUR	**62,07**	6,45
SCHNEIDER ELECTRIC	FR/EUR	**50,25**	-0,50
SCHRODERS LTD	GB/GBP	**6,01**	-3,53
SCOR	FR/EUR	**30,75**	-5,56
SCOT.&SOUTH.ENERGY	GB/GBP	**6,71**	1,51
SCOTTISH NEWCASTLE	GB/GBP	**6,34**	-1,25
SCOTTISH POWER	GB/GBP	**3,61**	-1,37
SEAT PAGINE GIALLE	IT/EUR	**0,71**	-1,53
S-E-BANKEN A	SE/SEK	**89,00**	-3,26
SECURICOR	GB/GBP	**1,17**	-4,10
SECURITAS B	SE/SEK	**185,00**	1,37
SERCO GROUP	GB/GBP	**2,00**	-8,05
SERONO B	CH/CHF	**970,00**	-7,18
SEVERN TRENT	GB/GBP	**7,71**	0,39
SGS SURVEILLANCE	CH/CHF	**453,00**	-6,02
SHELL TRSPT & TRAD	GB/GBP	**4,75**	0,85
SHIRE PHARMA GRP	GB/GBP	**5,67**	6,98
SIEMENS	DE/EUR	**59,79**	0,67
SIGNET GROUP	GB/GBP	**1,07**	-3,17
SIMCO	FR/EUR	**85,80**	0,70
SINGULUS TECHNOLOG	DE/EUR	**28,62**	10,08
SIX CONTINENTS	GB/GBP	**6,82**	-1,45
SKANDIA FOERSAEKRI	SE/SEK	**35,90**	-7,95
SKANSKA AB B	SE/SEK	**58,50**	-4,88
SKF B	SE/SEK	**227,00**	-1,52
SLOUGH ESTATES	GB/GBP	**3,77**	-3,95
SMITH & NEPHEW	GB/GBP	**3,59**	0,56
SMITHS GROUP	GB/GBP	**8,35**	-1,30
SNAM RETE GAS	IT/EUR	**2,97**	2,24
SOCIETE GENERALE A	FR/EUR	**65,00**	-2,11
SODEXHO ALLIANCE	FR/EUR	**34,20**	-2,37
SOGECABLE	ES/EUR	**21,68**	-6,91
SOLVAY	BE/EUR	**67,50**	-1,68
SONAE SGPS	PT/EUR	**0,62**	-3,13
SONERA	FI/EUR	**3,55**	-6,82
SOUTH AFRIC. BREW.	GB/GBP	**5,20**	-3,44
SPIRENT	GB/GBP	**1,01**	1,00
SSL INTERNATIONAL	GB/GBP	**3,47**	-6,22
ST JAMES'S PLACE	GB/GBP	**1,97**	-3,90
STAGECOACH GROUP	GB/GBP	**0,64**	-3,40
STANDARD CHARTERED	GB/GBP	**7,08**	-3,21
STATOIL	NO/NOK	**66,00**	-0,75
STMICROELECTRONICS	NL/EUR	**23,68**	0,59
STOLT-NIELSEN	LU/NOK	**0**	
STORA ENSO R	FI/EUR	**14,05**	-3,44
STOREBRAND ASA	NO/NOK	**49,50**	-1,00
SUEZ	FR/EUR	**26,50**	0,19
SVENSKA CELLULOS.B	SE/SEK	**311,00**	-2,81
SVENSKA HDLBK A	SE/SEK	**134,50**	-5,61
SWEDISH MATCH	SE/SEK	**74,50**	-3,25
SWISS RE N	CH/CHF	**135,25**	-7,04
SWISSCOM NOM.	CH/CHF	**425,50**	0,24
SYNGENTA NAMEN	CH/CHF	**92,80**	1,14
SYNTHES STRATEC	US/CHF	**900,00**	-6,74
T			
T ONLINE INT	DE/EUR	**7,91**	-1,25
TANDBERG A	NO/NOK	**85,50**	-2,84
TATE & LYLE PLC	GB/GBP	**3,60**	-1,71
TAYLOR NELSON SOFR	GB/GBP	**1,98**	1,54
TAYLOR WOODROW	GB/GBP	**1,82**	-0,55
TDC	DK/DKK	**200,00**	-4,76
TECAN GRP N	CH/CHF	**66,45**	-0,15
TECHNIP COFLEXIP	FR/EUR	**115,20**	0,17
TELE2 B	SE/SEK	**162,00**	0,62
TELECOM ITALIA	IT/EUR	**7,93**	1,15
TELEF MOVILES	ES/EUR	**5,95**	-2,78
TELEFONICA	ES/EUR	**8,69**	-5,13
TELEKOM AUSTRIA	AT/EUR	**8,10**	-1,82
TELENOR	NO/NOK	**26,60**	-5,34
TELEWEST COMM.	GB/GBP	**0,03**	-19,79
TELIA	SE/SEK	**23,00**	-4,96
TERRA NETWORKS	ES/EUR	**4,67**	-11,22
TESCO	GB/GBP	**2,39**	-0,21
TF1	FR/EUR	**27,12**	-6,84
THALES	FR/EUR	**40,86**	0,89
THE BIG FOOD GROUP	GB/GBP	**1,04**	-4,59
THE SWATCH GROUP	CH/CHF	**131,75**	-5,56
THOMSON MULTIMEDIA	FR/EUR	**23,40**	-1,72
THYSSENKRUPP	DE/EUR	**15,57**	-4,30
TIETOENATOR	FI/EUR	**23,50**	1,29
TIM	IT/EUR	**3,91**	-2,98
TISCALI	IT/EUR	**6,58**	-6,13
TITAN CEMENT	GR/EUR	**39,20**	-0,56
TOMKINS	GB/GBP	**2,36**	-1,67
TOMRA SYSTEMS	NO/NOK	**58,00**	-1,69
TOTAL FINA ELF	FR/EUR	**154,20**	1,65
TPG	NL/EUR	**22,57**	7,48
TRAVIS PERKINS	GB/GBP	**10,15**	-3,10
TRINITY MIRROR	GB/GBP	**4,43**	-4,11
U			
UBS N	CH/CHF	**73,00**	-3,88
UCB	BE/EUR	**37,10**	2,57
UNAXIS HOLDING	CH/CHF	**166,25**	-3,90
UNIBAIL	FR/EUR	**65,15**	0,00
UNICREDITO ITALIAN	IT/EUR	**4,46**	-1,98
UNILEVER	GB/GBP	**5,86**	-0,26
UNILEVER CVA	NL/EUR	**64,05**	-2,14
UNION FENOSA	ES/EUR	**18,60**	-2,36
UNITED UTILITIES	GB/GBP	**6,20**	0,81
UPM KYMMENE	FI/EUR	**42,35**	2,79
UTD BUSINESS MEDIA	GB/GBP	**4,40**	-9,28
V			
VALEO	FR/EUR	**41,75**	-2,93
VEDIOR NV	NL/EUR	**14,00**	-2,91
VESTAS WIND SYSTEM	DK/DKK	**190,00**	-12,24
VINCI	FR/EUR	**68,90**	-0,51
VIOHALCO	GR/EUR	**6,98**	-0,29
VIRIDIAN GROUP	GB/GBP	**4,49**	2,39
VIVENDI ENVIRONNEM	FR/EUR	**32,09**	0,44
VIVENDI UNIVERSAL	FR/EUR	**24,45**	-12,30
VNU NV	NL/EUR	**28,72**	-7,24
VODAFONE GROUP	GB/GBP	**0,90**	-1,10
VODAFONE PANAFON	GR/EUR	**5,36**	0,75
VODAFONE TELECEL	PT/EUR	**6,88**	1,18
VOLKSWAGEN	DE/EUR	**47,60**	-7,34
VOLVO B	SE/SEK	**173,50**	-0,29
VP BANK	CH/CHF	**236,00**	-2,88
W			
W.H SMITH GRP	GB/GBP	**4,45**	1,37
WANADOO	FR/EUR	**4,65**	2,65
WCM BETEILIGUNGS-	DE/EUR	**7,10**	-22,23
WELLA NON VTG PREF	DE/EUR	**63,71**	-1,39
WERELDHAVE NV	NL/EUR	**56,00**	0,27
WHITBREAD	GB/GBP	**6,12**	-1,37
WILLIAM DEMANT HLD	DK/DKK	**181,50**	-7,87
WOLSELEY PLC	GB/GBP	**6,44**	-4,59
WOLTERS KLUWER CVA	NL/EUR	**19,79**	-2,27
WOOLWORTHS GROUP	GB/GBP	**0,40**	-12,57
WPP GROUP	GB/GBP	**5,92**	-3,27
WS ATKINS	GB/GBP	**4,22**	-13,88
X			
XANSA	GB/GBP	**1,14**	-6,94
XSTRATA	GB/GBP	**9,28**	1,98
Z			
ZARDOYA	ES/EUR	**12,75**	-4,49
ZELTIA	ES/EUR	**8,03**	-6,52
ZODIAC	FR/EUR	**23,05**	-2,50
ZURICH FIN SERVICE	CH/CHF	**299,50**	-5,37

CODES PAYS ZONE EURO

AT : Autriche - **BE** : Belgique - **DE** : Allemagne
ES : Espagne - **FI** : Finlande - **FR** : France
GR : Grèce - **IR** : Irlande - **IT** : Italie
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **PT** : Portugal

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **DK** : Danemark - **GB** : Grande-Bretagne
NO : Norvège - **SE** : Suède - **US** : Etats-Unis

La descente aux enfers continue

FRANCFORT DAX 30 IBIS	LONDRES FT 100	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	TOKYO NIKKEI	NASDAQ	EURO STOXX50
– 1,66 %	– 0,55 %	– 2,33 %	– 1,13 %	– 5,19 %	– 4,24 %	– 0,60 %
4 232,40 points	4 605,30 points	9 253,79 points	3 799,53 points	10 354,35 points	1 440,96 points	3 036,29 points

LES GRANDS indices boursiers américains et européens ont enchaîné, durant la semaine du 17 juin, leur cinquième séance de recul, pendant que Tokyo affichait sa quatrième semaine de baisse. Lundi 17 juin, les marchés d'actions ont pourtant commencé par se reprendre de façon spectaculaire et ont enregistré une série de vifs rebonds, de part et d'autre de l'Atlantique et de la Manche : + 4,35 % sur la séance pour l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris, + 3,93 % pour le Dax de Francfort, + 2,72 % pour le Footsie de Londres, + 2,25 % pour le Dow Jones de New York et + 3,23 % pour le Nasdaq.

Cette salve de performances positives n'a pourtant pas eu de suite pendant le reste de la semaine, dans un marché dominé par les opérations à court terme des fonds spéculatifs et des gestions pour compte propre des institutions financières. L'éphémère hausse de lundi a donc été attribuée, par les courtiers, à des rachats de position de « vente à découvert », c'est-à-dire à des prises de bénéfices d'opérateurs ayant spéculé sur la chute des cours de Bourse.

Dès le lendemain, les investisseurs ont continué à spéculer sur un affaiblissement de la reprise de la croissance américaine et européenne, jugées peu assurées. Le marché n'a pas prêté attention, en effet, à la publication, jeudi, de l'indice précurseur d'activité de l'institut américain Conference Board, qui s'est inscrit en hausse de 0,4 % en mai, au lieu des 0,2 % anticipés par les analystes. En revanche, vendredi matin, l'indice CAC 40 a souffert de l'annonce, vendredi matin, d'une baisse de 1,3 % de la consommation des ménages français en produits manufacturés en mai, au lieu d'un repli de 0,1 % attendu par les économistes de marché.

Le pessimisme des boursiers a aussi été alimenté, une nouvelle fois, par les tensions internationales. La méfiance à l'égard des comptes des sociétés reste également vive de la part d'investisseurs échaudés par l'affaire Enron, et qui exigent maintenant une « prime de risque » supérieure pour placer leur argent sur les actions. A Wall Street, le Dow Jones a cédé 2,33 %, à 9 253,79 points sur la semaine et le Nasdaq a chuté de 4,24 %, à 1 440,96 points.

Sur le Vieux Continent, l'indice Euro Stoxx des cinquante premières capitalisations boursières de la zone euro a perdu 0,60 %, à 3 036,29 points. A Francfort, l'indice Dax a cédé 1,66 %, cette semaine, à 4 232,40 points. A Londres, l'indice Footsie s'est affaibli de 0,55 %, à 4 605,30 points.

A Paris, l'indice CAC 40 a perdu 1,13 %, à 3 799,53 points, son plus bas niveau depuis l'après 11 septembre 2001. L'action France Télécom s'est effondrée de 21,70 %, à 12,55 euros vendredi. Le titre de sa filiale de téléphonie mobile Orange a accusé le coup, chutant de 7,27 %, à 5,10 euros. France Télécom a perdu 72,36 % depuis le début de l'année et Orange a reculé de 49,90 %. La semaine a été marquée par les négociations délicates autour de la restructuration de la dette et de la prise de contrôle de la filiale allemande de France Télécom, MobilCom (lire p. 21). L'action Vivendi Universal a plongé de son côté de 12,30 %, à 24,45 euros, et enregistre un recul de 60,24 % depuis le début de l'année. Le marché s'inquiète du poids de l'endettement du groupe de médias et de services, qui a annoncé un accord pour placer en pension 12,6 % du capital de sa filiale Vivendi Environnement auprès de la Deutsche Bank afin de dégager des liquidités.

Les analystes de la Banque du Louvre estiment que la valorisation fondamentale de l'indice CAC 40 se situe dans une fourchette très large, témoignant de l'incertitude des gérants. En effet, le plancher, pour l'indice CAC 40, se situerait à 3 425 points, selon un scénario « pessimiste » de stagnation des résultats des entreprises en 2002 et en 2003, suivi d'un rebond de 20 % en 2004 puis d'un retour à une croissance annuelle de 8 % des bénéfices. Le plafond de valorisation de l'indice parisien s'élèverait, à l'inverse, à 4 475 points, en pariant sur un rebond des bénéfices de 20 % dès 2002, renouvelé en 2003, avant un retour à la tendance historique des 8 %.

LES PETITES VALEURS RÉSISTANTES

De son côté, Maria Polycarpou, gérante d'actions européennes chez Baring, reste optimiste sur les valeurs industrielles cycliques qui devraient bénéficier d'une reprise qu'elle juge inéluctable, et sur *« différentes actions du secteur de la construction »*. Elle pense que tant que le marché continuera à baisser, les petites valeurs seront plus résistantes que les grands groupes, qui font l'objet d'une défiance de la part des investisseurs. Même si les gérants de Baring commencent à passer en revue les valeurs TMT (télécommunication et média) après l'effondrement de certains titres ces dernières semaines, *« nous n'avons pas encore racheté de TMT, et nous ne croyons pas que ces titres retrouveront les niveaux de valorisations ou les espoirs de taux de croissance qu'on leur accordait en 1999 »*, ajoute Mme Polycarpou, prudemment.

A Tokyo, l'indice Nikkei a reculé de 5,19 %, cette semaine, tombant à son plus bas niveau depuis quatre mois, à 10 354,35 points. Les titres des grandes banques en difficulté ont lourdement chuté, notamment UFJ Holdings (- 12,31 %) et Mizuho Holdings (- 12,08 %).

Adrien de Tricornot

La baisse des actions favorise les obligations

Le rendement des emprunts d'Etat américains et européens s'est fortement détendu. Le billet vert est au plus bas depuis deux ans par rapport à la devise européenne

La perte de confiance des boursiers dans les comptes des sociétés et la baisse de la Bourse ont continué, au cours de la semaine écoulée, de favoriser les marchés obligataires, par le simple transfert de capitaux des actions vers les obligations. A l'exception de deux séances au cours desquelles les investisseurs ont aussi vendu des obligations, afin de prendre leurs bénéfices, les cours des emprunts d'Etat sont remontés, entraînant mécaniquement une détente des taux longs, qui évoluent à l'inverse des prix. Le rendement des emprunts du Trésor américain à dix ans se négocie depuis deux semaines bien en dessous de 5 %, à 4,76 % vendredi 21 juin, contre 4,79 % cinq jours auparavant. En Europe, le rendement de l'emprunt du Trésor français à dix ans s'est rapproché des 5 %, à 5,05 % vendredi. Les taux longs américains se sont détendus de près de 13 %, contre près de 2 % en Europe depuis la fin du mois de mars.

Dans la zone euro, *« si les taux longs devaient se détendre davantage en réaction à la chute des actions, cela signifierait que les investisseurs tablent désormais sur une stagnation, voire une rechute de l'activité »*, signalent les économistes de la Caisse des dépôts. Déjà, les doutes des investisseurs sur la viabilité et la résistance du modèle économique américain, qui semblait encore récemment inébranlable, se sont accrus cette semaine avec la publication de déficits records de la balance commerciale et de la balance courante.

Les déficits des échanges commerciaux et des comptes courants des Etats-Unis avec le reste du monde se sont encore creusés. Le déficit commercial en avril a atteint 35,9 milliards de dollars ; il était déjà de 32,5 milliards en mars. Celui des comptes courants s'est élevé à 112,5 milliards de dollars au premier trimestre 2002, contre un déficit de 95,1 milliards de dollars au quatrième trimestre 2001. Ces chiffres historiquement élevés sont nettement supérieurs aux attentes des analystes financiers, qui avaient prévu un déficit commercial de 33 milliards de dollars pour le mois d'avril et de 108 milliards de dollars pour les comptes courants du premier trimestre.

Parmi les faits révélés par la lecture des chiffres publiés jeudi figure l'inversion des flux financiers entre les Etats-Unis et le reste du monde, repris dans la balance des capitaux. Jusqu'à présent, la première économie mondiale attirait comme un aimant les capitaux des investisseurs étrangers. Or, au premier trimestre, les Etats-Unis ont subi un déficit de 1,78 milliard de dollars de ces flux d'investissement, contre un excédent de 6,52 milliards de dollars au quatrième trimestre 2001.

L'ABANDON DU DOLLAR FORT

Les opérateurs ont également continué durant la semaine à tester, sur le marché des changes, la résistance des Etats-Unis à la politique de dollar fort, dont ils pensent qu'elle a été discrètement abandonnée. L'euro a poursuivi son ascension pour franchir au cours de la semaine le seuil de 0,95 dollar, puis de 0,96 dollar. Grâce à l'affaiblissement du dollar, l'euro a retrouvé ses niveaux d'il y a deux ans. Vendredi, il s'échangeait à 0,9667 dollar, contre 0,9461 cinq jours avant. Pour certains économistes, comme Antoine Brunet chez HSBC CCF, le fait même que les pays du G7, réunis le 16 juin à Halifax, sur la côte atlantique du Canada, ne fassent pas état dans leur communiqué final d'inquiétudes sur l'évolution des taux de change, est le signe que les Etats-Unis ont abandonné leur combat. *« Si M. O'Neill avait regretté le recul du dollar, on en aurait eu trace dans le communiqué du G7 »*, estime M. Brunet. Quelques propos en marge de cette réunion ont même montré la satisfaction des Européens face à la remontée de l'euro. La zone euro est *« en faveur d'un euro fort »*, avait déclaré le 15 juin le ministre allemand des finances Hans Eichel, tout en précisant qu'*« il n'y a absolument aucune raison de s'inquiéter »* des conséquences d'une hausse de l'euro sur les exportations. De son côté, le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, avait réaffirmé le même jour : *« Nous avons une politique de dollar fort et nous n'avons pas l'intention de la changer. »*

« En fait, les déclarations de Paul O'Neill sont là juste pour empêcher que le mouvement de baisse du dollar ne s'emballe de trop, mais un dollar trop cher handicape les Etats-Unis pour avoir la croissance qu'ils souhaitent », juge M. Brunet. Pour l'ex-vice ministre des finances japonais Eisuke Sakakibara, au contraire, le mouvement pourrait se poursuivre. Il estime que l'euro aura dépassé la parité avec le dollar en moins de trois mois.

« ATTERRISSAGE EN CATASTROPHE »

La banque d'affaires américaine Morgan Stanley a indiqué jeudi qu'elle adoptait un scénario principal dans lequel elle prévoit une dépréciation de 7 % du dollar en 2002 et à nouveau en 2003. Elle a toutefois augmenté de 5 % à 15 % la possibilité d'un *« atterrissage en catastrophe »* de la devise américaine, qu'elle définit comme étant une dépréciation de plus de 3 % par mois. *« Comme tout actif surévalué dont les fondamentaux sont négatifs, il y a toujours la possibilité d'une accélération à la baisse »*, a expliqué Stephen Roach, chef économiste chez Morgan Stanley.

Il suggère également que l'économie américaine pourrait retomber en récession cette année sous l'effet d'une baisse de la consommation des ménages. *« Il y a 40 % de chance que la croissance du PIB* [produit intérieur brut] *américain redevienne négative dans le courant du deuxième semestre »*, a déclaré M. Roach.

Cécile Prudhomme

DOPÉ

Cours de l'euro en dollar

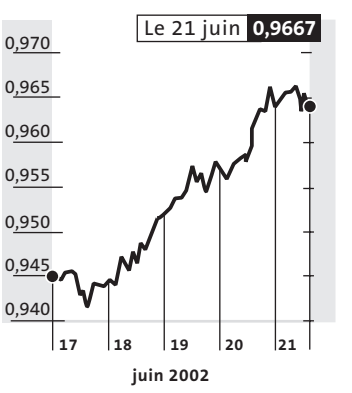

La devise européenne a atteint son plus haut niveau depuis deux ans contre le billet vert qui pâtit des incertitudes économiques outre-Atlantique.
Source : Bloomberg

UNE NOUVELLE MESURE DE LA CRISE DE CONFIANCE

Souhaitant mesurer l'ampleur et la profondeur de la crise de confiance qui frappe les Américains, le Conference Board, l'un des principaux instituts privés de conjoncture américains, va introduire, dans la méthodologie de son indice de confiance des consommateurs, des questions destinées à mesurer l'effet des scandales, selon les propos de son président, Richard Cavanagh, dans un entretien à l'AFP. Le Conference Board a aussi annoncé, jeudi 20 juin, la création de la Commission sur la confiance publique et l'entreprise privée, afin de créer des règles de conduite destinées aux conseils d'administration des entreprises et des cadres dirigeants, pour *« restaurer la confiance du public dans notre système de marché des capitaux »*.

MARCHÉ DES CHANGES 21/6, 22h43

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,82365	**0,97105**	1,49720	0,66180
TOKYO (¥)	121,41000		**117,75920**	181,77505	80,35075
PARIS (€)	1,02980	0,84825		1,54105	0,68150
LONDRES (£)	0,66790	0,55015	**0,64890**		0,44200
ZURICH (FR. S.)	1,51100	1,24450	**1,46715**	2,26230	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4325	7,4330
COURONNE NORVÉG.	7,3920	7,3930
COURONNE SUÉDOISE	9,0503	9,0533
COURONNE TCHÉQUE	30,2082	30,2594
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6911	1,6921
DOLLAR CANADIEN	1,4750	1,4768
DOLLAR HONGKONG	7,5731	7,5741
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9549	1,9575
FORINT HONGROIS	243,9232	244,4762
LEU ROUMAIN	32083,0000	32147,0000
ROUBLE	30,5870	30,6129

MARCHÉS A TERME LE 21/6, 22h43

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	6/2	3781,00	3750,50	547391
EURO NOTIO.	6/2			
EURO ST. 50	6/2	3005,00	3064,00	4654
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	9/2	107,18	107,38	704601
LONDRES				
EURIBOR 3M.	9/2	96,36	96,39	348730
NEW YORK				
DOW JONES	9/2	9445,00	9271,00	25352
S. & POORS	9/2	1002,00	992,50	

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 21/6

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,32	3,47	5,04	5,35
ROYAUME-UNI	3,35	4,17	5,13	5,01
ITALIE	3,32	3,47	5,23	5,54
ALLEMAGNE	3,32	3,47	4,96	5,35
JAPON	0,05	0,07	1,25	2,01
ÉTATS-UNIS	1,74	1,87	4,79	5,63
SUISSE	1,11	1,25	3,26	3,86

OR

VENDREDI 21 JUIN 22h43

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10700,00**	0,00
OR FIN LINGOT	**10860,00**	0,74
ONCE D'OR EN DOLLAR	**322,70**	0,11
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**61,30**	-0,16
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**61,30**	-0,16
PIÈCE UNION LAT. 20	**61,30**	-1,13
PIÈCE 10 US$	**193,25**	-3,38
PIÈCE 20 US$	**395,00**	-5,05
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**396,25**	-0,44

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du *Monde*

Vous êtes attaché à l'indépendance du *Monde*. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action le 21 juin 2002 : 19,60 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr

MARCHÉS DES CAPITAUX

La Poste et GDF en vedette

LA RÉUSSITE de l'emprunt de 440 millions que La Poste vient de contracter pour quinze ans ainsi que la préparation du retour de Gaz de France sur le marché des capitaux montrent combien il est important de distinguer entre les différents établissements publics, surtout ceux à caractère industriel et commercial.

Certains sont unis à l'Etat par des liens extrêmement solides, d'autres sont appelés à s'en détacher bientôt. Dans bien des cas, la question ne se pose pas. Mais les investisseurs ont parfois de la peine à se faire une idée précise d'une situation qui évolue ; d'autant qu'au sein des établissements publics eux-mêmes les opinions ne sont pas toujours parfaitement tranchées. Et, souvent, les pouvoirs de tutelle tardent ou hésitent à se prononcer. Il existe bien une liste officielle, récente, des organismes publics considérés comme proches de l'Etat. Elle paraît cependant bien incomplète dans la mesure où y figurent uniquement des établissements dont on n'a, de toute façon, aucune raison de penser qu'ils pourraient être privatisés : la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades), le Réseau ferré de France, la Caisse nationale des autoroutes, l'Agence française de développement, l'Entreprise minière et chimique et l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.

Dans ces conditions, le risque est grand de voir s'accumuler les analyses et les avis de tiers dont quelques-uns pourraient être tendancieux. La libéralisation et la concurrence souhaitées par l'Europe conduiront indubitablement à quelques changements de statut. Mais les choses sont parfois compliquées, et si jamais le doute s'insinue, les organismes publics concernés risquent de payer le prix de cette incertitude lors de leurs prochains emprunts.

Parmi les commentateurs prêts à se prononcer en toute occasion figurent les spécialistes de l'évaluation du crédit des emprunteurs, ceux qu'on désigne souvent sous le nom d'agence de notation. Les établissements publics français obtiennent souvent la plus haute note : les fameux « trois A », reflet de la solidité de leurs liens avec l'Etat. Il arrive que, pour une raison ou une autre, une agence de notation décide d'abaisser sa note. Même si sa décision est contestée par la plupart des spécialistes du marché et que les autres agences (elles ne sont que trois en tout à compter au niveau international) maintiennent leurs notes, l'agence la plus sévère aura le plus d'influence. C'est ce qui est arrivé à la SNCF quand, il y a quelques années, Moody's a cessé de lui donner ses « trois A ». La position de l'agence de notation avait été critiquée à l'époque. Elle l'est encore aujourd'hui. L'exemple désastreux de la privatisation des transports ferroviaires en Angleterre n'incite guère à imaginer qu'en France la SNCF sorte bientôt du giron de l'Etat. Et pourtant, la société n'a toujours pas retrouvé son ancien niveau de « trois A ». Elle doit par conséquent servir une rémunération un peu plus élevée que d'autres établissements lorsqu'elle émet de nouvelles obligations.

> Les organismes publics risquent de payer le prix de l'incertitude concernant leur statut lors de leurs prochains emprunts

Pour ce qui est de Gaz de France, la controverse est grande. Du côté syndical, on s'oppose à une éventuelle privatisation. Les spécialistes de la finance semblent, eux, convaincus de la nécessité d'un changement de statut qui serait le prélude à une ouverture du capital. La raison de ce changement serait purement économique. Il lui faut étendre le champ de son activité, notamment à l'étranger. Dans un secteur où joue la concurrence, apparaître comme une société étatique est souvent un obstacle. C'est dans cette perspective que Moody's vient d'annoncer qu'elle voit de façon négative la note de « deux A1 » qu'elle décerne à Gaz de France, tout en précisant que cette note restera, à moyen terme, dans la zone des « deux A », ce qui reste encore très bon.

Gaz de France établit une documentation qui servira à l'émission de plusieurs emprunts obligataires, à concurrence de 3 milliards d'euros. Sa première opération dans ce cadre est attendue pour la rentrée. On parle d'un montant élevé, d'au moins 750 millions d'euros.

Christophe Vetter

Le Mondial 2002

SAMEDI 22 JUIN 2002

www.lemonde.fr/mondial2002

Le Brésil sur la voie royale

■ La Seleçao s'impose par 2 buts à 1 face à l'Angleterre et se qualifie pour les demi-finales

■ Les joueurs de Luiz Felipe Scolari rencontreront le vainqueur du match Sénégal-Turquie

TEMPS FORTS

Banni

▶ Idole dans son pays, le buteur coréen Ahn Junghwan est rejeté par le club de Pérouse pour avoir « ruiné le football italien ». p. V

Forme

▶ Les performances physiques de l'équipe de Corée étonnent certains observateurs. Le sélectionneur, Guus Hiddink, est scandalisé par les rumeurs. p. V

Espagne

▶ L'équipe de José Antonio Camacho est prête à affronter la furia coréenne. Elle craint cependant la pression du public et l'arbitrage. p. VI

Sikhs

▶ Quatrième volet de notre série sur les banlieues du football. Aujourd'hui, une équipe d'Indiens sikhs évoluant à Leicester, en Angleterre. p. VII

Sifflet

▶ L'instrument de travail de l'arbitre ne répond pas à des normes précises. A chacun le sien. p. VII

Nord-Sud

▶ Reportage à la frontière entre les deux Corées. Pyongyang n'a pas répondu à la proposition de Séoul d'accueillir un match du Mondial. p. VIII

Le Monde DE LA COUPE Europe 1

Retrouvez chaque jour les journalistes du « Monde » sur l'antenne d'Europe 1

8h40 : nos envoyés spéciaux en direct du Japon et de la Corée du Sud

12h15 : un autre regard sur le Mondial

20h-22h30 : spécial Europe Sport

LAURENCE GRIFFITHS/ALLSPORT VANDYSTADT

La joie du joueur brésilien Rivaldo, entouré de ses coéquipiers, après son but marqué durant la première période d'Angleterre-Brésil (1-2).

LA CHRONIQUE

JACQUES BUOB

A la folie

Le football, reconnaissons-le, ça peut rendre un peu cinglé. L'hystérie collective qui a saisi l'Italie depuis son élimination par la Corée ne se calme pas. Tout y passe, l'arbitre vendu, la Fédération italienne incapable, la FIFA corrompue, les Coréens des minables. On en passe. Il est vrai que, depuis quelques décennies, le sort s'acharne sur la Squadra azzurra, battue in extremis dans toutes les grandes compétitions. Il y a de quoi être agacé. Mais bon... Si Christian Vieri avait su pousser le ballon dans le but coréen à quelques secondes de la fin du match, on n'en parlerait plus. Mais personne, dans la Péninsule aveuglée par la déception, ne raisonne ainsi. A la différence de la France, où l'on entretient une propension à tout intellectualiser, y compris le foot, en Italie, on réagit, toutes classes sociales, politiques et culturelles confondues, en pur tifosi, donc avec la plus sincère mauvaise foi.

Mais que penser alors de l'Angleterre ? Le match contre le Brésil a plongé le pays dans une transe digne des pays latins. C'est dire l'état dans lequel ils se trouvent. Ainsi le révérend Jeremy Fletcher, célèbre pasteur anglican, a rédigé une prière on ne peut plus antichrétienne. Citations relevées dans le *Times* : *« Ô Seigneur !, que ta main se lève et anéantisse la puissance de Ronaldo et Rivaldo. A la limite, Ô Seigneur !, accorde-nous un but sur hors-jeu douteux à la dernière minute pour que le monde entier sache que tu es Notre Dieu. Que leur but soit, pour nous, aussi grand qu'un hangar d'avion, et leur gardien pas plus haut qu'une fourmi. »* Quand on pense qu'il y en a pour se moquer des formules magiques des marabouts sénégalais !

Le reste est à l'avenant. Les ventes des biscuits préférés de Beckham ont triplé. Le supermarché londonien Sainsbury débite 1 000 pintes de bière à la minute. Les ventes de préservatifs ont doublé pour des raisons plus obscures, sans doute liées à l'euphorie ambiante. La reine a délégué le prince Andrew pour assister au match. Un écran géant a été installé pour la première fois à Trafalgar Square. L'ancien ministre des sports, Tony Banks, a exigé du gouvernement un jour férié au cas où l'Angleterre accéderait à la finale. Les bookmakers enregistrent 1 milliard de livres de paris. Et Tony Blair a obtenu que le sommet européen s'interrompe le temps du match.

Aux dernières nouvelles, au Brésil, c'était plutôt calme...

Tous les jours sur Europe 1
une équipe de choc pour la Coupe du Monde

7h15 - 8h15 - 12h45 - 20h00/22h30
Les grands rendez-vous de la journée

Guy Roux

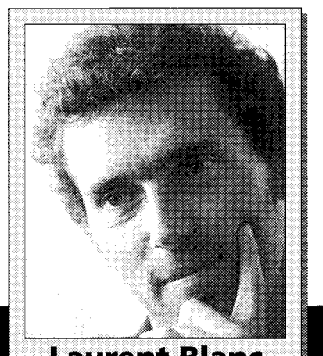

Laurent Blanc

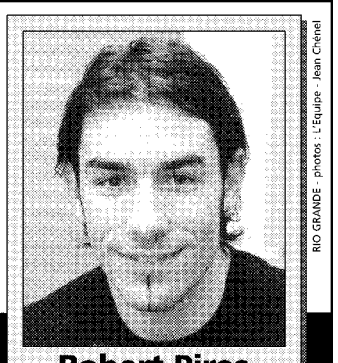

Robert Pires

RIO GRANDE - photos : L'Equipe - Jean Chenel

Europe1.fr

lagardere active

Europe1 c'est bien.

DÉPÊCHES

Retrouvailles musclées

▶ Alors qu'ils s'apprêtaient à rentrer en Italie, jeudi 20 juin, les joueurs de la Squadra Azzurra ont croisé dans l'aéroport de Séoul l'arbitre équatorien Byron Moreno, dont ils avaient contesté les décisions avec virulence, lors de leur huitième de finale malheureux face à la Corée du Sud (2-1). Les insultes ont fusé mais l'affrontement physique a été évité de justesse. *« Vieri, à deux minutes de la fin, ou Gattuso auraient dû mettre la balle au fond des filets. Alors plus personne ne débattrait avec moi. L'Italie serait en quarts de finale »*, avait expliqué Byron Moreno à la presse italienne.

LES BUTEURS DU MONDIAL

Classement arrêté au 18 juin

	Noms	Buts
1	Klose (All, 4 matches) Ronaldo (Bre, 4 m.)	5
3	Tomasson (Dan, 4 m.) Rivaldo (Bre, 4 m.) Vieri (Ita, 4 m.)	4
5	Wilmots (Bel, 4 m.) Keane (Irl, 4 m.) Pauleta (Por, 3 m.) Bouba Diop (Sen, 4 m.) Raul (Esp, 4 m.) Larsson (Sue, 4 m.) Morientes (Esp, 4 m.)	3
14	Gomez (Costa Rica, 3 m.) Inamoto (Jap, 4 m.) Borgetti (Mex, 4 m.) Cuevas (Par, 2 m.) Camara (Sen, 3 m.) Hierro (Esp, 4 m.) Sas (Tur, 4 m.) McBride (Etats-Unis, 4 m.) Donovan (Etats-Unis, 4 m.)	2

83 joueurs ont marqué 1 but
3 joueurs ont marqué contre leur camp

LE TÉLÉMÈTRE

CARAT SPORT, EUROPE 1, LE MONDE

AP

16,4

Le nombre de téléspectateurs sud-coréens (en millions) qui ont suivi la victoire de leur sélection nationale devant l'Italie (2-1), mardi 18 juin, en huitièmes de finale de la Coupe du monde, soit 38,3 % de la population.

Source : Carat World Cup Monitor

L'AUDIENCE DU MONDIAL

(en pourcentage en France, hors résumés et rediffusions)

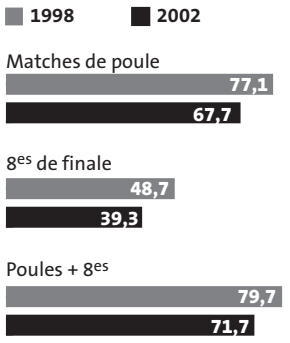

Source : Médiamétrie

Le Brésil invite les Anglais à la modestie

■ Quarts de finale : Angleterre-Brésil 1-2. Les Brésiliens se sont qualifiés pour les demi-finales, où ils doivent rencontrer, mercredi 26 juin, le vainqueur du match Sénégal-Turquie

■ Les Anglais ont ouvert la marque (23e minute) par Owen, les Brésiliens revenant grâce à Rivaldo (45e) avant que Ronaldinho, exclu peu après, ne leur permette de s'imposer (50e)

LAURENCE GRIFFITHS/ALLSPORT-VANDYSTADT

Rivaldo (à droite) permet au Brésil d'égaliser (1-1), en reprenant du pied gauche une passe de Ronaldinho, qui a mis hors de position la défense anglaise.

A quoi reconnaît-on les buteurs hors du commun ? A leur faculté de se faire oublier pendant une bonne partie d'un match avant de frapper de manière décisive sur un coup de génie ou en profitant d'une erreur de leur garde du corps attitré.

Sur la pelouse baignée de soleil de Shizuoka, Anglais et Brésiliens qui se retrouvaient en phase finale de Coupe du monde 32 ans après leur dernier face-à-face (le 7 juin 1970, à Guadalajara, au Mexique) avaient la chance de posséder deux buteurs qui savent, dans les grandes occasions, faire la différence. Et ce match, présenté comme une finale avant la lettre, leur offrait une occasion rêvée de prouver une fois de plus leur talent phénoménal.

Invisible durant les 22 premières minutes du match, Michael Owen, le *wonderboy* de Liverpool, semblait pourtant incapable de déstabiliser les colosses de l'arrière-garde brésilienne. Et soudain, le miracle. Une longue balle aérienne adressée par Emile Heskey arrive sur Lucio, le solide défenseur du Bayer Leverkusen. Ce dernier rate alors totalement son contrôle et le ballon glisse vers Michael Owen qui guettait l'aubaine. Son tir « piqué » du droit trompe Marcos, l'Angleterre mène (1-0) et le malheureux Lucio songe déjà à demander l'asile politique.

> Réduits à dix, les coéquipiers de Cafu se sont regroupés

Le choc annoncé entre la meilleure attaque du tournoi et la défense la plus hermétique tient ses promesses. Le bloc mis en place par Sven-Goran Eriksson, avec neuf joueurs regroupés devant David Seaman, tient le choc. Si l'on excepte un coup franc détourné de Roberto Carlos (13e), un tir de Ronaldo dans les bras du gardien anglais (18e) et un sauvetage au pied de ce dernier toujours devant Ronaldo (26e), la Selecao a du mal à trouver l'ouverture. Et c'est à ce moment-là qu'un autre buteur hors du commun entre en scène.

On joue les arrêts de jeu. Ronaldinho, l'idole du Parc des Princes, se lance dans un sprint époustouflant. Ses feintes de corps donnent le tournis aux défenseurs anglais. Son centre arrive sur Rivaldo. De l'intérieur du pied gauche, ce dernier trompe David Seaman et inscrit par la même occasion son cinquième but en cinq matches. Ce qui s'appelle une efficacité chirurgicale.

Encaisser un but juste avant de rentrer aux vestiaires n'est jamais bon pour le moral. Et lorsque ces Anglais, d'habitude si solides mentalement, reviennent sur la pelouse, ils semblent encore sous le choc. Pour leur malheur, le Brésil ne possède pas un mais plusieurs attaquants de grande valeur. Ronaldinho par exemple qui, en dépit de son jeune âge, ne manque pas de culot. Cinq minutes après la reprise, le joueur du PSG tire un coup franc légèrement excentré sur la droite. Le ballon s'élève... et lobe David Seaman, toujours aussi mal à l'aise sur les balles aériennes. Un but stupide encaissé par le gardien vétéran d'Arsenal qui avait déjà, en 1995, encaissé un but encore plus idiot sur lob de 40 mètres à l'occasion d'un finale de la Coupe des coupes, disputée à Paris, entre Arsenal et Saragosse (1-2).

Ce match parti sur un rythme plutôt tranquille devient soudain fou. Huit minutes après son but, Ronaldinho effectue un tacle dangereux sur la cheville de Danny Mills. Sans hésiter, l'arbitre mexicain sort le carton rouge. Réduits à dix, les coéquipiers de Cafu se regroupent alors devant le but gardé par Marcos. Obligés de faire le jeu, ce qui ne correspond pas à la tactique prudente adoptée depuis le début de ce Mondial par Eriksson, les Anglais se lancent à l'attaque. Luis Felipe Scolari, le sélectionneur brésilien, déjà privé de Ronaldinho, décide de faire sortir Ronaldo à la 70e minute. Cette fois, les choses sont claires côté brésilien : il faut tenir en défense et ne pas se découvrir, quitte à se priver d'un atout offensif aussi important que l'habituel attaquant de l'Inter Milan.

A la 78e minute, Michael Owen, visiblement mal remis de sa blessure aux adducteurs, est remplacé par Darius Vassell, le rapide attaquant d'Aston Villa. Quelques secondes plus tard, Sven-Goran Eriksson fait sortir un défenseur (Ashley Cole) pour un attaquant (Teddy Sheringham). Dans les tribunes, les milliers de fans anglais scandent de plus belle leur amour pour les hommes au maillot frappé des trois lions. Mais le bloc bleu, celui d'un Brésil redevenu soudain solide défensivement, tient le choc. Et Lucio peut envisager de revenir dans son pays sans se faire lapider.

Alain Constant (à Shizuoka)

QUART DE FINALE

ANGLETERRE-BRÉSIL 1-2

Stade Ecopa de Shizuoka (Japon) ; bon terrain, temps ensoleillé ; 46 000 spectateurs environ.
Arbitre : M. Ramos Rizo (Mexique).

BUTS
ANGLETERRE : Owen (23e).
BRESIL : Rivaldo (45e+2), Ronaldinho (50e).

AVERTISSEMENTS
ANGLETERRE : Scholes (75e), Ferdinand (86e).

EXPULSION
BRESIL : Ronaldinho (50e).

LES ÉQUIPES
ANGLETERRE (Sélectionneur : Eriksson)
Seaman - A. Cole (Sheringham, 79e) ; Campbell ; Ferdinand ; Mills - Scholes ; Butt - Sinclair (Dyer, 56e) ; Beckham, cap. - Owen (Vassell, 79e) ; Heskey.
BRESIL (Sélectionneur : Scolari)
Marcos - Edmilson ; Roque Junior ; Lucio - Roberto Carlos ; Gilberto Silva ; Cafu, cap. - Rivaldo ; Kleberson - Ronaldinho ; Ronaldo. (Edilson, 70e).

Luiz Felipe Scolari a trouvé sa bonne étoile

■ Après une qualification difficile pour le Mondial 2002, l'entraîneur brésilien a su remotiver ses vedettes et constituer un vrai groupe

Avec sa grosse moustache, ses airs de beau-frère atrabilaire et son langage de charretier, Luiz Felipe Scolari, dit *Felipao* (« gros Philippe »), aujourd'hui âgé de 53 ans, avait en quelque sorte le physique du rôle lorsqu'il a accepté, en juin 2001, de prendre les rênes d'une Seleçao à la dérive en éliminatoires, ridiculement menacée de ne pas participer – cas qui aurait été sans précédent – à sa 17e phase finale consécutive de la Coupe du monde. Le « pays du football » autoproclamé exigeait, selon les sondages, un homme à poigne capable de rétablir un ordre bafoué, de redonner son lustre à un patrimoine national déliquescent.

L'ancien professeur d'éducation physique et défenseur central, de 1973 à 1979, du Caxias, dans le Rio Grande do Sul, possédait, outre un leadership éprouvé, des lettres de créances idoines : sous sa férule, Gremio de Porto Alegre et Palmeiras de Sao Paulo ont en effet remporté, respectivement en 1995 et 1999, la Copa Libertadores, la version sud-américaine de la Ligue des Champions.

Sachant ce qu'il peut en coûter en vindicte populaire et en matraquage médiatique d'être le chef d'une troupe vaincue (*« Le vice-champion n'est au Brésil que le premier des perdants »*, aime-t-il rappeler), il avait, en septembre 2000, récusé une première invitation de la Confédération brésilienne de football (CBF) qui venait de limoger sommairement Wanderley Luxemburgo après les déboires de la sélection olympique aux Jeux olympiques de Sydney.

LE CAS ROMARIO

En vérité, il a stratégiquement attendu d'être investi des pleins pouvoirs pour être sûr de mener sa barque à sa guise, en « père de famille » dont l'autorité ne saurait être contestée par des enfants terribles du style Romario, la coqueluche des supporteurs privée de Mondial pour *« considérations extra-sportives »*.

Pendant le calvaire des éliminatoires, il a néanmoins senti à son tour le vent du boulet, au point de recourir – dans le plus grand secret évidemment – à un cabinet d'astrologues. Après la victoire face aux Anglais, deux obstacles le séparent désormais de l'entrée au Panthéon des héros de la Patrie.

Jean-Jacques Sévilla (à Shizuoka)

DIRECTION TECHNIQUE

AIMÉ JACQUET

Un bouleversement de l'ordre établi

Dans chaque Coupe du monde, il y a des révélations. Cette 17e édition n'échappe pas à la règle, et bouleverse même de façon extraordinaire un ordre peut-être trop vite établi. La participations aux quarts de finale de la Turquie, du Sénégal, mais surtout des Etats-Unis et de la Corée du Sud, confirme que le fossé entre les « petits » et les « grands » n'existe plus. Pas plus qu'un complexe dont souffriraient ces nations qualifiées d'inférieures.

Pour autant, ne tirons pas de conclusions hâtives : les Etats-Unis ne sont pas devenus un plus grand pays de football que l'Italie, par exemple. La vérité de ce Mondial asiatique n'est qu'une photographie du moment. Pour ma part, je ne peux que me réjouir du parcours de ces quatre équipes. Il est indispensable, pour que le football reste vivant et attractif, d'assister à cette petite révolution.

> Les « petits » ont eu le mérite d'être présents dès le premier jour

En regardant de plus près, à l'exception des Etats-Unis, dont je n'imaginais pas qu'ils pouvaient être à pareille fête, la réussite de ces nations semblait prévisible. Il est vrai que le Sénégal participe à sa première Coupe du monde, mais, depuis quinze ans, les résultats des formations africaines sont en constante progression. Ce n'est que la confirmation d'une tendance qui se dessinait. Avant ce Mondial, beaucoup, et moi le premier, misaient sur un bon parcours du Cameroun.

De même, la présence de la Turquie à ce niveau n'est pas une surprise. Depuis plusieurs années, les clubs turcs réalisent de très bon parcours dans les différentes coupes d'Europe. La Turquie est un pays de football et la sélection, quart-de-finaliste à l'Euro 2000, s'est installée dans le Gotha européen. C'est une équipe complète, avec de fortes individualités, que je comparerais volontiers à la Croatie de 1998.

La Corée du Sud confirme, quant à elle, l'émergence du football en Asie. Sous l'égide de Guus Hiddink et au prix d'une préparation méticuleuse, les Coréens n'ont pas déçu leurs fervents supporteurs.

Restent les Etats-Unis. Pour moi, ils ont réussi un coup. Pour commencer, une victoire (3-2) face au Portugal, l'un des favoris de la compétition. Après ce déclic, un nul face à une Corée malheureuse ce jour-là, avant de trébucher lourdement face à la Pologne, pourtant dernière du groupe. Leur succès en huitièmes de finale, face au Mexique peu inspiré, est leur deuxième coup. Cette équipe s'appuie sur sa force athlétique et s'applique méthodiquement à empêcher l'adversaire de jouer. De plus, les hommes de Bruce Arena bénéficient d'une réussite maximale devant le but et les deux attaquants Landon Donovan et Brian McBride font preuve d'un opportunisme tout à fait étonnant.

Ces quatre formations ne doivent leur bon parcours qu'à elles-mêmes. Elles ont eu le mérite d'être présentes dès le premier jour. Le Sénégal, les Etats-Unis, ont en commun d'avoir battu d'entrée deux grosses cylindrées, respectivement la France et le Portugal. Pour son entrée, la Turquie a fait jeu égal avec le Brésil et n'a été battue que par le talent des individualités sud-américaines. Une entame qui a placé les joueurs dans des conditions psychologiques idéales. Enfin, si la Turquie, la Corée du Sud, les Etats-Unis et le Sénégal en sont là, c'est que, à la grande différence des grandes nations européennes, elles ne sont pas aspirées par les compétitions. Au contraire, elles n'aspirent qu'à en disputer.

Le Sénégal attend un « match costaud »

■ **Sénégal-Turquie (quart de finale, samedi 13 h 30).** Pendant que les Africains cherchent à récupérer des matches précédents, le sélectionneur turc affirme ne pas savoir grand-chose de l'équipe sénégalaise, « sauf qu'il y a cinq ou six bons joueurs »...

Le président sénégalais parle aux joueurs sénégalais, un ballon de football sous le bras : *« Mes chers Lions. »* Comme d'habitude, Abdoulaye Wade a envoyé une cassette vidéo d'encouragement à *« ses »* Lions. *« C'est un vrai supporteur »*, assure Bruno Metsu, le sélectionneur du Sénégal. Ses joueurs écoutent chacun des messages présidentiels avec recueillement. *« Il gonfle tout le monde à bloc »*, insiste Bruno Metsu.

La dernière cassette a été livrée, et aussitôt regardée, jeudi 20 juin à l'Hôtel Hyatt, à Osaka (Japon). Les chambres de ce luxueux établissement avaient été réservées de longue date par la Fédération française de football. Les Sénégalais, eux, ne s'étaient absolument pas inquiétés de ces questions d'intendance. Comme à Oita, où ils ont disputé et remporté leur huitième de finale, face à la Suède (2-1, but en or), ils se sont tout simplement installés dans les meubles que les Bleus de Roger Lemerre croyaient taillés à leur unique mesure.

Mais là où les Français auraient tenté de préserver la tranquillité des lieux, et la leur, les Sénégalais laissent la porte ouverte. *« On travaille sérieusement, mais sans se prendre au sérieux, parce que cela ne nous va pas »*, précise Aliou Cissé, le capitaine des Lions. *« On se concentre, mais cela ne nous empêche pas d'être joyeux »*, ajoute Bruno Metsu, las d'entendre de *« mauvais clichés »* perdurer sur ces Sénégalais qui *« font toujours la fête »*. Depuis leur arrivée, le hall du Hyatt est une ruche bourdonnante de caméras et de stylos. *« On avait cinq journalistes au début, maintenant on en a cinquante »*, sourit Bruno Metsu. Son équipe est l'une des sensations de la Coupe du mondel 2002 : la voilà à la veille de disputer un quart de finale de Coupe du monde, face à la Turquie, le 22 juin. *« C'est une énorme aventure*, reconnaît Lamine Diatta. *On est là, comme ça, on continue sans se prendre la tête. On a pris notre destin en main. Il est beau, et j'espère qu'il va continuer. » « Il y a un peu de tout chez nous,* poursuit le défenseur du Stade rennais. *On a de bons techniciens, physiquement on tient la route et, tactiquement, on y est aussi. C'est ce mélange qui fait notre force. »*

Depuis leur arrivée à Osaka, les Sénégalais ont pourtant donné des signes de faiblesse sur le plan physique, si l'on en croit Bruno Metsu, qui sait combien ce domaine est primordial pour ses joueurs : *« On ne joue jamais à l'économie, on aura besoin de toutes nos forces pour être au rendez-vous »*, dit-il. Mercredi 19 juin, il a préféré écourter l'entraînement : *« Quand ça ne va pas, on s'arrête. Il faut faire les choses calmement maintenant. »* Le lendemain, il l'a purement et simplement annulé, au profit de quelques soins. *« On a un football physique, on a beaucoup donné, c'est normal qu'on fatigue à un moment donné »*, relativise Salif Diao.

Rien ne paraît donc pouvoir troubler la sérénité des Sénégalais en leur palais d'Osaka. Rien, si ce n'est une petite phrase lâchée par le sélectionneur turc, Senol Gunes : *« C'est vrai qu'on ne sait pas jusqu'où on peut aller. Même en demi-finales, contre le Brésil ou contre l'Angleterre, on peut faire quelque chose »*, a-t-il indiqué en oubliant déjà le quart de finale. Hakan Unsal a avoué, lui, *« ne pas savoir grand-chose du Sénégal, sauf qu'il y a cinq ou six bons joueurs ». « Ils sont très confiants, ils nous dénigrent*, regrette Bruno Metsu. *Mais nous avons l'habitude, cela nous motive. Avant la Coupe du monde, personne ne voulait jouer de match amical contre nous parce qu'on était une équipe trop faible. Aujourd'hui, toutes les grandes équipes se rendent compte que nous ne sommes pas là par hasard et que nous méritons notre place en quarts. »*

Cette rencontre, la plus inattendue des quarts de finale, promet d'être *« un match costaud »*, selon l'entraîneur du Sénégal. *« Les Turcs gagnent beaucoup de duels, ils sont agressifs en milieu de terrain,* a remarqué Aliou Cissé, le capitaine sénégalais. *Les deux équipes ont un peu le même style, basé sur les capacités athlétiques, avec deux ou trois mecs capables de sortir un dribble venu d'ailleurs. »* Cissé se dit *« impressionné »* par ses futurs adversaires. Mais pas son coéquipier Salif Dao : *« Le temps des calculs, c'est fini, il faut jouer à fond, c'est tout. »*

Eric Collier (à Osaka)

> « On a de bons techniciens, physiquement on tient la route et, tactiquement, on y est aussi. C'est ce mélange qui fait notre force »
>
> **LAMINE DIATTA**

QUART DE FINALE : SÉNÉGAL - TURQUIE (samedi 22 juin, 13 h 30, à Osaka, Japon)

Composition probable des équipes

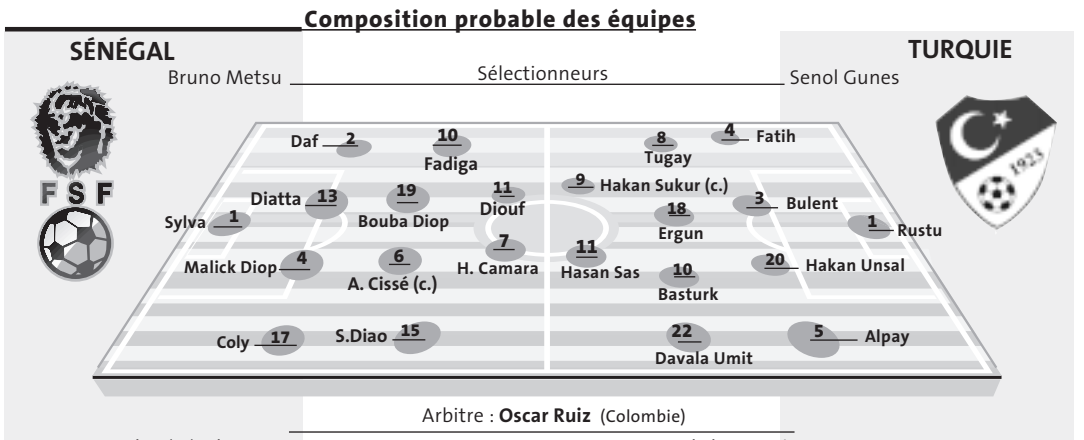

Arbitre : **Oscar Ruiz** (Colombie)

Le parcours du Sénégal, 1er tour groupe A :
France - Sénégal : 0-1 ..... vendredi 31 mai
Danemark - Sénégal : 1-1 ..... jeudi 6 juin
Sénégal - Uruguay : 3-3 ..... mardi 11 juin
Huitièmes de finale :
Sénégal - Suède : 2-1 (but en or) ..... dimanche 16 juin

Le parcours de la Turquie, 1er tour groupe C :
Brésil - Turquie : 2-1 ..... lundi 3 juin
Costa Rica - Turquie : 1-1 ..... dimanche 9 juin
Turquie - Chine : 3-0 ..... jeudi 13 juin
Huitièmes de finale :
Japon - Turquie : 0-1 ..... mardi 18 juin

Les joueur en ont assez des histoires de marabouts

Les histoires de maraboutage et autres rites « vaudous » prêtés aux équipes africaines amusent beaucoup la presse, beaucoup moins les joueurs sénégalais. *« C'est complètement fou, vos histoires »,* a rétorqué Aliou Cissé à un journaliste qui lui demandait si des supporteurs avaient *« vraiment sacrifié deux poulets avant le match contre la Suède ». « Pourquoi en revenez-vous toujours à cette vision de l'Afrique ? »*, s'est indigné le capitaine du Sénégal.

« Si c'était si important pour nous*, a-t-il ajouté, *les pays africains seraient déjà tous champions du monde et les clubs européens qui emploient des joueurs africains auraient déjà tous gagné la Ligue des champions. »* Derrière sa fermeté, Aliou Cissé préfère sourire de toutes ces déclarations : *« Il faut expliquer les choses, autrement tout le monde va continuer à croire qu'on est sans arrêt en train d'égorger des poulets ou je ne sais quoi. »

El-Hadji Diouf fonce vers son avenir de star

■ Avant la rencontre contre la Turquie, l'attaquant vedette du Sénégal affiche une confiance à toute épreuve. Quoi qu'il arrive, il jouera l'année prochaine pour le club de Liverpool. « Les Anglais vont l'adorer », assure son sélectionneur, Bruno Metsu

Heureux Gérard Houllier, qui a réussi à faire signer le jeune attaquant sénégalais El-Hadji Diouf pour Liverpool le 31 mai au matin, quelques heures avant le coup d'envoi du match d'ouverture de la Coupe du monde 2002, entre la France et le Sénégal. Heureux supporteurs des Reds du nord de l'Angleterre, qui verront la saison prochaine le prodige sénégalais évoluer au sein d'une ligne d'attaque déjà riche de deux internationaux anglais, Michael Owen et Emile Heskey, eux aussi appelés à disputer leur premier quart de finale de Coupe du monde, face au Brésil.

> « Dans le foot, il ne suffit pas d'être talentueux. Il faut aussi avoir des tripes, l'envie de faire quelque chose, l'envie de gagner »
>
> **EL-HADJI DIOUF**

« Il va être une star en Angleterre, les gens vont l'adorer, assure Bruno Metsu, le sélectionneur du Sénégal. *Il a un grand potentiel physique et le mental d'un grand champion. Il ne doute de rien, il n'a peur de rien. »* Le recrutement d'El-Hadji Diouf est ce que l'on appelle une « bonne pioche ».

Depuis le début de la Coupe du monde, il a brillé de mille feux. Contre la France, tout d'abord, où il a fait tourner en bourrique Marcel Desailly et Frank Leboeuf. Contre la Suède, en huitièmes de finale, où ses départs en dribble ont souvent mobilisé jusqu'à trois défenseurs scandinaves. Aux yeux de Bruno Metsu, *« il fait partie des joueurs les plus en vue »* de ce Mondial 2002 : *« De tous les garçons que j'ai vus, je ne vais pas dire que c'est le meilleur, mais pas loin. »* Même les superstars du Brésil ont été bluffées : Ronaldo, qui a récemment croisé l'amie d'El-Hadji Diouf dans le hall d'un hôtel coréen, a tenu à rédiger un petit mot pour dire son admiration au Sénégalais.

A la veille d'affronter les Turcs en quarts de finale, samedi 22 juin, à Osaka (Japon), celui qui a été élu *« meilleur joueur africain »* en 2001 est l'un des rares Sénégalais à oser afficher une haute dose de confiance. *« La Turquie a une bonne équipe, mais pas plus que celles que nous avons rencontrées jusqu'à maintenant,* affirme-t-il. *Elle est à notre portée si nous jouons notre jeu. » « Dans le foot,* poursuit-il, *il ne suffit pas d'être talentueux. Il faut aussi avoir des tripes, l'envie de faire quelque chose, l'envie de gagner. Dans l'équipe du Sénégal, c'est sûr qu'il y a du talent, mais il y a aussi un très fort désir d'être compétitif. »*

Cette assurance est moins la marque de l'insouciance propre à ce groupe de joueurs décontractés que l'expression du fort tempérament de ce jeune homme originaire de Saint-Louis. A 21 ans, El-Hadji Diouf s'est déjà construit une solide réputation de forte tête dans le football français. Après son séjour à Sochaux, où il est arrivé en 1995, à l'âge de 14 ans, il n'a pas laissé que de bons souvenirs à Rennes. Son passage fut mouvementé, plus riche en faits divers qu'en faits de match. Rolland Courbis, un entraîneur à qui les têtes brûlées ne font pas peur, l'a alors appelé à Lens.

Dans le Nord, le solide attaquant (1,80 m, 75 kg) a appris à canaliser son énergie. Il n'a rien perdu de sa fougue ni de son insolence : il rate rarement une occasion de chambrer ses adversaires, ou même ses partenaires, comme son ami Khalilou Fadiga : *« Je les appelle les frères ennemis,* sourit Bruno Metsu. *Ce sont deux perfectionnistes. Ils ont une grande complicité dans la vie, mais, sur le terrain, ils ne se font aucun cadeau. »*

La timidité, El-Hadji Diouf ne connaît pas. A la veille de chaque match du Mondial, les Sénégalais ont reçu des cassettes vidéo dans lesquelles le président du Sénégal, Abdoulaye Wade, leur témoignait sa *« confiance »*. Il a également appelé Bruno Metsu et ses hommes au téléphone. Là encore, le futur joueur de Liverpool a fait entendre sa différence. C'est le président Wade qui rapporte cette anecdote : *« Quand j'ai dit à El-Hadji Diouf : "Vous avez joué pour le Sénégal, maintenant vous allez jouer pour l'Afrique, il m'a dit : mais aussi pour la France". »* Abdoulaye Wade a trouvé la saillie *« magnifique, vraiment magnifique »*. L'intéressé, lui, la justifie simplement : *« J'ai beaucoup d'amis à Lens, et je sais qu'ils me soutiennent. D'autres joueurs ont des amis à Sedan, à Sochaux, à Auxerrre, etc. Et nous savons tous que nous venons de la formation française, et, dans la vie, il ne faut pas être ingrat : la France nous a appris beaucoup de choses dans notre métier, comme le respect du football. »*

Pour El-Hadji Diouf, *« la France reste la meilleure équipe du monde, parce qu'elle est championne du monde et championne d'Europe en titre, et parce qu'elle a les meilleurs joueurs du monde. Nous, pour le moment, on sait qu'on n'a pas la meilleure équipe du monde. On n'a rien gagné jusqu'à présent. Ce qui nous arrive est fabuleux, mais il faut garder la tête sur les épaules. »*

E. C. (à Osaka)

PATRICK HERTZOG/AFP

El-Hadji Diouf à l'entraînement. A 21 ans, il s'est construit une solide réputation de forte tête dans le championnat français. « La Turquie a une bonne équipe, dit-il. Mais pas plus que celles que nous avons rencontrées jusque-là. »

FOOT BUSINESS

MICHEL DESBORDES

Billard à trois bandes

En 1998, la victoire de la France sur le Brésil en finale du Mondial avait été présentée comme celle d'Adidas, l'équipementier traditionnel du football, sur son challenger Nike, nouveau sur le marché à l'époque. En 2002, le duel devrait être identique. Adidas a reconduit son partenariat direct avec la Fédération internationale (FIFA) pour être « top sponsor » et développer des produits sous licence, équiper les 64 arbitres, les 25 000 officiels, les stewards et les bénévoles ou fournir le ballon des matches. Mais, côté terrain, la marque aux trois bandes est en recul, n'équipant que neuf sélections qualifiées pour la phase finale, autant que Nike.

Adidas a affiné sa cible en passant des accords avec le Japon, pays coorganisateur, la Chine, dont c'était la première participation, ainsi que l'Allemagne, l'Espagne, l'Argentine et la France. Nike équipe le Brésil, mais aussi le Portugal et le Nigeria. Puma fournit trois équipes et a réalisé une belle opération de marketing, en 2001, avec le Cameroun, vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations en maillot sans manches. Umbro est lié à deux formations, dont l'Angleterre. Kappa sert l'Italie. D'autres marques plus confidentielles fournissent les autres formations.

Dans le même temps, les équipementiers signent d'importants contrats avec des vedettes, histoire d'asseoir un peu plus leur réputation. Adidas joue les valeurs sûres avec Zinedine Zidane, Raul, David Beckham, Alessandro Del Piero ou Rui Costa. Nike, comme en 1998, poursuit sa communication autour du beau geste avec Ronaldinho, Ronaldo, Claudio Lopez, Thierry Henry, Luis Figo, Francesco Totti ou Gaizka Mendieta. Puma s'est attaché les services de Robert Pires, Nicolas Anelka ou Gianluigi Buffon. Les petites marques n'ont parfois qu'un ou deux fers de lance : Umbro (Michael Owen), Asics (Alessandro Nesta), Mizuno (Rivaldo), Diadora (Christian Vieri, Robbie Keane) ou le Coq sportif (Marcelo Gallardo) sont les exemples les plus significatifs.

Quels sont les enjeux d'un tel sponsoring ? Ils sont d'abord directs, les marques cherchant à vendre des maillots. Adidas vend entre 200 000 et 400 000 maillots des Bleus selon les années (à 76 euros pièce). Toutes les marques font de la présentation de la nouvelle tunique un événement médiatique et rivalisent de technologie afin de mieux justifier le prix des produits. Dans le même temps, environ 2,7 millions de paires de chaussures de football sont vendues en France, soit un marché d'environ 140 millions d'euros. Adidas (33 % de part de marché des marques), Nike (27 %), Puma (13 %) et Umbro (10 %) comptent sur le Mondial pour faire évoluer leur position concurrentielle.

La cible visée ? Les jeunes. Ils plébiscitent le football (*L'Equipe Magazine* du 17 novembre 2001), sont de très gros consommateurs de produits sportifs et, surtout, fortement prescripteurs pour les achats de leurs parents dans ce domaine. C'est pourquoi les marques font évoluer les produits en leur donnant un caractère de plus en plus technologique tout en créant des modes afin de satisfaire la génération PlayStation.

Michel Desbordes est maître de conférences à l'université Paris-Sud-XI (Centre de recherche en sciences du sport).

DÉPÊCHES

Blatter critique l'arbitrage

▶ Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Sepp Blatter, a critiqué la qualité de l'arbitrage pendant la Coupe du monde. *« L'arbitrage a été le seul point négatif de cette Coupe du monde. Les arbitres de champ ont été plutôt bons, mais les juges de touche ont été désastreux. Ils ne se sont pas rendu compte qu'il vaut mieux accorder un but hors jeu que de refuser un but valable »*, a-t-il déclaré. S'il a rejeté les accusations de complot à l'encontre de l'Italie, il a admis que la Squadra azzura avait été la principale victime des erreurs des arbitres. Revenant sur l'expulsion de l'Italien Francesco Totti, il a expliqué qu'*« un arbitre qui aurait eu le sens du jeu n'aurait jamais mis de carton, sachant que le joueur avait déjà été averti »*.

Un étrange laser a gêné Totti

▶ En Italie, pays de la « Moviola », l'étude vidéo image par image des actions de jeu de la rencontre Corée du Sud-Italie a livré un verdict pour le moins surprenant. L'analyse des nombreux épisodes jugés suspects a permis de découvrir un détail inattendu : par deux fois, au cours de la rencontre, un rayon lumineux de type laser apparaît sur le short de Francesco Totti et remonte progressivement jusqu'à son visage, provoquant chez le joueur une gêne rendue évidente par son geste de la main pour se protéger inconsciemment. Plusieurs téléspectateurs avaient déjà téléphoné pour mentionner cette *« étrange lumière »*. Une excuse de plus pour justifier la défaite et alimenter la fumeuse thèse du complot.

Les supporteurs de l'Eire sont les meilleurs

▶ Junji Ogura, directeur de la Coupe du monde, a déclaré jeudi 20 juin que, de tous les supporteurs, ce sont les Irlandais qui ont fait la meilleure impression. *« Ils ont appris au Japon la joie d'assister à des matches de football. Ils ont été de loin les meilleurs supporteurs du tournoi jusqu'ici »*, a-t-expliqué lors d'une conférence de presse à Yokohama.

Bielsa en sursis

▶ Battue lors du premier tour de la Coupe du monde, l'Argentine est en passe de changer de sélectionneur. Marcelo Bielsa, en poste durant le Mondial, ne bénéficie plus du soutien de la presse ni des supporteurs. La Fédération argentine de football (AFA) n'était pas opposée à une reconduction de son contrat, mais son président, Julio Grondona, a néanmoins déclaré, mercredi 19 juin, qu'il allait proposer le poste à José Pekerman, l'actuel coordinateur des sélections argentines. L'opinion publique plébiscite plutôt Carlos Bianchi, ancien entraîneur du club de Boca Junior.

Donovan reviendra à Leverkusen

▶ L'attaquant américain Landon Donovan, prêté par le Bayer Leverkusen (Allemagne) au club de San José Earthquakes (Etats-Unis), retournera en octobre en Allemagne, a affirmé le manager du Bayer, Reiner Calmund, jeudi 20 juin. Arrivé à l'âge de 18 ans en Bundesliga, Landon Donovan (20 ans) n'a jamais évolué dans l'équipe première de Leverkusen.

Lens et Sedan au rythme des Lions

■ Quatre joueurs de l'équipe du Sénégal viennent du RC Lens, trois du CS Sedan-Ardennes. Les supporteurs des deux clubs se sont donc transformés en supporteurs des Lions de la Teranga

■ Coiffés de casquettes aux couleurs du Sénégal, ils suivent tous les matches avec passion, ne s'étonnant pas de la réussite de « leurs » joueurs

L'équipe du Sénégal, finalement, c'est un peu la leur. Les supporteurs du RC Lens suivent avec fierté les exploits, lors de cette Coupe du monde, de Ferdinand Coly, Pape Bouba Diop, Pape Sarr et El-Hadji Diouf, qui ont porté toute l'année les couleurs de leur club. Ceux du CS Sedan-Ardennes, eux, n'ont d'yeux que pour Moussa N'Diaye, Salif Diao et Henri Camara, les joueurs de leur équipe.

Les Bleus éliminés, c'est *« presque naturellement »* qu'ils ont décidé de soutenir les Lions de la Teranga. Tous s'accordent à saluer le beau parcours des hommes de Bruno Metsu, et on affirme, dans les Ardennes, *« qu'il y a du sanglier* [l'emblème du club de Sedan] *chez les Lions »*. Dans le Nord, on fait remarquer que les couleurs lensoises se retrouvent même dans le drapeau du Sénégal, *« où il y a du jaune et du rouge, un peu de Sang et Or. »*

THOMAS WIRTH/AFP

L'attaquant du CS Sedan-Ardennes, Henri Camara, est à la lutte avec deux joueurs de Sochaux, le 23 septembre 2001, au début de la dernière saison du championnat de France. Il vient, grâce à un « but en or » inscrit contre la Suède, de qualifier l'équipe du Sénégal pour les quarts de finale du Mondial.

LIENS ÉTROITS

« On parle de Sedan dans le monde entier ! Les messages de félicitations et d'encouragements nous parviennent des quatre coins du globe », constate Pascal Urano, président du club de Sedan, avant de rappeler les liens très étroits qui unissent depuis longtemps son club avec l'équipe africaine. *« Bruno Metsu a été l'artisan de la montée de Sedan* [il a entraîné l'équipe de 1995 à 1998] *en deuxième puis en première division*, souligne-t-il, *et, en plus des trois Sangliers qui jouent en sélection, il y a Aliou Cissé, qui a longtemps porté nos couleurs.* (...) *Notre kiné est aussi parti en Asie avec la sélection sénégalaise.* »

Du côté des Sangliers, l'un des principaux groupes de supporteurs de Sedan, on tient à rappeler que le continent africain a toujours été représenté dans l'effectif sedanais. *« Zaccharie Noah, le père de Yannick, a même gagné la Coupe de France avec le club ! Pour nous, ce parcours est extraordinaire : on parle plus de Sedan depuis quinze jours que pendant toute la saison dernière. »*

Au Mickey Bar, point de ralliement des supporteurs ardennais, on se félicite évidemment du bon comportement des joueurs du club. Ici, pourtant, on refuse de diffuser les matches à l'intérieur de l'établissement. *« En tant que membre de la Fondation Brigitte-Bardot, je boycotte tout ce qui vient de Corée, ce pays où l'on mange des chiens, et je refuse de faire la promotion de ce pays dans mon commerce »*, indique le patron.

Dans les deux clubs, on suit les matches du Sénégal avec un regard particulier pour ceux que l'on croise toute l'année à l'entraînement. Henri Stambouli, entraîneur de Sedan, affirme ne pas être surpris par la performance des joueurs : *« Sur le plan physique, ils n'ont depuis longtemps rien à envier aux Européens. C'est sur le plan technique qu'ils ont beaucoup progressé. Désormais, ils savent aussi rester concentrés. »* Le fait de les voir aller si loin dans la compétition *« quand on les a connus si timides »* fait naître aussi un peu de nostalgie. Comment voyaient-ils ce match face à la France ? *« Ils en parlaient tout le temps. A croire que la Coupe du monde se résumait à cette première rencontre*, se souvient Henri Stambouli. *Parfois, je m'en servais pour les motiver, en leur disant : "Tu crois que c'est comme ça que tu vas marquer un but à Barthez ou réussir à dribbler Vieira ?" Quand on les voit réussir ainsi, on se dit que c'est un peu notre travail qui est récompensé. »*

« ILS ÉTAIENT PRÊTS »

Avec leurs compatriotes d'Auxerre ou de Lens, les Sénégalais se fixaient parfois des rendez-vous dans Paris. De ces réunions informelles et sans dirigeant, de ses fêtes dans la capitale, serait née cette fameuse ambiance qui soude aujourd'hui l'équipe. *« Autant mentalement que physiquement, ils étaient prêts pour cette aventure »*, analyse Henri Stambouli.

Aujourd'hui, lorsque le Sénégal joue, les rues de Lens sont vides, ou presque. *« Le départ d'El-Hadji Diouf pour Liverpool la saison prochaine ne change rien. Il a tellement fait pour l'équipe cette année que nous comptons remettre symboliquement à notre cher buteur un maillot du Sénégal à son nom, signé par plusieurs supporteurs »*, affirme Pauline, responsable du groupe de supporteurs Le 12 Lensois, une casquette aux couleurs du Sénégal vissée sur la tête. Au café Le Bollaert, où elle travaille avec son mari, l'ambiance lors des matches du Sénégal n'a rien à envier à celle qui accompagnait les rencontres des Bleus. *« Lors de France-Sénégal, certains clients soutenaient les Africains, sous prétexte qu'il y avait des Lensois dans leur équipe... »*, se souvient Pauline.

Pour le CS Sedan-Ardennes comme pour ses supporteurs, le retour des Sénégalais est déjà au centre des préoccupations. *« Je pense que le club sera reconnaissant envers eux. Mais, avant de revenir chez nous, ils passeront certainement par Dakar pour fêter avec le peuple sénégalais leur parcours*, prévoit Henri Stambouli. *Je ne les retrouverai qu'après. Dans quel état ? »*

Pierre Lepidi

Les Turcs à la poursuite de leur rêve

■ Séduisants au niveau des compétitions de clubs, les joueurs veulent absolument prouver que leur équipe nationale peut se hausser au niveau des meilleures et se constituer un palmarès

Installés à l'hôtel Riiga Royal de Sakai, dans la banlieue d'Osaka (Japon), les Turcs, vainqueurs des coorganisateurs mardi à Miyagi, se remettent de leurs émotions. Après les trous d'air subis par l'avion qui les a amenés de Corée – *« Plus de 600 pieds en 20 secondes »*, confirme l'agent turc d'Interpol chargé de leur sécurité – et la victoire surprise contre le Japon (1-0), en huitièmes de finale, les joueurs sont enfin *« relaxés et calmes »*, confirme un membre de l'encadrement. Avant l'orage : celui de la rencontre contre le Sénégal, samedi 22 juin, à Osaka, une équipe « physique » qui pourrait mettre à rude épreuve la défense des hommes de Senol Gunes.

Alors qu'elle n'en est qu'à sa seconde participation au Mondial depuis 1954, la Turquie a créé la surprise en se qualifiant pour les quarts de finale : ses premiers matches avaient paru plutôt mous. Les Ottomans s'étaient inclinés (1-2) contre le Brésil, avaient fait match nul avec le Costa Rica (1-1) puis gagné (3-0) face à la Chine. C'est une meilleure différence de buts qui leur a permis de finir deuxièmes du groupe C.

Pourtant, l'équipe de Senol Gunes, qui rencontre le Sénégal, n'est pas exactement née de la dernière pluie : depuis leur première qualification pour le championnat d'Europe en 1996, les Turcs n'ont cessé de progresser sur la scène mondiale. Ils l'ont fait discrètement, à l'ombre des grandes équipes, et leur performance d'aujourd'hui apparaît d'autant plus solide qu'elle est loin d'être un accident.

En 2000, la Turquie atteint les quarts de finale du championnat d'Europe, avant d'être éliminée (0-2) par le Portugal. Or la même année, le club stambouliote de Galatasaray emporte la Coupe de l'UEFA face à l'Arsenal (0-0, 4-3 t.a.b.), puis bat le Real Madrid au but en or (2-1) lors de la Supercoupe d'Europe. Or la plupart des joueurs sélectionnés par Senol Gunes jouent, ou ont joué, dans le célèbre club d'Istanbul, dont le stade du quartier de Ali Sami Yen est surnommé « l'enfer » par ses supporteurs. C'est le cas de huit des joueurs choisis pour affronter le Japon, du vétéran Hakan Sukur, alias le « taureau du Bosphore », qui joue désormais à Parme, à Hasan Sas, l'homme du match contre la Chine, en passant par l'attaquant Umit Davala, qui a marqué mardi contre le Japon.

> Depuis leur première qualification pour l'Euro 1996, les Turcs n'ont cessé de progresser sur la scène mondiale

Tout comme le Bayern Munich du début des années 1970 avait servi d'ossature à l'équipe d'Allemagne victorieuse du Mondial de 1974, les hommes de Galatasaray se connaissent et, pour certains, jouent ensemble depuis treize ans. *« L'équipe turque continue sur la lancée initiée il y a deux ans. Bien sûr, il y a à la base le Galatasaray, et le nom du club, mais il faut penser avant tout à l'équipe nationale, aux joueurs et à leurs entraîneurs »*, a expliqué Senol Gunes.

Jusqu'à présent, l'ancien gardien de but de Trabzonspor n'a pas eu à se plaindre de la cohésion de son équipe. Il a maintenu une défense solide – dont les Brésiliens ont toutefois montré les limites – et une force de frappe sans pareille sur les deux ailes. Mais cet édifice présente aussi des failles.

La presse turque s'est ainsi fait l'écho de la frustration du capitaine Hakan Sukur, qui accuse ses coéquipiers de ne penser qu'à eux. Le « taureau du Bosphore », qui n'a toujours pas marqué un but, a donné l'impression d'avoir été en retrait face à des partenaires plus entreprenants. *« Regardez cette équipe : les milieux de terrain ne pensent qu'à eux. Ils jouent pour se montrer, pour focaliser l'attention des recruteurs. Comment pourrais-je marquer puisque je ne reçois jamais le ballon ? »*, a-t-il déclaré au quotidien *Hurriyet*. Et puis, les premiers pas quelque peu chancelants de la Turquie au début de ce Mondial ont suffi pour que la presse turque se déchaîne. *« A ce moment, tout le monde en Turquie pensait que les joueurs étaient les plus mauvais du monde*, explique le journaliste Erce Kaftan, de Kanal D. *Depuis la victoire contre le Japon, ça a changé, la surprise a été énorme pour tout le monde. »* En mal de reconnaissance mondiale mais aussi dans son propre pays, l'équipe turque veut à tout prix atteindre les demi-finales de la Coupe du monde, histoire de se réconcilier définitivement avec elle-même.

FATIH SARIBAS/REUTERS

Hasan Sukur (au premier plan) et Hasan Sas, deux des meilleurs atouts de la Turquie pour son quart de finale historique.

Brice Pedroletti (à Osaka)

Qu'est-ce qui fait courir les Coréens ?

■ **Espagne-Corée du Sud (quart de finale, samedi 8 h 30).** A tous ceux qui se sont dits « surpris » par les performances physiques des footballeurs de Corée, leur sélectionneur, Guus Hiddink, a répondu que « la rapidité ne se travaillait pas avec des médicaments ». De son côté, un médecin de la Fédération internationale met en avant « l'excellence » de leur préparation

La présence de l'équipe nationale de Corée du Sud en quarts de finale relève-t-elle de la logique sportive ou d'autre chose ? Depuis plusieurs jours, la rumeur va bon train, insinuant que les footballeurs du pays du Matin-Calme auraient été « chimiquement » préparés en vue du Mondial. Jeudi 20 juin, l'entraîneur néerlandais de la sélection coréenne, Guus Hiddink, s'est offusqué des soupçons de dopage qui pèsent sur ses joueurs. *« Ceux qui lancent ces accusations doivent avoir des preuves. S'ils en ont, ils sont les bienvenus et nous les attendons pour leur démontrer qu'ils ont complètement tort »*, a-t-il lancé, avant d'ajouter : *« La rapidité, ça ne se travaille pas avec des médicaments. »*

Rapides, endurants, robustes, increvables : les Coréens ont surpris tous ceux qui s'attendaient à découvrir des joueurs peu habitués aux joutes physiques qui font l'ordinaire du football européen. Les premières déclarations d'étonnement datent du match amical contre la France, le 26 mai.

Plusieurs joueurs français avaient alors confié qu'ils n'avaient *« pas reconnu »* les footballeurs coréens, qu'ils avaient dominés (5-0) un an plus tôt à la Coupe des confédérations. *« Leurs cuisses ont doublé »*, lança même Willy Sagnol. Mardi 18 juin, à la fin du huitième de finale contre l'Italie, des insinuations ont à nouveau été entendues. *« Ils ont dû manger de l'ail »*, a ironisé l'attaquant italien Alessandro Del Piero. Les Espagnols, futurs adversaires des Coréens, se sont, eux, déclarés *« impressionnés »* et *« surpris de leur rapidité et de leur agressivité »*, comme l'a dit Luis Enrique. Alors qu'aucun des contrôles effectués après les matches n'a révélé la présence de substances interdites depuis le début du Mondial, ces sous-entendus déplaisent fortement aux responsables médicaux de la Fédération internationale (FIFA).

« L'équipe de Corée a été préparée de façon excellente, avec un stage de quatre mois, alors que les équipes européennes, dont les joueurs jouent un championnat difficile et les Coupes européennes, ne se sont préparées que deux semaines. Si vous regardez leur programme d'entraînement, vous voyez qu'ils utilisent tous les équipements les plus modernes, ce qui permet une optimisation individuelle des joueurs. Leurs défenseurs ne s'entraînent pas comme leurs attaquants, par exemple », a indiqué au *Monde* le docteur Jiri Dvorak, qui supervise le dispositif antidopage de la FIFA pendant la Coupe du monde.

QUART DE FINALE : ESPAGNE - CORÉE DU SUD (samedi 22 juin, 8 h 30, à Kwangju, Corée)

Composition probable des équipes

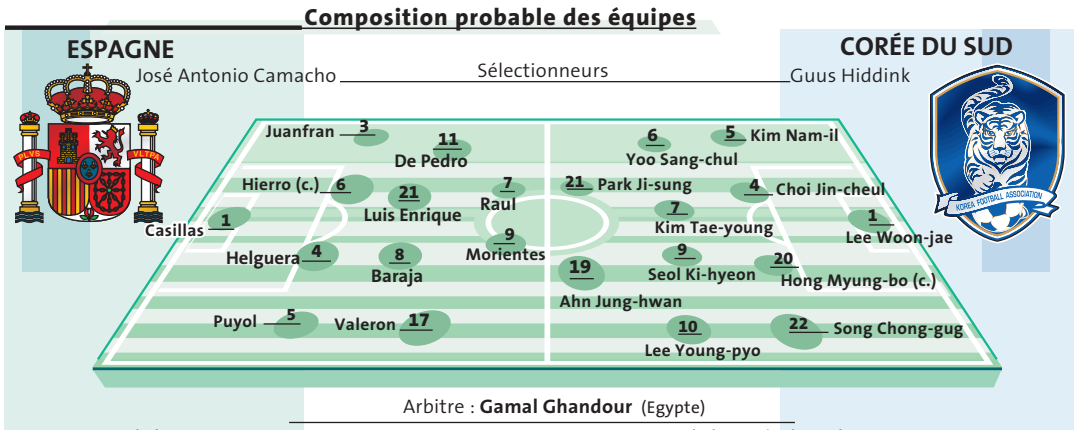

Arbitre : **Gamal Ghandour** (Egypte)

Le parcours de l'Espagne, 1er tour groupe B :
Espagne - Slovénie : 3-1 ..... dimanche 2 juin
Espagne - Paraguay : 3-1 ..... vendredi 7 juin
Afrique du Sud - Espagne : 2-3 ..... mercredi 12 juin
Huitièmes de finale :
Espagne - Eire : 1-1 (3 t.a.b. à 2) ..... dimanche 16 juin

Le parcours de la Corée du Sud, 1er tour groupe D :
Corée du Sud - Pologne : 2-0 ..... mardi 4 juin
Corée du Sud - Etats-Unis : 1-1 ..... lundi 10 juin
Portugal - Corée du Sud : 0-1 ..... vendredi 14 juin
Huitièmes de finale :
Corée du Sud - Italie : 2-1 (but en or) .. mardi 18 juin

PRÉPARATION PHYSIQUE

Guus Hiddink n'a qu'une religion : la condition physique. Lorsqu'il a été nommé à la tête de l'équipe nationale de Corée, en décembre 2000, il a exigé de constituer lui-même son staff et d'avoir à disposition les joueurs de son choix. Cinq Néerlandais, dont un préparateur physique et deux kinésithérapeutes, l'ont rejoint alors que le championnat coréen a été partiellement interrompu afin d'alléger le programme des internationaux. Ces derniers ont ainsi pu commencer la Coupe du monde avec environ 30 matches dans les jambes, soit moitié moins que les footballeurs évoluant dans les championnats européens.

La préparation physique en vue du Mondial n'a véritablement commencé qu'en mars 2002, lors d'un séjour dans le sud de l'Espagne. Les joueurs n'oublieront jamais ce stage, au cours duquel ils ont été, semble-t-il, poussés jusqu'au bout de leurs limites. Un programme alimentaire a accompagné leur préparation. Selon le médecin de l'équipe, le docteur Kim Hyon-chul, les joueurs absorbent actuellement, chaque jour, trois pilules comprenant des extraits de carpe, de mulet, d'herbes médicinales et de ginseng.

Toute la question est de savoir si, pendant sa préparation, l'équipe de Corée a subi des contrôles antidopage inopinés. D'après le docteur Dvorak, huit sélections ont été testées avant la Coupe du monde, mais il ne se souvient plus lesquelles. Ces contrôles ont été réalisés par la FIFA elle-même, et non par l'Agence mondiale antidopage (AMA).

La FIFA est en effet la seule fédération internationale à ne pas avoir signé de partenariat avec l'AMA pour la mise en place de contrôles hors compétition. L'AMA, en outre, n'a pas été autorisée à envoyer des « observateurs » qui auraient regardé comment se déroule l'ensemble du processus antidopage pendant le Mondial.

« L'AMA est une institution très récente, souligne le docteur Dvorak. *A la FIFA, nous avons introduit les contrôles antidopage depuis le Mondial de 1966. L'AMA est utile pour les fédérations qui n'ont pas notre niveau de lutte antidopage. Nous avons le sentiment que les fédérations sportives doivent prendre en charge leurs propres problèmes et ne pas les déléguer aux gouvernements ou à quelqu'un d'autre. »* Et le médecin de la FIFA d'ajouter : *« Nous sommes responsables pour le football. Nous entendons le rester. »*

Frédéric Potet (à Séoul)
avec S. C. et O. T.

Ahn Jung-hwan, idole en son pays, banni en Italie

■ Le club italien de Pérouse ne renouvellera pas le contrat de l'attaquant coréen. Son tort ? Avoir marqué contre la Squadra azzurra

Les Coréens appellent ça le *« wangja byong »*, le syndrome du prince. Dans cette société de consommation en constante mutation, les enfants uniques deviennent souvent l'objet d'un culte familial. Argent de poche illimité, vacances aux antipodes, cours privés... Rien n'est interdit à ces empereurs du consumérisme. La rumeur ajoute que, la nuit venue, ces enfants-rois de la classe moyenne peuplent les karaokés en s'abreuvant de cocktails détonants. Le *« wangja byong »* est l'expression du syndrome d'irresponsabilité de la jeunesse dorée coréenne. Il y a quelques années, Ahn Jung-hwan devait être l'un de ces petits princes gâtés.

En août 2000, à la surprise générale, il avait été prêté au club italien de Pérouse, en division 1 italienne, par son club de Pusan. Et la perspective de pouvoir se frotter à la rudesse du Calcio l'enchantait. Il n'avait que 24 ans et tout l'avenir devant lui. Mais, en 2000-2001, Ahn Jung-hwan passa l'essentiel de son temps à cirer le banc des remplaçants. La saison suivante, idem. En secret, cet attaquant opportuniste attendait donc le Mondial pour briller et gagner, enfin, une place de titulaire à Pérouse.

Mais, aujourd'hui, Ahn Jung-hwan n'est pas près de retourner en Italie. Car pour son employeur, le président du club de Pérouse, Luciano Gaucci, il est impardonnable. Son tort ? Avoir marqué, mardi 18 juin, d'une tête rageuse, à la 117e minute le « but en or » qui a crucifié la Squadra azzurra, éliminée en huitièmes de finale. En représailles, Luciano Gaucci a fait savoir qu'il ne prolongerait pas son contrat, immolant ainsi la première victime sud-coréenne sur l'autel de la défaite nationale italienne.

JUTEUSE AFFAIRE

Cependant, l'agacement de Luciano Gaucci à l'égard de son joueur ne date pas d'aujourd'hui. Car Ahn n'a pas répondu à ses attentes. Le club de Pérouse s'est en effet fait une spécialité de réaliser des plus-values importantes lors du mercato, le marché des transferts, grâce à la vente de joueurs repérés sous des latitudes exotiques et importés en Italie à des fins spéculatives. En recrutant le joueur sud-coréen, attaquant prometteur, avec 44 buts en 87 parties dans le championnat coréen, Gaucci pensait rééditer la juteuse affaire réalisée avec le Japonais Hidetoshi Nakata, qu'il revendit à prix d'or après l'avoir acheté pour une poignée de yens au lendemain du Mondial français de 1998.

En deux ans, Ahn n'a marqué que 5 buts en 29 présences, une modeste moyenne d'un but toutes les 275 minutes. L'entraîneur Serse Cosmi, déçu par ses performances, ne l'a jamais vraiment pris en considération, l'envoyant volontiers s'asseoir sur le banc de touche. Une affaire non profitable, en somme. La nouvelle idole du peuple coréen est en quelque sorte devenu *persona non grata* pour avoir fait son devoir sous le maillot national, mais pas sous celui de Pérouse. Digne, Ahn Jung-hwan n'a pas voulu réagir. *« Je réalise un bon Mondial car j'ai beaucoup appris à Pérouse,* a-t-il simplement lancé. *J'étais remplaçant, mais mon expérience là-bas a été très profitable. »*

AMY SANCETTA/AP

La joie de l'attaquant sud-coréen Ahn Jung-hwan, qui vient de marquer un « but en or » contre l'Italie, mardi 18 juin, à Daejon, qualifiant son équipe pour les quarts de finale.

Adulé, le « David Beckham coréen » jouissait bien avant la Coupe du monde, dans son pays, d'une notoriété de rock star. Après sa tête égalisatrice contre les Etats-Unis, lors du premier tour, il a mimé quelques « pas du patineur » en hommage à son compatriote Kim Dong-sung. En manifestant son soutien à ce short-trackeur, disqualifié de manière discutable lors du 1 500 m des Jeux olympiques de Salt Lake City au profit de l'Américain Apolo Anton Ohno, Ahn Jung-hwan a encore accru sa popularité auprès des adolescentes et des collégiennes.

Aujourd'hui, les posters à sa gloire ont rejoint les icônes de Guus Hiddink, le sélectionneur néerlandais de la Corée du Sud, au palmarès des objets en vogue. Ahn Jung-hwan voue une reconnaissance éternelle à Hiddink. *« Je le remercie de sa confiance*, a-t-il souligné. *S'il m'avait sorti contre l'Italie, je l'aurais regretté le reste de mes jours. »* Au début du match, Ahn avait raté l'immanquable : un penalty. Son entraîneur lui a laissé l'occasion de se racheter.

Pourtant, longtemps Guus Hiddink a hésité à sélectionner ce buteur naturel, véritable poison pour les défenses adverses, qui joue posté en retrait derrière le brelan offensif coréen, constitué de Seol Ki-hyeon, Hwang Sun-hong et Park Ji-sung. Son manque d'appétit pour l'entraînement avait le don d'agacer le Néerlandais. *« Ahn est un très bon joueur, mais nous avons eu quelques problèmes par le passé,* a reconnu le coach batave. *J'ai été très critique, très dur même avec lui. Ses prestations démontrent qu'il tient désormais la distance. »*

Ancien entraîneur du Real Madrid, Guus Hiddink connaît les faiblesses de la défense espagnole vieillissante. Samedi 22 juin, sur la pelouse de Gwangju, Ahn Jung-hwan respectera à la lettre les consignes de son mentor hollandais. Une place en demi-finales est à ce prix.

Paul Miquel (à Séoul) et
Guillaume Prébois (à Milan)

« Il peut rentrer chez lui pour y gagner une misère »

Je ne le prolonge pas, il ne le mérite pas », a affirmé le président du club italien de Pérouse, Luciano Gaucci, dans une interview à la chaîne privée La 7, mardi 18 juin, évoquant le joueur sud-coréen Ahn Jung-hwan. *« Quand il est arrivé chez nous, c'était une brebis égarée qui n'avait même pas de quoi se payer un sandwich. Il est devenu riche sans fournir de prestations exceptionnelles et puis, au Mondial, il a commencé à dénigrer le foot italien »*, a expliqué Luciano Gaucci. *« Il me suffirait de 3 milliards de lires* [environ 1,6 million d'euros] *pour prolonger son contrat et je pourrais faire encore plus de bénéfices en le revendant. Mais je ne le prolonge pas »*, a-t-il ajouté.

« Ahn ne jouera plus à Pérouse. Qu'est-ce que vous croyez ? Que je vais garder un joueur qui a ruiné le football italien. Son coup de génie, il devait le faire avec nous. Il n'a qu'à rentrer en Corée du Sud pour gagner cent mille lires [environ 50 euros] *par mois ! »*, s'est encore emporté le président Gaucci, cité, mercredi, par le quotidien romain *Il Messagero*.

Plusieurs journaux italiens se sont déchaînés, mercredi, contre le joueur sud-coréen, affirmant qu'il s'était plus fait connaître comme mannequin pour une firme de cosmétiques que pour ses performances sur le terrain.

Aucun détail n'est épargné sur les défauts d'Ahn, un quotidien affirmant que, *« à Pérouse, il se nourrissait quasi exclusivement de chocolat »* et que *« cela lui avait donné des boutons gigantesques et anti-esthétiques. »* – *(AFP.)*

LA REVUE DE PRESSE

DE MICHEL GROSSIORD, EUROPE 1

Diablerie

Théorie du complot, *Vade retro Satana !* Arrière, « diables noirs », arbitres maléfiques qui ont ruiné les espoirs de l'Italie ! Il ne manquait que la voix de l'Eglise catholique dans le lamento de protestations qui s'élève de la Péninsule depuis quelques jours. L'évêque de Civitavecchia a comblé ce vide: *« Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que cette Coupe du monde est sale, et que le football n'existe plus »*, a déclaré à *La Stampa* Mgr Girolamo Grillo, oubliant toute miséricorde envers les arbitres. *« La meilleure façon de protester est de s'abstenir de participer aux compétitions internationales pendant un certain temps. »*
Les habituelles récriminations contre l'arbitrage ont pris une telle ampleur – hommes politiques, commentateurs, supporteurs, dirigeants sportifs, religieux... s'accordent à dénoncer un truquage – qu'il règne un climat digne de l'Inquisition. Le capitaine de la Squadra azzurra, Paolo Maldini, avait lancé la chasse aux hérétiques il y a quelques semaines en promettant, dans les colonnes du *Corriere della sera,* le *« bûcher »* à l'arbitre pour un but refusé... Tout aussi excessives et franchement détestables, les insultes proférées à l'encontre de l'arbitre équatorien Byron Moreno, qui officiait lors du match éliminatoire pour les triples champions du monde : *La Stampa* lui a trouvé un air de *« bovin déprimé »*, tandis que le *Corriere della sera* le traitait de *« mercenaire grassouillet »*, avec ses 15 kg en trop...
L'arbitre a vu son honneur défendu par la presse de son pays (alors que l'ambassadeur de l'Equateur en Italie l'a au contraire renié pour éviter un incident diplomatique !). *« Il a parfaitement rempli sa mission, avec compétence et autorité »*, a assuré *El Universo.* Le journal de Quito, *El Comercio*, note qu'il a beaucoup couru et a toujours eu une bonne visibilité... bref qu'il a fait son boulot d'arbitre, et qu'il n'est aucunement partie prenante d'une *« vaste conspiration mondiale contre l'Italie »* !
Cette théorie du complot, largement reprise par la presse italienne, désigne comme coupable la Fédération internationale, la FIFA, qui se contente de rejeter les critiques en bloc. *Le Temps*, journal de Genève, tout en déplorant certaines erreurs d'arbitrage lors de ce Mondial, rapporte que des responsables de la FIFA font remarquer en privé que *« les équipes râleuses sont toujours les mêmes »*, à savoir les européennes et les sud-américaines. *« La tendance à accuser les arbitres est plus forte d'un côté de la planète que de l'autre »*, ironise un porte-parole du comité d'organisation japonais, pays qui n'est plus dans la compétition, mais où l'on chercherait la moindre trace de rage dans la presse...

BRÈVE DE MICRO

EUROPE 1 (20 H-22 H 30) EN DIRECT

« La télévision et l'argent vont déglinguer le football si les joueurs ne se révoltent pas »

Daniel Cohn-Bendit, député européen, 20 h 55

DÉPÊCHES

Un étranger au chevet des Russes ?

▶ Après l'élimination de la Russie au premier tour de la Coupe du monde, des magnats du pétrole russes ont proposé à la fédération de leur pays de financer l'embauche d'un entraîneur étranger susceptible de redorer le blason de la sélection nationale. *« Il faut sortir la Russie d'un isolement artificiel »*, ont déclaré, jeudi 20 juin, Leonid Fedoun, vice-président de Loukoïl, et Vassili Chakhnovski, président de Ioukos Moscou.

Deux hooligans refoulés du Japon

▶ Les services japonais d'immigration ont de nouveau refusé l'entrée sur leur territoire à deux ressortissants britanniques soupçonnés d'être des hooligans, jeudi 20 juin. Âgés de 33 et 31 ans, les deux hommes étaient inscrits sur la liste des supporteurs indésirables pour la Coupe du monde et arrivaient de Paris et Francfort. Cela porte à dix-huit – dix-sept Anglais et un Irlandais – le nombre de ressortissants étrangers refoulés depuis le 26 mai.

Le sélectionneur polonais s'incruste

▶ Le sélectionneur de la Pologne, Jerzy Engel, a refusé d'obéir à la Fédération polonaise de football (PZPN), qui lui demandait de démissionner, a affirmé un responsable de la PZPN, jeudi 20 juin. L'élimination de la Pologne au premier tour, après deux défaites face au Portugal et à la Corée du Sud, a incité les dirigeants polonais à examiner les raisons d'un tel échec. Conclusion : *« Il s'est avéré que les joueurs ne pensaient absolument pas à la Coupe du monde. »*

Honneur aux Nigérians

▶ Le vice-président nigérian, Atiku Abubakar, devait recevoir, vendredi 21 juin, les joueurs de la sélection nationale à la résidence présidentielle d'Abuja. *« Nous voulons donner le meilleur à l'équipe parce qu'ils ne nous ont pas déshonorés. Nous avons tous vu les conditions et les difficultés qu'ils ont rencontrées »*, a indiqué le ministre des sports, Tom Oyelade. Le Nigeria a été éliminé dès le premier tour, alors qu'il se trouvait dans le « groupe de la mort » en compagnie de l'Angleterre, de l'Argentine et de la Suède.

Les Turcs passionnés par le Sénégal

▶ Alors que l'équipe nationale doit rencontrer, samedi 22 juin, le Sénégal en quarts de finale de la Coupe du monde, les Turcs portent un intérêt croissant à ce pays de l'Afrique de l'Ouest. *« Le nombre de coups de fil que nous avons reçus a été multiplié par 500 »*, affirme Nihat Boytuzun, consul honoraire du Sénégal à Istanbul. Selon le consul, les questions ne portent pas seulement sur le football, mais aussi sur les condition de vie à Dakar, les mœurs et les coutumes des Sénégalais : *« Ils veulent même connaître les prix des locations et des achats dans l'immobilier ! »*

L'Espagne veut vaincre la malédiction

■ Le pays qui possède peut-être le meilleur championnat de la planète n'a jamais atteint le stade des demi-finales depuis qu'elles existent dans une Coupe du monde

■ Pour y parvenir enfin, la sélection ibérique devra contenir, devant un public survolté, la furia coréenne. Elle espère que l'arbitrage ne sera pas influencé par le contexte

Pour la première fois depuis 1986, l'Espagne tentera d'accéder, samedi à 15 h 30 (8 h 30 en France), à une demi-finale de Coupe du monde. Il y a seize ans, l'actuel sélectionneur espagnol, José Antonio Camacho, était sur la pelouse du stade Cuauhtémoc de Puebla, au Mexique. Un souvenir amer : l'Espagne, favorite de ce quart de finale, s'était inclinée aux tirs au but face à la Belgique. Le sélectionneur espagnol sait aujourd'hui combien l'attente est grande, au pays, de voir son équipe mettre fin à plus d'un demi-siècle d'échecs au Mondial, alors que l'Espagne est une « grande puissance » du football. Pour y remédier, José Antonio Camacho sera confronté à une équation à inconnues multiples.

Première inconnue : contrairement à son homologue français, Roger Lemerre, le sélectionneur espagnol a constitué un groupe où le talent démontré durant la saison écoulée et l'état de forme ont été jugés plus importants que l'expérience. Ainsi, 14 de ses 23 joueurs – dont 6 de l'équipe première – sont arrivés en Corée avec moins de 13 sélections au compteur. Mais ce pari, convaincant lors des phases préliminaires, vaudra-t-il pour des matches décisifs, où la pression s'accroît considérablement ?

Deuxième inconnue : l'attaquant vedette Raul. Jeudi 20 juin, José Antonio Camacho a déclaré que sa perle jouera *« si le médecin juge qu'il a récupéré à 100 % »* d'une blessure dont on ne connaît pas la nature (élongation ?). Le sélectionneur, qui considère la répartition des rencontres *« totalement illogique »* (six jours de battement entre le huitième et le quart de finale, trois seulement en cas de succès avant la demi-finale), prendra-t-il le pari de faire jouer Raul au risque qu'il se blesse plus grièvement avant la demi-finale ? Sinon, comment jouer sans lui ? Contre l'avis, semble-t-il, de quelques grands anciens, il a annoncé que, de toute façon, il *« ne modifiera pas les schémas tactiques »*.

Troisième inconnue : l'arbitrage. Même si José Antonio Camacho et ses joueurs s'en défendent, l'exemple du match Corée du Sud-Italie leur fait craindre un arbitrage « maison », dû moins à de supposées « directives » de la FIFA qu'à la pression du public, qui, mardi, a certainement influé sur certaines décisions de l'arbitre équatorien.

> José Antonio Camacho et ses hommes craignent un arbitrage « maison » dû à la pression du public

Enfin, dernière inconnue, l'état de forme des Coréens. Leur capacité à courir infatigablement jusqu'à l'ultime seconde, relevée par les Italiens, a également stupéfié les joueurs espagnols.

Face à des Coréens survoltés, soutenus par une ferveur populaire indescriptible, les Espagnols ne manquent cependant pas, eux non plus, d'atouts psychologiques propres à les transcender. D'abord, celui de mettre fin à cinquante-deux années de « malédiction » en Coupe du monde, quand l'Espagne avait terminé 4e de la poule finale du Mondial 1950. Et puis, celui, plus prosaïque, d'accéder à la notoriété. *« Nous avons le meilleur championnat du monde*, affirme un journaliste madrilène. *Mais lorsque, dans le grand public européen, on évoque le Real Madrid, on parle plus de Zinedine Zidane, de Luis Figo et de Roberto Carlos que de Raul et de Casillas ; et quand on parle de Barcelone, c'est à Rivaldo que l'on pense. »*

Bref, une pointe de jalousie titille les joueurs espagnols : à quoi bon remporter régulièrement les plus grands trophées en clubs si d'autres qu'eux en perçoivent les principaux dividendes ? Accéder enfin à la reconnaissance internationale pourrait fournir aux magnifiques techniciens que sont les Luis Enrique, Juan Carlos Valeron, Ruben Baraja, Francisco Javier De Pedro, dont la gloire n'a jamais dépassé les Pyrénées, la motivation suffisante pour surmonter la furia coréenne annoncée.

Les Espagnols peuvent, aussi, espérer que les Coréens, qui pas un instant n'avaient imaginé parvenir à ce stade avant la compétition (ils n'avaient jamais remporté un match de Coupe du monde en cinq participations), aient, en battant l'Italie, « déjà gagné leur finale », et en subissent le contrecoup psychologique. Mais, vu la confiance qui habite désormais ces derniers, on ne saurait conseiller aux Ibériques de s'y fier.

S. C. (à Ulsan)

Casillas : « Je ne crois pas qu'il puisse y avoir du dopage »

■ Le gardien de l'Espagne livre ses impressions au « Monde » sur son futur adversaire, la Corée du Sud, avant d'évoquer l'absence éventuelle de Raul, le meneur de son équipe

DESMOND BOYLAN/REUTERS

Le gardien de but de l'équipe d'Espagne, Iker Casillas, lors d'une séance d'entraînement à Oviedo, en Espagne. Casillas a été décisif contre l'Irlande, arrêtant plusieurs tirs au but.

Comment se sentent les joueurs, après un match comme celui contre l'Eire, où ils sont passés très près de la catastrophe ?

Bien, nous sommes sereins. Evidemment, ça a été très difficile, mais on n'a pas vraiment eu peur, parce qu'on sentait qu'on était solidaires, que chacun faisait le maximum. Ensuite, aux tirs au but, il y a toujours une part de chance. Personnellement, j'ai fait ce que j'ai pu *[il en a arrêté deux sur cinq]*.

Vous rencontrez maintenant la Corée. Après avoir vu son match contre l'Italie, ses joueurs vous impressionnent-ils ?

Ils possèdent une condition physique exceptionnelle. Ils courent et travaillent énormément sur le terrain du début à la fin de la partie. C'est impressionnant ! Il faudra énormément se méfier d'eux. De toute façon, si on veut aller en finale, il faudra être à notre meilleur niveau.

Insinuez-vous qu'ils seraient dopés ?

Pas du tout. Ils ont été très bien entraînés, pour être au meilleur de leur forme. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir du dopage dans cette Coupe du monde. Avec les analyses faites régulièrement sur des joueurs tirés au sort, cela me paraît impossible.

Dans un match de ce genre, qu'est-ce qui compte le plus : la forme ou le mental ? Faut-il une dose de peur pour se motiver ?

Dans les rencontres couperets, le plus important, c'est la tête des joueurs. Elle prime sur tout le reste. En général, celui qui veut le plus gagner l'emporte. La peur ? Non, il ne faut pas avoir peur. Il faut être confiant. Mais il faut tenir compte des risques. Par exemple, moins que les aptitudes physiques des Coréens, c'est l'horaire du match qui m'inquiète. Nous jouerons pour la première fois à 15 h 30. Eux l'ont déjà fait à deux reprises. C'est un paramètre important.

Lorsque Ahn Jung-hwan marque le but de la victoire coréenne, il saute 30 cm plus haut que Paolo Maldini (35 ans). Ne craignez-vous pas qu'avec Fernando Hierro (34 ans) et Miguel Angel Nadal (36 ans) l'Espagne connaisse des difficultés face aux rapides Coréens ?

Non. Jusqu'au but, Paolo Maldini avait très bien joué. J'ai entière confiance dans nos défenseurs, qui ont une énorme expérience. Je vous le répète : pour gagner, ce n'est pas le physique qui prime.

Vous évoquez l'expérience, mais, hormis quelques joueurs-clés, un grand nombre de sélectionnés sont arrivés ici avec une expérience très courte des grandes rencontres internationales...

Le sélectionneur, José Antonio Camacho, a constitué un groupe très homogène et varié. Il y a chez nous un bon mixage de joueurs d'expérience et de nouveaux, qui ont eu d'excellents résultats chez les moins de 21 ans ou aux Jeux olympiques. Et puis nous jouons tous dans la Liga espagnole, qui est très forte, peut-être le meilleur championnat du monde actuellement. Non, notre équipe a beaucoup de nouveaux joueurs, mais elle n'est pas inexpérimentée.

Si vous deviez vous passer de Raul, serait-ce un handicap crucial ?

Raul est un joueur important, mais nous sommes 23, il y a toujours des solutions.

Important ? Il n'est qu'un joueur important parmi d'autres ?

Disons très important, c'est un pilier de l'équipe, mais personne n'est irremplaçable, sinon pourquoi être venus à 23 ? S'il est absent, d'autres, comme Valeron, peuvent avoir un rôle accru. De toute manière, on fera au mieux, et pour gagner : les meilleurs du moment joueront.

Propos recueillis par Sylvain Cypel (à Ulsan)

RAPHO

LA PHOTOGRAPHIE DE

DAVID DARE PARKER

Esthétique

A sa manière, le personnel de ce salon de coiffure et de beauté d'Osaka a décidé de faire profiter ses clientes de la Coupe du monde de football en arborant le maillot de l'équipe japonaise.

RICHARD PARK

Le Guru Nanak Gurdwara Football Club subit la concurrence du hockey sur gazon, de l'haltérophilie, du karaté. Sans parler de la forme indienne de la lutte, le kabadi, part intégrante de cette culture marquée par les idéaux martiaux.

A Leicester,

Vedette du Mondial coréen et japonais, le football se joue aussi à la lisière des cités, dans les banlieues, où les jeunes le vénèrent. Nos reporters vont à leur rencontre, comme ici, en Angleterre

les sikhs dribblent haine et discrimination

Sous un éclairage chiche, de jeunes footballeurs s'essaient à des tirs en demi-volée sur la pelouse trempée de Victoria Park. Mais un détail frappe : au lieu de la coiffure savamment ébouriffée manière David Beckham ou de la boule à zéro modèle Sol Campbell, la majorité de ces joueurs à la peau cuivrée portent un étrange chignon enserré dans une espèce de filet. Quant à l'entraîneur soucieux, qui hurle des conseils tactiques, il est coiffé d'un turban noir.

Le Guru Nanak Gurdwara Football Club (GNG) n'est pas un club amateur anonyme comme tant d'autres. Basée à Leicester, cette équipe est la principale formation sikh de Grande-Bretagne. Tout un symbole dans ce pays berceau du football qui ne compte aucune star issue de l'immigration du sous-continent indien. Leicester, cité ouvrière située à deux heures de train de Londres, abrite la plus forte communauté sikh du Royaume-Uni. Ces immigrés indiens chassés d'Ouganda par le dictateur Idi Amin Dada dans les années 1970 ont apporté leur dynamisme économique, leurs traditions et leurs associations. En 2007, Leicester devrait d'ailleurs devenir la première ville à majorité asiatique de Grande-Bretagne.

Depuis qu'il a 7 ans, Aman rêve de devenir footballeur professionnel. Sans grand succès. Les centres de formation de deux clubs professionnels locaux, Leicester City et Wolverhampton Wanderers, ont refusé tour à tour cet aspirant milieu de terrain un peu malingre. Prétexte invoqué : sa lenteur dans la relance du jeu. *« J'étais le seul joueur brun. Les entraîneurs me traitaient différemment des Blancs et des Noirs car j'étais sikh. J'étais puni pour un oui ou pour un non. Alors j'ai décidé de jouer avec les miens »*, murmure ce teenager, âgé de 15 ans, en laissant poindre une vive rancœur.

Déçu par ce rejet, le jeune sikh refuse désormais de soutenir Leicester City (relégué cette saison en division 2) en raison des supporteurs racistes qui remplissent les tribunes du stade de Filbert Street. Aman est donc un supporter d'Arsenal, club londonien champion d'Angleterre, et de ses stars internationales. En compagnie de son père et d'une bande de copains, il s'est rendu à plusieurs reprises, lors de la saison 2001-2002, au stade de Highbury pour encourager les Canonniers. Il se sent à l'aise dans ce vieux stade, à l'abri des Dupont-la-joie de sa ville. Son idole est le milieu de terrain français Robert Pires, l'homme-orchestre de l'équipe managée par un autre Français, Arsène Wenger. Lors du Mondial, il soutenait la France « black-blanc-beur », pas l'Angleterre.

A la sélection nationale d'Albion biethnique (Blancs et Antillais), les quartiers asiatiques de Leicester préfèrent le Brésil, l'Espagne ou le Portugal. Pourtant, le GNG n'est pas une équipe strictement ethnique. On y trouve des joueurs de type caucasien, jeunes Blancs copains de classe des sikhs, ainsi qu'un Pakistanais de confession musulmane (en dépit de l'histoire de confrontation sanglante entre les deux religions en Inde). Au terme de la saison 2000-2001, le GNG s'est classé 3e de la ligue du comté.

Mike Virdee, qui nous reçoit dans le vaste salon de son pavillon de banlieue, est fier de cet exploit. Au milieu des portraits de famille et des peintures représentant des divinités indiennes sur les murs, une étagère sur laquelle sont exposées les coupes gagnées par l'un des fondateurs du GNG. Les débuts, lors de la saison 1994-1995, ont été difficiles. A l'évidence, les équipes adverses n'avaient jamais vu un visage basané sur un terrain de football. Les joueurs de Mike Virdee ont été victimes d'agressions de jeunes prolos fascisants venus *« casser du bronzé »*, du parti pris des arbitres, de l'indifférence des responsables locaux de la Football League. Alors, cet électricien de la mairie a vite créé une ligue des clubs sikhs de Grande-Bretagne au nom issu de la liturgie sikh : Khalsa (rassemblement des « purs »). Aujourd'hui, cette association compte une centaine d'équipes.

Kulwinder Singh, manager de GNG, barbe soigneusement peignée et roulée et chevelure enfouie sous un turban, laisse apparaître un sourire désabusé quand on évoque le problème de la discrimination : *« En ne connaissant pas les ficelles pour se faire accepter dans un vrai club, nous sommes en position de faiblesse. Les petits clubs n'orientent pas leurs meilleurs espoirs sikhs. Mais, pour former nous-mêmes nos jeunes, il faut de l'argent. »*

> *« Les entraîneurs me traitaient différemment des Blancs et des Noirs car j'étais sikh. J'étais puni pour un oui ou pour un non. Alors j'ai décidé de jouer avec les miens »*

A l'inverse des Hill Rangers, le club antillais de Leicester, le GNG ne dispose pas de son propre terrain. L'équipe est contrainte d'utiliser la pelouse de Victoria Park. Des restaurateurs indiens financent le maigre budget du club, qui s'élève à 3 000 livres (4 668 €). Ses rencontres ne font l'objet d'aucune publicité. La municipalité travailliste ne consent aucune assistance financière. Seul un industriel du textile offre les maillots et les chaussures à crampons. Heureusement, Kulwinder Singh dispose de l'aide matérielle du temple sikh.

Construit en l'honneur du fondateur de cette secte religieuse et politique, le gourou Nanak, le temple est planté au cœur d'un quartier du centre-ville, triste comme un mur d'usine avec ses maisonnettes de brique rouge. Autour, quelques échoppes, des passants pressés. Pour pénétrer dans ce centre communautaire, l'un des six temples sikhs de la ville, il faut enlever ses chaussures et porter un couvre-chef. Des dames en sari papotent à l'entrée de la salle à manger communautaire, qui sent le curry. La salle de gym déverse des flots de musique indienne, des chants religieux et des louanges. Les couleurs de cette communauté, le jaune et le bleu, qui sont également celles du GNG, décorent les murs. Le centre prête à l'équipe ses salles de réunion, organise des tombolas ou finance les déplacements en autobus.

Les sikhs ont une solide réputation de guerriers. Elle explique, sans doute, l'engouement des fidèles du temple pour les confrontations sportives. Mais, parmi les adeptes du temple dédié à Nanak, le GNG subit la concurrence du hockey sur gazon, de l'haltérophilie, du karaté. Sans parler de la version indienne de la lutte gréco-romaine, le kabadi, part intégrante de cette culture fortement marquée par les idéaux martiaux. Ces disciplines attirent davantage les sponsors indiens que le football.

Autre problème, l'absence de soutien des parents. Ces derniers rêvent pour leurs fils d'une carrière de « col blanc » : avocat, médecin, pharmacien ; pas celle de footballeur. Grâce à leur sens des affaires et à leur assiduité, les Asiatiques anglais ont davantage d'occasions d'escalade sociale que les Blancs ou les Noirs de la *working class*. A l'heure du choix entre le foot et les études, les jeunes embrassent la seconde filière. Ils redoutent par-dessus tout de quitter leur milieu familial ouaté. Autre crainte du chef de famille attaché à la religion telle qu'on la pratique en Inde : que son rejeton, au contact du milieu professionnel du foot, se détourne des coutumes qui prohibent l'alcool, le tabac, les rapports sexuels avant le mariage.

Leicester, qui connaît depuis des années des problèmes de reconversion industrielle, est en mal de considération. Située au nord du Sud riche et au sud du Nord pauvre, cette ancienne métropole textile a bien du mal à se départir de sa réputation de ville grise et rude. Mais cette ville chaleureuse de 270 000 habitants souffre moins de l'esprit de clocher que Liverpool, Newcastle ou Leeds, qui conservent les particularités culturelles du milieu ouvriériste blanc.

Même si Leicester est dans les esprits composée de deux âmes, la blanche et l'indienne, il n'existe pas de véritable ghetto. Les groupes extrémistes, tel le British National Party, ne sont pas parvenus à rompre l'harmonie raciale. Dans les pubs au décor sans âge, fait de boiseries sombres et de tapis usés, les immigrés sont les bienvenus. Et, au comptoir de ce sanctuaire de l'Anglais blanc mâle, on ne se risque guère à faire des plaisanteries sur les « Pakis », comme c'est le cas ailleurs dans le nord du royaume. Mais les passerelles entre communautés sont rares, les échanges sont peu nombreux. Ainsi, le club Leicester FC s'est récemment associé à la campagne antiraciste *« Kick It Out »*, visant à attirer davantage de supporteurs issus de l'immigration asiatique. Cependant, lors de sa dernière journée portes ouvertes, à laquelle ont participé des centaines de clubs des Midlands, seuls deux clubs asiatiques ont dépêché des délégués. Il y a tout un climat de défiance à surmonter.

« Ce qui manque aux jeunes Asiatiques amateurs de foot, c'est un modèle de réussite sur le terrain, un Emile Heskey ou un Sol Campbell brun. Actuellement, deux ou trois Indiens évoluent en division 1. Mais ils jouent toujours en réserve, ce qui n'encourage guère les vocations. De plus, les problèmes du racisme sont souvent étouffés par les dirigeants des instances fédérales », explique, dans son bureau de l'université de Leicester, John Williams, un sociologue du Sir Norman Chester Centre for Football Research.

A l'entendre, à l'échelon régional, on continue à jouer « à la britannique », un jeu physique sans fioritures basé sur le jeu de tête et les longues passes vers l'avant. Ce style à l'ancienne avantage les grands gabarits. Dans ce contexte, aux yeux de nombreux responsables de club, les joueurs asiatiques n'ont pas les qualités physiques pour s'imposer. Les préjugés ont la vie dure. Evidemment, dans ces conditions, régler le problème de la sous-représentation de cette communauté relève de la gageure. A l'écouter, le problème est à traiter en amont, c'est un problème de société. Simple et complexe.

Marc Roche (à Leicester)

Y A PAS PÉNO

JEAN-MICHEL NORMAND

Le sifflet magique

Jadis figé dans sa stature de représentant de l'autorité, de magistrat austère aux décisions irrévocables, l'arbitre est devenu un personnage beaucoup plus fringant. Depuis le début de ce Mondial, on découvre chez lui quelques signes de coquetterie. Il n'affectionne plus guère le noir judiciaire, auquel il préfère des tenues moins sombres, à la sobriété non dépourvue d'élégance. On relève également l'apparition d'une nouvelle façon très chic de porter le sifflet, non plus dans la poche ou au poignet mais fixé sur une boucle portée au doigt, comme une grosse bague. Un moyen original de respecter les consignes qui déconseillent de courir avec cet accessoire aux lèvres afin d'éviter les accidents (l'avaler, par exemple), les coups de sifflet intempestifs ou peut-être trop impulsifs.

Il s'en passe des choses, au pays du sifflet. L'objet pèse toujours entre 5 et 10 grammes, a depuis longtemps abandonné le métal pour adopter le plastique noir, gris, voire rouge ou jaune. Le corps arbitral, qui partageait ses faveurs entre l'anglais Acmé et l'italien Balila, est depuis quelques années séduit par un nouveau venu, le canadien Fox, société créée à Hamilton (Ontario). Aujourd'hui, une bonne partie des arbitres ne jure plus que par le Fox 40, un sifflet au son aigu et strident pouvant aller jusqu'à 150 décibels.

Cette société, qui approvisionne également l'armée américaine, les boy-scouts, les campeurs, les sauveteurs et les arbitres de hockey sur glace ou de basket, a conçu un modèle spécial pour le football, pourvu d'un embout ergonomique spécialement résistant au mordillage. Une solution alternative pour ceux – ils sont quelques-uns dans ce cas – qui conduisent un match tout en mâchant un chewing-gum.

Cependant, le succès du Fox 40 tient surtout à son fonctionnement : dépourvu de roulette, il émet, paraît-il, un son plus clair. L'absence de bille (l'air traverse trois compartiments dans le corps du sifflet) permet de parer à certains incidents – rares mais regrettables – comme le blocage de la roulette sous l'effet du gel ou d'un trop-plein de salive. Le Fox 40 peut aussi recevoir un accessoire appelé *Precision time system*, qui permet de le relier au chronomètre de l'arbitre : à chaque coup de sifflet, celui-ci s'interrompt ou redémarre automatiquement. A priori, les intéressés ne semblent pas particulièrement enthousiastes.

Car l'arbitre apprécie la technologie mais n'aime pas en faire étalage. Ainsi, les juges de touche du Mondial sont discrètement reliés par voie hertzienne à leur collègue officiant sur le terrain. Lorsqu'ils doivent attirer son attention pour signaler une faute ou une position de hors-jeu, ils pressent le bouton d'un boîtier qui déclenche un vibreur discrètement placé autour du bras de l'arbitre principal, sous son maillot. Plus besoin de sauter sur place en secouant son petit drapeau, espérant être aperçu du collègue qui sortira enfin son sifflet.

Le plus curieux est que le règlement officiel du football ne prévoit pas explicitement l'utilisation du sifflet. Le directeur de jeu doit ponctuer ses décisions d'un signal sonore dont l'origine n'est pas précisée dans les textes. En théorie, on pourrait voir un arbitre se doter d'une corne de brume ou souffler dans une trompette, voire, les jours de fête, s'époumoner dans un mirliton (ou « langue de belle-mère »...). Mais ce n'est pas le genre de la maison.

Soleil-Levant et Matin-Calme

PAR PHILIPPE PONS

La précarité silencieuse dans les rues de Tokyo

« C'est rare, les femmes chauffeur de taxi à Tokyo ! » Elle sourit dans le rétroviseur. *« On n'a pas toujours le choix. »* Les lumières de Shinjuku, la « cité sans nuit » de Tokyo, défilaient. Elle commença à raconter son histoire, d'une voix égale.

Elle n'a jamais connu son père, qui abandonna sa mère avant sa naissance à Niigata, sur la mer du Japon, au début des années 1950. Elle avait rêvé d'une vraie famille et elle s'est mariée à vingt ans. Trois enfants. Un divorce. Aujourd'hui, elle est atteinte d'un cancer et sa mère est malade. Elle n'a pas de pension et elle doit continuer à travailler. Elle fait le taxi depuis huit ans et continuera tant qu'elle le pourra. *« Sho ga nai ne... »* (« c'est ainsi... »), dit-elle avec un petit haussement d'épaules.

Comme les autres chauffeurs de taxi, elle travaille douze jours par mois et fait des journées de vingt heures d'affilée : dans son cas, de 6 heures du matin jusqu'à 2 heures du matin, le lendemain. Elle dort une heure de temps en temps dans la voiture, un mouchoir étendu sur le visage.

Elle connaît bien Tokyo, mais beaucoup de chauffeurs, aujourd'hui, ne sont pas comme elle : ils s'excusent et demandent de leur indiquer le chemin, car ils sont nouveaux dans le métier, bien qu'ils ne soient plus tout jeunes. Souvent, ce sont d'ex-chômeurs d'une cinquantaine d'années et plus. Les journées dans les embouteillages et les interminables attentes rebutent les jeunes.

Il y a toujours eu pléthore de taxis à Tokyo, mais, il y a une dizaine d'années, le soir avant minuit, il était difficile d'en dégoter un qui accepte une petite course : les chauffeurs préféraient les banlieusards. Aujourd'hui, dans les quartiers nocturnes, il y a d'interminables files de taxis vides, dont les chauffeurs sont trop heureux lorsqu'ils trouvent un client.

> **Aujourd'hui, dans les quartiers nocturnes, il y a d'interminables files de taxis vides**

La pathologie de la crise que traverse le Japon depuis dix ans est souvent peu visible, insoupçonnée. Les nouveaux pauvres qui hantent les nuits des villes à la recherche de leur pitance parmi les invendus des supérettes et les poubelles des restaurants n'en sont que la partie apparente. Un désarroi silencieux apparaît en creux dans le courrier des lecteurs des journaux, dans les récits glanés ça et là au comptoir d'un bistrot de quartier. On y raconte des histoires qui semblent se répéter.

Dans la grande salle en tatamis ouvrant sur le jardin du temple Hoshinji, dans le quartier de Kagurazaka, à Tokyo, se réunissent des chômeurs, des laissés-pour-compte et des retraités. Certains viennent pour jouer du *shakuhachi*, longue flûte en bambou à cinq trous ; d'autres simplement pour écouter le son plaintif de ce sobre instrument qu'utilisaient les moines mendiants d'autrefois (les *komuso*, les « moines du néant ») pour demander l'aumône.

Le moine du Hoshinji, Daitetsu Kosuga, a créé il y a vingt ans une association pour faire revivre la secte Fuke, abolie il y a un siècle, pour laquelle *« le souffle de la flûte mène à l'Eveil »*. *« Aujourd'hui, le son du* shakuhachi *est un réconfort pour ceux que la crise a balayés. Avec leur travail, ils ont perdu les points de repère de leur vie. Ils cherchent une consolation et se recueillent dans l'oubli et se laissent emporter par le souffle de la flûte »*, explique le moine.

Le chômage (5,2 %) est une préoccupation du gouvernement, qui affirme vouloir créer des emplois, mais il n'est pas un enjeu majeur des partis politique. Et le soin de se dégager de la précarité est souvent laissé à l'individu. Les sans-abri qui bivouaquent dans les parcs sont les témoins à charge de cette carence de la prise en charge sociale. Souvent, ils avaient un emploi qui a été emporté par la récession. Ils souhaitent travailler, mais, sans domicile fixe, n'ont aucune chance. *« Je suis un homme comme un autre, mais je vis dehors, alors je deviens un exclu »*, raconte Takano, journalier de la construction, qui vit sous une bâche bleue le long du fleuve Sumida. Le matin, à l'aube, il va au marché de la main-d'œuvre. Là, sévit une autre discrimination : les recruteurs choisissent en fonction des muscles, et Takano a plus de soixante ans...

Il existe un paradoxe du marché de l'emploi dans la crise : il y a moins de travail, mais la mort par excès de fatigue augmente. En une seule journée, en juin, le comité de liaison des avocats des familles ayant connu des décès par excès de travail a reçu 224 appels. Les critères de la mort par excès de travail, reconnue par le ministère de la santé en 1987, ont été assouplis en décembre dernier, et le nombre de cas reconnus est monté en flèche (143 en 2001, soit une augmentation de 68 %). Cette année-là, les Japonais ont travaillé en moyenne 1 843 heures, mais beaucoup de salariés, dont les heures supplémentaires ont été réduites, essaient d'accroître leur rendement pour conserver leur emploi et souffrent davantage de stress.

Les journées épuisantes des chauffeurs de taxi, par exemple, en font des candidats désignés de la mort par excès de fatigue.

TOM WAGNER/SABA RFA

Licenciées, de nombreuses personnes d'une cinquantaine d'années se reconvertissent dans le métier de chauffeur de taxi. Mais les clients, la crise ayant fait son effet, délaissent ce moyen de transport onéreux.

GOOOAL !

LE TOUR DU MONDE DES COMMENTATEURS TÉLÉ

Un pédagogue nippon

Ancien joueur vedette, puis entraîneur, Yasutaro Matsuki, 44 ans, est l'un des commentateurs les plus en vue de la télé nippone, sur la chaîne Asahi. Auteur de six ouvrages sur le football, il anime également des émissions de radio et tient des chroniques dans la presse sportive. Sport mineur au Japon, le football requiert de ses commentateurs des qualités de pédagogue qui les feraient passer pour des débutants sous d'autres latitudes. Yasutaro Matsuki est conscient de la mission qui lui incombe : *« Le football est un sport nouveau ici. Beaucoup de gens n'y connaissent rien, il faut faire simple, et agréable. »*

Pas question de proférer des jurons *« comme au Brésil »* ni de heurter un nombreux public féminin par des dérapages machistes. *« Il n'y a pas encore beaucoup de spectateurs au Japon, donc notre rôle est de faire monter la fièvre du foot »*, explique Yasutaro Matsutaki. Petit, le visage rond et le teint hâlé, l'ancien arrière droit du Yomiuri Club a quelques restes de français – il a été élève de l'Etoile du matin, une école primaire de Tokyo où l'on apprend la langue de Molière – et se débrouille encore mieux en portugais, héritage de l'école brésilienne, à laquelle s'est formé tout le football japonais.

Yasutaro Matsuki s'est vraiment pris de passion pour le foot lors d'un stage de football en France, auquel il participait, enfant, pendant des vacances. *« J'étais petit, mais j'allais vite. J'étais même meilleur que les petits Français ! »*, se souvient-il.

La suite a été rapide : Matsuki est entré dans l'équipe du Yomiuri Club à l'âge de 16 ans, en 1974, devenant le plus jeune footballeur professionnel de l'Archipel. Au Japon, la Fédération n'organisait pas, à l'époque, de championnat, et les meilleurs clubs étaient ceux des entreprises. *« Le Yomiuri* [qui appartient au groupe de presse éponyme] *était le seul à accepter quelques joueurs qui n'étaient pas employés de l'entreprise. Les dix autres clubs étaient formés de salariés de chacun des sponsors, mais ils n'étaient souvent payés que pour jouer. »* De 1983 à 1987, Matsuki fut aussi membre de la sélection nationale, quatre fois capitaine. En 1990, au terme de sa carrière, sa reconversion se fit naturellement : il devint entraîneur de son club, le Yomiuri Club.

Après 1993 et la création du championnat professionnel japonais, la J-League, lancé à grand renfort de publicité, le club de Matsuki, rebaptisé Verdy Kawasaki, remporta deux années de suite le championnat. Ce qui valut à Yasutaro Matsuki, en 1993 et 1994, le titre de meilleur entraîneur du championnat.

Ce père de trois filles, qui n'est plus entraîneur depuis 2001, à la suite d'une saison difficile, est devenu une figure médiatique du football nippon. Il ne cache pas qu'il se serait bien vu sélectionneur national : en 1997, on lui préfère Takeshi Okada, puis, en 1998, le Français Philippe Troussier.

S'il n'a jamais rencontré Troussier, il dit comprendre ses accrochages avec la Fédération nippone (JFA) : *« Je pense que, sur beaucoup de points, je serais d'accord avec lui. Les cadres de la JFA sont là parce qu'ils ont fait les mêmes universités et les mêmes entreprises. Moi, je n'ai fait que du football depuis trente ans. Au Japon, on n'aime pas trop ça ! »* Du coup, Yasutaro Matsuki se dit qu'il pourrait peut-être bien entraîner, lui aussi, à l'étranger.

Brice Pedroletti (à Tokyo)

YASUTARO MATSUKI

D. R.

A 44 ans, cet ancien capitaine de la sélection japonaise, qui fut aussi entraîneur, fait œuvre de pédagogie sur la chaîne Asahi, pour expliquer à un public néophyte les subtilités du football.

Un observatoire avec vue sur l'autre Corée

■ A la frontière entre Sud et Nord trône une étrange tour de verre d'où l'on peut apercevoir l'un des derniers bastions communistes. Là-bas, le football se regarde en cachette

Ce jour-là, une brume de chaleur s'était déposée sur Séoul et ses environs, flemmardant depuis le lever du soleil comme un gros reptile sur un rocher plat. Pas vraiment le genre de temps à pousser sa route jusqu'à l'Observatoire de l'unification, étrange tour de verre posée comme un oubli sur un bout de colline, à une bonne heure de voiture au nord de la capitale sud-coréenne. Ils sont pourtant plusieurs dizaines, locaux ou étrangers, à plisser les yeux pour mieux apercevoir la rive opposée du fleuve Han. En face, à trois petits kilomètres, le pays porte toujours le nom de Corée, mais celle-là est du Nord.

Une terre peuplée de quelque 20 millions d'âmes, enfermées derrière les barbelés de leurs frontières, coupées du reste du monde. L'un des derniers bastions de l'idéologie communiste, le plus hermétique de la planète. Par temps clair et limpide, l'Observatoire offre une vue unique et imprenable sur les premiers hectares de terrain de la Corée du Nord. Une seule pièce de 500 wons, la moitié d'un euro, glissée dans la fente d'une paire de jumelles, et c'est une partie du mystère de ce pays sans image qui se lève comme un voile.

On peut voir, assure dans toutes les langues la brochure remise aux visiteurs, des fermes et une école, l'uniforme des soldats, des paysans au travail, et même, avec un peu d'imagination, la façade du bâtiment abritant les services de propagande anti-Corée du Sud. Mais ce matin, rien à faire, la brume empêche le miracle. *« Non, vraiment, je ne vois rien, pas même un toit de maison, cet endroit est un parfait attrape-touristes »*, lâche une jeune Américaine, après s'être usé le regard dans les longues-vues disposées en batteries sur les terrasses de brique. La Corée du Nord est bien là, tout près, de l'autre côté du fleuve. Elle se devine, mais se refuse à davantage.

Tant pis, la visite de l'Observatoire de l'unification n'est pas perdue pour tout le monde. En échange de 4 000 wons, (environ 4 euros), il est permis de se faire tirer le portrait sur fond de paysage nord-coréen. On peut aussi s'offrir un détour par la boutique aux souvenirs, véritable temple dédié à l'inutile et au mauvais goût. Sa seule curiosité : un rayon chargé jusqu'à l'écroulement de liqueurs « made in North Korea ».

> **Pyongyang n'a pas répondu à l'offre de Séoul d'accueillir un match du Mondial**

Un étage plus bas, dans une pièce sans angle, un alignement de vitrines exposent quelques aperçus, ceux jugés les plus éloquents, de la vie quotidienne par-delà la frontière. Une paire de caleçons faits d'un tissu aussi lourd qu'un rideau de théâtre, une batterie de cuisine d'aspect moyenâgeux, trois crayons à papier et un cahier d'écolier jauni et mangé par les mites. La préhistoire, rien de moins, étalée sans retenue au milieu d'écrans de télévision et d'ordinateurs frappés en lettres d'argent des logos de Samsung ou Hyundai, deux des géants de la nouvelle économie de la Corée du Sud.

Le Mondial ? On l'oublierait presque sans la présence, au beau milieu du hall d'entrée, des trois mascottes de la compétition. Dressées comme trois statues de tissu synthétique, elles semblent avoir été posées là pour rappeler au visiteur que la magie du ballon n'opère plus par-delà la frontière.

La Corée du Nord aurait pourtant pu accueillir sur ses terres une part de la fête. Les autorités de Séoul avaient proposé à celles de Pyongyang de recevoir un match du Mondial. L'offre a été plusieurs fois renouvelée, mais les Nord-Coréens n'ont jamais souhaité y répondre. Du coup, la belle idée d'une rencontre de football entre deux pays étrangers, dans le stade de Pyongyang, jouée devant toute une tribune de journalistes, des supporteurs par milliers et les caméras du monde entier, est tombée dans les oubliettes de l'histoire.

Détail sans surprise, la Corée du Nord n'a pas acheté les droits de télévision du Mondial 2002. Mais il se dit, depuis le début du tournoi, que plusieurs rencontres ont été diffusées dans le pays, le plus souvent en différé, souvent clandestinement. Le gouvernement l'aurait toléré, mais à la condition de ne montrer que des équipes jugées politiquement neutres. Le Sénégal, par exemple, ou encore le Cameroun. Aucune image de la Corée du Sud n'a encore été montrée. Pyongyang attend sans doute que l'ennemi morde vraiment la poussière.

Alain Mercier
(à la frontière nord-coréenne)

Lire aussi page 15 l'article de Philippe Pons sur la réserve naturelle de la zone démilitarisée.

Le Monde DE LA COUPE
Europe 1
Retrouvez tous les soirs de 20 heures à 22 h 30 dans l'émission « Europe Sport spécial Coupe du monde », autour de Pierre-Louis Basse et Olivier Biffaud, Laurent Blanc, Robert Pires, Guy Roux ainsi que les envoyés spéciaux et les invités d'Europe 1 et du « Monde »
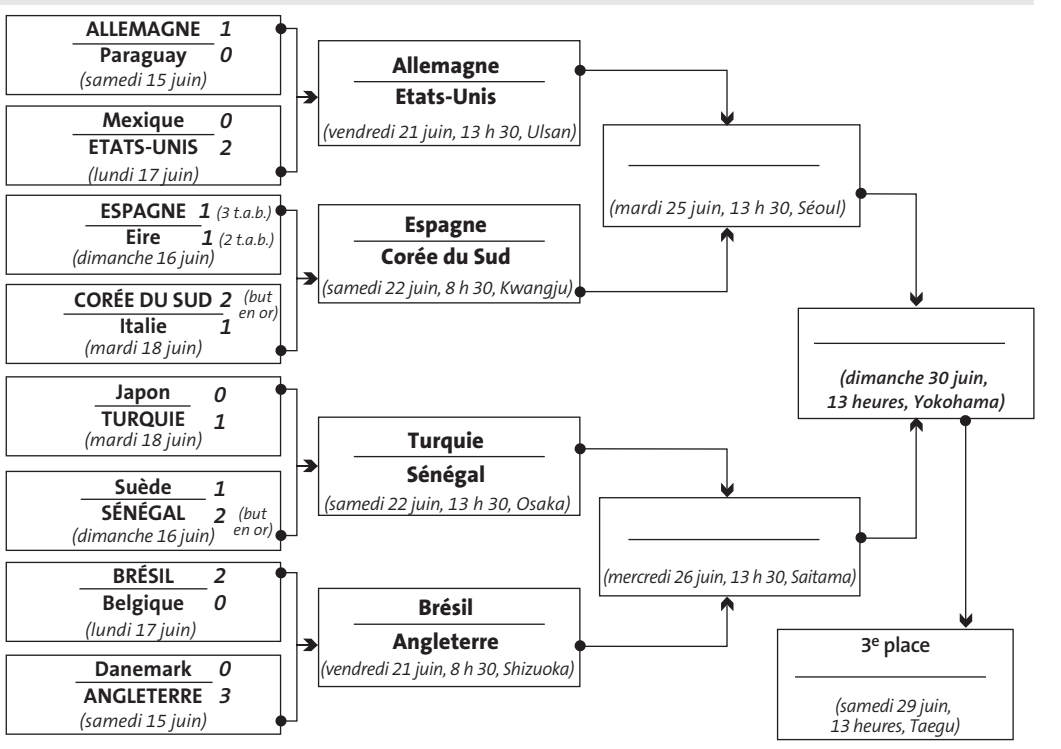
LE TABLEAU FINAL